TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 478 — 38 PAGES — SAMEDI 7 OCTOBRE 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La démission du gouvernement suédois

Le chef du parti libéral formerait un cabinet minoritaire

LIRE PAGE 4

BULLETIN DU JOUR

CAUTION FRANÇAISE AU RÉGIME BRÉSILIEN

Visitant le Brésil il y a quatorze ans, peu après le coup d'Etat militaire du 31 mars 1964, le général de Gaulle avait encouragé ses hôtes à une ouverture vers l'Europe qui, rompant l'obsédant tête-à-tête de l'Amérique latine avec Washington, aurait élargi leur horizon international. Il avait alors rencontré des interlocuteurs plus que réticents qui, ulcérés des velléités « tiers-mondistes » du président Goulart qu'ils venaient de renverser, entendaient bien faire rentrer leur pays dans la mouvance des Etats-Unis.

En voyage officiel à son tour, le président Valéry Giscard d'Estaing est accueilli au Brésil par des interlocuteurs qui se disent déçus par le retard avec lequel la France a répondu à leur diplomatie d'ouverture « tous azimuts »... aux accents parfois gaulliens. Est-ce pour le faire oublier que le chef d'Etat français s'est montré particulièrement chaleureux envers ses hôtes ?

Cette cordialité a son revers. La France est unanimement considérée au Brésil comme l'inspiratrice des systèmes démocratiques. Pour autant, les prises de position de son président y revêtent une importance particulière. Elles représentent pour le régime en place à Brasilia, quel qu'il soit, une caution idéologique plus importante que n'importe quelle autre.

L'insistance des autorités brésiliennes à souligner la similitude d'inspiration de leurs institutions politiques et de celles de la France est tellement outrée qu'elle ne peut tromper personne. Comparer, comme l'a fait naguère le général Figueiredo, successeur désigné du président Geisel, ces mesures d'exception que sont l'Acte institutionnel numéro 5 et l'article 16 de la Constitution française, c'est faire bon marché de ce « détail » : l'article 16 a été voté, en 1958, par voie de référendum ; l'A.I. 5 a été imposé par l'exécutif, comme d'ailleurs la Constitution de 1969.

A Brasilia, M. Giscard d'Estaing a visité un Congrès dont des dizaines de membres ont été « cassés ». Il s'est ensuite rendu à un Tribunal suprême fédéral qui a perdu nombre de ses prérogatives au profit de la juridiction militaire. Non, décidément, le principe de la séparation des pouvoirs, cher à Montesquieu, n'est pas vu de la même manière à Paris et à Brasilia.

Personne ne nie l'ouverture politique aujourd'hui amorcée au Brésil. Mais la « démocratie relative » défendue par le président Geisel reste fort éloignée des valeurs universelles sur quoi repose la « Démocratie française », et l'éloge décerné à son *hôte* par le président *Giscard d'Estaing* a indisposé, par son emphase, tant l'opposition qu'une bonne partie de la presse brésilienne. La déclaration politique commune, signée le 5 octobre, retient d'autant plus l'attention que les Etats-Unis de M. Carter paraissent renâcler à honorer le « protocole d'accord » signé en 1976 par M. Henry Kissinger, et qui faisait de Brasilia un partenaire privilégié de Washington.

Paradoxalement, c'est la partie française qui a paru la plus désireuse de donner à la visite de son président une connotation politique. C'était là une heureuse surprise pour le Brésil, qui n'en *demandait peut-être* pas tant. Plus que tout autre régime militaire du continent, celui de Brasilia a montré que, pour lui, les affaires sont les affaires, et qu'une fructueuse collaboration dans le domaine économique n'implique nullement une similitude de vues en matière politique.

Les bombardements syriens sur Beyrouth se poursuivent désormais sans interruption

Le président Carter prend contact avec M. Brejnev

Le pilonnage systématique de Beyrouth-Est et les combats, notamment des duels d'artillerie, entre miliciens chrétiens et l'armée syrienne se poursuivaient sans relâche ce vendredi 6 octobre en fin de matinée, selon la radio phalangiste *la Voix du Liban, qui assure :* « Il n'y a pratiquement plus de maisons intactes. » Pour sa part, la Force arabe de dissuasion (FAD), à majorité syrienne, dit dans un communiqué avoir « repoussé une attaque des miliciens appuyés par des chars dans le secteur du pont de la Quarantaine. *Par ailleurs*, des tirs de mortiers ont fait, vendredi matin, plusieurs blessés dans les locaux de l'ambassade américaine, située à Beyrouth-Ouest.

Dans la soirée de jeudi, des vedettes israéliennes avaient tiré quelques salves contre des *positions syriennes et* palestiniennes à Beyrouth-Ouest. Présentée officiellement à Jérusalem comme un raid contre une « base navale du Fath », cette opération est, selon notre correspondant, une mise en garde « limitée, mais sérieuse », à l'intention de la Syrie. Il est *peu probable que les Israéliens* aillent au-delà d'un geste très insuffisant à soulager la pression exercée sur les quartiers chrétiens, toute intervention plus importante pouvant, comme l'a rappelé Washington, « compromettre les résultats de Camp David ».

● A NEW-YORK (Nations unies), après le rejet, qui n'a toujours pas été confirmé officiellement par Beyrouth, des suggestions françaises pour un cessez-le-feu, les efforts diplomatiques de règlement se traduisent par l'envoi à Beyrouth *de M. Sadruddin Aga Khan, ancien* commissaire de l'ONU aux réfugiés, chargé d'une mission de bons offices par M. Waldheim. Par ailleurs, le président Carter aurait pris contact avec M. Brejnev, qui reçoit actuellement le président Assad à Moscou, afin de tenter de lever un éventuel veto soviétique à une résolution du Conseil de sécurité contraignante pour la Syrie.

● A *DAMAS*, le *journal* gouvernemental « Al Baas » écrit que la Syrie, « outil de l'autorité légitime libanaise », poursuivra son action « jusqu'à la dissolution des milices armées alliées de l'ennemi israélien ». Pour sa part, M. Bechir Gemayel, chef des milices phalangistes, a assuré à notre correspondant que ses troupes se battront « jusqu'au bout » contre la Syrie, « qui a le feu vert de Washington ».

L'amertume des chrétiens

De notre correspondant

Beyrouth. — Depuis mardi, les bombardements sont ininterrompus. Au mieux, ils baissent d'intensité, mais jamais suffisamment *pour donner à la population* un répit avant le blitz suivant. Jeudi 5 octobre au soir, l'escalade de la violence avait nettement repris.

Dans ce contexte, les appels des Nations unies paraissent dérisoires, et les initiatives en cours, à *commencer* par celle de la France, « *irréalistes* », ainsi qu'on le souligne de toutes parts ici, y compris de source gouvernementale. *Il* est effectivement impensable de recourir à une armée libanaise fantôme pour séparer des belligérants infiniment plus puissants.

Il y a une semaine déjà que la nouvelle guerre du Liban, plus exactement du Liban conservateur chrétien, contre la Syrie sème la mort et la désolation, sans que rien n'ait changé, ni sur le terrain ni sur le plan politique. Cette situation figée contraste avec tout ce qui progresse à une allure foudroyante : le nombre des morts, l'ampleur des destructions, le périmètre des bombardements, leur durée, leur violence.

Les morts seraient près de six cents et les blessés trois fois plus nombreux. Les appartements détruits près de cinq mille. L'artillerie syrienne, dépassant Beyrouth, couvre désormais le littoral sur 29 kilomètres de son rideau de *feu, et* le réduit de la montagne chrétienne connaît pour la première fois les affres de la bataille. Jusqu'à lundi, les *bombardements syriens, si démen*tiels qu'ils fussent, s'arrêtaient au bout de quelques heures, ce qui permettait à la population de *souffler*, de se ravitailler, ou de fuir.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 6.)

Assez de sang...

Le plus horrible, dans l'horreur de ce monde, c'est qu'on s'y habitue. Chaque matin nous amène son *contingent d'atrocités. Un jour le* Cambodge, un jour le Nicaragua, un jour l'Ethiopie, un jour l'Iran, un jour le Vietnam. Et, tous les jours, ce Liban dont nous devrions nous sentir un peu plus responsables que les autres, parce qu'il a vécu un quart de siècle sous mandat français, parce qu'on y parle notre langue, parce qu'une *partie de sa population éprouve un* attachement viscéral pour la France et qu'obstinément, désespérément, elle veut encore croire qu'elle peut compter sur nous.

Hélas, à force de contempler des Budapest, en dînant, sur nos écrans de *télévision*, entre la pub et les variétés, *nous* sommes mithridatisés. Pharisiens, durs, avec de *plus en plus de peine à nous* émouvoir. Nos petits soucis, nos petites *déceptions* de nantis, voilà qui *nous* obsède. De quel poids de vérité pèsent-ils, à côté du martyre du Liban ?

On nous explique que tout est la faute des chefs phalangistes. Ce n'est pas tout à fait faux : ils ont cru pouvoir arrêter le cours du temps, maintenir des privilèges anachroniques. Pour se protéger *des Palestiniens, ils ont commis* l'imprudence de se mettre dans les mains des Syriens : et lorsqu'ils ont voulu regimber contre leur hégémonie, ceux-ci leur en ont rappelé l'existence de manière implacable. Les actions de harcèlement des miliciens phalangistes n'ont qu'un effet : intensifier les tirs de l'artillerie de Damas.

Faute de trouver d'autres appuis, ils ont accepté la protection qu'Israël était trop heureux de leur *offrir : trahison aux yeux de la* plupart des musulmans, portant au paroxysme la haine et la violence.

Au point où les choses en sont arrivées, le sang appelle le sang, des enfants imberbes se muent en *experts de la guérilla urbaine, et* les combattants, d'un côté comme de l'autre, ne peuvent plus être tenus pour responsables d'une violence que personne ne parvient à maîtriser. Mais il y a des « casques bleus », pas loin, au sud du Litani. Ne peut-on les ramener en toute hâte vers le Nord, les interposer entre les Syriens et les phalangistes, *pour au moins arrêter les* combats dans l'espoir qu'un jour on pourra reparler, reconstruire, qui sait, refaire un Liban, vivre enfin ?

Qu'attendent les gouvernements ? Le langage diplomatique n'est plus de mise et on aurait aimé que le président de la République, lorsqu'il a évoqué le Liban, jeudi à *Brasilia*, abandonnât un peu cette éloquence glacée qu'il affectionne, pour montrer qu'il a lui aussi un cœur. Quant aux Israéliens, quand ils veulent adresser un coup de semonce aux Syriens, voilà que c'est aux Palestiniens, à la fois cause et victimes privilégiées du drame, qu'ils réservent leur feu. Dans la jungle, à quoi s'identifie *plus que jamais la politique* mondiale, n'y aura-t-il donc pas quelqu'un pour crier « Assez ! » avec la force et la passion qu'il y faut pour être entendu ?

ANDRÉ FONTAINE.

LA PRESSE ISRAÉLIENNE PRÉSENTE L'OPÉRATION NAVALE CONTRE BEYROUTH-OUEST COMME UN AVERTISSEMENT LIMITÉ MAIS SÉRIEUX

(Lire page 6.)

Un débat sans précédent à la C.G.T. en vue du congrès de Grenoble

A sept semaines du quarantième congrès de la C.G.T. qui se tiendra à la fin de novembre à *Grenoble*, le débat annoncé par les dirigeants de la centrale mérite bien, comme ils le veulent, d'être qualifié de « *sans précédent* ».

D'abord parce que, auparavant, les discussions préalables restaient l'apanage d'un cercle de militants et de responsables ; ensuite parce que l'appareil confédéral a méthodiquement lancé un programme de réunions à la base et que la presse confédérale — innovation longtemps réclamée par les contestataires — publie des tribunes exprimant les divers points de vue ; enfin, parce que les militants, les adhérents, les sympathisants sont *nombreux à vouloir rompre* le silence ou l'approbation de façade sur les sujets tabous.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a tenu des réunions successives le 5 octobre, avec les militants de l'usine occupée de Rhône-Poulenc textile et ceux de Merlin-Gérin à Grenoble pour animer leur débat. Il a réaffirmé qu'il était « *plus que jamais nécessaire de consulter la base et de réinventer de nouvelles formes de lutte* ».

A Grenoble (où la direction avait tenté de s'opposer à l'entrée du leader syndicaliste), M. Séguy a déclaré, répondant à une question, que lors du congrès de Grenoble il s'opposerait, le cas échéant, à un amendement lui interdisant d'exercer des fonctions politiques. « *Si cela était voté, j'en tirerais les conclusions* », a-t-il ajouté.

(Lire page 34 l'article de JOANINE ROY.)

LA FRANCE EST-ELLE LIBÉRALE ?

par PIERRE DROUIN

Liberté, liberté chérie... L'économie française paraît entrée dans une nouvelle phase de son histoire. Après plus de trente ans de contrôles, on libère les prix industriels. La vérité sort peu à peu du puits des tarifs publics. Le pain s'est affranchi d'une *réglementation vieille de deux siècles*, et les loyers « libérés » se débarrasseront aussi le 1er janvier prochain du semi-blocage où ils avaient été replongés. M. Monory, *ministre de l'économie* s'est fait un profil à la Pinay. Issu du peuple, commerçant, il veut servir de repoussoir aux ministres technocrates et à leurs bureaux, qui entendent trop favoriser les politiques volontaristes. M. Giraud veut redonner à l'industrie française le goût de se battre et M. Giscard d'Estaing, celui de « gagner », comme il s'est tant plu à le répéter le soir du 20 septembre sur les *écrans des télévisions*.

« Gagner » ! Ceux qui comme *M. Debré, aiment les symboles* belliqueux, ont entendu là réaffirmer ce qu'ils répètent depuis des mois : *nous sommes entrés dans une guerre* économique, moins cruelle que l'autre, mais aussi impitoyable. Celui qui relâcherait son effort ou ferait des cadeaux à l'adversaire serait balayé par les concurrents.

Ceux qui ont l'âme plus sportive ont *vu un appel à la réussite* dans le match international. Ce défi n'est pas la plus mauvaise façon de mobiliser les citoyens qui ont toujours encouragé *(« Allez, France ! »)* leurs compatriotes à faire mordre la poussière aux équipes d'en face.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Le comique de l'histoire

Selon M. Barre, la proposition de la gauche de réduire le temps de travail pour résorber le chômage « soulève l'hilarité nationale et internationale ».

Il est vrai que, dans sa philosophie personnelle et patronale, une pareille idée, complétée surtout par celle de maintenir le salaire intégral, relève du plus haut comique.

Hélas ! le meilleur économiste de France ferait bien de relire l'histoire du monde entre deux éclats de rire : il serait peut-être surpris d'y découvrir que cette histoire est, entre autres, et depuis Spartacus, celle de la réduction de la corvée des hommes, grâce notamment à des machines qu'ils avaient, en principe, inventées pour cela...

Drôle d'histoire, vraiment.

PABLO DE LA HIGUERA.

« L'HOMME DE MARBRE », UN FILM DE WAJDA

Un socialisme à visage inhumain

Film-surprise du Festival de *Cannes, où il fut présenté, en pre*mière mondiale, à la veille de la clôture, *l'Homme de marbre* pourrait bien être, maintenant, l'événement de la rentrée cinématographique. Le cinéma polonais s'attache rarement à des sujets contemporains. Et, *depuis dix ans*, Wajda *lui-même* a souvent trouvé son inspiration dans des histoires d'autrefois : *le Bois de bouleaux, les Noces, la Terre de la grande promesse*, ou dans l'adaptation d'un roman de Joseph Conrad, *la Ligne d'ombre*. Pour notre regard, notre mentalité, *l'Homme de marbre* est donc un film très audacieux. Il raconte l'histoire d'un ouvrier modèle *des années 50, reconstituée, en 1976*, par une jeune femme née en 1952 et qui prépare un film pour la télévision.

C'est, du même coup, entrer dans l'histoire politique de la période dite « stalinienne » et, comme le point de vue de Wajda n'est pas « officiel », *toutes les curiosités vont vers ce* sujet tabou brusquement mis au jour. Il est vrai que Wajda a écrit *l'Homme de marbre* en 1962, et n'a pu le tourner que près de quinze ans plus tard. Il est vrai aussi que, sorti en Pologne au début de 1977 (il y fit sensation, *fut vu par un large public*), le film semblait devoir être retenu par la censure. En fait, *l'Homme de marbre* n'a jamais rien eu de clandestin. Et il honore le cinéma polonais et la Pologne d'aujourd'hui.

Birkut fut un ouvrier de choc de la reconstruction du pays. *Un* « stakhanoviste » à l'exemple de l'U.R.S.S. patrie du socialisme. Il *pouvait poser trente mille briques* en un jour, ce qui ne plaisait pas forcément à ses camarades ouvriers, dont il faisait augmenter les cadences.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

L'Être et la croix

par MAURICE CLAVEL

Maurice Clavel achevait la préface d'un livre, « l'Être et la Croix », quand il a lu, (« le Monde » du 13 septembre 1978) le bel article de Pierre Boutang sur « Heidegger et l'expérience de la pensée », le grand livre de Birault. Constatant que son texte propose une réponse aux questions qui s'y traitent — notamment de savoir si on peut « baptiser » Heidegger, — il le résume ici, « à titre de modeste contribution au débat. »

VOILA dix ans que je m'évertue à montrer que la foi chrétienne, en son principe vivant et son contenu révélé — à supposer que l'on puisse les disjoindre, — est absolument étrangère à toute raison et philosophie possibles : *« folie qui confond la sagesse du monde »*, dit Paul, en ces vingt lignes de l'Epître aux Corinthiens qui contiennent toute sa théologie et toute la nôtre. Je le redis à qui veut l'entendre.

Nul ne veut. On préfère honnir mon *« fidéisme »*... Or voici que je trouve un grand appui tactique chez le penseur antichrétien qui a dominé ce siècle, Heidegger. En effet, tout d'abord il ne cesse de rappeler aux chrétiens, comme je fais, avec infiniment plus d'autorité et de mépris, *« l'injonction de leur propre apôtre »*. Mais aussi, mais surtout, s'efforçant d'étudier la *« pensée »* en elle-même, il en vient peu à peu à la *« dégager par déblaiement »*, et de toute raison, et de toute philosophie. La pensée véritable est chez lui re-cueil de l'Etre — ou de ce qui, à l'extrême fin de son œuvre, remplace l'Etre, venant mystérieusement de plus loin, source indicible d'une donation anonyme, ou plutôt donation sans source : *« Es gibt »*, *« Ereignis »*. L'Etre, quand Heidegger vient à le nommer encore, est barré, dans son texte, d'une croix de Saint-André.

Arrêtons un instant : veut-il dire par là que l'Etre est l'archétype ou le prototype de toute idole intellectuelle, point originel et suprême de ce que Kant appelait l'apparence transcendantale ou l'illusion dialectique invincible de notre esprit ? Possible. A tout le moins cette arrivée tardive de la Critique, et qui la généralise, est intéressante. Kant avait, en effet, négligé ou dédaigné de détruire l'Etre en tant qu'Etre, *flatus vocis*, faux dieu justement abandonné depuis saint Bonaventure... Mais il faudra bien se résigner à reconnaître, tôt ou tard, que c'est Kant et non Heidegger qui, le premier, en profondeur, a liquidé la métaphysique et même la « philosophie » proprement dite. Or Heidegger le reconnaît moins que tout autre, lui qui, au contraire, ayant besoin d'un précurseur illustrissime et non d'un fossoyeur avant terme, fait à toute force de Kant un restaurateur de l'ontologie fondamenatle, mais timide et soudainement apeuré par l'athéisme nécessaire qu'elle implique !... Ce roman est en vogue...

Et ce pur mouvement de don au-delà ou en deçà de l'Etre barré, chez Heidegger, lui suffit-il d'échapper au dire pour échapper à la Critique ? Pourquoi cette généralisation de Kant s'arrêterait-elle en chemin ? Une idole subtilisée et mobilisée dans l'ineffable en est-elle moins une idole ? Sartre et Merleau-Ponty objectaient déjà à Bergson, quand il dissolvait et brouillait la suite mécanique des états de conscience en pure « durée vécue » : une chose passée de l'état solide à l'état liquide ou gazeux en est-elle moins une chose ? La dynamique est-elle moins physique que la statique ?

En fait, nous ne pouvons rien savoir ni même entrevoir de ce côté-là — hors le cas, j'en conviens, d'une révélation recueillie par la pensée, révélation qui serait la pensée même. Heidegger, par malheur, ne nous la donne pas, mais il nous l'annonce, ou, plus précisément, il nous en annonce la chance, nous invitant à une longue patience. Attendons. Mais notons déjà qu'un chrétien qui se hâterait de fourrer Dieu dans ce don neutre ou le jeu trinitaire dans ce mouvement anonyme tomberait une fois de plus dans un piège, et majeur, puisqu'il transformerait le contenu vivant de sa propre révélation en un objet de métaphysique pour le plaquer sur une entéléchie modern'style, incritiquée, condamnable par la Critique, et que seule peut maintenir en sursis ou appel de condamnation l'attente d'une productivité révélante dont on ne sait rien, dont on ne peut rien prévoir, sinon qu'elle serait forcément antichrétienne, de par l'immanentisme, le non-humanisme et la finitude positive du système où elle serait toujours déjà prise avant que de naître : les verrous sont bien mis et ne sauteront pas, à moins de tout faire exploser en Heidegger, ce que ces chrétiens-là ne peuvent ni ne veulent, trop heureux de trouver une philosophie dominante à parasiter — après tout, comme saint Thomas fit d'Aristote. — mais, cette fois, on ne peut imaginer de pire disgrâce. La foi ne s'en relèverait pas. La foi de plus d'un philosophe chrétien, que je connais, ne s'en est pas relevée...

Un déblaiement du christianisme

En revanche, un étrange rapprochement, peut-être décisif, se propose. Si je puis accorder, ou plutôt démontrer, à mon compte — mais il suffit de bien creuser la critique — que la *« pensée »* humaine est tout à fait étrangère à la raison et à la philosophie, tout comme l'est la foi selon Heidegger, et très secondairement moi-même, *pourquoi la foi ne serait-elle pas la pensée ?*

∴

Qu'est-ce qui s'y oppose, au fond, *a priori*, hors des affirmations dogmatiques inspirées d'idoles ? Et qui pourra jamais prouver que le Dieu de la révélation chrétienne, vécu dans la foi, est une idole ? Pas même Heidegger, selon qui *« on ne peut rien décider, ni dans un sens positif ni dans un sens négatif »*, et selon qui encore, *« une fois atteinte une notion suffisante de la réalité humaine, on peut alors poser la question de son rapport avec Dieu »*. Que Heidegger n'ait jamais posé lui-même cette question, de son propre aveu licite, importe vraiment peu, d'autant qu'elle ne saurait aboutir dans sa conception de l'homme, et puisque aussi bien la foi chrétienne est d'abord une réponse, et constitutive en son ordre de ma réalité d'homme, réponse recueillie, accueillie, reconnue comme ma vie même — ou non, — sans raison ni philosophie : mais de quel droit la déclarer impensée ou impensable ? Au reste, il m'apparaît scandaleux que, à l'heure où Heidegger fait de toute connaissance un *dévoilement*, aucun chrétien ne se soit encore avisé que sa *Révélation* vient de bien plus loin, et va plus loin, ne pouvant être comprise comme réception passive ou spectacle, mais travail réciproque, combat obscur et primordial des partenaires, Dieu, Homme, d'où s'engendre leur existence l'un pour l'autre, et même l'existence pour soi de l'homme, qui, ainsi, se délivre : pensons à l'acte d'amour. Voilà de quoi le dévoilement Etre-Dasein est une idole simpliste, tout au mieux un fragment médian et massif amputé des deux extrêmes, origine et but réels, personnels...

Mais quoi, s'exclamera-t-on, la foi chrétienne serait-elle toute la pensée humaine ? Non, mais exactement toute la pensée *de* l'Homme, au double sens de ce génitif, de l'Homme que le Christ a révélé à soi-même : bref, la seule pensée humaniste qui *tienne* : qui tienne en soi, et qui tienne encore. Toute autre pensée, telle la pensée heideggérienne, serait anti-humaniste, comme elle l'est. Au reste, notre époque semble tout à fait propre à l'éclosion tardive de cette découverte, puisque humanisme et Christianisme y ont de plus en plus partie liée : ainsi la défense difficile et parfois désespérée des Droits de l'homme. Et nul ne doute guère que la foi ne renaisse avant l'humanisme philosophique — si jamais il renaît, ce que j'estime impossible.

Mais si ma vue peut déjà frapper le lecteur par une certaine évidence, elle doit préciser les conditions de sa possibilité et dès lors de lourdes tâches s'imposent : d'abord opérer un grand déblaiement du christianisme, j'entends de la raison et de la philosophie chrétiennes, puisque aussi bien Platon, Aristote et les stoïciens ont pris une part prépondérante dans la formulation de nos dogmes mêmes, puisque la doctrine philosophique chrétienne que présentaient la plupart des Pères au cinquième siècle était à peu près celle par quoi, au quatrième siècle, Julien l'Apostat voulait remplacer le christianisme !... D'autre part, et à la faveur de ce travail même, il faudrait retrouver peu à peu l'essence de la pensée, ou tout au moins l'approcher, comme attitude indivisible de notre être, antérieure à la distinction entre connaissance et vie, spéculation et pratique, contemplation et action, amour de Dieu et des hommes — il y a autant de pensée dans tel geste du Christ que dans le Sermon sur la Montagne, — antérieure surtout à son appropriation par ceux qui se qualifient de penseurs. Tout le monde pourrait penser, comme l'avait entrevu Socrate. La pensée serait la chose du monde la mieux partagée, plus que le bon sens, comme la grâce... Tout cela ne peut être guère qu'imaginé, et même ne peut être guère imaginé. Mais un soupçon m'en vient en songeant, par exemple, que, en écoutant l'Evangile par fragments, par *logia*, à la messe quotidienne, je me sens plein de tout et même de pensées, tandis que je deviens à moitié vide en les lisant à la suite. Que serait-ce, mon Dieu, si j'étais exégète !

Mon propos est donc simple et ma tâche très rude, d'autant plus qu'il faudra sans doute remonter à l'origine même du langage, et qu'il nous apparaîtra qu'elle n'est pas « naturellement chrétienne », tant s'en faut. Le christianisme ne pourra opérer du langage qu'une re-prise, dans la mesure où il nous rend par conversion, on pourrait dire étymologiquement par catastrophe, une origine antérieure à notre parler, don de rupture de Dieu dans le péché. Le Christ, sur terre, a parlé. Dieu ne « parle » pas de même. Il n'y a pas exactement de « Textes Sacrés » dans le christianisme, mais des traces tremblantes, dans l'écriture humaine, d'une secousse divine que la foi éprouve et perçoit par elle-même à cette occasion, ainsi reconnaissant, se réincorporant et réanimant ces textes. Aussi bien chacun sait que le christianisme n'est pas une religion : ni *une* religion, ni une *religion*.

Si ce travail aboutit, et je n'y suffirais pas, notre foi, devenue ou réapparue pensée, n'y aura pas gagné une nécessité d'être — elle demandera toujours le libre « saut » — ni même, alors, une évidence qui nous comble — il restera l'écart, l'écran, le décalage, marques terrestres d'une rupture première que sa réparation n'abolit pas tout à fait — mais elle y trouvera une pureté d'essence lumineuse pour ceux qui cherchent et s'inquiètent, s'avérant seule voie et seule issue possible au dépassement de l'homme vers l'Homme, de l'espèce humaine vers le genre humain ou l'humanité concrète, de la vie vers l'existence, du *nous*, du *on*, du *ça*, ou de tout ce qu'on voudra de neutre, vers le *toi* et le *moi*, que déjà s'efforçait de dégager Socrate, assassiné par la Grèce. La foi gagnera l'adhésion de la bonne foi, lui montrant par où doit passer l'amour des hommes pour être, pour subsister et pour croître... Je n'en dirai pas plus, l'amour exigeant désormais, selon moi, de n'être jamais nommé, son nom seul le prostituant...

Néanmoins, pour ne pas finir sur une tonalité d'émotion, même indirecte et légère, j'ajouterai ceci, bien au-delà de toutes disputes, réfutations, polémiques, choses sans doute propres à la raison et à la philosophie : il n'y a plus aujourd'hui que la pensée du Christ-Homme, ou de l'Homme par le Christ, et la pensée de l'Etre, sans aucune lumière intermédiaire ni arbitrale que l'exercice difficile de la Critique. La pensée de l'Homme ne peut donc pas d'emblée convaincre d'erreur la pensée de l'Etre, mais doit forcément la ranger dans l'in-humain — à quoi les épigones heideggériens, en gros, se résolvent.

Mais il faut choisir jusqu'au bout et, par exemple, cesser de baptiser amour ou fraternité les coude à coude de la puissance ou les corps à corps de la jouissance... Et réciproquement on ne peut choisir Dieu, le Christ et l'Homme sans renoncer tout à fait de l'Etre, pur mirage, abstraite concrétion de vapeurs finissantes, suprême et subtile idole de l'aurore et du crépuscule de notre Grèce, celle où nous sommes encore. On ne se sauvera pas par je ne sais quel *ereignis* de cette cristallisation intellectuelle. La seule croix dont il convienne de biffer l'Etre est celle du Christ.

Avez-vous lu Chestov ?

par GABRIEL MATZNEFF

A *l'occasion du quarantième anniversaire de sa mort, l'Institut d'études slaves* (1) *publie une bibliographie exhaustive des œuvres de Léon Chestov. Ce travail devrait inciter de nombreux lecteurs à découvrir un philosophe que quelques-uns de ses pairs — Jankélévitch, Cioran — tiennent pour l'un des plus grands de notre siècle.*

Parmi les philosophes modernes, Chestov aura été l'une des trois rencontres bénies de mon adolescence, les deux autres étant Schopenhauer et Nietzsche. Aujourd'hui encore, je me souviens de l'éblouissement que fut pour moi, à dix-huit ans, la lecture d'*Apothéose du dépaysement*. Lorsque je lus ce livre, je sus que je lirais toute l'œuvre de Chestov de la première à la dernière ligne, que je m'en pénétrerais, et c'est ce que je fis.

Pour Berdiaeff, Chestov est l'homme d'une seule idée ; et Camus, dans *le Mythe de Sisyphe*, parle de l'« admirable monotonie » de Chestov. Voilà une sorte de grief dont Chestov était conscient. « J'irrite les gens, note-t-il dans *Athènes et Jérusalem*, parce que je répète toujours la même chose. Telle était aussi la raison du mécontentement des Athéniens contre Socrate. » De fait, Chestov, comme son maître Nietzsche, philosophe « à coups de marteau », et c'est le même clou que, au long de son œuvre, il tâche d'enfoncer dans la tête de son lecteur — un lecteur qui ne sort pas indemne de cette opération.

N'ayant que mépris pour « une métaphysique qui console et ordonne l'existence » *(Athènes et Jérusalem)*, Chestov nous inquiète et nous bouleverse : pour lui, l'objet de la philosophie est d'apprendre à l'homme à vivre dans l'inconnu ; il oppose aux « consolations » de la philosophie spéculative le « désespoir » de la philosophie existentielle, à l'humanisme satisfait de Hegel la révolte de Job sur son tas de fumier, à la sagesse de Socrate la douleur du monde ; il nous introduit dans l'univers du terrible.

Au siècle dernier, le philosophe slavophile Kireïevski voyait dans « la perte d'une liaison vivante avec la réalité » le principal vice de la philosophie occidentale. Cette hostilité à l'idéalisme abstrait est propre à tous les grands philosophes russes et à Chestov plus qu'à aucun autre. *S'il n'a pas un mot contre le matérialisme que*, écrit-il dans *le Pouvoir des clés*, « personne n'a jamais réfuté », il ne cesse en revanche de lutter contre les « ennuyeux consolateurs » qui, ayant éloigné le spectre de la foi et passé Dieu au Ripolin, s'abandonnent aux bras rassurants de l'éthique et de la raison.

Dans son article *Memento mori*, qui contribua d'importance à faire connaître Husserl en France, Chestov tire la langue à la logique du « deux et deux font quatre » et crache, avec Ivan Karamazov, sur l'« harmonie universelle » chère à Platon et à tous les petits Platon qui courent les rues. Socrate, Hegel, Tolstoï — ces belles âmes idéalistes, — sont ses ennemis intimes qu'il ne cesse de pourfendre et à qui il oppose les grands aventuriers tragiques : Luther, Pascal, Kierkegaard, Dostoïevski, Nietzsche.

*Ce refus du mensonge de la loi morale, qui inspire son œuvre entière, fait de Chestov un révolté, un successeur véhément des prophètes bibliques : son admirable livre sur le mal et la mort s'intitule *Sur la balance de Job*. Nos contemporains, si fiers de leur raison et de leur science, ont de bons motifs d'être scandalisés par cet aventurier de l'esprit qui les invite à se libérer de leur « savoir » et à partir vers l'inconnu, « sans calculer à l'avance où l'on arrivera » *(Kierkegaard et la philosophie existentielle)*, comme Abraham se rendant en Terre promise.

« Il faut bouleverser les champs trop bien damés de la pensée moderne », s'exclame Chestov dans *Apothéose du dépaysement*. On comprend qu'une telle perspective n'enchante guère les professeurs qui détiennent l'enseignement officiel de la philosophie — d'où le silence qu'ils font sur le nom de ce Russe de génie. Il serait pourtant intolérable que cette voix douloureuse et passionnée demeurât sans écho. Je vous invite tous à lire Chestov.

(1) 9, rue Michelet, 75006 Paris.

UN TÉMOIGNAGE SUR ÉTIENNE GILSON

Le découvreur d'un continent

Les articles que « le Monde » a consacrés le 22 septembre à la disparition d'Etienne Gilson nous ont valu une lettre particulièrement intéressante de M. Jean-Luc Marion, maître-assistant à l'U.E.R. de philosophie de l'université Paris-Sorbonne.

SANS doute faut-il saluer en E. Gilson un des rénovateurs du thomisme, un penseur aussi, original et puissant, auquel l'Université doit beaucoup en France de sa grandeur. Mais, pour la génération qui n'est entrée en philosophie que depuis dix ans à peine, et dont je suis, cela n'a pas compté — nous fut refusé plutôt. Et pourtant, à chaque détour du travail philosophique, nous rencontrons, nous les tard venus, des monuments, silencieusement indicatifs et absolument incontournables, ceux d'une pensée installée sur un sol si profond, que, malgré les traits de son âge, nous savons qu'elle n'a pas fini de nous aider. Pourquoi ce paradoxe ? Parce que E. Gilson fut d'abord un historien de la philosophie dont l'effort, certes modifiable, a définitivement modifié la pratique de l'histoire de la philosophie.

Car E. Gilson a découvert un continent : la pensée médiévale. Non certes qu'on l'eût absolument ignorée avant lui. Mais, le premier, il a su en faire le terrain moins d'une reconstitution historique que d'une rencontre de ceux qui, par lui repris et redits, devenaient nos contemporains de pensée : non seulement Augustin et Thomas d'Aquin, mais Bonaventure, Bernard et, surtout, Duns Scot ; ces noms et ces œuvres interviennent (ou le pourraient) comme des interlocuteurs sans lesquels toute pensée subséquente reste absolument inintelligible. Nous savons maintenant que l'ignorance de ces temps rend inintelligents aux nôtres et que — comme l'indiquait avec éclat, presque au même moment en Allemagne, M. Heidegger — la pensée occidentale de l'Etre (la métaphysique) ne devient accessible, c'est-à-dire n'accède à son commencement grec, qu'en passant par la révélation chrétienne, sa théologie médiévale et aussi bien patristique : qu'il s'agisse là d'une interférence, d'une perturbation ou d'une consécration, c'est une question qui ne se pose qu'après avoir admis la continuité d'un flux où, à chaque instant, c'est tout le destin de la pensée qui se met en jeu. Quiconque croit pouvoir étudier les « modernes », de Descartes à Hegel, sans passer par ce qui, de Grégoire de Nysse à Denys, de Scot Erigène à Suarez, s'est joué, se condamne au contresens, à l'historicisme des monographies, ou du moins à la partialité. Et les travaux modernes d'histoire de la philosophie portent tous la marque de cette nouvelle compréhension.

Il s'agit bien, en effet, d'une nouvelle dimension de l'histoire de la philosophie : pourquoi tend-on à poser en principe qu'un philosophe ne se comprend qu'à partir de ceux qui l'ont précédé ? Parce que, même dans l'histoire des sciences (qu'on songe à A. Koyré et à M. Clavelin), la leçon a été retenue qu'administrait en 1913 la thèse d'E. Gilson sur *la Liberté chez Descartes et la Théologie* (complétée par le surprenant *Index scolastico-cartésien*) : Descartes n'apparaît comme radicalement novateur que si l'on mesure les déplacements précis qu'il a fait subir à des thèmes conceptuels antérieurs, qu'il réutilise, transforme, inverse ; sans ce travail de comparaison, la prétendue novation se réduit à des effets rhétoriques. L'histoire devient en un sens une discipline exacte en ce qu'elle mesure les écarts, sémantiques que subit, d'un auteur à l'autre, le lexique philosophique (d'où d'ailleurs une justification possible par ordinateur des indices des textes philosophiques). Cela revient à supposer un *continuum* non seulement lexical mais aussi thématique, donc, plus essentiellement, que les penseurs, pourvu qu'ils répondent tous à l'enjeu de leur temps, restent en correspondance entre eux ; que cette harmonie soit consciente ou non, conflictuelle ou accordée, qu'importe ; ou plutôt, c'est à l'historien de la philosophie — pourvu qu'il accède lui-même à la philosophie — de la dire. Dans tous les cas, il supposera ce dialogue secret, somnambulique et sûr, entre ceux qu'une même question convoque, la question de l'Etre. Qu'avec d'autres, dont paradoxalement M. Heidegger, qu'il avait si étrangement discuté, E. Gilson nous ait permis de le concevoir, ou de l'entrevoir, c'est là une dette qui n'est pas près de s'éteindre. Commencer à parler après la mort n'appartient qu'aux authentiques philosophes.

Le Monde

étranger

us lu Chestov ?

ABRIEL MATZNEFF

IE GILSON

n continer

Le voyage de M. Giscard d'Estaing et la situation au Brésil

DANS UNE DÉCLARATION FINALE

Les deux chefs d'État soulignent l'appartenance de leurs pays à la « communauté occidentale »

Brasilia. — M. Giscard d'Estaing a fait le tour, le jeudi 5 octobre, de la place des Trois-Pouvoirs à Brasilia, où sont situés la présidence de la République, le Congrès et le Tribunal fédéral suprême. Devant les sénateurs et les députés réunis en séance solennelle dans la matinée, le chef de l'Etat français a fait l'éloge de la *« diversité »*, de l'*« unité »* et de l'*« humanité »* du peuple brésilien. Ces trois qualités, a-t-il dit, expriment *« quelques-unes des aspirations essentielles de notre monde contemporain »*. En particulier le désir d'indépendance. *« Cela signifie*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *que l'œuvre de décolonisation (...) doit être poursuivie partout où elle est encore inachevée, et notamment en Afrique australe. »*

C'était la première fois que le président français employait le terme de *« décolonisation »* au sujet de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie et de la Namibie. Il a également saisi l'occasion de ce discours *« mondialiste »* pour réaffirmer qu'*« on ne trouvera de solution acceptée et durable aux conflits qui opposent les nations que si l'on tient compte des droits légitimes et de la dignité de tous les peuples concernés »*. Cette phrase visait, naturellement, les perspectives de règlement au Proche-Orient, mais aussi la question du Sahara occidental.

De notre envoyé spécial

Le chef de l'Etat français avait entendu, auparavant, deux parlementaires de l'Arena (le parti au pouvoir), M. Jarbas Passarinho, sénateur du Para, et M. Pacheco Chaves, député de Sao-Paulo. Après avoir évoqué l'ouvrage de M. Giscard d'Estaing, *Démocratie française*, M. Passarinho avait déclaré que *« le gouvernement brésilien et la majorité qui l'appuie ont la conviction que l'ordre et la sécurité, s'ils ne sont pas une fin en soi, sont indispensables dans le cadre d'une démocratie suffisamment forte pour se défendre de l'agression des minorités révolutionnaires »*. Tout en affirmant être opposé à une restriction des libertés individuelles, il n'en a pas moins affirmé qu'elle pouvait être envisagée, *« limitée dans le temps et dans l'espace, dans la mesure indispensable à la sécurité de la nation »*.

Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing a été reçu au Tribunal fédéral suprême, dont il a rappelé qu'il réunit des compétences qui, en France, *« sont réparties entre le Conseil constitutionnel, la Cour de cassation et le Conseil d'Etat »*. Le président français a ajouté : *« Qu'il s'agisse de protéger la liberté des individus, de défendre les droits des citoyens, d'assurer l'unité de votre immense pays, vous exercez une responsabilité essentielle pour le développement de la société brésilienne. »*

Selon M. Giscard d'Estaing, ce qui lie le Brésil à la France *« n'est pas seulement l'amitié séculaire de nos deux peuples, la similitude de nos intérêts, ou la convergence de nos politiques. C'est, plus fondamentalement*, a-t-il dit, *la communauté d'un patrimoine moral et spirituel. C'est un même attachement aux valeurs imprescriptibles du droit — qu'il s'agisse du droit public ou des droits de l'homme. »*

Ces propos ne pouvaient que satisfaire les hôtes du chef de l'Etat français, qui tiennent à souligner les références politiques communes aux deux pays. Ainsi, la déclaration signée par les deux présidents après leur second et dernier entretien, jeudi en fin d'après-midi, au palais du Planalto, souligne que le Brésil et la France sont unis *« dans le respect des mêmes principes d'indépendance, de liberté, de justice, de progrès et de paix »* et que *« ces principes et ces valeurs (...) sont ceux de la communauté occidentale, à laquelle le Brésil et la France appartiennent »*. M. Giscar d'Estaing a encore exprimé son approbation de l'évolution intérieure et extérieure de la politique brésilienne en recevant pendant vingt minutes, au palais de la vice-présidence, où il résidait durant son séjour à Brasilia, le général Figuereido, candidat de l'ARENA à l'élection présidentielle du 15 octobre prochain.

Des accords de coopération

Interrogé à ce sujet, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée en début de soirée, le chef de l'Etat français s'est défendu de toute ingérence dans les affaires intérieures brésiliennes. Il a cependant ajouté : *« La France a été, reste et restera la patrie des droits de l'homme, et je veille personnellement à ce qu'il en soit ainsi. Tout ce qui, dans le monde, va dans le sens du respect de ces droits a notre agrément. »* M. Giscard d'Estaing a observé que la déclaration commune qu'il venait de signer avec le général Ernesto Geisel *« est une des premières du genre, la première que la France signe avec un pays occidental »*. Si la France, a-t-il dit, *« attache une telle importance à cette concertation avec le Brésil »*, c'est que *« le développement de son économie, l'ouverture de sa politique extérieure, font que le Brésil sera dans l'avenir un des grands partenaires internationaux »*.

Outre cette déclaration, M. Giscard d'Estaing et le général Geisel ont signé un accord de coopération technologique et un accord de coopération culturelle. Ils ont pris acte des lettres d'intention échangées entre des firmes françaises et des sociétés nationales brésiliennes (*le Monde* des 4 et 5 octobre), tandis que les ministres, qui accompagnent le chef de l'Etat français, échangeaient avec leurs homologues brésiliens des notes portant sur la coopération dans le domaine des énergies nouvelles et la justice. A ce propos, les ministres de la pustice sont convenus de signer avant la fin de l'année un accord d'extradition, ainsi que plusieurs autres conventions.

Du côté français, on juge très positive l'énumération, dans la déclaration commune, des secteurs dans lesquels la coopération économique entre les deux pays est appelée à se développer. On estime, en effet, que cette mention a valeur d'engagement de la part du gouvernement brésilien. Mais M. Giscard d'Estaing a remarqué par deux fois, en réponse aux questions des journalistes, que l'éventualité d'une coopération dans le domaine nucléaire n'avait « pas été évoquée » par ses interlocuteurs brésiliens.

PATRICK JARREAU.

LEADER DE L'ANCIEN PARTI TRAVAILLISTE

M. Brizola souhaite rassembler « toute l'opposition démocratique et progressiste »

Lisbonne. — « Je regrette que le président Giscard d'Estaing ne puisse pas visiter un Brésil démocratique, ouvert et fraternel. Il trouvera un peuple bâillonné. » M. Leonel Brizola, qui tient ce propos devant notre correspondant à Lisbonne où il participe à la conférence de l'Internationale socialiste sur « les processus de démocratisation en Amérique latine et en Ibérie (« le Monde » du 6 octobre), est le fondateur du parti travailliste brésilien (P.T.B.), l'héritier politique de l'ancien président Getulio Vargas et de Joao Goulart, chef de l'Etat renversé en 1964 par les militaires, et dont il est le beau-frère.

Gouverneur de l'Etat de Rio-Grande de 1958 à 1962 il a été à l'origine de la réforme agraire lancée en 1960. Il a aussi nationalisé deux entreprises américaines qui appartenaient à I.T.T. *« Cela m'a valu les foudres de John Kennedy, qui m'a considéré en ennemi des Etats-Unis »*, dit-il. *En 1962 il s'est fait élire député* de Rio-de-Janeiro avec 269 000 voix. *« Jamis aucun autre candidat n'en avait obtenu autant »*, assure-t-il.

En 1961 il s'est vivement opposé à une junte militaire qui voulait empêcher l'investiture de Joao Goulart après la démission du président Janino Quadros.

Après la chute de Joao Goulart ici en 1964 d'innombrables procès politique ont été ouverts contre Leonel Brizola. Le total des peines requises contre lui se monte à quatre cents ans de prison ! Exilé en Uruguay, dont il a été expulsé en 1977, M. Brizola s'est rendu aux Etats-Unis, puis en Europe (*le Monde* du 23 février). Aujourd'hui il s'efforce de reconstituer le parti travailliste. Ses amis s'agitent, au Portugal où il a fixé son état-major, en France, en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis, mais aussi au Brésil. L'annonce formelle de la renaissance du parti pourrait avoir lieu au début de l'année prochaine.

On dit de M. Brizola qu'il est l'homme de l'Internationale socialiste pour le Brésil. Il est en partie d'accord. *« Il y a vingt ans*, dit-il, *personne, en Europe, ne s'intéressait à nous. L'Europe ne s'occupait que d'elle-même. Depuis, beaucoup de choses ont changé. Actuellement, les partis de l'Internationale socialiste prennent des initiatives courageuses en vue de la démocratisation de l'Amérique latine. »*

De notre correspondant

M. Brizola n'ignore pas le poids du S.P.D. allemand au sein de l'Internationale socialiste. Il sait, d'autre part, que les entreprises allemandes essayent de mieux s'implanter au Brésil. Que l'Allemagne fédérale pourrait donner au Brésil *« les moyens de fabriquer leur bombe atomique. Que d'anciens militaires nazis ont beaucoup contribué à la préparation de l'armée brésilienne »*. Mais cela ne semble pas l'effrayer. *« Le S.P.D.*, dit-il, *n'est pas un parti totalitaire. Il ne peut pas être responsable de tout ce que font les milieux économiques et politiques allemands. En ce qui concerne la question atomique, c'est vrai que cela nous préoccupe. Nous pensons qu'il faudra ouvrir un grand débat sur cette question. Il faut savoir dans quelle mesure, cela correspond ou non, aux intérêts du peuple brésilien. Nous serons prêts à combattre de telles initiatives au cas où elles s'avéreraient nocives. Mais nous pensons aussi que ce débat ne peut pas s'ouvrir avant que la situation politique se soit normalisée et la démocratie rétablie. »*

La stratégie des Etats-Unis et celle de l'Internationale socialiste par rapport à l'Amérique latine seraient-elles concurrentielles ? *« Je crois sincèrement aux idéaux démocratiques de M. Carter »*, répond M. Brizola. *« Mais*, ajoute-t-il, *la pensée personnelle du président des Etats-Unis est une chose et le comportement de l'ensemble de l'administration américaine en est une autre. »*

« Il faudra être réaliste »

M. Brizola rêve de rassembler *« toute l'opposition démocratique et progressiste brésilienne »*. Tâche difficile. D'autres dirigeants politiques, certains aussi en exil, condamnent ses points de vue considérés *« réformistes »*. Parfois il est accusé d'avoir trop d'ambition. De négocier avec *« tout le monde »* son retour au Brésil...

« Je ne suis certes pas un révolutionnaire marxiste, dit-il. *Mon objectif consiste à redonner la voix aux couches les plus défavorisées de la population. Aux paysans sans terres. Aux ouvriers. Aux habitants des bidonvilles de Rio et de Sao-Paolo. Mais nous avons aussi chez nous une bourgeoisie nationale. Que pouvons-nous en faire ? La jeter à la mer ? Je pense qu'il nous faudra tenir compte des réalités d'un pays comme le nôtre. Il faudra être réaliste. Le parti travailliste sera populaire et national. Populaire parce qu'il occupera tout le spectre social du pays : des travailleurs jusqu'aux industriels qui acceptent notre programme. National dans la mesure où il recouvrera tout le Brésil. C'est vrai que je prétends retourner au Brésil le plus vite possible. Mais je ne veux pas que ce retour donne au pouvoir un prétexte pour arrêter le processus d'ouverture en cours. »*

Selon M. Brizola, le Brésil connaît en ce moment une période semblable à celle des derniers jours du franquisme en Espagne et du salazarisme au Portugal. *« Le régime*, précise-t-il, *s'est vu obligé de rétablir l'habeas corpus et de reconnaître l'indépendance du pouvoir judiciaire. En même temps, il cherche désespérément à consolider son pouvoir pour les six ans à venir en désignant un président de la République, une partie des membres du Sénat ainsi que la totalité des gouverneurs des Etats. »*

Les prochaines élections pour le Congrès et pour un tiers des sénateurs seront, affirme M. Brizola, *« irrégulières »*. En effet, un grand nombre de dirigeants restent à l'étranger, et l'accès de l'opposition aux moyens de communication sociale sera limité. Néanmoins, *« même les candidats du régime font campagne pour la démocratisation. C'est une démocratisation très spéciale, bien sûr, mais le fait qu'ils en parlent montre bien dans quelle situation ils se trouvent »*.

JOSÉ REBELO.

ÉTATS-UNIS

M. Carter force la main au Congrès pour imposer des économies

De notre correspondant

Washington. — Faut-il considérer que depuis sa performance de Camp David le temps des difficultés de M. Carter avec son Congrès appartient au passé ? Ce serait aller un peu vite en besogne, mais le nouveau succès que la Maison Blanche a obtenu jeudi 5 octobre eût été impensable il y a seulement deux mois.

Le président avait fait savoir depuis quelques jours qu'il considérait comme « complètement inacceptable » un projet de loi sur les travaux publics voté par les deux Chambres. Ce texte mettait en chantier deux fois plus de programmes de construction (barrages, travaux de conservation de l'eau, etc.) que ne l'avait voulu M. Carter (cinquante-trois contre vingt-six) et en restaurant six autres qui avaient été éliminés ou ajournés l'an dernier. Sans doute l'enveloppe de crédits votée par les Chambres ne comportait-elle pas d'augmentation par rapport à celle demandée par le président, mais les engagements de dépenses dus aux nouvelles mises en chantier se montaient à quelque 1,8 milliard de dollars supplémentaires pour les années à venir. Le président avait donc rejeté le texte de cette loi comme *« inflationniste, dispendieux, utilisant l'argent du contribuable d'une manière inefficace et inappropriée »*. Jeudi matin, après une intense campagne de préparation psychologique, il y a opposé son veto.

C'était son sixième veto depuis son entrée à la Maison Blanche, et le second qui suscitait un réel problème avec le Congrès, après celui qu'il avait opposé aux crédits de la défense en raison d'un porte-avions nucléaire jugé inutile. Dans ce dernier cas, une tentative avait été faite de passer outre (une majorité des deux tiers dans chaque Chambre est nécessaire pour surmonter un veto présidentiel). Essai infructueux : les partisans du porte-avions ne recueillant même pas la majorité simple. Mais M. Carter avait alors avec lui les grands ténors du Congrès, notamment MM. « Tip » O'Neill, président (spaeker) de la Chambre des représentants, et Robert Byrd, chef de la majorité démocrate au Sénat. Dans tous les votes-clefs depuis un an, qu'il s'agisse des projets sur l'énergie, du canal de Panama ou de la vente d'avions à l'Arabie Saoudite, l'un ou l'autre de ces deux hommes avait fait pour M. Carter le gros du travail, non seulement auprès des démocrates, mais aussi auprès de leurs collègues de l'opposition républicaine.

Renversement de majorité

Jeudi, en revanche, le veto présidentiel a été formulé malgré l'avis de toute la direction du Congrès, qui s'était rangée à l'opinion de la « base ». MM. Byrd et O'Neill avaient fait l'éloge du projet tel qu'il avait été voté, le second comparant l'attitude du président à celle de l'autruche qui ne veut pas voir les réalités. Sur un plan général, le Congrès tenait à conserver une de ses prérogatives non écrites, en vertu de laquelle les projets hydro-électriques sont de son ressort. A un mois des élections législatives, de nombreux congressistes ne souhaitaient pas se présenter devant leurs électeurs en fossoyeurs des grands travaux promis à leur région. Enfin, le projet de loi avait déjà été adopté par une majorité supérieure aux deux tiers dans les deux Chambres. Autant dire qu'en lui opposant son veto, le président engageait une bataille qui apparaissait à beaucoup perdue d'avance.

M. Carter l'a gagnée tout de même. Le nouveau vote auquel la Chambre des représentants a procédé dans l'après-midi de mercredi a donné 223 voix en faveur du projet contesté et 190 contre : le texte obtenait la majorité simple, mais il manquait 53 voix pour atteindre les deux tiers nécessaires pour révoquer le veto. Comme à l'habitude, les distinctions de parti n'ont guère joué : les démocrates se sont même prononcés contre le président à une plus forte majorité (150 contre 128) que les républicains (75 contre 62). Dans les milieux officiels, on explique ce résultat par l'intense démarchage auquel s'étaient livrées des dizaines de personnalités de l'administration dans les couloirs du Congrès les deux journées précédentes.

M. Carter avait fait valoir à la dernière minute, par un message personnel à chaque congressman, combien il était impérieux de lutter contre l'inflation : les prix de gros ont grimpé de 0,9 % en septembre — la plus forte augmentation depuis avril, — notamment en raison d'une nouvelle flambée des prix alimentaires (1,7 %) après une baisse sensible au cours des deux mois d'été. Or, en attendant de publier son programme de lutte anti-inflation (sans doute dans la seconde moitié d'octobre), le président entend que l'Etat fédéral donne l'exemple en modérant ses dépenses. Au moment où le parti républicain fait campagne pour une réduction d'impôts de 33 % étalée sur trois ans, cet argument a sans doute été « payant » à droite de l'échiquier politique.

Le « forcing » de la Maison Blanche a tout de même irrité un certain nombre de législateurs. M. O'Neill, un peu dépité de n'avoir pas été suivi par ses troupes, a averti qu'il y aurait de la « rancœur », et que le président pourrait en pâtir lorsque les projets finals sur l'énergie seront mis aux voix dans quelques jours, avant l'ajournement du Congrès, la semaine prochaine. En attendant, lui-même et M. Byrd ont fait savoir que le projet battu ne sera pas remis en chantier. On se contentera de maintenir le financement des travaux hydro-électriques déjà commencés et d'attendre l'année prochaine — et les nouveaux élus du quatre-vingt-seizième Congrès — pour ouvrir de nouveaux chantiers.

MICHEL TATU.

TRIBUNE LIBRE A L'ONU...

Quand le président de l'Assemblée des Nations unies appela à la tribune le ministre des affaires étrangères de Sri-Lanka, jeudi 5 octobre, un personnage chauve, digne et distingué monta les marches d'un pas décidé, se dirigea rapidement vers le pupitre et commença une violente diatribe contre ...son gouvernement, l'accusant de « génocide ». Il laisse — dit-il — Tamouls et Cinghalais s'entretuer.

Il s'agissait, en réalité, d'un avocat londonien, originaire de Sri-Lanka, M[e] Vaiunthavasam. Il fallut quelques instants pour sortir l'auditoire de son indifférence. Le vrai représentant de Colombo était encore à sa place, interdit. Des gardes entraînèrent l'imposteur. Quand M. Hameed, le ministre de Sri-Lanka, prit enfin la parole, il commença son discours en disant : « Je remercie l'orateur qui m'a précédé, il m'a permis de faire sensation... »

A TRAVERS LE MONDE

Comores

- SELON RADIO-COMORES, captée à Tananarive le jeudi 5 octobre, une élection présidentielle aura lieu, le 22 octobre, dans l'archipel des Comores. Le président de la République comorienne sera élu pour six ans au suffrage universel et ne sera rééligible qu'une fois. Les candidats devront être âgés de quarante ans au moins. M. Ahmed Abdallah, actuel président du directoire politique comorien, déjà désigné comme candidat à la présidence de la République par l'Assemblée nationale populaire, devrait, pense-t-on généralement à Moroni, être élu avec un nombre très important de voix. — *(Reuter)*

Inde

- MME GANDHI, l'ancien premier ministre qui avait perdu son siège de député de l'Uttar-Pradesh aux élections de mars 1977, se présentera à une élection partielle le 5 novembre dans le Karnataka, un Etat du sud de l'Inde gouverné par ses amis politiques. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

- LE MARECHAL IDI AMIN DADA a annoncé jeudi 5 octobre, à Kampala, qu'il mettait fin aux fonctions civiles et militaires du lieutenant-colonel Aziz, haut-commissaire ougandais au Ghana.

D'autre part, M. Kimaswa, ancien parlementaire, a été retrouvé mort, le 2 octobre, après avoir été appréhendé par deux hommes qui feraient partie de la police secrète ougandaise, indique-t-on à Nairobi. Enfin, un commandant de l'armée ougandaise, qui faisait partie d'une bande de malfaiteurs, a été abattu mercredi 4 octobre, pendant l'attaque d'une banque de Kampala. Ses trois complices, qu'on soupçonne d'être des soldats, ont pu s'enfuir avec un important butin. — *(A.F.P.)*

ASIE

AVANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE PAIX AVEC LA CHINE

Le Japon cherche à améliorer ses relations avec le Kremlin

Tokyo. — Dans un souci d'équilibre, le Japon, qui s'apprête à ratifier, en présence de M. Teng Hsiao-ping le traité de paix et d'amitié avec la Chine signé le 12 août, cherche à améliorer ses relations avec l'Union soviétique. Celles-ci sont en effet fortement refroidies après la signature d'un traité dont le Kremlin dénonce le « caractère anti-soviétique ».

De notre correspondant

Apparemment, l'entretien qu'ont eu la semaine dernière à New-York, à l'occasion de la session générale de l'ONU, M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, et son homologue soviétique, M. Gromyko, n'a fait que confirmer la tension diplomatique existant entre les deux pays. Cette rencontre, la première depuis la signature du traité sino-japonais, avait été organisée à la demande des Japonais qui désiraient, fait-on remarquer à Tokyo, exprimer leur volonté de développer l'amitié nippo-soviétique. La manière dont les Japonais ont interprété l'entretien entre les deux ministres est significative de leur volonté de *« remonter la pente »* avec Moscou. Malgré le refus de M. Gromyko d'accepter leur invitation à se rendre prochainement à Tokyo, ils affirment en effet qu'il n'y a pas lieu de tirer des *« conclusions pessimistes »* de l'attitude soviétique, *« au demeurant prévisible »* puisque *« l'U.R.S.S. avait besoin de réaffirmer sa position de principe »*. M. Sonoda, à son retour à Tokyo, le 27 septembre, a déclaré que M. Gromyko avait, comme lui-même, insisté sur la nécessité de *« maintenir de bonnes relations entre les deux pays »*.

Dans une interview accordée au quotidien *Mainichi*, M. Sonoda précisait : *« Je suis convaincu que des progrès sont possibles en ce qui concerne les territoires du Nord »*. Il s'agit de quatre îles du sud de l'archipel des Kouriles, administrées par les Soviétiques depuis la guerre mais revendiquées par les Japonais. Cette question a jusqu'à présent été le principal obstacle à la signature d'un traité de paix entre le Japon et l'U.R.S.S.

M. Sonoda a tenu à préciser, lors d'un dîner à New-York avec M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, les trois principes qui devraient régir les relations nippo-chinoises :

1) La participation du Japon à la modernisation de la Chine ne doit pas avoir un caractère d'exclusivité, les Etats-Unis et la C.E.E. devant également y coopérer ;

2) Le traité sino-japonais n'aura pas pour conséquence la formation d'un axe nippo-chinois ;

3) Le Japon ne compte pas aider la Chine sur le plan militaire.

Le Japon ne souhaite pas s'engager plus avant du côté chinois tant que les Etats-Unis n'auront pas normalisé leurs relations avec Pékin.

Mais la demande qu'il a adressée au COCOM (Comité de coordination de contrôle des exportations), organisme qui réglemente les ventes de matériel dit stratégique aux pays communistes, peut inciter à penser qu'il envisage d'exporter en Chine autre chose que des équipements destinés à une utilisation civile. C'est en effet sur la demande pressante des Chinois que Tokyo a proposé une révision de la liste des produits sujets à l'examen du COCOM.

M. Fukuda, qui compte bien se maintenir au pouvoir lors de l'élection en novembre d'un nouveau président du parti libéral démocrate, lequel devient *ipso facto* premier ministre — entend rester dans l'histoire l'homme politique nippon qui a signé les traités de paix avec les deux ennemis d'hier : la Chine et l'U.R.S.S. Bien que, au niveau des contacts officiels, les Soviétiques demeurent rigides et peu réceptifs aux avances japonaises, on a le sentiment à Tokyo que les choses pourraient néanmoins progresser. Le retour de M. Polianski, ambassadeur soviétique, qui avait quitté le Japon en juillet, a été interprété comme un désir du Kremlin de reprendre le dialogue : M. Polianski, qui est en poste depuis plusieurs années, a en effet d'excellents contacts à Tokyo.

Le fait, d'autre part, que les Soviétiques aient arrêté immédiatement, fin septembre, des exercices de tirs dans le Pacifique nord, à la suite des protestations japonaises, semble également montrer que Moscou ne tient pas à envenimer la situation. Cela d'autant moins, peut-être, que le Japon est sur le point de livrer aux Soviétiques une cale flottante de 80 000 tonnes, destinée au port de Vladivostok. Cette cale, construite par Shikawajima Harima Heavy Industries, permettra de mettre en service un porte-avions du type *Kiev*, en Extrême-Orient.

On laisse enfin entendre, dans les milieux gouvernementaux, que le Japon pourrait prendre, après la ratification du traité avec la Chine, une initiative en vue d'améliorer le climat avec Moscou. En réponse, le Kremlin pourrait se montrer plus souple sur la question des Kouriles. Après tout, les Chinois, pour signer avec le Japon, ont bien accepté de « geler » la question des îles Senkaku, dont la souveraineté est revendiquée par Tokyo et Pékin.

PHILIPPE PONS.

Vietnam

LE COMECON ASSURE LA RELÈVE DE LA CHINE POUR L'ACHÈVEMENT DE GRANDS TRAVAUX

Hanoï *(A.F.P.)*. — Le comité exécutif du conseil d'entraide économique (Comecon) a décidé, lors de sa 87e session, les mesures propres à aider le Vietnam à poursuivre la construction des ouvrages commencés avec l'aide technique de la Chine, a annoncé jeudi 5 octobre le *Nhan Dan*, organe du P.C. vietnamien.

Au moment de l'arrêt de l'aide chinoise, le 3 juillet, rappelle-t-on, une centaine de projets étaient en cours de réalisation.

Le comité exécutif du Comecon, réuni du 27 septembre au 1er octobre à Oulan-Bator (Mongolie), a également défini, selon le journal, les mesures à mettre en œuvre pour aider le Vietnam à moderniser la ligne de chemin de fer Hanoï-Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon).

Enfin, indique *Nhan Dan*, le comité exécutif a *« débattu des problèmes de l'aide au Vietnam pour rétablir son économie nationale et construire les assises matérielles et techniques du socialisme »*. Le Vietnam est membre du Comecon depuis juin.

● *Plus de deux mille Cambodgiens* se sont réfugiés au Vietnam entre le 10 et le 30 septembre, écrit le *Quan Doi Nhan Dan*, quotidien de l'armée vietnamienne.

Parmi eux, précise le journal, figure notamment M. Namosomouth, *« chef d'état-major du 155e régiment (4e division) des forces armées khmères stationné dans la zone militaire 203 »* (frontalière du Vietnam). Selon le quotidien, ces réfugiés sont les rescapés d'un groupe d'environ trois mille personnes qui avaient décidé de fuir le régime des *« traîtres cambodgiens »*, mais un tiers d'entre elles ont péri en route, *« tuées par les mines ou mortes d'épuisement »*. — *(A.F.P.)*

Inondations catastrophiques

UN APPEL DE L'ASSOCIATION D'AMITIÉ FRANCO-VIETNAMIENNE

L'Association d'amitié franco-vietnamienne (37, rue Ballu, 75009 Paris) publie le communiqué suivant :

« Un nouveau coup frappe le peuple vietnamien : les terribles inondations qui désolent de nombreux pays de l'Asie du Sud viennent de provoquer des dégâts énormes. Si les pertes en vies humaines ont pu être limitées, les destructions d'une partie de la récolte et des réserves de vivres rend plus aigu le problème alimentaire : 1 million de tonnes de produits vivriers, des stocks de médicaments, etc., ont été perdus.

» Après trente années de guerre, après les ravages des bombardements, le peuple vietnamien a entrepris un imemnse effort de paix et de reconstruction. Or, à toutes les autres difficultés qui lui sont suscitées, viennent s'ajouter les catastrophes naturelles. Il faut aider ce peuple qui a tant souffert et qui construit avec courage une économie indépendante. Les sinistrés ont besoin de notre aide immédiate. Versez au fonds sanitaire de l'Association d'amitié franco-vietnamienne : C.C.P. Paulette Dupuy 10 939 70 D Paris. »

L'U.R.S.S. ET LES PUISSANCES ASIATIQUES

Moscou s'intéresse de plus en plus aux pays de l'A.S.E.A.N.

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont commenté très favorablement la récente tournée de M. Phan Van Dong, premier ministre vietnamien, en Thaïlande, aux Philippines et en Indonésie, qui, disent-ils, *« a inauguré une nouvelle étape des rapports entre les Vietnamiens et les pays de l'Association de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) »* (1). Nul doute, en effet, que ces visites aient eu l'accord de Moscou, qui suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation dans une région où la diplomatie chinoise ne reste pas inactive.

Depuis quelques mois, le ton de la presse soviétique à l'égard des pays de l'ASEAN, et à l'égard de l'Association elle-même, a changé. Présentée, à l'origine, comme une construction purement américaine destinée à limiter la contagion de la révolution chinoise, l'ASEAN est maintenant, aux yeux des Soviétiques, une organisation qui essaie tant bien que mal de se dégager de la tutelle de Washington. Sans doute lui reste-t-il encore beaucoup à faire dans cette voie, mais le renforcement des liens avec ses voisins (Vietnam, Laos, Inde et Bangladesh) et la coopération avec l'Union soviétique, qui *« ne recherche aucun avantage unilatéral et ne souhaite pas la suprématie politique »*, devraient lui permettre d'avancer, dit la presse.

Ainsi, les anciens *« dominos »* appelés, selon les stratèges américains de la guerre au Vietnam, à *« tomber »* dans le camp communiste en cas de retrait des Etats-Unis sont-ils l'objet d'une cour assidue de la part tant des Soviétiques que des Chinois. Il n'est pas question pour l'U.R.S.S. de soutenir les mouvements de rébellion plus ou moins actifs dans les pays de l'ASEAN : au contraire, elle les dénonce parce que *« noyautés par les maoïstes »*. Ils ne seraient qu'un des éléments du jeu subversif de Pékin en Asie du Sud-Est. Moscou ne se lasse pas de mettre en garde les *« gouvernements légitimes »* de l'Asie contre les activités des résidents d'origine chinoise, présentés comme la *« cinquième colonne de Pékin »*.

L'objectif des Soviétiques est double : à court terme, ils souhaitent empêcher les pays de l'ASEAN de prendre fait et cause pour leurs adversaires dans le différend qui les oppose aux Chinois et éviter un isolement du Vietnam. A plus long terme, ils peuvent espérer créer un *« cordon sanitaire »* autour de la Chine (et accessoirement isoler le Cambodge). La réalisation de cet objectif n'est toutefois pas simple malgré les moyens déployés par l'U.R.S.S. : l'intégration totale du Vietnam dans son camp, le développement de sa présence économique et financière dans toute la région, à partir de Singapour. L'Union soviétique a toujours eu beaucoup de mal à se présenter comme *« une puissance asiatique »*. Son intermédiaire dans la région, le Vietnam, que les Chinois accusent de rechercher *« une hégémonie régionale »*, inquiète traditionnellement ses voisins.

Derrière les bonnes paroles, la stratégie soviétique ne semble pas avoir fondamentalement changé. Il s'agit toujours pour Moscou d'arriver en Asie à la signature d'un pacte de sécurité collective qui permettrait d'isoler totalement la Chine et de neutraliser les Etats-Unis. Ce projet, vieux d'une dizaine d'années, n'ayant pas rencontré d'écho favorable chez les intéressés, les dirigeants de l'U.R.S.S. l'ont remis dans les tiroirs sans y renoncer totalement. Seule la présentation est aujourd'hui plus modeste : pour transformer l'Asie du Sud-Est en *« zone de paix, d'indépendance, de liberté et de neutralité, de stabilité et de prospérité »*, il suffit d'y appliquer les principes adoptés pour l'Europe à la conférence d'Helsinki. Et que l'on n'invoque pas *« la spécificité asiatique »* pour s'y opposer, disent les commentateurs soviétiques, puisque les principes d'Helsinki sont eux-mêmes inspirés de la conférence afro-asiatique de Bandung.

DANIEL VERNET.

(1) L'ASEAN, comprend la Thaïlande, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie et Singapour.

EUROPE

Suède

APRÈS LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT DE M. FALLDIN

Le chef du parti libéral, M. Ullsten serait appelé à former un cabinet minoritaire

M. Thorbjörn Fälldin, premier ministre suédois et chef du Parti du centre (ex-agrarien), a présenté, jeudi 5 octobre, en début de soirée, la démission de son gouvernement. Centristes, libéraux et conservateurs, qui formaient la coalition « bourgeoise », n'ont pu, en fin de compte, s'entendre sur la politique énergétique. Ainsi, les vainqueurs des élections législatives de 1976 qui avaient mis fin à quarante-quatre ans de régime social-démocrate n'auront-ils réussi à gouverner ensemble que durant deux ans.

M. Allard, le président du Riksdag, chargé désormais à la place du roi de nommer le premier ministre, a entamé, ce vendredi matin, des consultations avec les dirigeants des cinq partis représentés au Parlement (outre les trois partis de coalition, le parti social-démocrate et le parti communiste).

La tâche de formateur sera sans doute confiée à M. Ola Ullsten, le dirigeant libéral.

Reste à savoir si le gouvernement minoritaire qu'il pourrait constituer serait homogène ou s'il formerait une coalition avec les conservateurs. Il semble peu probable, en effet, à un an des prochaines élections et devant cette crise entre les partis « bourgeois », que M. Olof Palme et ses amis sociaux-démocrates revendiquent le droit de former le gouvernement.

De notre correspondant

Stockholm. — La démission du gouvernement Fälldin a été une grande surprise. En effet, après plusieurs semaines de conciliabules et de rumeurs persistantes de crise gouvernementale *« évitée à la dernière minute »*, les trois partis de la coalition avaient annoncé, le vendredi 29 septembre, qu'ils s'étaient mis d'accord sur la question de la mise en service de deux réacteurs nucléaires, Ringhals III et Forsmark I. Il s'agissait d'un compromis de plus : le gouvernement n'autorisait pas le chargement des installations puisque les conditions de sécurité exigées par la loi nucléaire de 1976 n'étaient pas tout à fait remplies sur un point, à savoir le stockage définitif des déchets radioactifs retraités, mais le supplément d'enquête demandé par le gouvernement ne préoccupait absolument pas l'industrie nucléaire.

Pour le leader conservateur et ministre de l'économie Gösta Bohman, *« les problèmes du nucléaire étaient résolus à 99 % »*. Ce compromis permettait aux centristes « anti-atome » de M. Fälldin de sauver momentanément la face puisque le gouvernement avait décidé en réalité de repousser la date de la mise en service des réacteurs. De leur côté, conservateurs et libéraux, favorables, eux, à la poursuite du programme électro-nucléaire, étaient persuadés qu'à la longue ils parviendraient à leurs fins. Bref, les centristes essuyaient un nouvel échec *« camouflé »*.

Sans aucun doute, les centristes ont-ils été surpris par l'ampleur des critiques qui ont accueilli ce compromis. S'ils s'attendaient que les sociaux-démocrates parlent une fois de plus de *« trahison des électeurs »* et de *« promesses électorales non tenues »*, ils ne semblaient pas pressentir un mécontentement aussi profond de leur base. Incontestablement, les militants centristes ont été déçus, surtout les jeunes.

Ce sont probablement ces réactions très négatives de la base qui ont amené les dirigeants à réviser leur stratégie. Pendant le week-end, M. Olof Johansson, ministre de l'énergie, devait déclarer à plusieurs reprises que la solution au problème du stockage des déchets *« pouvait demander plusieurs années d'études géologiques »*, et il remettait carrément en cause l'accord intervenu quelques jours plus tôt entre les trois partis.

Depuis lundi la coalition déchirée a offert un bien triste spectacle. *« Notre patience a des limites*, écrivait le plus grand journal suédois *Expressen, décidez-vous une fois pour toutes. »* Les libéraux et les conservateurs ont exigé, mardi 3 octobre, dans un communiqué commun que les centristes respectent l'accord de la semaine dernière *« à la lettre »* et ne posent aucune nouvelle condition. De nouveaux pourparlers se sont engagés alors dans le plus grand secret, comme d'habitude, qui se sont soldés par la démission du gouvernement.

Selon M. Fälldin, la crise est due *« au refus des libéraux et des conservateurs de recourir à un référendum pour régler le différend. Il est pour le moins étonnant que, dans une question aussi cruciale que l'énergie et surtout le nucléaire, on refuse au peuple le droit de donner son avis. D'ailleurs, cette possibilité figure dans la déclaration gouvernementale de 1976, au cas où les divergences de vue seraient trop profondes »*.

Les partenaires des centristes estiment, eux, qu'il était difficile de formuler la question à poser au corps électoral. Comme l'a dit M. Bohman, l'énergie nucléaire n'est pas la seule en cause : *« Il faut voir aussi la dépendance du pétrole, les risques écologiques entraînés par l'utilisation du pétrole, la balance commerciale, l'avenir de notre industrie et de notre technologie nucléaire, l'emploi, etc. »*

Cette crise était prévisible, tant les positions des trois partenaires étaient éloignées. Les conservateurs et les libéraux avaient approuvé en 1975 le programme électronucléaire décennal des sociaux-démocrates portant sur la mise en service de treize réacteurs, répartis en quatre centrales, en 1985. Les centristes s'y étaient opposés.

Pendant la campagne électorale de 1976, M. Fälldin avait déclaré audacieusement que le nucléaire était superflu, que cette forme d'énergie pourrait être abandonnée en 1985 et que les centristes au pouvoir n'accepteraient jamais la mise en marche de nouveaux réacteurs. Conservateurs et libéraux s'étaient tus pour ne pas compromettre les chances d'une victoire des bourgeois. Il n'empêche que les différences de vue persistaient et que M. Fälldin avait fait des promesses difficiles à tenir. Depuis qu'ils sont au pouvoir, les centristes ont accepté le chargement de la deuxième tranche de la centrale de Barsebäck et la semaine dernière ils avaient en fait approuvé la mise en service de dix réacteurs. Mais sur le problème crucial du onzième réacteur, dont les travaux viennent de commencer, les positions étaient totalement bloquées. C'est pourquoi les centristes ont exigé un référendum.

Naturellement, les trois partis regrettent cette crise, mais semblent en même temps soulagés. Lors de sa conférence de presse jeudi soir, le leader libéral, M. Ullsten, apparaissait déjà comme un futur premier ministre en déclarant notamment : *« Le pouvoir et la crédibilité d'un gouvernement ne doivent pas se dégrader à ce point. Il ne faut pas oublier que la position des centristes sur l'énergie nucléaire est minoritaire au Parlement, ainsi que dans l'opinion. Nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte. »*

En attendant la constitution du gouvernement qui gérera le pays jusqu'aux élections du 19 septembre 1979, les sociaux-démocrates, eux, se contentent d'observer la lente désagrégation de la coalition et misent avant tout sur une majorité absolue de sièges aux prochaines élections.

ALAIN DEBOVE.

Espagne

Le Sénat appouve le projet de Constitution

De notre correspondant

Madrid. — Le Sénat espagnol a approuvé par acclamations, le jeudi 5 octobre, le projet de Constitution soumis, en juillet, aux députés. Le texte adopté par les sénateurs est sensiblement identique à celui voté par la Chambre basse. Le projet devra être étudié par une commission mixte parlementaire, avant d'être proposé par référendum au peuple espagnol, sans doute fin novembre ou début décembre.

Les dispositions concernant les provinces basques ont donné lieu aux discussions les plus vives entre le gouvernement et le parti nationaliste basque (P.N.V.) en particulier. Les deux parties étaient certes d'accord sur le principe fondamental : restituer aux Basques les privilèges *(fueros)* (1) qui leur avaient été ôtés en 1939 par le général Franco. Mais majorité et P.N.V. se sont opposés sur le libellé de l'article consacrant cette restitution. Le gouvernement exigeait que les privilèges basques rétablis soient *« octroyés »* dans le cadre de la Constitution. Le P.N.V., en revanche, souhaitait que les privilèges soient inscrits dans la Constitution, sans aucune référence à la Loi fondamentale. Il désirait en fait une sorte de *« mini-Constitution »* au sein de la Constitution.

Le texte de la majorité l'a emporté, par 129 voix contre 13 et 78 abstentions. Reste à savoir quelle va être l'attitude du parti nationaliste basque après cette défaite, et surtout quel mot d'ordre il donnera à ses électeurs lors du référendum. — *(Intérim.)*

(1) Privilèges divers, en particulier exemptions fiscales, dont bénéficiaient traditionnellement les provinces basques. Franco les a abolis en 1939 pour « punir » les Basques de s'être ralliés à la République au cours de la guerre civile.

République fédérale d'Allemagne

Une défaite aux élections régionales de Hesse mettrait en danger le gouvernement de M. Schmidt

Dimanche 8 octobre aura lieu dans le Land de Hesse l'élection du Parlement régional. La coalition majoritaire sortante qui regroupe des sociaux-démocrates et des libéraux est présidée par M. Holger Börner (S.P.D.). Sur les 110 sièges que compte le Landtag de Hesse, la C.D.U. (chrétiens-démocrates) en détient 53, le S.P.D. (sociaux-démocrates) 49 et le F.D.P. (libéraux) 8.

Le mode de scrutin qui concerne environ quatre millions d'électeurs, combine deux types de représentation : la moitié des sièges est attribuée proportionnellement aux suffrages recueillis par chaque liste ayant dépassé 5 % des voix, et l'autre moitié est pourvue par scrutin nominal à un seul tour dans le cadre des différentes circonscriptions du Land.

Ce scrutin fait suite à deux élections du même type à Hambourg et en Basse-Saxe qui avaient fourni en juin dernier d'importantes indications sur l'évolution politique intérieure de la R.F.A. Il sera suivi le 15 octobre du renouvellement du Parlement de Bavière. L'élection de Hesse suscite dans cette perspective et en raison des personnalités qui s'y affrontent directement ou par partis interposés un intérêt exceptionnel. Son résultat pourrait être déterminant pour la coalition au pouvoir.

Les chrétiens-démocrates ont le vent en poupe

De notre envoyé spécial

Francfort. — *Une défaite de la* gauche marquerait sans doute le « commencement de la fin » pour la coalition socialiste-libérale installée au pouvoir à Bonn sous la *direction du chancelier Schmidt.* Depuis trente-trois ans, le Land de Hesse a été une « forteresse rouge ». Le S.P.D., certes, a enregistré un recul sérieux dès 1970 lorsqu'il n'a pu se maintenir au gouvernement qu'avec l'appui des libéraux. Aujourd'hui, cependant, il n'est pas exclu que les chrétiens-démocrates, en progrès constant, parviennent à arracher la majorité absolue à leurs adversaires, et à constituer le gouvernement du Land. Cela aurait pour résultat d'assurer à la C.D.U. une majorité des deux tiers au Bundesrat (conseil fédéral), ce qui lui permettrait théoriquement de bloquer tous les projets de loi du gouvernement Schmidt.

Les enjeux internes à la C.D.U.

Si les chrétiens-démocrates devaient l'emporter, le bénéfice d'une telle victoire irait tout d'abord à M. Alfred Dregger, le chef de la C.D.U. hessoise, qui, en l'espace de onze ans, a fait passer son parti de 26 à 47,3 % aux dernières élections du Landtag (1974) et même à 47,9 % aux élections municipales du printemps dernier.

M. Alfred Dregger, longtemps bourgmestre de Fulda, est un orateur prestigieux, à qui l'on attribue l'invention du slogan : *« La liberté ou le socialisme. »* Pendant des années il a défendu le conservatisme le plus traditionnel. C'est aujourd'hui seulement, en vue de séduire les électeurs libéraux et modérés, que *« le tigre s'est apprivoisé ».* Après avoir presque gagné la partie en 1974, il entrevoit désormais la victoire à la portée de sa main.

Le leader de la C.D.U., M. Helmut Kohl, s'est naturellement engagé à fond dans la bataille, bien que M. Alfred Dregger puisse devenir pour lui un dangereux rival lorsqu'il s'agira pour les chrétiens-démocrates de choisir leur candidat à la chancellerie en 1980. Pour l'instant il est vrai, la position de M. Kohl demeure très forte. Que cela plaise ou non à certains dirigeants chrétiens-démocrates, il reste l'homme le plus capable d'intégrer et d'unifier toutes les tendances de son parti.

Les chrétiens-démocrates craignent apparemment que certains électeurs bien disposés envers une « intronisation » de M. Alfred Dregger à Wiesbaden ne changent d'avis si un tel geste devait entraîner l' « exécution » du chancelier Schmidt à Bonn.

Le leader *fédéral* de la C.D.U. ne cesse donc pas d'affirmer que, même avec une majorité des deux tiers au Congrès fédéral, les chrétiens-démocrates n'envisageraient pas un seul instant de « saboter » l'action du gouvernement socialiste libéral. Promesse qui n'est pas tout à fait vaine. Jusqu'ici en tout cas, l'opposition n'a jamais exploité de façon systématique et abusive la prépondérance dont elle dispose déjà au Bundesrat.

Si la C.D.U. se voyait battue au poteau, le leader bavarois Franz-Joseph Strauss verrait là un encouragement considérable pour sa campagne en faveur d'un « quatrième parti ». Depuis quelques années déjà, le chef incontesté des chrétiens-sociaux bavarois suggère que son parti « envahisse » les autres Etats de la *République fédérale,* quittte à ce que la C.D.U. vienne également s'installer dans l'« Etat libre » de Bavière. A son avis, cette manière de *« marcher séparément et de frapper ensemble »* devrait permettre de rassembler plus largement les électeurs modérés et de mettre fin, une fois pour toutes, au régime social-démocrate de Bonn.

De tels calculs ne changent rien au fait que M. Strauss intervient avec beaucoup d'énergie dans la campagne hessoise. Il lui *a été possible ainsi de démontrer* — une fois de plus — que l'annonce de son arrivée rassemble des foules bien plus considérables que pour n'importe quel autre *politicien de la République fédérale.* D'autre part, le leader bavarois ne manquerait pas en 1980 de soutenir M. Dregger si celui-ci décidait de se dresser contre M. Helmut Kohl à la *tête de la* C.D.U.

Le handicap des socialistes

La tactique de la C.D.U. vise à concentrer des citoyens sur des problèmes qui leur sont proches. Il leur est difficile d'oublier que l'administration socialiste libérale de *Wiesbaden s'est effondrée, il y* a deux ans, à la suite de plusieurs scandales touchant la banque de l'Etat et des affaires de corruption au sein du gouvernement.

Depuis lors, certes, le nouveau ministre - président, M. Holger Börner, a redressé la situation, sans dissiper le malaise profond qui règne dans les écoles du Land. Les prédécesseurs de l'actuelle administration s'étaient signalés en effet par des expériences « révolutionnaires » dans le système d'éducation.

Les enfants entendent dans nombre d'écoles exalter la révolution cubaine, alors qu'on ne leur dit pas un mot de la répression des droits de l'homme dans le système soviétique. Rien n'est plus frappant que de voir, même dans des faubourgs ouvriers, les participants d'une réunion électorale chrétienne-démocrate déclencher une tempête d'applaudissements lorsque M. Kohl ou M. Dregger dénoncent le « kulturbolchevismus » dans l'Etat de Hesse.

L'hypothèque du passé explique *le slogan plutôt équivoque que* les sociaux-démocrates ont choisi pour mener leur campagne. Sur toutes leurs affiches, on peut lire : *« Il y a de nouveau une raison pour voter S.P.D. »* Elle réside dans la personnalité de M. Holger Börner, le ministre-président ; 1 m. 90, 125 kilos, cet ancien maçon, qui aujourd'hui se présente comme un « manager » particulièrement efficace, jouit sans aucun doute d'une grande popularité et n'hésite pas à évoquer Kafka, selon qui *« on croit les gros, tandis que les maigres doivent faire leurs preuves ».*

Le plus grand péril menace les libéraux et leur président, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, qui serait très durement atteint par une défaite de son parti, menacé par les écologistes.

Les « verts » hessois se sont *divisés en deux listes, l'une* infiltrée par des extrémistes de gauche, l'autre fidèle à une défense de l'environnement qui serait plus ou moins apolitique.

Les écologistes n'ont aucune chance d'atteindre eux-mêmes les 5 % des voix qui leur seraient nécessaires pour être représentés au Parlement de Wiesbaden. Mais les suffrages qui se porteront sur les listes vertes viendront pour une bonne part de citoyens enclins autrefois à soutenir les libéraux.

JEAN WETZ.

Les libéraux ont fait une campagne alarmiste

De notre envoyé spécial

Wiesbaden. — On ne peut certes pas reprocher au ministre des affaires étrangères, M. Genscher, de ne pas payer de sa personne pour le parti libéral dans la campagne électorale.

D'autres « vedettes » nationales *du F.D.P., comme le ministre* de l'économie, M. von Lambsdorff, y prennent aussi une part exceptionnellement active. Cette mobilisation, à laquelle s'ajoute une abondance de matériels de propagande — inhabituelle pour ce petit parti, — est-elle à la mesure du risque que présente pour les libéraux, et au premier chef pour M. Genscher lui-même, le scrutin du 8 octobre ?

Les malheurs du F.D.P. tiennent en deux chiffres : les libéraux de Hesse recueillaient 31,8 % des voix en 1950 : en 1974 ils n'en ont obtenu que 7,4 %. Chaque scrutin régional, depuis la création de la République fédérale, réduit leur capital de suffrages. Aujourd'hui, ils redoutent de ne même plus franchir la barre fatidique des 5 % qui leur garantit une représentation au Landtag. *« Nous avons été traumatisés par l'échec du parti en Basse-Saxe et à Hambourg en juin dernier,* explique le responsable local. *Nous avons dû quitter ces deux Landtage ; ne plus siéger à celui de Hesse serait pour nous une véritable catastrophe nationale. »*

Le ton de la campagne du F.D.P. se fait délibérément alarmiste : *il s'agit pour ses dirigeants* de montrer que les libéraux ne sont pas seulement un perpétuel appoint à tel ou tel type de coalition, mais ont un rôle propre à jouer dans la vie publique à Wiesbaden comme à Bonn, et que leur disparition laisserait face à face deux grands blocs aux positions également et symétriquement stéréotypées.

Prenant le contrepied d'un proverbe français, les responsables de la campagne du F.D.P. ont manifestement choisi de faire pitié plutôt qu'envie : *« Ne nous rendez pas encore plus petits »,* demande aux électeurs un « autocollant » au graphisme plein d'humour...

Courtisés par leurs éternels adversaires locaux — les chrétiens-démocrates — bien plus que par leurs alliés aux gouvernements régional et fédéral — les sociaux-démocrates, — les libéraux ne peuvent également méconnaître que c'est peut-être *la survie de la* coalition majoritaire à Bonn qui se joue par ricochet dimanche prochain en Hesse, car un nouvel échec pourrait remettre en question la présence de M. Genscher aux côtés de M. Helmut Schmidt. Il ne s'agit pas seulement pour eux de la défaite ou de la victoire des socialistes.

BERNARD BRIGOULEIX.



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU LIBAN

Les bombardements du secteur est et des banlieues sud-est et nord-est de Beyrouth se sont poursuivis avec une certaine violence dans la nuit de jeudi à vendredi, avant de décroître sensiblement ce vendredi matin 6 octobre.

La radio phalangiste annonce que les secteurs d'Achrafieh, Hadeth, Ain-Remaneh et Fourn-el-Chebbak ont continué de subir les tirs de l'artillerie des troupes syriennes. Les régions de la Montagne chrétienne, notamment le Metn-Nord (au nord-est de Beyrouth), et le Kesrouan, plus au nord, ont été durement touchées par des missiles de fabrication soviétique Grad, a-t-elle précisé.

La Voix du Liban affirme, d'autre part, que des combats acharnés se déroulent toujours dans la région de la Quarantaine, à l'entrée nord de la capitale et à Sin-el-Fil, « enclaves » syriennes en territoire chrétien.

Moins violents que la veille à Beyrouth même, les combats entre troupes syriennes de la Force de dissuasion et miliciens chrétiens s'étaient étendus jeudi aux hauteurs du nord-est de la capitale. Les chrétiens avaient même menacé de s'en prendre directement à des objectifs situés sur le territoire syrien « si le pilonnage de secteurs paisibles du Liban se poursuit ». De source militaire occidentale, on déclare que les forces chrétiennes utilisent des canons de campagne modernes de 130 mm récemment fournis par Israël. Ces pièces, d'une portée d'une trentaine de kilomètres, peuvent atteindre certains camps militaires situés en territoire syrien, rendant crédible la menace des miliciens.

Peu après la mise en garde de ces derniers, pourtant, la FAD déclarait avoir entrepris de réduire au silence « avec la puissance de feu appropriée » des positions d'artillerie chrétiennes qu'elle venait de repérer sur des hauteurs au nord-est de Beyrouth, dans les secteurs de Metn et Kesrouan, fiefs traditionnels des milices.

Dans la soirée de jeudi, alors que de violents combats se poursuivaient toujours, pour la sixième journée consécutive, un échange de tirs bref mais nourris s'est déroulé vers 20 heures entre des navires israéliens et des batteries d'artillerie, le long du littoral de Ramlet-el-Beida, à Beyrouth-Ouest.

On déclarait de source palestinienne, à l'issue de cette canonnade, qu'il s'agissait d'une « tentative de débarquement israélienne ». On assurait de même source que seuls les artilleurs palestiniens avaient ouvert le feu, et que des bateaux pneumatiques, mis à l'eau à partir des vedettes israéliennes, avaient été « repoussés à quelques mètres de la plage ». — (A.F.P., Reuter.)

Washington tente de lever l'opposition soviétique à une résolution du Conseil de sécurité contraignante pour la Syrie

Après l'échec de la proposition française pour arrêter les combats au Liban, d'autres initiatives diplomatiques ont été ou vont être prises.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a demandé au prince Sadruddin Aga Khan d'exercer sur place ses bons offices pour obtenir un cessez-le-feu. Le prince, qui fut douze ans (1965 à 1977) haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, serait à Beyrouth pendant le week-end. La mission dont il est chargé est d'abord humanitaire, mais elle aurait des conséquences politiques évidentes, l'arrêt de l'effusion de sang étant la condition préalable de tout règlement. L'envol du prince Sadruddin a pour origine un appel du Comité international de la Croix-Rouge, transmis jeudi à M. Waldheim par l'ambassaduer du Liban à l'O.N.U., M. Tueni. Dans un communiqué publié à Genève, le C.I.C.R. indique que sa délégation au Liban en appelle aux parties « *afin qu'elles concluent une trêve permettant l'évacuation des blessés dans les quartiers est de Beyrouth* ». Le C.I.C.R. ajoute que sa délégation et la Croix-Rouge libanaise sont « *de plus en plus dans l'impossibilité de se déplacer pour porter secours aux victimes des combats* » et que « *le dispensaire d'urgence du C.I.C.R. à Achrafieh (...) n'a pu être ravitaillé en médicaments et en vivres, le 4 octobre, en raison de l'intensité des combats* ».

Les Estats-Unis ont l'intention de demander ce vendredi une « *réunion urgente* » du Conseil de sécurité sur le Liban. Le président Carter a convoqué ses principaux collaborateurs pour la première heure (locale) ce vendredi afin de prendre une décision. Jusqu'ici la difficulté au Conseil de sécurité a été d'obtenir un accord minimal des Soviétiques pour qu'ils n'opposent pas un veto à toute résolution contraignante pour la Syrie. C'est apparemment l'hostilité soviétique qui a empêché le Conseil, mercredi, d'aller plus loin qu'un appel de son président pour une cessation des combats. Interrogé sur l'attitude soviétique et arabe, une « *haute personnalité américaine* », citée par l'A.F.P., a répondu que M. Carter avait pris contact avec M. Brejnev. Il a également adressé un message au président syrien Assad. On peut donc présumer que si les Américains demandent la convocation du Conseil, c'est qu'ils seront assurés d'une certaine coopération soviétique. Comme on lui demandait s'il serait possible d'étendre à Beyrouth la mission que remplissent les « casques bleus » au sud du Liban, la même personnalité américaine a répondu que c'est probablement ce que souhaitait le président libanais, M. Sarkis.

Le président (français) du Conseil de sécurité, M. Leprette, a indiqué qu'il répondrait immédiatement à toute demande de convocation, américaine ou autre. Il a pris contact jeudi avec tous les membres du Conseil.

L'initiative française

Outre la tentative américaine, la France soutient une proposition saoudienne de conférence interarabe. Le gouvernement libanais n'a pas annoncé officiellement qu'il jugeait inapplicable la proposition française d'interposer l'armée libanaise entre les forces syriennes et les milices chrétiennes, mais du côté français on tient visiblement pour acquis le rejet de cette initiative pourtant suggérée par les Libanais eux-mêmes. Interrogé jeudi à Brasilia, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'au cours de son entretien téléphonique, mardi, avec M. Sarkis, deux hypothèses avaient été envisagées :

« 1° *Un déploiement des forces libanaises qui, dans un premier temps, éloigneraient les combattants et assureraient le cessez-le-feu*, a dit le président de la République. *Dans la conversation que j'ai eue avec le président Sarkis, il m'a indiqué que l'armée libanaise pouvait assurer cette tâche.*

» 2° *Une autre initiative, venant de l'Arabie Saoudite et appuyée par le Koweït, qui vise à réunir les pays qui composent la force arabe de dissuasion. Dans le message que j'ai envoyé au président syrien Assad, j'ai mentionné les deux hypothèses...* ».

Dans l'entourage du président de la République, on estime en tout cas que la Syrie a rejeté par son silence la proposition française et que la suggestion saoudienne exige un long délai alors que le temps presse.



(Dessin de KONK.)

La presse israélienne présente l'opération navale contre Beyrouth-Ouest comme un avertissement limité mais sérieux

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Des bâtiments de la marine israélienne ont bombardé, vers 20 heures, une base côtière du Fath, dans le secteur sud-ouest de Beyrouth. Cette base est située au nord de l'aéroport, à proximité du quartier Saint-Simon.* » Alors que, depuis plusieurs heures, la radio et la télévision israéliennes, citant des agences de presse étrangères, faisaient état de l'intervention de « *navires non identifiés* » au large de Beyrouth, ce très bref communiqué, diffusé, jeudi 5 septembre, peu après minuit par le porte-parole de l'armée, tendait manifestement à diminuer l'importance de l'opération.

Il laissait entendre, comme devait le préciser, vendredi matin, la station de radio de l'armée, qu'il s'agissait d'une mesure de représailles après le raid naval d'un commando du Fath, intercepté, le 30 septembre, en mer Rouge, le long de la côte du Sinaï. Une vedette de la marine israélienne avait alors coulé un petit cargo chargé d'explosifs et de roquettes de katiouchas, qui se dirigeait vers le port d'Eilat.

La radio de l'armée, Gale Tsahal, a, d'autre part, indiqué que le quartier général d'une organisation palestinienne, installé dans un hôtel de Beyrouth-Ouest, aurait été touché par les tirs israéliens. Gale Tsahal et le journal *Haaretz* précisent, selon des sources militaires, que les objectifs syriens n'auraient pas été visés jeudi soir.

Malgré le prétexte des représailles antipalestiniennes, la plupart des chroniqueurs militaires de la presse israélienne soulignent, ce vendredi, que l'intervention de vedettes lance-missiles est un « avertissement » adressé aux Syriens, un avertissement sérieux mais mesuré. La mise en garde est cette fois plus grave que celle qu'avait signifiée le survol de Beyrouth à basse altitude par des avions israéliens lors des précédentes offensives syriennes contre les quartiers chrétiens de la capitale libanaise. Mais l'escalade reste limitée.

Une intervention plus directe est très difficile sinon impossible, remarquent les journaux israéliens, qui, parallèlement aux informations concernant l'opération de jeudi soir sur Beyrouth, ont tous publié en gros titre le sévère « conseil » donné à Israël mercredi par la Maison Blanche. Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a, en effet, clairement déclaré qu'une nouvelle initiative militaire israélienne risquerait de mettre en péril les négociations avec l'Egypte qui doivent s'ouvrir la semaine prochaine à Washington. M. Vance a ajouté, au cours d'une interview télévisée, qu'il ne pensait pas qu'Israël puisse envisager une opération de grande envergure au Liban. M. Vance devait rencontrer ce vendredi M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, qui vient d'arriver aux Etats-Unis, et la situation au Liban devait faire l'objet de leurs discussions.

Les conditions d'une intervention armée

En dépit des pressions exercées par certains membres de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, — qui devait se réunir ce vendredi à Jérusalem pour entendre un exposé de M. Ezer Weizman, ministre de la défense, — le gouvernement israélien semble ne pas être en mesure de prévoir une action militaire qui dépasse le stade de l'avertissement de crainte de ruiner l'« esprit de Camp David », et surtout de s'opposer à l'administration américaine, qui, depuis le retrait israélien du Sud-Liban en juin dernier, ne cesse d'inciter Jérusalem à la modération. Après le raid naval sur Beyrouth, on estime généralement dans les milieux politiques de Jérusalem que le gouvernement, compte tenu à la fois de la situation internationale et du soutien israélien apporté aux milices chrétiennes, ne pouvait faire moins, mais ne pouvait faire plus.

Selon le *Jerusalem Post*, qui cite des « *observateurs* », un véritable engagement militaire israélien ne pourrait être envisagé qu'à certaines conditions, au nombre de quatre :

— Le déploiement des troupes syriennes au sud du Litani ;

— La fermeture du port de Jounieh, qui sert à l'approvisionnement des milices chrétiennes, ou le blocage définitif de la route qui relie ce port aux bastions chrétiens de Beyrouth ;

— Si la sécurité des enclaves chrétiennes au Sud-Liban était gravement menacée ;

— Si l'ensemble des organisations palestiniennes s'engageaient aux côtés des troupes syriennes (« *plus qu'elles ne le font actuellement* »).

En Israël, et particulièrement à Jérusalem, pour prévenir une recrudescence éventuelle du terrorisme, les mesures de sécurité ont été renforcées ce vendredi 6 octobre, qui marque le cinquième anniversaire du début de la guerre d'octobre. Jeudi, une charge d'explosif placée à un arrêt d'autobus à la sortie de Jérusalem vers Bethléem a pu être désamorcée à temps.

FRANCIS CORNU.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Bernard-Reymond : la France est plus sensible au problème que tout autre pays

Répondant jeudi 5 octobre à l'Assemblée nationale à une question de M. Mesmin (U.D.F., Paris) sur les événements survenus au Liban, M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangeres, a affirmé que « *la France fait tout ce qui est en son pouvoir pour que la paix règne à nouveau au Liban* ». Il a ajouté : « *Nous voulons que soit conclu un cessez-le-feu durable. A cette fin, le président du Conseil de sécurité, qui à l'heure actuelle est Français, a lancé un appel pressant : il ne lui était pas possible d'aller plus loin, car ce n'est pas sur sa seule initiative que le Conseil se réunit. Le moins qu'on puisse dire est que toutes les parties prenantes à ce Conseil n'avaient pas manifesté l'intention de donner suite à une demande de convocation.*

» *D'autre part, nous avons proposé que l'armée libanaise soit utilisée comme force d'appoint pour séparer les milices chrétiennes des forces syriennes. Enfin, le président de la République a fait parvenir un message au président Assad pour lui demander s'il souscrit aux propositions précises que nous avons pésentées, propositions qui ont été appuyées par le président libanais. Nous attendons que le président Assad prenne position officiellement.* »

Il a précisé que l'ambassadeur de France à Beyrouth rencontre chaque jour le président Sarkis. Quant à l'aide monétaire, a-t-il indiqué, « *nous ne la ménagerons pas* »

M. PHILIPPE MALAUD (non-inscrit, Saône-et-Loire) a exprimé son étonnement « *devant le silence et l'indifférence apparente de notre pays* ». Il s'est toutefois félicité de la réponse du secrétaire d'Etat tout en jugeant que le ministre des affaires étrangères est intervenu tardivement et, de surcroît, sans succès.

M. Bernard-Reymond s'est élevé contre le terme d'« *indifférence* » alors que « *la France est de tous les pays du monde la plus sensible au problème libanais, la plus active et la plus à même d'ouvrir la voie de la paix au Moyen-Orient* ». « *Mais*, a-t-il reconnu, *elle ne peut pas résoudre seule le problème libanais.* »

L'AMERTUME DES CHRÉTIENS

(Suite de la première page.)

En se rendant à Moscou au lendemain de son retour à Damas, venant de Berlin-Est, sans daigner accorder une entrevue au président libanais, M. Elias Sarkis, qui la sollicite depuis un mois et avec une insistance angoissée depuis la reprise des hostilités dans sa capitale, le président Assad de Syrie a manifestement voulu indiquer que le Liban, malgré le drame qui s'y déroule, n'est pas prioritaire pour lui et qu'il n'est pas pressé de résoudre la crise.

Les populations du secteur conservateur chrétien ressentent d'autre part avec amertume le « *lâchage* » d'Israël. La brève et mystérieuse intervention de vedettes « *alliées* » au large de Beyrouth-Ouest ne suffira certainement pas à les rassurer. A n'en pas douter, il faudait autre chose qu'une « *visite* », même d'intimidation, pour soulager aujourd'hui le réduit chrétien écrasé par l'artillerie syrienne. Amertume envers Israël et rancœur devant le silence de tous les autres Libanais — les musulmans et même les chrétiens du Nord, — dont les chefs n'ont pas eu un mot pour condamner ne serait-ce que les méthodes utilisées contre les populations civiles. La cassure entre les deux Liban est en train de devenir irrémédiable.

LUCIEN GEORGE.

Les entretiens Brejnev-Assad à Moscou

Comment « effacer les conséquences des accords de Camp David » ?

De notre correspondant

Moscou. — C'est autant comme porte-parole de ses collègues du Front arabe de la fermeté que comme président de la Syrie que M. le Président Assad a été accueilli, jeudi 5 octobre à Moscou, par M. Léonid Brejnev, en présence de MM. Kossyguine et Gromyko et du maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense. M. Assad avait été chargé par la conférence du Front de la fermeté, qui a réuni à Damas à la fin du mois dernier, outre la Syrie, l'Algérie, la Libye, le Yémen du Sud et l'Organisation de libération de la Palestine, d'informer les dirigeants soviétiques de ses décisions, l'une d'elles étant justement le resserrement des liens entre les pays arabes opposés au président Sadate et les pays socialistes « *amis* ».

Le président syrien fait à Moscou sa deuxième « *visite officielle d'amitié* » en moins de neuf mois. A la fin août, à la veille de la rencontre de Camp David, M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, était venu à Moscou affirmer l'opposition de la Syrie et de l'U.R.S.S. à tout « *marchandage séparé* ». La Syrie apparaît ainsi à l'heure actuelle comme le meilleur allié — sinon le seul — des Soviétiques parmi les pays directement engagés dans le conflit israélo-arabe.

Dans les discours prononcés au dîner officiel, MM. Brejnev et Assad ont répété leur opposition catégorique aux accords de Camp David et indiqué, dans des termes presque identiques, quels devaient être, selon eux, les principes d'un règlement juste et global de la crise du Proche-Orient. Le cadre international existe : c'est la conférence de Genève. « *Si, à Washington, on a semblé oublier cette conférence et le fait qu'elle possèdent deux coprésidents — l'Union soviétique et les Etats-Unis — avec tous les droits et obligations qui en découlent, pour notre part nous nous en souvenons parfaitement et nous agirons en conséquence* », a déclaré le secrétaire général du P.C. soviétique, tandis que le président syrien faisait allusion à la convocation d'une « *conférence de paix sous l'égide de l'ONU et sous la présidence de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis* ».

Ces références à la conférence de Genève ne doivent cependant pas être surestimées. Selon les circonstances, les dirigeants soviétiques les ont depuis un an mentionnées ou passées sous silence. Le rappel de l'existence de la conférence sert surtout à manifester l'intention de l'U.R.S.S. de ne pas être tenue à l'écart des tentatives de règlement, alors que « *cette région se trouve à proximité des frontières de notre pays et d'ailleurs d'autres pays du pacte de Varsovie* », comme devait le déclarer M. Brejnev, en recevant M. Assad.

M. BREJNEV : une transaction malhonnête

Au-delà des principes maintes fois répétés, les discours officiels, ou les brefs communiqués publiés par l'agence Tass à l'issue des premiers entretiens, ne permettent pas de connaître les mesures pratiques — s'il y en a — que l'U.R.S.S. et la Syrie pourraient décider en commun. Comment « *supprimer les conséquences des accords de Camp David* », qui est l'objectif avancé par le président syrien ? En mobilisant toutes les forces qui « *s'opposent à la ligne capitularde et anti-arabe* » (de M. Sadate). Il s'agit, selon M. Brejnev, de « *ramener à la raison ceux qui cherchent une solution des problèmes par les moyens détournés et malhonnêtes des transactions séparées* ». « *C'est ainsi*, a ajouté le chef de l'Etat et du parti soviétiques, *que nous considérons les décisions de la récente conférence de Damas* ». Sans doute les dirigeants soviétiques ne se font-ils aucune illusion sur la possibilité de « *ramener à la raison* » le président Sadate lui-même, mais ils ne désespèrent peut-être pas de voir l'Egypte retrouver un jour le chemin de la solidarité arabe.

Ni M. Brejnev ni M. Assad n'ont fait publiquement la moindre allusion aux événements du Liban, sauf pour noter qu'après Camp David la situation au Proche-Orient s'était aggravée.

DANIEL VERNET.

Nous n'abandonnerons pas notre pays à l'occupant syrien

nous déclare Bechir Gemayel

De notre correspondant

Beyrouth. — Les forces libanaises — appellation que se sont donnée en s'unifiant les milices de la droite chrétienne — sont commandées par un jeune homme de trente ans, M. Béchir Gemayel. Il personnifie aux yeux de ses combattants le Front du refus libanais. Refus de la présence palestinienne hier, de la domination syrienne aujourd'hui.

Replié dans un sous-sol, après que le siège de son « conseil militaire » eut été détruit par l'artillerie syrienne, M. Gemayel nous a répété sa détermination de lutter jusqu'au bout. Il a aussi dit clairement ce qu'il pensait de la politique des Etats-Unis et la déception qu'elle lui inspirait.

« *Où en est-on sur le plan militaire ?*

— Nous luttons pour rompre un blocus qui nous menace d'asphyxie.

— *Même si vous le contrôliez, le pont de Quarantaine* (qui relie Beyrouth-Est à l'arrière-pays chrétien), *resterait à la merci des bombardements syriens...*

— Ce ne serait pas la même chose : en prenant des risques, nous pourrions passer, alors qu'actuellement c'est absolument impossible.

— *Les combats sont-ils durs ?*

— Sauf autour de la pharmacie Berty, à Achrafieh, où les Syriens ont perdu quinze hommes, il n'y a pas de combats. Les Syriens se livrent à des bombardements sauvages qui ne laissent pas pierre sur pierre dans notre pays, nous ripostons également à l'artillerie pour ne pas leur laisser les mains libres et pour atténuer la violence de leur pilonnage.

— *Est-ce efficace ?*

— Nous avons mis hors de combat quinze de leurs positions d'artillerie et leurs servants ; nous en avons touché plusieurs autres. Non seulement à Beyrouth, mais jusqu'à Dhour Abadyeh et Mdeireje, à 15 et 30 kilomètres de Beyrouth. »

— *Les armes utilisées par les Syriens sont-elles plus puissantes que lors des bombardements de juillet ?*

— De plus en plus, les mortiers de 240, dont les obus de 130 kilogrammes traversent des immeubles de quatre étages et atteignent les abris, sont utilisés par les Syriens. En plus de l'artillerie de campagne de 122 et 155 millimètres, des missiles et des bombes au phosphore Il ne reste plus un hôpital pour soigner nos blessés. Assad et Carter n'ont pas encore compris qu'il est inutile de mettre le paquet : nous ne plierons pas l'échine. Cela a commencé avec les Palestiniens, cela continue avec les Syriens, mais plus ils nous matraquent, plus la population se cabre : sa réaction est merveilleuse de courage et de détermination

— *Vous mettez les présidents Assad et Carter dans le même panier ?*

— Comment expliquer sans cela, que les Etats-Unis aient une telle attitude ? Si la Syrie n'avait pas le feu vert de Washington croyez-vous qu'elle oserait se comporter comme elle le fait ?

— *Et Israël ?*

— Nous ne pouvons plus compter que sur nous mêmes. C'est notre guerre et il nous faut la mener. Mais Israël devrait comprendre que si les chrétiens du Liban étaient écrasés, son tour viendrait tôt ou tard.

— *Combien de temps pourrez-vous tenir ?*

— Nous n'avons pas l'embarras du choix.

— *Et la population civile ?*

— Près de trois cents morts dont les trois quarts à Beyrouth, et le dernier quart en montagne.

— *Quelles sont les régions les plus touchées hors de Beyrouth ?*

— Bikfaya, mon village, et, sur la côte, Jdeideh et Sin-El-Fil.

— *L'eau, le ravitaillement posent-ils des problèmes dramatiques ?*

— Nous essayons de nous organiser, nous découvrons les affres de la disette.

— *Quelle solution entrevoyez-vous ?*

— Que le président Sarkis, s'il le peut, demande le départ des Syriens. Sinon, peut-être une de ces multiples interventions internationales.

— *Vous constatez bien que ces initiatives sont inopérantes et que le président Sarkis est impuissant ?*

— Alors, il ne nous reste que la résistance jusqu'au bout. Nous n'abandonnerons pas notre pays à l'occupant. »

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE.

Il y a cinq ans, la guerre d'octobre

II. — LE PÉTROLE COMME ARME

par ANDRÉ FONTAINE

Il y a cinq ans, le 6 octobre 1973, les armées égyptiennes et syriennes attaquaient à l'improviste les positions israéliennes sur le canal de Suez et dans le Golan. André Fontaine a raconté dans un premier article (« le Monde » du 6 octobre), les péripéties militaires et diplomatiques d'une guerre qui a duré dix-neuf jours. Il montre ci-dessous ce qu'elle a modifié dans les rapports de force au Proche-Orient et dans le monde.

Le 17 octobre, au moment même où les forces du général Sharon traversaient le grand lac Amer pour prendre à revers les troupes égyptiennes, onze pays arabes producteurs de pétrole, dont l'Arabie Saoudite, qui détient les plus grandes réserves inventoriées du monde, mettaient à exécution une menace qu'ils agitaient depuis de longs mois : ils annonçaient la cessation immédiate des livraisons aux pays réputés amis d'Israël — Etats-Unis, Pays-Bas, Portugal, Afrique du Sud — et la réduction de 5 % par mois de l'extraction, aussi longtemps que les troupes juives n'auraient pas complètement évacué les territoires occupés.

Les Etats-Unis n'achetaient à l'époque au Proche-Orient que 6 % de leur consommation d'énergie. Il n'y avait donc pas pour eux péril en la demeure. Tout autre était le cas du Japon, qui l'importait en quasi totalité : pour échapper à l'asphyxie, il lui fallut s'aligner de manière passablement humiliante sur les positions arabes à l'égard d'Israël. L'Europe était à peine mieux lotie : la France, dès cette époque, devait acheter à l'extérieur, *grosso modo*, les trois quarts de sa consommation, la plus grande partie venant d'Algérie, de Libye, d'Irak ou d'Arabie Saoudite. Or les stocks étaient insignifiants, en regard d'une utilisation qui n'avait cessé de se développer au cours des années précédentes, le faible coût des hydrocarbures du Proche-Orient et du Maghreb n'ayant pas peu contribué à l'extension du chauffage au fuel et de la circulation automobile. Des mesures de restriction de la consommation durent être adoptées, allant dans certains pays jusqu'à l'interdiction de circuler le dimanche. L'éclairage public, le chauffage, furent réduits, tandis que les prix des produits pétroliers et des services publics qui en dépendent montaient en flèche.

Avec la fin des hostilités, le recours à l'arme du pétrole comme moyen de pression sur Israël ne pouvait pas ne pas perdre de sa raison d'être, et donc de sa force. L'extraction reprit progressivement son rythme normal. Mais l'affolement de l'Europe et du Japon avait montré aux Etats producteurs qu'ils pouvaient sans grand risque augmenter fortement leurs tarifs. En 1971, le « prix affiché » du baril de brut du golfe Persique était de 1,70 dollar. En octobre 1973, il était passé à 5,11, pour atteindre 11,56 avant la fin de l'année. Les autres pays membres de l'OPEP — Venezuela, Nigéria, Iran, Indonésie — n'avaient pas de raison de ne pas profiter eux aussi de l'aubaine : de ce fait, la sortie de devises supplémentaires imposée à l'ensemble des pays capitalistes par la hausse des hydrocarbures devait représenter en 1974 quelque 50 milliards de dollars.

De grandes ambitions

La crise dont souffre le monde *industrialisé avait commencé sensiblement* auparavant, mais il va de soi que la brusque majoration des prix du brut a joué un rôle déterminant dans le déséquilibre *des échanges*, le *développement* de l'inflation, et le chômage. Cinq ans après mai 1968, qui avait mis en évidence la faiblesse des bases morales du système occidental, la *crise du pétrole montrait que ses* bases économiques n'étaient pas moins fragiles. Quelque chose avait été brisé dans la foi en elle-même de la société d'abondance.

Le pactole pétrolier devait susciter de grandes ambitions. Le chah d'Iran, croyant que tout pouvait s'acheter, et sous-estimant la résistance de ses sujets à une occidentalisation forcée, se mit en tête de faire de son pays tout à la fois « le Japon du Proche-Orient » et le gendarme de la région. Il le paye aujourd'hui, et beaucoup de ses compatriotes avec lui. Le colonel Kadhafi devint la providence de tous les mouvements révolutionnaires de la Terre, des Philippines à l'Irlande. Les économistes algériens, victimes du rationalisme qu'on leur avait enseigné à Paris, voulurent croire que les prix allaient s'établir rapidement au niveau du coût marginal de l'énergie de substitution — en l'espèce l'huile des schistes et des sables bitumineux de l'Ouest américain et canadien — soit 17 dollars le baril. Lorsque la récession se fut un peu partout installée en Occident, entraînant une diminution des achats d'hydrocarbures, il leur fallut réviser leurs estimations, et donc les crédits affectés au développement du pays.

Le tiers-monde tenta un moment de se servir non plus seulement du pétrole, mais de l'ensemble des matières premières pour réviser les « termes de l'échange » avec le monde riche. Mais pour un certain nombre de produits de base comme le plomb, le zinc, le nickel et, à un moindre degré, le cuivre, une grande partie de la production vient toujours des pays développés. Ceux-ci conservent en tout état de cause, en matière alimentaire, un avantage énorme. C'est le cas notamment des Etats-Unis, dont l'avance est telle qu'une étude de la C.I.A. a pu comparer le *food power*, le « pouvoir de la nourriture », dont ils bénéficient, à celui qu'ils tiraient du monopole atomique au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

De même, les pays pauvres ne pouvaient se passer ni des *produits manufacturés* ni des crédits de l'Occident. Tant et si bien que cinq ans après la guerre d'octobre, le rapport des forces entre le nord et le sud de la *planète ne s'est guère transformé.* L'endettement des pays en voie de développement atteint la somme fabuleuse de 227 milliards de dollars, tandis que l'aide offi*cielle globale que leur accordent* les pays riches se situe entre 13 et 14 milliards, la plupart des donateurs demeurant bien en dessous de l'objectif de 0,7 % du *P.N.B.* que les Nations unies se sont fixé. Les pays qui inondent nos marchés de leurs chemises et de leur électronique ne sont encore qu'une petite minorité : quatre d'entre *eux, tous* asiatiques — Corée du Sud, Taiwan, Singapour et Hongkong — exportent à eux seuls la moitié des articles manufacturés vendus par *le tiers-monde en Occident.*

Tout bien pesé, on peut admettre que le principal, sinon le seul vainqueur de la guerre d'octobre, c'est l'Arabie Saoudite, et avec elle, Koweït, Qatar, Bahrein et les émirats fédérés du golfe Persique ; elle n'aurait d'ailleurs pas pu avoir lieu sans leur accord : ce sont eux qui, pour l'essentiel, ont payé — en devises fortes — les armes achetées par l'Egypte et la Syrie à l'U.R.S.S. L'augmentation des prix du pétrole leur a permis d'accumuler des réserves formidables. Celles-ci ne servent pas seulement à acheter des immeubles dans le 16e arrondissement ou sur Park Avenue, des armements et des équipements sophistiqués ou à alimenter de gros dépôts bancaires. Elles donnent au gouvernement de Ryad et à ses amis du golfe un énorme pouvoir politique.

Qu'ils relèvent substantiellement, comme le souhaitent divers pays de l'OPEP, le prix du pétrole, et l'économie américaine subirait un coup dont elle aurait de la peine à se relever : c'est à près de 50 % de la consommation que se montent maintenant en effet les importations d'énergie des Etats-Unis. En diminuant, voire en arrêtant, leurs ventes au monde occidental, comme il y a cinq ans — ce qu'ils peuvent faire sans danger pour leur économie pendant une longue période, — les pays du Golfe seraient en mesure de l'obliger, à la limite, à sacrifier Israël. La rupture de l'Egypte, du Soudan et de la Somalie avec l'U.R.S.S. n'aurait pas été possible sans leurs subsides. La Jordanie, le Yémen du Nord, les maquisards de l'Erythrée, ne vivent que grâce à eux. Il n'y a pas jusqu'. Djibouti et au Zaïre qui ne reçoivent leur assistance. Le général Assad, qui rêve d'imposer son hégémonie aux pays du Croissant fertile, ne survivrait pas deux mois sans les chèques de Ryad. L'O.L.P. elle-même est financée en bonne partie par l'Arabie Saoudite. Au total, avec Koweït et les Emirats, celle-ci distribue en aide aux pays en voie de développement près de 8 % de son P.N.B. : c'est le record du monde.

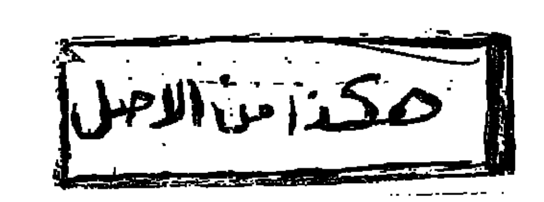
Depuis que le roi Fayçal, haute figure du monde musulman, est mort, assassiné par un de ses parents, l'Arabie Saoudite fait moins parler d'elle. Elle n'en joue pas moins un rôle fondamental qui n'est guère limité que par le caractère un peu contradictoire de ses ambitions. C'est qu'elle n'a plus à sa tête un roi très vénéré et très puissant, mais un monarque vieillissant, en très mauvaise santé, peu préparé à jouer son rôle, obligé de consulter sa vaste famille et de tenir compte d'un état d'esprit non moins hostile à la permissivité du monde occidental que le clergé chiite d'Iran. Pas une seconde les Saoudiens ne pourraient accepter un règlement du problème israélien qui consacrerait la présence juive dans la Jérusalem arabe, l'une des quatre villes saintes de l'Islam. Pas question, non plus, malgré une certaine évolution, de laisser l'idéologie communiste — et les ambitions pétrolières qu'elle peut à l'occasion recouvrir — s'établir dans la région. C'est dire que le gouvernement de Ryad s'abstiendra d'exercer sur les Etats-Unis des pressions de taille à les amener à lâcher Israël et que, tout en condamnant tout Etat arabe — en l'espèce l'Egypte — qui oserait traiter avec l'Etat juif, il y a peu de chances qu'il lui coupe les subsides.

L'épingle retirée du jeu

C'est sur cette toile de fond qu'est contraint d'opérer le président Sadate, qui, bien avant la *guerre d'octobre*, avait *décidé que* les clés d'un règlement du problème du Proche-Orient se trouvaient dans les mains des Etats-Unis et non dans celles de l'U.R.S.S. Son peuple, revenu de*puis* longtemps des ambitions panarabes de Nasser, est las d'une série de guerres qui ne lui ont apporté que des souffrances. Le raïs s'apprête maintenant, bien qu'il ait dit cent fois le contraire, à tirer son épingle du jeu en concluant avec Israël ce qui a tout l'air d'une paix séparée. La bénédiction donnée par les Etats-Unis à l'entreprise ne l'empêchera pas de faire figure de traître, face à un monde arabe qui ne se retrouve unanime que pour refuser la mainmise israélienne sur la Cisjordanie, Gaza et le Golan, face à un Islam en pleine renaissance, moins disposé que jamais à *succomber* aux *mirages de la* démocratie libérale ou du communisme. Si Begin avait été plus loin, s'il avait reconnu enfin le droit des Palestiniens à se constituer en nation, Sadate serait apparu au contraire comme le pacificateur d'un Proche-Orient pour qui la paix jusqu'à présent n'a guère été, selon le mot terrible de Lénine, qu' *« une trêve pour la guerre »*.

« Si l'Egypte abjure la guerre, il y aura une paix d'une certaine sorte, au Proche-Orient, pour un temps. Et cela est bon. Une paix qui essaye de contrer la menace soviétique contre le sud de cette région dans la corne de l'Afrique peut constituer un remède préventif contre cette maladie également. Mais une paix qui ignore l'injustice fondamentale faite aux Palestiniens porte un cancer. » Ce n'est pas un journal de gauche qui porte ce jugement sans appel. C'est l'*Economist* de Londres. Déjà le Liban est en train de mourir de ce cancer. Quand les dirigeants de Jérusalem, dont les notables de Cisjordanie, viennent de rejeter sans phrase les propositions d'autonomie, comprendront-ils enfin que le chemin de tout règlement durable, au Proche-Orient, passe par l'acceptation mutuelle des uns par les autres ? Des Israéliens par les Palestiniens, et réciproquement ?

FIN


مكتبة الأعمال





AFRIQUE

Tunisie

LE PROCÈS DES SYNDICALISTES

La Cour de sûreté de l'État ajourne les débats au 9 octobre

De notre correspondant

Tunis. — Le président de la Cour de sûreté de l'Etat a subitement interrompu jeudi 5 octobre l'audience du procès des anciens dirigeants syndicalistes pour annoncer que, deux de ses assesseurs étant *« malades »*, les débats seraient reportés à lundi.

Pourtant, à ce moment-là, il ne restait plus à entendre — pendant tout au plus une petite demi-heure — que les interventions des deux derniers avocats qui allaient exposer les raisons pour lesquelles ils se considèrent, comme leurs confrères, dans l'impossibilité de plaider sur le fond (*le Monde* du 6 octobre) et, apparemment, l'état de santé d'aucun des membres de la Cour ne semblait nécessiter un arrêt aussi prompt.

L'annonce du report, alors que l'on s'attendait à voir la Cour entrer en délibération, a fait sensation et l'explication fournie a laissé sceptiques avocats et observateurs.

Un nouveau coup de théâtre va-t-il donc se produire dans ce curieux procès aux rebondissements déjà multiples ? Non, assure-t-on dans les milieux généralement informés, sans pour autant convaincre entièrement. Des membres de la Cour seraient effectivement fatigués, après huit jours consécutifs de débats, et quelques questions d'organisation interne au déroulement du procès resteraient à régler. En outre, la Cour se propose d'entendre M. Saïd Gagui, l'un des trente inculpés, qui est hospitalisé depuis plusieurs semaines et dont la présence à l'audience s'impose, au moins une fois. Les médecins qui le soignent auraient autorisé cette comparution.

MICHEL DEURÉ.

● *Le parti communiste tunisien* lance un appel pressant à *« l'opinion démocratique internationale, à toutes les organisations politiques, syndicales et humanitaires, à toutes les instances internationales et tous les hommes et les femmes épris de justice et de liberté dans le monde pour les alerter sur les dangers réels de condamnation à mort qui pèsent sur les dirigeants syndicalistes »*.

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., a adressé jeudi 5 octobre un télégramme à M. Bourguiba pour lui demanderer la libération immédiate de M. Habib Achour et des autres syndicalistes arrêtés.

● *La Fédération de l'éducation nationale* a adressé un message au président Bourguiba « pour que soient respectés les droits élémentaires des hommes ».

● *Le parti socialiste* a publié jeudi un communiqué assurant *« avoir appris avec stupeur les peines de mort requises contre les syndicalistes tunisiens sur la base d'un procès qui n'a rien prouvé à l'encontre des accusés. Le parti socialiste informé par Claude Germon, membre du comité directeur, maire de Massy, qui suit le procès en tant qu'observateur de l'Internationale socialiste, demande dès maintenant avec l'opinion tunisienne et internationale l'amnistie pour tous les inculpés à l'occasion des événements du 26 janvier »*.

Namibie

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES « CINQ » SE RENDRAIENT A PRETORIA

Londres (*A.P.*). — Le Foreign Office a indiqué, jeudi 5 octobre, que les ministres des affaires étrangères des cinq pays occidentaux (Grande-Bretagne, France, Etats-Unis, Canada et Allemagne fédérale) se rendraient sans doute à la mi-octobre à Pretoria pour essayer de persuader le gouvernement de M. Pieter Botha, nouveau premier ministre sud-africain, d'accepter un plan des Nations unies pour la création d'un gouvernement majoritaire noir en Namibie. Cette visite des chefs de la diplomatie des cinq pays occidentaux devrait durer quatre jours.

A Washington, on a confirmé jeudi que M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, rencontrerait le premier ministre sud-africain probablement la semaine prochaine, après l'ouverture des discussions israélo-égyptiennes à Washington.

Les représentants des pays occidentaux, qui ont rencontré samedi M. Botha, ont indiqué qu'ils s'étaient heurtés à plusieurs objections sud-africaines. Certaines suggestions auraient alors été faites :

— La force de paix de sept mille cinq cents hommes proposée par le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, ne devrait pas être uniquement composée de militaires, mais comporter également des spécialistes civils des communications, du ravitaillement et des médecins non militaires. Ses effectifs pourront être réduits.

— Les Sud-Africains seraient consultés sur la composition de cette force. Pretoria s'est toujours opposé à l'idée qu'elle ne soit formée que de soldats noirs ou asiatiques.

Tchad

● *La liste des membres du Conseil de défense et de sécurité* (C.D.S.) et du bureau du Conseil national d'union (C.N.U.), les deux organes prévus par la « charte fondamentale » du Tchad, a été publiée jeudi 6 octobre à N'Djamena. Le C.D.S. est composé de seize personnes : huit membres des forces armées du Nord, que dirigeait M. Hissen Habré avant de devenir premier ministre, et huit membres de l'armée nationale. Le bureau du C.N.U., organe comprenant également seize membres (qui représentent les préfectures du Tchad), est présidé par M. Mahamat Saleh, ancien ambassadeur du Tchad au Nigéria. — (*A.F.P.*)

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés adoptent la réforme des conseils de prud'hommes

L'opposition dénonce l'abandon du « paritarisme »

L'Assemblée nationale poursuit jeudi 5 octobre, sous la présidence de M. STASI (U.D.F.), l'examen des articles du projet de loi réformant les conseils de prud'hommes (*le Monde* du 5 octobre).

Elle reprend la discussion à l'article qui institue la généralisation géographique, après avoir décidé, lors de la séance précédente, de créer au moins un conseil de prud'hommes dans le ressort de chaque tribunal de grande instance. Elle précise que pour des raisons d'ordre géographique, économique ou social, plusieurs circonscriptions de conseil peuvent être créées dans le ressort d'un tribunal de grande instance.

En ce qui concerne les modalités de création ou de suppression des conseils, de détermination de leur ressort ou de leur siège, l'Assemblée prévoit la consultation du conseil général, de président de la cour d'appel, des organisations syndicales et professionnelles et des chambres consulaires. Le rapporteur, M. LONGUET (U.D.F.), estime que le système des audiences foraines ne se justifie plus. L'Assemblée le supprime.

La commission propose ensuite de rétablir la division des conseils en cinq sections autonomes : encadrement, industrie, commerce et services commerciaux, agriculture, et activité diverses. M. RICHARD (P.S.) y voit une manœuvre destinée a faire accepter la réforme par les intérêts les plus rétrogrades. Ce faisant, estime-t-il, on risque de la compromettre. Opinion partagée par M. VILLA (P.C.). Après avoir entériné cette division, l'Assemblée examine les articles relatifs à l'organisation des conseils. Elle précise que chaque section comprend au moins quatre conseillers employeurs et quatre conseillers salariés. Les socialistes proposent sans succès que les conseillers sortants ne soient rééligibles qu'une seule fois. En ce qui concerne l'élection du président et du vice-président de chaque conseil, il est décidé que les prud'hommes réunis en assemblée générale, en assemblée de section, en assemblée générale de chambre, les élisent parmi eux, au scrutin secret, par élément, et à la majorité absolue des membres présents. Il est précisé que plusieurs chambres peuvent être constituées au sein d'une même section de conseil.

L'Assemblée examine ensuite les articles organisant les modalités d'élection des conseillers. Il est précisé que, pour être électeurs, les salariés doivent être âgés de seize ans accomplis (au lieu de dix-huit ans dans le texte initial) et les employeurs de dix-huit ans. Ils doivent exercer une activité professionnelle ou être sous contrat d'apprentissage dans le département depuis trois mois au moins. Les socialistes demandent que soit supprimé le collège cadre, mais ils ne sont pas suivis par l'Assemblée. Les communistes entendent de leur côté préciser et limiter la notion de cadre. Leur amendement est toutefois repoussé au scrutin public. La commission demande que les agents de maîtrise soient inclus dans ce collège. L'Assemblée accepte. Puis elle estime que la notion de cadre doit être élargie. Elle propose donc une définition différente de celle du projet de loi et retient le critère de la formation et non plus seulement la fonction exercée réellement. M. RICHARD (P.S.) souligne *« les risques d'incohérence pratique »* contenus par la définition proposée. On va se trouver, ajoute M. JOXE (P.S.) devant une situation juridique inextricable.

La commission propose d'introduire le vote plural dans le collège des employeurs. Un employeur disposerait en plus de sa voix, d'une voix s'il emploie moins de vingt salariés, de deux voix s'il emploie plus de vingt-six salariés, de trois voix s'il emploie de cinquante et un à cent salariés et d'une voix supplémentaire par fraction de cent salariés. Aucun employeur ne peut disposer de plus de cent voix.

M. BOULIN, ministre du travail, s'en remet à la sagesse de l'Assemblée. M. JOXE exprime l'opposition de son groupe, mais estime que la rupture de la parité provoquée par la constitution de deux collèges salariés peut être compensée en partie par l'institution, proposée par le groupe communiste, de trois collèges parmi les employeurs, selon l'importance de l'entreprise. L'amendement communiste est toutefois repoussé. Le vote plural est antidémocratique et ressuscite le vote censitaire, affirme le groupe communiste qui demande un scrutin public. Son amendement est rejeté par 280 voix contre 196.

En ce qui concerne les conditions relatives à l'éligibilité des conseillers, la commission propose d'abaisser la limite d'âge inférieure de vingt-cinq à vingt et un ans. L'Assemblée accepte et supprime également la limite d'âge supérieure qui avait été fixée à soixante-neuf ans.

Pour ce qui est de l'établissement des listes électorales, la commission propose que les électeurs soient obligatoirement inscrits par l'employeur. *« C'est une atteinte à la dignité des travailleurs »*, estime MM. CHARRETIER (U.D.F.) et BARIANI (U.D.F.).

L'Assemblée adopte finalement l'amendement de la commission, mais elle décide de ne pas assortir cette obligations de sanctions.

En séance de nuit, sous la présidence de M. Huguet (P.S.), l'Assemblée décide que les suffrages pourront être recueillis par correspondance. La commission aurait voulu en faire le seul mode d'élection possible. Tout en reconnaissant que le passage du scrutin de liste majoritaire au scrutin de liste proportionnel est un progrès, l'opposition propose que les élections se fassent selon la règle de la plus forte moyenne et non du plus fort reste, ce qui, explique-t-elle, *« désavantageait les candidats des syndicats les plus représentatifs »*. Elle n'est pas suivie par l'Assemblée.

Un long débat s'engage ensuite sur des amendements de l'opposition demandant que les listes soient présentées par les organisations syndicales les plus représentatives au plan national qui seraient chargées d'organiser la campagne. M. JOXE (P.S.) s'en prend aux *« pseudo-syndicats financés par le patronat »* ; M. DUCOLONÉ (P.C.) entend éviter *« tout magouillage »*. Le rapporteur observe que le droit en vigueur n'institue aucun monopole de la présentation des candidatures aux élections prud'homales. *« Il ne faut pas politiser ces élections »*, déclare-t-il.

Pour M. BOULIN, *« il n'est pas question de revenir sur le monopole syndical »*, mais, dans le cas présent, *« il s'agit d'élire des juges dans une institution où il n'y a jamais eu de monopole syndical »*.

« Si le texte est voté tel quel, affirme M. Joxe, *c'en sera fini de la parité. »* *« Lorsque la politique entre dans le prétoire, la justice en sort »*, rappelle M. CHARRETIER (U.D.F.). Le ministre remarque que, en cette affaire, les positions des syndicats sont plus nuancées que celles de l'opposition.

Après une suspension de séance demandée par les socialistes, M. MITTERRAND intervient dans un débat qui, estime-t-il, *« met en cause un principe fondamental du code du travail, celui de la parité entre les représentants du patronat et ceux des travailleurs. »* Il lui paraît logique d'adopter un système semblable à celui en vigueur pour les élections aux comités d'entreprise.

« Sur ces bases, précise-t-il, *nous pourrions nous entendre ; sinon, nous constaterions qu'on est revenu sur des conquêtes sociales vieilles de trois quarts de siècle. »* *« Je ne veux pas remettre en cause ce qui a été fait,* répond M. Boulin, *mais au contraire aller plus loin encore. »* Au scrutin public, les amendement, de l'opposition sont repoussés par 282 voix contre 199, puis par 285 contre 195.

L'opposition propose, sans succès, que les élections aient lieu *« sur ou près des lieux de travail »*. L'Assemblée précise que, pour les besoins de leur formation, les conseiller peuvent s'absenter dix-huit jours, dans la limite de six semaines par mandat pouvant être fractionnées.

Ces absences seront rémunérées par l'employeur qui pourra imputer ces rémunérations sur le « 1 % » de la formation professionnelle. L'Assemblée adopte um amendement de M. Gissinger (R.P.R.), qui assure une protection spéciale de conseiller contre le licenciement. Il est ensuite prévu que les litiges pourront éventuellement être renvoyés devant un autre conseil, ou devant le tribunal d'instance le plus proche. Pour ce qui est du statut local du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, l'Assemblée décide de le maintenir mais le gouvernement indique que l'Etat prendra en charge les frais de fonctionnement des conseils existants.

Après avoir refusé d'étendre la compétence des conseils aux licenciements économiques collectifs, l'Assemblée décide, sur proposition du gouvernement, que les litiges relatifs aux licenciements économiques individuels, y compris ceux relatifs au motif invoqué par l'employeur, seront de leur compétence exclusive.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement concernant l'intégration des secrétaires et des secrétaires adjoints des conseils, afin qu'ils soient rémunérés par l'Etat. Puis elle indique que la loi sera applicable aux DOM.

A la demande du gouvernement, l'Assemblée revient sur un vote émis précédemment et décide que la saisine d'un conseil n'aura pas d'effet suspensif sur un licenciement. M. JOXE (P.S.) regrette que l'on revienne sur une *« décision progressiste »*.

Dans les explications de vote, M. RENARD (P.C.) dénonce un texte qui substituera *« à une justice paritaire, une justice patronale »*. M EVIN (P.S.) déplore l'*« abandon du paritarisme »*. Jugement contesté par M. GISSINGER (R.P.R.) qui exprime le soutien de son groupe. Pour M. CHARRETIER (U.D.F.), ce projet est l'un des plus importants de la session. Opinion partagée par M. BOULIN, qui regrette l'esprit négatif de l'opposition à l'égard d'une réforme importante. L'ensemble du texte est adopté par 282 voix contre 197, l'opposition votant contre.

PATRICK FRANCÈS.

Démocratie formelle et démocratie réelle

A en croire l'opposition, le vote qui est intervenu jaudi 5 octobre dans la nuit sur les conseils de prud'hommes remettrait en cause à la fois la parité de cette institution et ce qu'on appelle improprement le monopole des syndicats les plus représentatifs. Les fermes interventions des membres du P.C. et du P.S., y compris de M. Mitterrand, qui, tard dans la soirée, est venu donner plus de solennité encore aux accusations de son parti, les vives réactions de la majorité et celles du ministre du travail, qui a trouvé *« le débat indécent en raison de la suspicion qu'il faisait planer »*, suffisent déjà à démontrer que la question ne peut pas être examinée en toute sérénité.

La thèse qu'ont défendue les représentants de la majorité est en tout cas juridiquement valable. Il n'y a pas de remise en cause puisque, dans le système actuel de désignation des prud'hommes salariés, la liberté de candidature est déjà en vigueur : *« Le nouveau projet de loi ne retire effectivement aucune prérogative aux syndicats »*, comme l'a indiqué M. Foyer.

M. Robert Boulin, ministre du travail, a apporté des arguments politiques à cette thèse : il a tout d'abord rappelé le rôle qu'il a joué, lorsque, après consultation des syndicats, il a rejeté le système de désignation qui était préconisé par le C.N.P.F. et Force ouvrière, et décidé de défendre le système de l'élection à la proportionnelle. Il a ensuite, et à plusieurs reprises, pris un engagement formel devant les deputés : *« Jamais le gouvernement ne remettra en cause le monopole syndical. L'avenir démontrera que je vais encore plus loin dans ce sens. Loin de reculer, je veux avancer. »*

En revanche, l'opposition avait raison quand, par souci de cohérence juridique, elle demandait que les modalités d'élections soient les mêmes que celles déjà prévues pour les délégués du personnel et les membres des comités d'entreprise... ce qui revenait à réclamer le droit à déposer des candidatures pour les seuls syndicats les plus représentatifs. Si vous n'avancez pas, vous reculez, laissait entendre l'opposition qui, battue, devrait admettre cependant qu'à la lettre il n'y a pas de remise en cause.

Au demeurant, l'accusation la plus grave, et sans doute la plus fondée, porte sur la remise en cause de la parité au sein des conseils de prud'hommes. Toujours en droit, la majorité et M. Robert Boulin peuvent effectivement clamer qu'il n'en est rien. Si le nouveau projet de loi est, dans sa forme actuelle, adopté par le Sénat, il est bien exact qu'au sein des conseils, il y aura toujours un nombre égal de prud'hommes employeurs et de prud'hommes salariés. Mais qu'est-ce à dire ? Les modifications, et même dans un certain sens les améliorations proposées par le gouvernement et adoptées par l'Assemblée nationale, donnent paradoxalement du poids aux critiques de l'opposition, si l'on veut bien traduire dans les faits les réformes avancées.

En remplaçant le scrutin majoritaire actuellement en vigueur — qui conduit à donner aux syndicats les plus puissants, c'est-à-dire la C.G.T. et la C.F.D.T., la majorité écrasante des sièges de prud'hommes (70 %), — par le scrutin proportionnel, de surcroît au plus fort reste, il est bien certain que le gouvernement donne une prime non négligeable aux organisation syndicales minoritaires. Un changement des modalités de scrutin modifie les résultats, c'est une évidence.

Le vrai débat

Mais ce constat, qui signifie notamment que la C.G.T. disposera d'un nombre beaucoup plus faible de conseillers, ne modifie toujours pas en principe la parité. Face aux deux ou quatre conseillers employeurs, il y aura toujours deux ou quatre conseillers salariés, qu'ils soient élus au nom des centrales C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. ... ou de quelque autre organisation syndicale. Quelque autre organisation syndicale ?

En fait, c'est bien là que le débat véritable s'engage, un débat de confiance sur le rôle et l'indépendance des syndicats. Car, pour l'opposition, le passage, en principe approuvé, du scrutin majoritaire au scrutin proportionnel va effectivement accroître les possibilités de représentation *« de syndicats maison, de syndicats bidon à la solde du patronat »*... *« De pseudo-syndicats financés par les employeurs »*, comme n'ont pas cessé de le répéter les orateurs socialistes et communistes. Et les représentants de la majorité ont beau protester en affirmant que, *« lorsque la politique entre dans le prétoire, c'est la justice qui en sort »*, en rappelant que les conseils de prud'hommes sont avant tout des juges qui doivent être impartiaux et que la liberté de candidature est l'une des règles d'or de la démocratie, ils esquivent le débat concret, celui que vivent tous les jours les salariés dans leur entreprise : le degré de liberté réelle de l'ouvrier qui, subordonné à un employeur, subit certaines pressions, et l'existence de syndicats qui ont souvent défendu davantage l'intérêt de l'employeur que celui des salariés. Propos diffamatoires, scandaleux ? Il est vrai que les tribunaux n'ont jamais, ou qu'exceptionnellement, tranché dans ce domaine délicat qu'est l'indépendance ou non d'organisations dites autonomes. Il n'en est pas moins vrai que des bavures pour ne pas dire davantage ont été commises ou dénoncées.

Mais la démocratie ne donne-t-elle pas à toute association, syndicat, parti, quelle que soit sa tendance, quels que soient ses défauts, le droit de présenter des candidats ? La majorité parlementaire et le gouvernement seraient fondés à poser la question, en accusant l'opposition d'arrière-pensées électorales, s'ils pouvaient démontrer que dans les ateliers et les bureaux la démocratie est non pas formelle mais réelle.

JEAN-PIERRE DUMONT.

La commission modifie une douzaine d'articles du projet de loi de finances

La commission des finances de l'Assemblée nationale a poursuivi, les 3 et 4 octobre, l'examen des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1979.

A l'article 9 (déduction des dépenses effectuées en vue d'économiser l'énergie destinée au chauffage), elle a supprimé, à l'initiative de M. Icart (U.D.F.), rapporteur général, la date limite (31 décembre 1980) fixée aux dépenses susceptibles de bénéficier de la déduction. A la demande de M. Ginoux (U.D.F.), elle a décidé de supprimer l'article 10 qui limite à 360 000 F les revenus auxquels s'applique l'abattement spécifique de 10 % applicable aux salaires et pensions, ainsi qu'aux bénéfices des adhérents des associations et des centres de gestion agréés. Elle a ensuite adopté un amendement de M. Dehaine (R.P.R.) excluant de l'assiette de la taxe sur les encours les crédits à l'exportation.

Elle a supprimé l'article 30 qui augmentait la taxe spéciale venant en complément du prix des places dans les cinémas afin d'accroître les ressources destinées aux salles classées dans la catégorie Art et essai.

Elle a également supprimé, à l'initiative de M. Fabius (P.S.), l'article 13 exonérant de la T.V.A. certaines opérations relatives au service public de transmission de données.

En ce qui concerne la réévaluation des éléments amortissables inscrits au bilan des entreprises, elle a précisé, à la demande de M. Edgar Faure (R.P.R.), que les taux et les modalités de déduction prévus seront fixés dans la loi de finances pour 1979.

A été également adopté un amendement de M. Fabius qui substitue un régime d'amortissement linéaire des biens d'équipement au régime d'amortissement dégressif, le gouvernement pouvant déterminer des modalités d'amortissement accéléré pour les secteurs dont le développement est prévu par le plan.

Il a été prévu, d'autre part, que le gouvernement présenterait, au plus tard à la date de dépôt du buget pour 1980, un rapport d'exécution sur l'aménagement des charges sociales.

A l'initiative de M. Fabius, elle a décidé d'abaisser de 300 000 à 50 000 habitants le seuil de population prévu pour l'institution du versement destiné aux transports en commun.

A l'article 17 (nouveau barème de la taxe intérieure sur les produits pétroliers), la commission a supprimé, à l'initiative de M. Icart, l'exemption dont bénéficiaient les lubrifiants et assimilés.

L'article 19 (aménagement du droit de fabrication sur les cigarettes et modification de la loi du 24 mai 1976 relative au monopole des tabacs manufacturés) a été supprimé, plusieurs députés ayant jugé inacceptable une mesure qui porte atteinte, à leur avis, au monopole des tabacs et qui défavorise les produits français.

A l'article 21, la commission a décidé de ne relever que de 2 à 2,33 % le taux des droits de mutation applicables aux acquisitions d'immeubles autres que la résidence principale. Elle a supprimé les pénalités prévues en cas de non-respect de l'engagement d'affecter l'acquisition à l'usage d'habitation principale.

A l'article 27 (fonds spécial d'investissements routiers), elle a adopté un amendement de M. Icart portant de 12,06 à 12,60 le taux du prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers effectué au profit de ce fonds.

Enfin, la commission a repoussé l'article 33 (majoration des rentes viagères), estimant peu satisfaisant le nouveau mécanisme présenté dans cet article.

M. Stasi (C.D.S.) : pour une politique spécifique de l'emploi

M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., a commenté jeudi 5 octobre devant la presse le débat de la veille à l'Assemblée nationale sur la motion de censure. Il a déclaré :

« Une double conclusion s'impose. La première est que si, par malheur, cette motion avait été adoptée, et si, le pays étant consulté, il reniait à l'automne le choix fait au printemps, les formations de l'actuelle opposition seraient incapables de gouverner ensemble. Pas une seule fois, dans son intervention, M. François Mitterrand n'a employé la formule magique « programme commun ».

» La seconde conclusion est que la majorité a montré à l'occasion de ce débat qu'elle reste unie sur l'essentiel et qu'elle soutient le gouvernement. »

M. Stasi s'est déclaré en faveur d'une *« politique spécifique de l'emploi »*, affirmant : *« On a parfois le sentiment que le gouvernement traite ce problème de façon incidente, attendant uniquement de la reprise de la croissance une amélioration sensible. Or, même avec une croissance forte, on ne parviendra pas à une situation proche du plein emploi, et, dès maintenant, le drame du chômage appelle des mesures spécifiques telles que, par exemple, l'aménagement du travail à temps partiel, l'encouragement à la création d'emplois, le renforcement des moyens des instances régionales. »*

Au cours de la même conférence de presse, M. François Bordry, président des Jeunes démocrates-sociaux, a présenté l'Eurofestival que sa formation organise le 28 octobre à l'Hippodrome de Paris, porte de Pantin. Cinq mille jeunes sont attendus, venant notamment d'Allemagne, de Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Irlande et d'Italie. Les principaux orateurs politiques de cette manifestation seront MM. Raymond Barre, Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., et Emilio Colombo, président du Parlement européen. Les vedettes de variétés invitées sont Chuck Berry ainsi que le Martin Circus, le grand orchestre du Splendid et la fanfare l'Alouette de Pithiviers. L'U.D.F. apportera son appui à cette initiative.

M. Bordry a précisé à ce propos que la mise en place d'une structure « U.D.F.-Jeunes » se heurtait à des difficultés, les giscardiens du mouvement Autrement refusant d'entrer dans une telle organisation.

هكذا من الاصل

e une douzaine d'articles
e loi de finances

…ur une politique …
l'emploi

…rue des Halles
hier.

…ement des Halles
pour Paris.

POLITIQUE

AU SÉNAT

Laborieuse discussion du projet de loi réglementant l'affichage

Le Sénat a délibéré pendant quatre séances, et vendredi 6 octobre jusqu'à 1 h. 30 du matin, du projet de loi sur la publicité extérieure (voir nos éditions des 4 et 5 octobre) ; projet dont il n'a encore pu achever l'examen et qu'il reprendra mercredi 11 octobre.

Ce texte, important par les intérêts qu'il met en cause, vise principalement à protéger monuments et sites de l'affichage « sauvage », tout en créant des règles plus contraignantes pour l'affichage légal. Les sénateurs, qui ont déposé cent soixante amendements au projet gouvernemental, ont été saisis avant l'Assemblée nationale de cette réglementation nouvelle qui étendra notamment les pouvoirs de contrôle des maires. Ils se sont montrés unanimes pour approuver cet objectif, mais ont longuement discuté de la délimitation des zones d'affichage, en vue d'étendre les responsabilités municipales.

Un débat préalable s'est institué, sur l'initiative du groupe communiste, tendant à distinguer entre l'affichage publicitaire commercial et l'affichage d'opinion. M. JAMES MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis) a défendu au nom de son groupe un article premier additionnel qui écartait l'affichage d'opinion du champ d'application de la loi. « *Au mépris de la législation actuelle*, a-t-il déclaré, *qui distingue sans ambiguïté possible affichage commercial (régi selon la loi de 1943) et affichage d'opinion (régi selon la loi du 29-7-1881), le gouvernement voudrait étendre discrètement au second les interdictions et la répression actuellement relatives au premier en les renforçant considérablement. C'est là un amalgame sans précédent et inadmissible.* »

« *Sur l'idée qui anime nos amis communistes*, précise M. MARCEL CHAMPEIX, président du groupe socialiste, *nous sommes entièrement d'accord. Mais nous sommes hostiles à l'affichage sauvage. Nous défendons des amendements permettant de concilier ces deux préoccupations, mais nous nous abstiendrons dans le vote de l'article additionnel.* »

Celui-ci est repoussé par 192 voix contre 32, après intervention des rapporteurs et du ministre de l'environnement, M. MICHEL D'ORNANO, qui soulignent tous que le projet vise le lieu d'affichage, non le contenu de l'affiche.

« *Nous proposerons*, déclare néanmoins M. JACQUES CARAT (P.S., Val-de-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, *des mesures compensatoires pour que les associations puissent continuer à s'exprimer.* »

Les modifications

A l'article 3, qui définit les lieux dans lesquels toute publicité est interdite, le Sénat, contre l'avis du ministre, a voulu donner aux maires la possibilité d'étendre les zones frappées d'interdit.

L'article 6 définit la procédure applicable en matière de périmètres d'affichage autorisé. Sur l'impulsion des commissions compétentes, le ministre a déposé un amendement, adopté par le Sénat, qui reconnaît au conseil municipal un rôle essentiel : en particulier, si la commune ne le souhaite pas, il n'y aura pas du tout de périmètre d'affichage.

Article 11. — Il fixe que dans les communes de plus de deux mille habitants, le maire met à la disposition du public des panneaux destinés à l'affichage d'opinion et à l'annonce des manifestations locales autres que commerciales. Les sénateurs, sur la proposition du rapporteur, M. Carat, ont voulu préciser que les conditions d'application de cette disposition seraient fixées par décret pris en Conseil d'Etat.

Le Sénat a enfin repoussé, par 205 voix contre 84, un article additionnel de M. JEAN-JACQUES PERRON (P.S., Var), décédé la veille du débat ; article défendu par le président du groupe, M. Champeix, et visant à obliger les entreprises d'affichage à mettre gratuitement à la disposition de la commune une superficie égale à 10 % de la surface qui leur est concédée. « *Je redoute*, avait déclaré le ministre, *que la ponction opérée sur les entreprises ne soit trop lourde.* »

ALAIN GUICHARD.

● *M. Robert Pontillon*, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, a été élu à l'unanimité président du groupe d'amitié France-Portugal qui vient de se constituer au Sénat. Ont été désignés comme vice-présidents MM. Henri Caillavet (gauche démocratique, Lot-et-Garonne), Jean-François Pintat (Union centriste, Gironde) et Joseph Yvon (Union centr., Morbihan), comme secrétaire M. Charles Alliès (P.S., Hérault) et comme trésorier M. Jean Cluzel (Union centr., Allier).

La vie maçonnique

Mme LUCANTIS ÉLUE A LA TÊTE DU « DROIT HUMAIN »

La Fédération française du Droit humain, troisième obédience maçonnique française par le nombre des adhérents, vient de tenir son convent annuel à Paris et d'élire à la tête de son conseil national Mme Yvette Lucantis.

[Le Droit humain est la seule obédience maçonnique française mixte : y cohabitent hommes et femmes sans distinction de race, de religion, de philosophie, de classe sociale. Fondé le 4 avril 1893 par Maria Deraismes, l'ordre du Droit humain est présent dans quarante pays et dispose de cent cinquante loges réparties sur le territoire français. Son siège est 5, rue Jules-Breton, Paris 13e.]

POLITIQUE

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le gouvernement propose la création d'un comité d'allègement des procédures administratives

Le projet de loi visant à modifier le régime de la fiscalité locale et celui qui doit instituer une dotation globale de fonctionnement en remplacemnt de l'actuel versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) seront examinés par le Sénat au début du mois de novembre, vraisemblablement les mardi 7 et mercredi 8. Le second texte doit être adopté prochainement par le conseil des ministres.

Troisième texte en préparation : le projet de loi-cadre relatif aux nouvelles compétences des collectivités locales ; il doit être déposé au Sénat à la fin du mois d'octobre.

A quelques semaines de l'ouverture de ces débats, les différentes formations politiques précisent leurs propositions. Ce vendredi *6 octobre*, le parti républicain organise à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale, un colloque sur les collectivités locales qui se propose d'étudier notamment les problèmes des communes et des départements, la question des finances locales et la nécessité de l'information et de la participation des citoyens. C'est M. Marcel Lucotte, sénateur, maire d'Autun, qui doit faire la synthèse des travaux.

La fédération nationale des élus socialistes et républicains organise pour sa part, samedi 7 et dimanche 8 octobre, à Limoges, des états généraux des communes rurales afin de définir le « *projet socialiste* » pour ce qui concerne les collectivités locales. MM. Pierre Mauroy et François Mitterrand y prendront notamment la parole.

Quant à M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, il poursuit sa tournée en province pour expliquer aux maires les projets du gouvernement et recueillir leurs avis. Il devait se rendre, vendredi après-midi, à Saintes (Charente-Maritime) et samedi matin à Nantes (Loire-Atlantique).

Le projet de loi-cadre sur la réforme des collectivités locales proposera notamment au Parlement la création au sein du Conseil national des services publics départementaux et communaux (1) d'un comité d'allègement des procédures administratives et des prescriptions techniques et juridiques, lequel comprendrait des élus et des représentants de l'Etat. C'est M. Christian Bonnet lui-même qui en a informé jeudi 5 octobre les membres du Conseil national réunis en séance plénière. Le ministre de l'intérieur a indiqué que ce comité aurait deux missions principales :

1) Une « mission de clarté », pour que « *les élus s'y retrouvent dans le maquis des textes* ». « *Je crois qu'il leur serait utile de disposer d'un code des normes régulièrement mis à jour et débarrassé de ses branches mortes* », a déclaré M. Bonnet ;

II. — La deuxième mission du comité « *serait de donner un avis sur tout texte réglementaire créant une norme ou une procédure intéressant les collectivités locales* », a ajouté le ministre de l'intérieur. Le comité veillerait à ce qu'aucune obligation nouvelle ne puisse être imposée aux communes et aux départements si elle ne découle pas d'une loi. Autrement dit, les nombreuses obligations techniques ou juridiques faites aux collectivités locales pour leur équipement, dont le principe n'est pas inscrit dans les lois, auront seulement valeur de recommandation. M. Bonnet a conclu : « *Notre ambition est qu'au plus tard le 1er janvier 1980 seules les obligations inscrites dans la loi s'imposent aux collectivités locales.* »

Le ministre de l'intérieur a chargé M. Jean Guillon, chef du service de l'inspection générale de l'administration, de présider un groupe de travail préparatoire.

(1) Le Conseil national des services publics départementaux et communaux, créé en 1945, est composé d'une cinquantaine de membres : parlementaires, élus locaux, fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités locales, représentants des services publics et personnalités qualifiées.

M. JACQUES BLANC (P.R.) : le P.S. n'a plus de programme politique.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a déclaré jeudi 5 octobre, après la réunion du bureau politique de son parti : « *Le débat provoqué à l'Assemblée nationale par le dépôt d'une motion de censure du parti socialiste a permis une clarification de la situation politique. La majorité a commencé à se retrouver autour du premier ministre, dans le calme et la sérénité, après le trouble provoqué par certaines déclarations imprudentes ou excessives. M. François Mitterrand a été égal à lui-même en pratiquant l'incantation verbale dont il a le secret et en s'abstenant de toute contre-proposition concrète. Le parti socialiste n'a plus de programme politique.*

» *Il est ainsi démontré qu'au-delà des mots aucune autre politique n'est proposée aux Français pour faire gagner la France que celle qui est conduite avec courage et lucidité par le gouvernement. L'heure est venue pour la majorité de se rassembler autour du gouvernement pour affronter les difficultés et les épreuves que connaît notre pays. En fin de compte, ce débat aura été utile au pays.* »

MM. Marchais et Berlinguer ont évoqué les prochaines élections européennes

Au terme des entretiens, jeudi 5 octobre, entre MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et Enrico Berlingueur, secrétaire général du P.C. italien, un communiqué commun a été publié dans lequel il est dit notamment :

« *Les deux dirigeants ont réaffirmé leur commune volonté d'agir, dans les conditions propres à leurs pays respectifs, pour les intérêts immédiats de leurs peuples, en même temps que pour des réformes démocratiques profondes et des solutions politiques répondant aux problèmes fondamentaux de l'Italie et de la France. Ils soulignent qu'au cœur de la stratégie de leurs partis se trouve leur choix d'une vie démocratique vers un socialisme fondé sur la démocratie et sur le pluralisme.*

» *Cette orientation irréversible — qui a été réaffirmée par la déclaration tripartite de Madrid en mars 1977, et qui est à la base de ce qui est appelé l'eurocommunisme — est mise en œuvre en toute indépendance dans l'activité politique des deux partis. C'est cette politique démocratique qu'ils entendent encore développer dans la préparation de leurs prochains congrès.*

» *Une attention particulière a été consacrée à la préparation de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Les communistes italiens et français, prenant en compte la diversité des conditions dans lesquelles leurs partis développent leur politique et la diversité des positions existant sur certains aspects de la politique communautaire, sont résolus à faire de cette consultation un moment important de leur lutte pour faire prévaloir des orientations démocratiques et progressistes capables de donner une réponse positive aux grands problèmes posés par la crise dans les pays respectifs au niveau européen.*

» *(...) Pour ces objectifs communs de défense des besoins des travailleurs et des intérêts nationaux, de lutte pour la construction d'une Europe des travailleurs, d'une Europe des peuples, pour surmonter les difficultés qui freinent le développement de la détente et des mesures concrètes pour le désarmement, la plus ample participation populaire est essentielle. Dans ce but, les deux partis ont à nouveau convenu de prendre des initiatives communes.*

» *C'est dans cet esprit unitaire et ouvert que le parti communiste français et le parti communiste italien entendent mener cette action. Face aux obstacles placés sur la voie de l'union des forces de gauche et démocratiques pour laquelle ils luttent avec persévérance, et aux tentatives qui se développent sous des formes diverses avec un même objectif d'affaiblir les partis communistes, les deux partis poursuivent résolument leurs efforts pour parvenir à une confrontation objective, à un dialogue constructif et à la recherche d'actions convergentes ou communes. Georges Marchais et Enrico Berlinguer ont réaffirmé la valeur de principe que leurs partis attachent à la recherche d'une telle union.* »

LE PREMIER MINISTRE RECEVRA LUNDI UNE DÉLÉGATION DU R.P.R.

L'hôtel Matignon a fait savoir, dans l'après-midi du jeudi 5 octobre, que M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, ayant « renouvelé » la demande d'audience formulée lundi 2 octobre par sa formation, le premier ministre recevra, lundi 9 octobre à 10 heures, une délégation qui comprendra, outre M. Claude Labbé, M. Jean Falala, vice-président du groupe et Yves Guéna, conseiller politique du mouvement. Les trois délégués ont été mandatés par le conseil politique du R.P.R. pour essayer d'obtenir du chef du gouvernement, dont le mouvement gaulliste critique la politique économique et sociale, « un *modus vivendi pour la durée de la session parlementaire* » (*le Monde* du 4 octobre).

M. Raymond Barre se rendra le lendemain mardi, devant le groupe R.P.R. de l'Assemblée auquel il présentera personnellement le projet de budget pour 1979.

Dans le cadre de ses contacts réguliers avec les représentants du Parlement, le premier ministre s'est entretenu de l'ordre du jour de la session, jeudi après-midi, avec MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F.

La polémique sur le Conseil constitutionnel

M. GUICHARD DÉFEND M. FREY CONTRE M. CHIRAC

M. Olivier Guichard, ancien ministre R.P.R., député de la Loire-Atlantique, met en cause, dans *L'écho de la presqu'île guérandaise*, le jugement porté par M. Chirac sur le président du Conseil constitutionnel, M. Roger Frey, à la suite de l'annulation du scrutin dans la seizième circonscription de Paris (*le Monde* du 30 septembre). Il écrit :

« *Je ne comprends pas bien son propos. Que signifie le respect d'une idée pure, voire d'une institution, si l'on jette le discrédit sur les hommes qui la font vivre ?*

» *Si l'on veut que l'institution conserve sa dignité, il faut accorder aux hommes le crédit de leur honneur.*

» *Ou alors il faut des raisons graves, et s'en expliquer publiquement. L'insinuation n'est pas de bonne méthode.*

» *Elle ne peut en tout cas toucher Roger Frey, premier secrétaire général de l'U.N.R. en 1958, que la confiance du général de Gaulle a gardé six ans au ministère de l'intérieur et que celle de Georges Pompidou a placé à la présidence du Conseil constitutionnel.* »

LE DÉBAT AU SEIN

M. Sarre : Michel Rocard se situe clairement dans le cadre du système actuel

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, animateur du CERES (minorité du P.S.) revient, dans l'hebdomadaire *l'Unité* daté 6-12 octobre, sur les déclarations de M. Michel Rocard condamnant « un certain *archaïsme politique* ». M. Sarre écrit : « *Par-delà les questions de style et de personnes, il faut un véritable débat, qui aille au fond. La nécessaire unité du parti ne peut être un argument pour l'éviter.*

(...) C'est vrai qu'il est archaïque de faire comme si mars 1978 n'était qu'un incident de parcours, comme s'il suffisait de poursuivre sur la même lancée pour que la victoire de la gauche redevienne « inéluctable ». (...) Il est archaïque de prétendre aller vers le socialisme autogestionnaire avec un parti où le pouvoir se personnalise et se centralise à l'excès, limité seulement par celui, quasi féodal, de certains grands notables et où, trop souvent les militants n'ont la parole que pour la forme. Il est archaïque, enfin, de se poser en gardiens des versets du socialisme, si l'on refuse la pratique et les moyens correspondants, c'est-à-dire la construction d'un vrai parti socialiste.

Si Michel Rocard pensait à cet archaïsme là, il aurait mieux valu qu'il le dise clairement et avec nous dès le congrès de Pau, dès le congrès de Nantes. Il ne l'a pas fait. Il s'identifiait alors au courant majoritaire, réservant tous ses coups au CERES. »

Analysant les positions du député des Yvelines, M. Sarre ajoute :

« *Il s'agit avant tout, si l'on comprend bien, de se parer des prestiges technocratiques d'une soi-disant rigueur économique pour s'opposer à des revendications ouvrières essentielles (...). Malgré les révérences rituelles tirées aux options de rupture avec le capitalisme qui sont celles de notre parti, l'univers politique de Michel Rocard se situe clairement dans le cadre du système actuel (...).*

Rien d'étonnant dès lors que Michel Rocard et ses partisans présentent aujourd'hui la rupture avec le capitalisme comme un processus indéterminé et refusent de voir, dans le seuil franchi avec la conquête du pouvoir d'Etat, la possibilité d'une inversion décisive, grâce à l'initiative des masses, notamment dans la maîtrise des moyens de production, du rapport des forces entre exploiteurs et exploités (...). Peuvent-ils être autre chose qu'un alibi de gauche, un habillage moderniste de la politique la plus droitière que quiconque ait défendu depuis Epinay, au sein du parti socialiste ?

« *Quel archaïsme en réalité que le modernisme rocardien !* » conclut l'animateur du CERES, en rappelant toutefois que le député des Yvelines « *ne dit rien aujourd'hui que n'aient déjà écrit des conseillers de François Mitterrand, comme Jacques Attali.* »

L'insertion totale des Français musulmans est œuvre de générations

déclare le secrétariat d'État chargé des rapatriés

En réponse aux réserves émises par plusieurs représentants d'anciens harkis et plusieurs jeunes Français musulmans sur l'action du secrétariat d'Etat chargé des problèmes des rapatriés d'Afrique du Nord (nos dernières éditions du 30 septembre), M. André Villeneuve, vice-président de la commission nationale pour les Français musulmans, nous a *adressé une lettre dans laquelle il déclare :*

L'origine de ces opinions amène d'abord à préciser que la commission nationale n'a pas à s'occuper de situations ou d'interventions particulières. Elles n'est au service que de la politique d'insertion voulue par le chef de l'Etat et son rôle est l'étude des problèmes, l'impulsion, les contacts et les propositions.

Installée en avril 1978, elle a été contestée, dès le départ, par l'association que préside M. Ahmed Laradji, qui n'a donc pas participé aux groupes de travail aussitôt organisés avec la mission interministérielle. Ces groupes, après plusieurs réunions, ont élaboré des propositions qui ont rapidement abouti. C'est ainsi que la réunion plénière du 19 juin pouvait faire état de la participation de toutes les associations (y compris celle de M. Laradji), de la levée des forclusions pour l'indemnisation, de la prise en compte du regroupement familial en matière d'immigration, de mesures salariales en faveur des harkis. En juillet et septembre, non seulement l'action de la commission nationale s'est développée mais elle s'est aussi décentralisée par des réunions, sous l'égide préfectorale, à Toulon, Dijon, Lille, Amiens et Montpellier. De nouvelles mesures ont pu ainsi devenir effectives qui viennent d'être annoncées par le secrétaire d'Etat : la relance des opérations de résorption des hameaux de forestage et cités d'accueil, la réorganisation des B.I.A.C. (1) et leur contribution à l'emploi, la création de structures d'accueil pour les isolés et personnes âgées, l'accession à la propriété et la création du groupe de travail « formation - emploi ».

De plus, contrairement à ce qui a été indiqué, les préfets sont régulièrement informés par la commission nationale et elle agit de même vis-à-vis de ses membres et des chefs de B.I.A.C. D'ailleurs, l'accord des uns et des autres est maintenant unanime : tous les membres de la commission nationale, *sans exception*, ont adressé, il y a quinze jours, une motion de confiance au chef de l'Etat, et c'est aussi à l'unanimité que les chefs de B.I.A.C. ont exprimé la leur à la commission nationale et à son président. Certes, il reste beaucoup à faire, et encore nombreuses seront les situations à satisfaire ou à redresser, mais l'insertion totale est œuvre de génération. L'honneur de ce gouvernement est d'en faire sa politique et celui de la commission nationale est d'y participer. Aussi le concours qu'elle a pu apporter à certaines légitimes manifestations honorifiques est-il un hommage rendu à la fidélité à la France et non la préoccupation d'« occuper le terrain ».

[Il reste beaucoup à faire, en effet, pour améliorer la situation des Français musulmans rapatriés d'Algérie. C'est justement ce que soulignent les principaux intéressés. A propos de la nouvelle mission assignée aux BIAC (« le Monde » daté 1er-2 octobre), M. Mohamed Laradji, président de la Confédération nationale, estime notamment que « M. Dominati anime un faux débat en mandatant les bureaux d'information et de conseil pour régler en particulier le problème de l'emploi des jeunes ». Il réaffirme son opposition à « de telles administrations qui nuisent à la reconnaissance incontestée de la citoyenneté aux Français musulmans et à une intégration progressive ». Il y voit « le reflet d'un racisme et d'un paternalisme hérités du colonialisme ».]

● *M. Vincent Ansquer*, ancien ministre, député R.P.R. de la Vendée, a donné, jeudi 5 octobre, sa démission de maire de la Bruffière, pour raisons personnelles. M. Ansquer conserve toutefois son mandat de conseiller général.



POLITIQUE

DU P.S.

Libres opinions — Michel Rocard est-il démoniaque ?

par ANDRÉ ABBOU et PHILIPPE CATTIAUX (*)

Le débat que la petite phrase de Michel Rocard sur les archaïsmes politiques au sein du parti socialiste vient de relancer n'est pas de ceux dont les membres et les responsables du P.S. doivent se détourner avec le haussement d'épaules d'habitués aux *luttes d'influence et* aux stratégies par trop personnelles, voire mesquines. Ils le peuvent d'autant moins qu'une vaste campagne concernant la démocratie interne du P.S. doit aboutir à des règlements votés et appliqués. Et que le tollé qui a suivi ladite phrase de Rocard vient à point nommé pour montrer que les meilleures dispositions n'entament pas les comportements de quelques responsables nationaux. Ladite petite phrase, d'ailleurs, n'aurait peut-être pas été claironnée si, par-dessus la tête des sections, on ne *s'était mis d'accord au sommet pour coincer le député de Conflans-Sainte-Honorine. Ainsi, au moment où on prétend organiser la démo*cratie interne, on la piétine souverainement, montrant par là qu'elle n'est pour certains qu'une cause de circonstance offerte en pâture à des militants en demi-solde.

La petite phrase de Rocard mérite attention par elle-même et par ce qu'elle implique. Car ce qu'elle implique, c'est qu'elle n'ait pas été prononcée au sein des organes directeurs du P.S., tout comme si les contradictions et le blocage interne étaient si forts *qu'elle aurait eu autant d'écho que le cri de Prométhée sur le* Caucase. La stratégie du débordement ne vient à un responsable que lorsque le débat qu'il veut, secouant les intérêts et les conformismes, est promis à l'avenir du tiroir. Un parti comme le P.S., qui porte *l'espoir de millions de Français, mérite, si l'on ne veut pas décevoir* ceux-ci, un autre type de démocratie interne et la mise en cause fondamentale de tous les faux-semblants, quitte à bouleverser les avantages acquis des proches de tel ou tel leader national.

Par elle-même, la petite phrase de Rocard affirme sa pertinence, non en généralité, qu'on aimerait voir explicitée, mais par les réactions qu'elle a suscitées. L'une, à tout le moins, serait inquiétante si le ton bon enfant de Chevènement ne l'avait lavée de tout *relent d'intolérance et de chasse aux sorcières qu'elle porte en elle : « Cette gauche « américaine »,* [qui écarte] *toute issue révolutionnaire à la crise du capitalisme avancé, campe jusque dans nos têtes. »*

Si l'on avait la place et l'occasion, on souhaiterait vivement *entendre de Chevènement ce qu'il* entend, en septembre 1978, *par* « issue révolutionnaire » et en quoi le capitalisme dans lequel nous vivons peut être « avancé ». Mais, ne faisons pas à Chevènement ce qu'il fait à Rocard. L'autre, celle de Poperen, est nettement *menaçante : prenant la déclaration de Rocard pour un crime de* lèse-majesté à l'égard des campagnes de communication qu'il anime, dit-il, il donne rendez-vous à l'indiscipliné au prochain congrès. *D'ici là, espérons que bien d'autres indisciplinés auront formé une* gerbe telle que le rendez-vous soit passionnant.

Le spectacle ainsi offert aux militants par les dirigeants du P.S. ne manque pas de relief. Depuis mars 1978, la soif de démocratie interne les amène à se quereller au grand jour. On marque, on plaque, on ceinture quiconque fait mine de toucher au poste de premier secrétaire. Touchez pas au grisbi ! Le parti-spectacle devient à son tour la vedette des médias, et l'on sait à quel succès a conduit le même récital de l'union de la gauche l'an passé. N'en déplaise aux majestés, on a un peu le sentiment que beaucoup se comportent en héritiers légitimes ou présomptifs du socialisme, *laissant aux militants le rôle d'orphelins.*

Cette légitimité socialiste *procède-t-elle* de principes qui ne soient pas des dogmes et se nourrit-elle d'une analyse rigoureuse des besoins, des vœux et des choix *des Français (au-delà des réponses à deux cents questions !) ?* Vient-elle d'un vocabulaire marxiste appelé à la rescousse pour dissimuler l'absence de réflexion *originale, adaptée à notre temps et visant à une libération réelle, matérielle et mentale,* de l'homme, *sans référence* aux rituels et à la démagogie basiste et informelle qui escamote les conditions contraignantes de prise en charge par l'homme de son destin ? Qui dira le dévoiement infligé au marxisme quand on lui fait quitter son rôle d'instrument d'analyse des rapports sociaux et économiques pour le piédestal de vérité *révélée,* qui doit faire reculer les irrévérences ?

Et si Rocard entendait, *comme* c'est son droit et son rôle, secouer les conformismes de langage et de pratique, et sortir des blocages internes par trop favorables aux barons du socialisme ? Tout le monde sait que, en certains domaines, les propositions du P.S., avant *mars* 1978, se *caractérisaient par* une inactualité et un *flou* qu'on pouvait croire *stratégiques.* Mais, en septembre 1978, puisque nous avons le temps, ne faudrait-il pas se mettre résolument au travail ?

Et si Rocard *avait eu* raison de dire *son* mot sur *les campagnes de communication du P.S., bien anachroniques parfois, parce que ne procédant* pas d'une analyse de la *réalité* sociologique du pays ?

Le crime de Rocard, mis à part qu'il se sent l'homme de la situation, se ramènerait à dire tout haut ce que certains pensent *tout bas.* Et *le Monde* daté *24-25 septembre dénombrait deux* responsables du CERES, non des moindres, parmi ceux-là.

A ceux qui n'ont pas fait vœu de rocardisme, les déclarations récentes et les comportements de quelques responsables nationaux ne donnent pas une fière leçon de démocratie interne, ce qui ne laisse pas d'inquiéter sur la portée réelle du débat actuel dans le parti.

(*) Membres du parti socialiste.

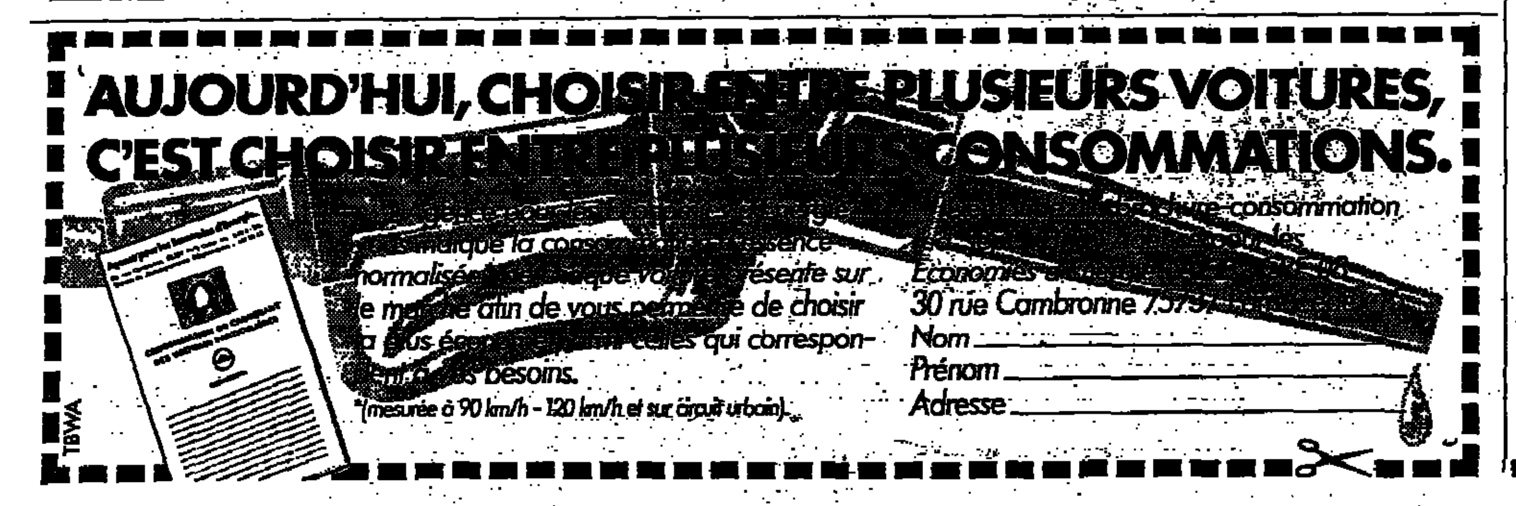
UN SONDAGE ÉVALUE L'AUDIENCE DES LEADERS SOCIALISTES

Le Matin du 6 octobre publie les résultats d'un sondage effectué entre le 2 et le 4 octobre par l'institut Louis Harris France auprès d'un échantillon de mille personnes, représentatif, par la méthode des quotas, de la population électorale française.

Il ressort de cette enquête que si une élection présidentielle avait lieu le 8 octobre, M. Giscard d'Estaing arriverait en tête avec 36 % des suffrages. M. Chirac en recueillerait 16 %. Si le candidat du P.S. était M. Mitterrand, il totaliserait 31 % des voix et M. Marchais 17 %, si ce candidat était M. Rocard, il obtiendrait 30 % et M. Marchais 18 %.

Dans l'hypothèse d'un second tour opposant M. Giscard d'Estaing au candidat socialiste, les résultats sont les mêmes, qu'il s'agisse de M. Mitterrand ou de M. Rocard. Le président de la République serait réélu avec 53 % des voix contre 47 % au représentant du P.S.

Appelées à choisir entre MM. Mitterrand et Rocard, les personnes interrogées se déclarant électeurs socialistes préfèrent le premier secrétaire du P.S. qui obtient 43 % contre 41 % au député des Yvelines. En *revanche, sur l'ensemble du corps* électoral, M. Rocard obtient 34 % et M. Mitterrand 27 %.



société

ÉDUCATION

CLASSES SURCHARGÉES DANS UN LYCÉE DE LA SEINE-MARITIME

Une grève contre les normes

Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime). — « Ça flotte, on est au creux de la vague. » Les lycéens des Bruyères, à Sotteville-lès-Rouen, sont désorientés : près de trois semaines après la rentrée scolaire, leur lycée n'a pas encore vraiment fonctionné. Désorientés, mais pas découragés.

Cet établissement de la banlieue sud de Rouen, qui recrute des élèves venant de quarante communes, n'a pas l'aspect de son public. Au milieu d'une banlieue industrielle, il accueille 1 435 élèves, fils de cheminots de la gare de triage de Sotteville, de petits commerçants, de ruraux, de quelques cadres des raffineries, sur les 5 hectares et demi de son parc de platanes, de cèdres et de tilleuls. Ils n'a pas non plus la réputation de son aspect : on le dit « rouge » ou libéral, traduisez permissif. Pourtant, le corps enseignant y est stable, et la directrice n'abandonne rien de sa dignité pour affirmer qu'elle apprécie l'esprit ouvert et le franc-parler des lycéens.

Depuis plusieurs années, le problème des effectifs des classes est un point sensible. Une opération de limitation des classes à vingt-cinq élèves pendant une semaine avait suscité, il y a trois ans, la colère du ministère, une condamnation des enseignants responsables et... une annulation de cette condamnation par le tribunal administratif. Aussi, quand les professeurs apprennent, le 14 septembre, à la veille de la rentrée, que le lycée devra accueillir cent soixante élèves supplémentaires, que quarante lycéennes de la région de Dieppe seront « déportées » à Sotteville, que, malgré cet afflux d'élèves,

De notre envoyé spécial

un poste de maîtresse d'internat est supprimé alors qu'il faut ouvrir un dortoir et un réfectoire de plus, que les classes de seconde aprochent le seuil fatidique de 40 élèves, qu'un poste de professeur d'éducation physique est supprimé, c'en est trop !

Tous les syndicats d'enseignants : le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) et le très modéré Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) décident la grève. Les personnels d'entretien et de service (neuf cents déjeuners à préparer à deux, plus quatre hommes de manutention) se joignent à eux, suivis, le deuxième jour, par les élèves : *« Les profs se battent pour nous ; ce serait de l'inconscience de ne pas les soutenir »*, dira Antoine, un élève de terminale. Puis, par les parents. *« La seconde est une classe difficile*, expliquent les responsables, unanimes, des trois associations : Cornec, Lagarde et autonome. *C'est une classe de réorientation. L'an dernier, sur une seconde AB de trente-quatre élèves, cinq ont dû rejoindre des études techniques courtes, quatre ont redoublé et deux ont quitté tout enseignement. Echec donc pour ces onze élèves dû à la surcharge de la classe. »*

Grèves et manifestations d'enseignants, des agents, des parents, des élèves, se sont succédé depuis la rentrée. Un seul jour a ressemblé à un jour de classe : celui où le recteur, M. Yves Durand, a reçu des parents — mais pas les enseignants, car des élèves élevaient des clameurs devant le rectorat — pour leur avouer : *« Je ne distribue que ce que j'ai. »* Le recteur ne nie pas qu'il existe un problème de surcharge d'effectifs. Il l'attribue au fait que l'académie est en train de rattraper son retard dans la scolarisation des lycéens. Il en annonce la solution pour l'an prochain quand les lycées de Pont-Audemer, de Neufchâtel et de Forges-les-Eaux, assure-t-il, seront construits...

En attendant, d'autres établissements de la région rouennaise ont pris le relais du lycée des Bruyères dans une lutte larvée et incertaine. Une caisse de solidarité s'est remplie de 5 500 F pour aider les grévistes des Bruyères, dont certains ont perdu jusqu'à 1 800 F sur leur traitement. Pourtant, le mouvement marque le pas. Les élèves de terminale voient le temps passer, le programme n'est pas commencé et, au bout, il y aura tout de même le bac. *« Le bac, on sait que c'est inutile*, avoue l'un d'eux. *Mais il permet de continuer les études et, tant qu'on continue, on n'est pas chômeur. »* Les parents renoncent à la grève, mais décident de harceler les élus locaux et le ministre de l'éducation puisque *« la solution ne peut venir du rectorat »*.

Si plusieurs militants du SNES s'en remettent à une grève académique ou nationale, des enseignants du SGEN et d'autres ne parviennent pas à baisser les bras. Ni les lycéens, qui se déclarent *« allergiques à tout mouvement politique »* mais constatent que pour une fois ils ont *« commencé à se prendre eux-mêmes en charge »*. Les uns et les autres savent bien qu'aucune des classes du lycée des Bruyères ne dépasse les normes officielles de quarante élèves en seconde. *« Normes stupides et aveugles »*, selon le responsable de la Fédération Cornec, car *« plus la classe est nombreuse plus ceux qui ont du mal à suivre sont lâchés, plus il y a de sélection »*, estime Agnès, élève de terminale.

Alors, tous, ils tentent de pousser Goliath de leurs maigres épaules.

CHARLES VIAL.

Les seuils d'ouverture et de fermeture des classes

Pour ouvrir ou fermer une classe et répartir les élèves, l'administration utilise les normes suivantes :

● MATERNELLES :

L'effectif maximum théorique est de trente-cinq élèves inscrits (circulaire du 14 mai 1976). Mais une circulaire du 25 octobre 1976 a indiqué que, à titre transitoire, pour *« étaler les mesures de desserrement des effectifs »* il fallait tenir compte du nombre d'élèves présents, le maximum étant ainsi fixé à trente-cinq présents. Il y a donc une grande imprécision des textes officiels.

● PRIMAIRE :

La référence est la « grille Guichard » publiée le 15 avril 1970 et modifiée depuis pour les classes uniques (circulaire du 16 décembre 1977).

Ce document fixe un minimum au-dessous duquel une classe *doit* être fermée et un maximum au delà duquel une classe nouvelle *peut* être ouverte. Ces seuils sont établis en fonction du nombre de classes que compte l'école. Nous publions trois chiffres : 1. le nombre de classes ; 2. le minimum ; 3. le maximum

Une classe : 9-35 ; deux classes : 26-60 ; trois classes : 56-90 ; quatre classes : 86-120 ; cinq classes : 116-165 ; six classes : 146-190 ; sept classes : 171-225 ; etc.

Ajoutons que, dans le cas d'une école à classe unique, le seuil de fermeture est — sauf exceptions pour des raisons géographiques — fixé à moins de neuf élèves.

Pour les écoles comptant deux, trois ou quatre classes, une des classes peut ne compter que vingt-cinq élèves mais les autres peuvent dépasser trente élèves.

Pour les écoles de cinq classes, si le C.P. peut compter vingt-cinq élèves les autres classes peuvent en compter jusqu'à trente-cinq. Au-delà de cinq classes avec deux C.P. à vingt-cinq, les autres classes peuvent également atteindre trente-cinq élèves.

Il est à noter que, depuis la rentrée de cette année, le ministère s'est fixé pour objectif vingt-cinq élèves au cours élémentaire première année (1). Il ne s'agit toutefois pas d'une norme impérative puisque la circulaire du 16 décembre 1977 indiquait seulement : *« Il convient d'aménager les conditions d'accueil du C.E. 1 de sorte qu'elles soient aussi proches que possible de celles du C.P. où l'effectif des élèves confiés à un même maître est de vingt-cinq au maximum. »*

● SECONDAIRE :

— *Sixièmes* : l'effectif *« de référence »* pour l'attribution des heures d'enseignement dans les collèges est fixé à vingt-quatre élèves par classes. Il peut être au minimum de seize, au maximum de trente (arrêté du 14 mars 1977).

— *Cinquièmes : idem*, depuis la rentrée 1978-1979.

— *Quatrièmes et troisièmes* : maximum trente-cinq élèves (circulaire du 24 septembre 1968).

— *Secondes et premières* : maximum quarante élèves *(idem)*.

— *Terminales : « Chaque fois que ce sera possible »* : trente-cinq élèves maximum (circulaire du 15 juillet 1971).

— *Division des lycées d'enseignement professionnel* (ex-C.E.T.) : trente-cinq élèves.

(1) Signalons qu'en 1977-1978 on comptait encore dans l'enseignement public six mille trois cent soixante-dix-neuf cours préparatoires de plus de vingt-cinq élèves, soit 20,7 % des classes de ce niveau.

PLUSIEURS ORGANISATIONS RÉAGISSENT AUX DÉCLARATIONS DE M. BEULLAC

Après les déclarations de M. Christian Beullac au conseil des ministres du 4 octobre et son entretien avec l'A.F.P. et l'A.C.P. (*le Monde* du 6 octobre), plusieurs organisations d'enseignants et de parents ont réagi.

● Le SNES (Syndicat national des enseignements de second degré : *« La volonté (...) d'en rester, en règle générale, au refus d'accorder les moyens nouveaux nécessaires et à redistribuer ceux qui existent (...) ne peut que justifier l'amplification en cours des actions engagées. »* Le SNES insiste sur *« la revalorisation du métier d'enseignant et l'amélioration tout à la fois de la formation des instituteurs et de celle des professeurs de second degré »*. Tout en s'affirmant *« prêt à tout moment à rencontrer le ministre »*, le SNES déclare : *« Contre le refus et les blocages, contre la dégradation et face aux tentatives de division et aux attaques dont ils sont l'objet de la part du ministre de l'éducation (...), les enseignants de second degré amplifieront encore leur action unitaire. »*

● Le S.N.E.T.P.-C.G.T. (Syndicat national des enseignants techniques et professionnels) déclare : *« Si le ministre croit qu'il peut retourner l'opinion publique contre les enseignants, parents, élèves par ses propos provocants contraires à la réalité, il se trompe. Les luttes engagées partent d'un profond malaise que le gouvernement ne réglera ni par la provocation, ni par l'autoritarisme, ni par des propos lénifiants. »*

● LA FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES CORNEC relève le propos de M. Beullac sur *« la montée du consumérisme sans esprit de responsabilité »*, et déclare : *« Non, l'éducation n'est pas un bien de consommation mais un devoir de l'Etat inscrit dans la Constitution. Si les parents réagissent aux conditions d'accueil faites à leurs enfants, c'est qu'ils se sentent responsables de leur avenir scolaire et professionnel. (...) »*

UNE MANIFESTATION DE LYCÉENS A PARIS

« Des postes ! des crédits ! »

« Beullac, c'est foutu, ton école est dans la rue. » Ils sont trois mille, selon la police, dix mille d'après les organisateurs, en vérité plus de cinq mille, à défiler de la place d'Italie à la gare Montparnasse, à Paris, en ce jeudi d'octobre. Devant la bannière *« Coordination des lycées de la région parisienne »*, des responsables de l'UNCAL (1), un drapeau noir ; ici et là, de militants de la Ligue communiste révolutionnaire. Mais la plupart des jeunes manifestants — de treize à vingt ans — sont des « éparpillés », comme dit l'un d'eux : ce sont *« ceux qui n'ont pas connu les grands mouvements de 1973* (contre la suppression des sursis), *qui ne sont pas usés par les défaites, et qui ne reconnaissent aucune organisation capable de prendre en compte, seule, leurs problèmes »*. Parfois, sur le bas du visage, un foulard *« pour ne pas être reconnu sur les photos et fiché »*. Un malin a profité de la présence d'un aussi vaste public et s'est fixé une affiche dans le dos : *« Je vends un ampli et deux platines, très bon état. »*

Ils viennent d'une quarantaine d'établissements de Paris et des banlieues les plus urbanisées, les moins « résidentielles » : Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne. Parmi les lycées parisiens : Voltaire, Montaigne, Charlemagne, Turgot, Claude-Monet, Maurice-Ravel, Paul-Valéry, Victor-Hugo, Sophie-Germain, Jean-Lurçat, Raspail.

Ce qu'ils demandent ? Des profs ! puisque *« les classes sont surchargées, les maîtres auxiliaires vidés et les élèves renvoyés »*. Ceux de Créteil racontent qu'au lycée Branly une classe de seconde comptait quarante-deux élèves à la rentrée. Alors, ils crient : *« Nous voulons, nous aurons, des postes et des crédits ! »* : comme leurs anciens (d'avant mai 68). Ou encore : *« Vingt-cinq, vingt-cinq, vingt-cinq élèves par classe ! »*

Un bref *« sit-in »* à un carrefour. En face, un cinéma affiche *le Grand Frisson*. Le cortège reprend sa marche vers les six cars bleus qui là-bas barrent le boulevard du Montparnasse. Depuis le début, une nasse de C.R.S. et de gardes mobiles, casque et bouclier à la ceinture, enserre le cortège, marchant avec lui... *« Une tactique nouvelle*, explique un commissaire divisionnaire, *pour éviter les provocations, et pour la sécurité de tout le monde »*. Voisinage étonnant qui, aujourd'hui, ne provoquera pas d'incident. A 16 h. 30, les lycéens se dispersent, les calicots sous le bras. Vendredi soir, une « coordination » a lieu pour décider de la suite, d'autant plus que les étudiants vont rentrer et, qui sait, venir en renfort ?

Les bulldozers de la police s'en vont, sans avoir eu à déplier leurs pinces. Les limonadiers des boulevards relèvent leurs rideaux et ressortent tables et chaises, précipitamment remisées sur le conseil des policiers. Un petit air de printemps a soufflé, deux heures, en cet après-midi d'automne. — C. V.

(1) Union nationale des comités d'action lycéens, souvent animés par des communistes.

MÉDECINE

Le général Videla a inauguré le congrès de cancérologie de Buenos-Aires

Quelques-uns des plus grands spécialistes mondiaux assistent au « contre-congrès » de Paris

Près de sept mille médecins, infirmières et « représentants d'organisations sanitaires », annoncent les autorités argentines, participent au douzième congrès mondial de cancérologie qui s'est ouvert, jeudi 5 octobre, à Buenos-Aires, dans la salle du Luna-Park, habituellement réservée aux combats de boxe. La séance inaugurale a eu lieu jeudi soir, en présence du président de la République argentine, le général Jorge Rafael Videla. Pour le quotidien gouvernemental « la Opinion », le grand nombre d'inscrits et la qualité du matériel présenté manifestent « l'échec complet de la campagne de boycottage lancée à l'étranger contre ce congrès ».

Pour sa part, le professeur Pierre Denoix, président sortant de l'Union internationale contre le cancer, organisatrice du congrès, a déclaré que la rencontre « de tous ceux qui participent au combat » témoigne de l'importance que l'on tend de plus en plus à accorder à la prévention du cancer « qui sera l'un des principaux axes de travail du congrès, alors que la chimiothérapie et l'immunothérapie semblent marquer le pas ».

L'« échec complet » dont parle le journal gouvernemental de Buenos-Aires est très relatif, comme en témoigne l'organisation, jeudi 5 et vendredi 6 octobre, à la faculté de pharmacie de Paris, d'un « congrès parallèle » auquel participent quelques-uns des plus grands noms de la cancérologie mondiale, et que préside le professeur André Lwoff, prix Nobel. *« Notre geste*, a déclaré ce dernier, *est une condamnation des pratiques qui ont déshonoré l'Argentine. » « Et que l'on ne cherche pas*, a ajouté le professeur Robert Zittoun (Hôtel-Dieu), *à nous appliquer une étiquette politique et simplificatrice... »*

Dans le même sens s'est exprimé jeudi le professeur Henry Kaplan (Stanford), qui vient d'effectuer avec Mᵉ Colette Auger, les professeurs Schwartzenberg, Low-Beer et Van Bekkum, une mission à Buenos-Aires (*le Monde* du 3 octobre). *« Notre action n'a de signification*, a-t-il souligné, *que si elle se situe sur un plan strictement humanitaire. Or, sur ce plan, précisément, nous avons reçu il y a une semaine, en Argentine, des témoignages directs des plus accablants. Des modes de torture peu « visibles » continuent d'être intensément pratiqués, comme le supplice de la baignoire ou par l'électricité. Presque toutes les nuits, un avion part de Buenos-Aires, vers le sud de Rio-de-la-Plata et laisse tomber dans l'estuaire des « objets » qui ne sont autres que des êtres humains. Nous avons parlé avec un homme qui avait retrouvé dix-sept cadavres sur les plages proches de l'estuaire. Pour rendre toute identification impossible, les têtes et les mains avaient été coupées. »*

Pour M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, et les représentants d'Amnesty International, le nombre de disparus s'élève à quelque quinze mille à vingt mille, auxquels s'ajoutent quatre mille détenus « officiels ».

Enfin, des médecins argentins exilés ont rappelé que le niveau sanitaire de leur pays continuait de se dégrader avec une extraordinaire rapidité (ce que confirment pour leur part certains diplomates en poste à Buenos-Aires. L'éducation, la santé et la culture, qui représentaient à teront que 12,4 % des dépenses bliques en 1968, ont diminué de plus de moitié. Elles ne représenteront que 12,4 % des dépenes de l'Etat en 1978. L'inflation, selon les mêmes sources, dépasse 10 %... par mois ; la population a d'autant plus de difficultés à se soigner que les traitements gratuits ont été supprimés.

Quantité d'hôpitaux et de centres de soins ont été fermés par les autorités, le dernier en date étant — en juin dernier — le célèbre hôpital Rawson de Buenos-Aires, l'un des plus importants d'Amérique latine ; une partie de l'hôpital des Enfants malades de Buenos-Aires a également été fermée, provoquant la démission de dix-sept médecins chefs.

Aussi, ont déclaré les médecins argentins, un certain nombre de maladies jadis maîtrisées font-elles leur réapparition : la lèpre, la rage humaine — l'Argentine étant devenue l'un des pays les plus atteints d'Amérique latine, — le paludisme, considéré encore en 1976 comme éradiqué. La maladie de Chagas — équivalent sud-américain de la maladie du sommeil, — jadis confinée dans les zones frontalières, revient en force et menace Buenos-Aires. La malnutrition et la mortalité infantiles ont augmenté dans des proportions vertigineuses, de même que l'incidence des maladies infectieuses.

En bref, a conclu le professeur Lwoff, *« le gouvernement argentin est en train de ruiner la santé de la population »*. Tout cela, a estimé le professeur Schwartzenberg, *« est d'une extraordinaire cohérence. On veut asphyxier la vie intellectuelle : on arrête les avocats, les médecins, les syndicalistes... On nous a dit : quand on commence à lire Freud, on lit Marx, et puis on lit Lénine »*...

Le « contre-congrès » s'achèvera ce vendredi soir sur les conclusions scientifiques que dégagera lui-même le professeur Kaplan.

CLAIRE BRISSET.







RELIGION

DEUX ENQUÊTES EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

La foi en Dieu et la prière débordent largement la pratique religieuse

Les slogans *sont* presque toujours faux en ce sens qu'ils masquent une vérité profonde par une vérité partielle. Ainsi, dit-on souvent que la religion part en lambeaux ; peut-être, mais prend-on garde de distinguer religion et pratique, *dogme* et *foi*, Eglises et spiritualité ?

Ainsi, Dieu s'éloignerait de notre horizon, et nos contemporains y croiraient de moins en moins. Sans doute, mais si la Toute - Puissance divine laisse sceptique et si les notions de création, de paternité, de providence, de juridiction suprême s'estompent, les hommes d'aujourd'hui restent sensibles aux valeurs de gratuité et d'absolu, aux sources du désir et de l'amour ; le caractère implacable ou étouffant de la technique, de la politique et de l'économie avive le besoin d'*un monde autre* ; le refus de l'oppression et des multiples formes de la torture implique un culte de l'homme qui se comprend mal sans la reconnaissance, dans l'homme, de quelque *chose* — ou de quelqu'un — qui le dépasse.

Ainsi, encore, la prière serait reléguée parce qu'elle évoquerait des images d'aliénation, de démis*sion, d'infantilisme. Ne vaut-il pas* mieux, pour avoir de bonnes récoltes, utiliser des engrais adaptés et irriguer convenablement le sol plutôt que de faire des processions ? Le médecin ou le psychologue ne sont-ils pas préférables à l'exorciste ou au guérisseur ? Les moines contemplatifs ne passent-ils pas pour des marginaux ou des illuminés, respectables certes, mais inefficaces ? Qui leur dirait aujourd'hui, comme Lyautey : *« Sans des hommes comme vous, des hommes comme moi ne sont rien... »* ?

En fait, le comportement religieux résiste aux modes et aux slogans. Il tire son origine de l'inconscient collectif (ou non), échappe à la rationalité et c'est une des illusions de notre temps de croire que la science — fût-elle politique — évacuera la foi. Tout au plus en modifie-t-elle le champ, le contenu, le langage.

En revanche, cette même science donne des moyens d'investigation de plus en plus perfectionnés. Elle aide à scruter le « phénomène humain » et à mieux cerner les comportements. Ce qui ne va pas sans réserver des surprises.

L'essor des sectes est un phénomène universel bien connu. Ce qui l'est moins peut-être, c'est la persistance des préoccupations religieuses des jeunes, par exemple aux Etats-Unis. De récents sondages Gallup montrent que, si les adolescents américains se désintéressent des *Eglises*, ils restent « extrêmement religieux ». Une proportion importante croient en Dieu, en un Dieu personnel, et prient régulièrement ; ceux qui disent n'avoir aucune affiliation religieuse ne représentent que 1 % ; la participation à des retraites attire d'une manière étonnante les adolescents, aussi bien filles que garçons, et certains d'entre eux, en particulier les filles les plus jeunes, manifestent un intérêt pour les vocations religieuses. Un tiers des adolescents se décrit comme « très religieux », mais n'assiste pas aux offices. On *peut être un bon chrétien ou un* bon juif sans aller à l'église ou à la synagogue, estiment un très grand nombre de jeunes Américains.

Depuis 1975, la proportion des catholiques de ce pays qui accordent à leur foi une appréciation « hautement favorable » est passée de 62 à 69 %. Telles sont *quelques-unes des indications que* l'on trouve en ces termes dans le numéro 345 de *la Documentation française* (31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07) sous le titre prudent : « Vers un renouveau religieux aux Etats-Unis ? »

Isolément

En France, la revue *Prier* (numéro d'octobre, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris) vient de faire avec l'IFOP un sondage sur la prière. En mai 1978, 1 902 personnes représentatives de la population ont été interrogées. Selon cette enquête, 49 % des Français déclarent ne jamais prier et 51 % prier *« plus ou moins souvent »*. Parmi ces derniers, 15 % disent prier tous les jours, 4 % tous les dimanches, 32 % de temps en temps.

Une première conclusion s'impose : il y a plus de gens qui prient que de pratiquants (la pratique, régulière ou non, est estimée à 30 %).

Sur ces 51 % de personnes qui prient, il y a 65 % de femmes et 31 % d'hommes alors que la proportion des « priants » reflète d'assez près la pyramide des âges en France. Toutefois, les jeunes prient moins régulièrement que les personnes âgées.

43 % prient pour demander une guérison, une réussite, etc. ; 2 % pour écouter Dieu ; 18 % pour le louer ; 18 % pour le remercier *(49 % des priants sont donc désintéressés*, ce qui est un remarquable pourcentage...) ; 2 % prient pour résister à une tentation.

53 % s'adressent à Dieu le Père ; 20 % à Jésus-Christ ; 14 % à la Vierge Marie ; 4 % à tel ou tel saint ; 2 % au Saint Esprit. 69 % utilisent des formules traditionnelles. 87 % prient seuls. Nous sommes *donc* dans une période de spiritualité individuelle très intense.

Cette enquête, dont les réponses seront détaillées dans les numéros suivants de *Prier*, confirme un très sensible décalage entre le sentiment religieux et la fréquentation des églises. L'assistance à la messe n'est plus ou n'est pas le critère de la foi et du contact avec Dieu. Le même sondage révèle, d'autre part, que l'athéisme ou l'agnosticisme atteint moins de la moitié de la population. Les « croyants » au sens le plus large de ce mot ne sont donc pas devenus une *minorité* en France comme on l'entend souvent dire, et il ne semble pas que l'affaissement qui s'est produit depuis une vingtaine d'années dans les rangs des chrétiens s'accroisse.

Au - delà des fluctuations du sentiment religieux, tout se passe comme si le besoin immémorial de croire demeurait une importante composante du cœur humain. Importante et peut - être même indéracinable.

HENRI FESQUET.

Un entretien avec quatre cardinaux français

« Ce sera un conclave plus grave que le précédent »

Cité du Vatican. — Sept Français avaient participé à l'élection *de Jean Paul Ier* : trois prélats de Curie (N.N.S.S. Garrone, Philippe et Villot) et quatre archevêques résidentiels (N.N.S.S. Gouyon, Marty et Renard). Ils ne seront que six au conclave prochain si l'état de santé de Mgr Jean Guyot, archevêque de Toulouse, ne s'améliore pas d'ici au 14 octobre.

De notre correspondant

Chaque cardinal vote, bien entendu, comme il lui plaît. Les disciplines nationales ne jouent plus comme jadis. On est frappé, néanmoins, de l'état d'esprit, quasiment identique, des archevêques français arrivés à Rome cette semaine. Des entretiens séparés avec les cardinaux Gouyon (Rennes), Marty (Paris) et Renard (Lyon), donnent les mêmes indications et luers propos pourraient être interchangeables.

Un conclave, cela se prépare. Et, si l'on est aussi méticuleux que le cardinal Paul Gouyon, cela se prépare avec des fiches : une par papabile. *« Ainsi, sur chacun, je suis sûr de ne rien oublier »*, précise l'archevêque de Rennes. La prière occupe, bien sûr, une place importante dans ce pré-conclave, si incertain. *« Mais le Saint-Esprit n'est pas le substitut de nos paresses. »*

Les cardinaux se connaissent mieux que lors du précédent conclave. *« Donc, c'est plus difficile »*, remarque le cardinal Gouyon. Ses fiches, visiblement, ne font pas que recenser les qualités des candidats : plus on connaît et plus on risque de déchanter. *« Avant le dernier conclave, j'en étais arrivé à changer d'opinion tous les jours. »*

Le cardinal Marty précise , lui aussi, qu'il est *« dans la recherche et l'incertitude »*. Il essaie de *« saisir comment les cardinaux et, par eux, tout un peuple chrétien, perçoivent l'événement. »* Un conclave différent ? *« Notre pensée a évolué en fonction des événements. Il faut recueillir les signes des temps. Et il y a, en ce mois d'octobre, des temps nouveaux. »* L'archevêque de Paris veut *« d'abord évaluer les problèmes qui se posent à l'Eglise »* et chercher ensuite quel est l'homme qui y répondra le mieux.

« Ce sera un conclave plus grave que le précédent », reconnaît le cardinal Renard. Choisira-t-on encore une fois un *« pasteur »*, en assimilant ce terme à l'expérience d'un diocèse, ou s'orientera-t-on plutôt vers un bon administrateur ? *« C'est un dilemne de cartésien*, répond l'archevêque de Lyon. *Dans le pastorat, il y a toujours une certaine administration. On n'élit pas un robot, mais un homme vivant, qui aura, comme tous les hommes, des capacités majeures dans certains domaines et de moindres capacités dans d'autres. L'élu ne sera pas une synthèse d'idées. »*

Il deviendra « pasteur «, explique le cardinal Marty, dans la mesure où il saura partager ses responsabilités. *« Je crois que Jean Paul Ier envisageait de donner plus d'importance au conseil du secrétariat du synode. Cet organisme n'a pas rempli son rôle. Il n'a pas conseillé le pape. La curie devrait, elle aussi, être un conseil du pape, non seulement individuel mais collectif. »*

Cherchera-t-on un autre Jean Paul Ier ? *« Le nouveau pape devra lui ressembler. Mais il y a aussi des jumeaux qui ne se ressemblent pas. »* (Mgr Gouyon.) Un pape non cardinal ? *« Ce n'est pas exclu, mais ce n'est pas la première idée qui vient à l'esprit. »* (Mgr Marty.) Un non Italien ? *« Ce n'est pas exclu, mais le contraire m'a toujours paru naturel : les Italiens nous ont d'ailleurs donné de si bons papes ! »* (Mgr Gouyon.) Un homme en bonne santé ? *« Naturellement. Si le cardinal Luciani nous était apparu comme un homme faible, nous ne l'aurions pas désigné. »* (Mgr Renard.) Cela dit, *« On ne va pas venir au conclave avec un électrocardiogramme. »* (Mgr Gouyon.)

ROBERT SOLÉ.

LA JAC VA FÊTER SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

Né en 1929 sous le nom de Jeunesse agricole chrétienne (JAC), le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.) *fêtera, en 1979, son cinquantième* anniversaire. Des recherches vont être menées par le mouvement sur son histoire.

Le M.R.J.C. affirme compter aujourd'hui trente mille miltants, dont 17,5 % de jeunes agriculteurs, 23,30 % de salariés et 50 % de collégiens et de lycéens. Il vient d'emménager dans de nouveaux locaux, 53, rue des Renaudes, 75017 Paris. Tél. : 227-74-18.

● *Trois Eglises protestantes établies en Belgique ont fait leur unité* au début du mois d'octobre. Ce sont l'Eglise protestante de Belgique, l'Eglise réformée de la Belgique et l'Eglise Gereformeerd. La nouvelle Eglise née de cette fusion prend le nom d'Eglise protestante unie de Belgique. Le pasteur A. Pieters a été élu président à l'unanimité ainsi que les deux vice-présidents.

CORRESPONDANCE

La santé du « papabili »

A propos de la mort de Jean Paul Ier, le professeur Paul Milliez, de l'hôpital Broussais (Paris), nous écrit :

Ayant assisté au congrès national des cardiologues italiens, à Milan, sous la présidence du professeur Cesare Bartorelli, j'ai eu l'occasion d'entendre parler de la mort du Saint-Père. Je ne sais rien de plus que le commun des mortels sur le décès du pape.

Je regrette que le Vatican ne puisse comprendre l'intérêt médical et moral d'une autopsie pratiquée par les médecins italiens les plus qualifiés. Elle ferait cesser tous les commentaires douteux que l'on *répand* actuellement à travers le monde.

Souhaitons que tous les *papabili* se soumettent spontanément à un examen médical complet. Certes, nous savons que ce n'est pas une assurance absolue. Les *médecins* et la *médecine* sont encore faillibles.

Les voies de Dieu, sinon celles des hommes, restent toujours impénétrables !



JUSTICE

Un colloque sur l'aide judiciaire en Europe

La France, lanterne rouge

Dans le domaine de l'aide judiciaire, la France dispute à la Belgique et l'Italie la « lanterne rouge ». Telle est une des conclusions d'un colloque sur la réforme de l'aide judiciaire, organisé sur l'initiative conjointe du barreau de Paris et de l'Association internationale des jeunes avocats, qui a réuni des avocats français et étrangers, originaires du Canada et de plusieurs Etats européens (Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Italie, Suède, etc.).

La part du budget que la France consacre à l'aide judiciaire, moitié moindre que celle consacrée à la Légion d'honneur, est dix fois inférieure à celle qu'y consacrent la Grande-Bretagne ou le Québec. Si, d'autre part, la loi de 1972 et son décret d'application ont amélioré l'organisation de l'assistance judiciaire, il demeure que ce système présente, à l'usage, de sérieux inconvénients pour le public : la procédure, complexe, décourage nombre de citoyens (ceux qui s'y engagent auront, dans le déroulement de leur procès, un handicap d'au moins six mois par rapport à ceux qui pourront l'éviter) ; enfin, la réforme relative à la gratuité de la justice, entrée en vigueur en 1978, ne règle pas de façon satisfaisante le problème de la rémunération de l'avocat : ainsi la France, seule, n'assure aucune rémunération de la défense pénale aux avocats commis d'office.

Le principe de l'accès égal de tous à la justice n'est pas entré dans les faits. Que constate-t-on ?

D'une part, l'égal accès de tous est parfois rien moins que théorique : « *Les minorités ont de grandes difficultés à accéder à la justice aux Etats-Unis, où 90 % des avocats travaillent pour 10 % des citoyens.* » De façon générale, on constate une inégalité de traitement entre les affaires : le bénéficiaire de l'aide judiciaire ne dispose pas du libre choix de son avocat, en France comme en Italie ou en République fédérale allemande, alors qu'il peut choisir, en Grande-Bretagne, sur une liste d'avocats volontaires.

La charge qu'elle représente varie selon les barreaux (faible pour celui de Paris, réelle pour ceux de la banlieue parisienne, tel celui de Bobigny), mais, globalement, augmente sensiblement : quarante mille admissions en 1972, cent treize mille en 1976 ; et si, en principe, tous les avocats sont susceptibles d'y prêter leur concours, en réalité ce sont essentiellement les avocats stagiaires qui plaideront dans ce type d'affaires, en France comme à l'étranger ; au Luxembourg, cette pratique est même systématique.

La charité a fait son temps

C'est que la charité a fait son temps : l'évolution, aujourd'hui, pousse dans les différents Etats vers une rémunération correcte de l'avocat, nettement inférieure à la rémunération moyenne des autres affaires, excepté en Suède et en Grande-Bretagne (de 25 % au Canada, de 50 % dans le canton de Genève) ou inexistante en Italie ou en Belgique.

Une réforme de l'aide judiciaire est donc nécessaire dans nombre d'Etats, et le Conseil de l'Europe vient de faire éditer les réponses que les gouvernements européens ont adressées à un questionnaire détaillé, dans le souci de mettre en œuvre la résolution sur l'assistance judiciaire et la consultation juridique adoptée par le Comité des ministres le 2 mars 1978. Quels pourraient être les axes de cette réforme ?

D'abord une extension du bénéfice de l'aide judiciaire à toutes les instances et à tous les stades des procédures, y compris peut-être au niveau de consultations préalables à l'engagement d'une instance.

Comment assurer la rémunération ? Partiellement peut-être, par récupération sur l'adversaire en cas de gain de cause : essentiellement, par l'Etat, grâce à une caisse (dans le fonctionnement de laquelle interviendraient toutes les parties concernées) afin de garantir l'indépendance des avocats ; mais comme l'a fait remarquer le bâtonnier Michel, du barreau de Bobigny, « *il ne convient pas de poser en absolu que la rémunération par l'Etat entraîne automatiquement la dépendance à l'égard de l'Etat* ».

F. L.

PERMISSIONS DE SORTIR : NOUVELLES RÉACTIONS

La fédération des syndicats C.F.T.C. du ministère de la justice émet dans un communiqué « *les plus expresses réserves sur le projet de loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'exécution des peines privatives de liberté* ». « *Une modification de ce décret suffirait pour pallier ces abus* », ajoute la C.F.T.C., qui « *dénonce l'instauration d'un régime de sûreté dont l'automaticité contredit les principes de l'individualisation de la peine* ». « *La mise en application des nouvelles dispositions, dans des structures pénitentiaires inadaptées, contient en germe l'extension de drames dont le personnel pénitentiaire sera la principale victime* », précise également le communiqué.

L'association française des juristes démocrates dénonce également le projet de loi. « *La suppression des permissions de sortir pour certaines catégories de détenus et le renforcement du régime de sécurité, loin de sauvegarder la sécurité des citoyens et d'apporter un remède au problème de la violence*, indique l'association, *risquent au contraire de créer dans les prisons une effervescence désespérée et de freiner toute perspective de réinsertion sociale.* »

CORRESPONDANCE

M. Romerio et la légitime défense

M. François Romerio, président du mouvement Légitime défense, nous adresse la lettre suivante :

Je tiens à vous faire part de l'indignation que provoque en moi l'article de M. Philippe Boucher « Curieuse priorité » (3 octobre).

M. Romerio n'accepte pas notamment l'assimilation du mouvement qu'il préside au Ku-Klux-Klan, qu'il a cru découvrir dans le texte de l'article incriminé. Il ajoute :

L'ancien déporté-résistant que je suis, commandeur de la Légion d'honneur au titre des Forces françaises combattantes, vous invite donc à faire savoir à vos lecteurs qu'un an avant la constitution de Légitime défense (ce n'est donc pas pour les besoins de la cause), il a écrit un livre, *le Métier de magistrat*, édité par France-Empire, dans lequel se trouvent les passages suivants :

Page 74 : « *Il est certain que les premiers mois de mon séjour en Cochinchine ont illuminé ma vie. J'ai tout de suite éprouvé pour mes justiciables un attachement profond. Il subsiste. Ce peuple gai, intelligent, plein d'humour, attaché à ses traditions, me plaisait infiniment. J'ai ressenti, dans ce pays, l'irréalité de la notion de race. Comme j'exposais un jour à un ami vietnamien combien je jugeais cette notion factice, et que je ne l'imaginais pas convaincu, je fis la comparaison suivante : « Le genre » humain ressemble à un gâteau. » Le pâtissier pétrit la pâte, bien » homogène, dont toutes les parties sont rigoureusement identiques, puis la met au four. » Lorsque le gâteau est cuit, l'extérieur, en contact direct avec » la forte chaleur, est presque » noir. Au-dessous se trouve une » couche jaune, qui a été bien » chauffée, mais moins que la » couche noire qui l'a protégée. » Et puis, au milieu, là où la chaleur a été moins intense, le » gâteau est blanc. Pourtant le » noir, le jaune et le blanc sont » de même composition. Seule la » différence de chaleur a créé la » différence de couleur. » Je crois toujours à ma théorie du gâteau. J'ai des amis de toutes couleurs. Je ne vois pas de différence. Il est des racistes qui haïssent et méprisent ceux dont l'épiderme diffère du leur. Il est d'autres racistes qui, parce qu'ils se croient supérieurs aux autres, les défendent et les protègent. Parce que je crois à l'inexistence des races et à l'égalité des êtres humains, je n'ai jamais été ni l'un ni l'autre. Je me suis efforcé d'être un homme pareil aux autres, à tous les autres.* »

Page 282 : « *Je revois encore, dans cette cabane du Delta, une mère crispée d'anxiété auprès de son bébé brûlant de fièvre. Elle ressemblait à la mienne. J'ai compris alors, par une explosion d'indignation qui ne sera jamais calmée, l'action criminelle de ceux qui divisent les êtres humains en classes, en castes, en races, pour les opposer les uns aux autres, alors que tous se ressemblent tant dans les profondeurs de l'âme.* »

Si M. Philippe Boucher a écrit des textes plus antiracistes que ceux-là, qu'il les produise, comme je le fais. Je propose que le président de la LICA dise quel est le meilleur.

[A aucun moment de l'article incriminé, M. François Romerio n'était personnellement cité ou mis en cause.]

L'Etat responsable du retard d'un programme immobilier.

Le tribunal administratif de Rennes a déclaré l'Etat responsable du préjudice subi par la Société de construction immobilière de l'Ouest, dont le siège est à Donville-les-Bains (Manche), en raison du retard dans l'ouverture d'un chantier de construction d'un ensemble immobilier à Rennes (cent soixante-deux maisons et cent quatre-vingt-trois appartements) provoqué par une erreur de l'administration.

Le 16 avril 1974, le préfet d'Ille-et-Vilaine opposait un sursis à statuer au permis de construire tacite détenu par la Société de construction immobilière de l'Ouest. Cet arrêté préfectoral, fondé à tort sur un plan d'occupation des sols non encore rendu public, n'était rapporté que le 23 juin 1975.

Avant de se prononcer sur le montant du préjudice, évalué à 12 550 000 francs par la société de construction, le tribunal administratif de Rennes a ordonné une expertise afin de vérifier si le coût de l'augmentation de la construction et des agios bancaires n'a pas été répercuté sur le prix de vente des logements. — (*Corresp.*)

● *Olivier Favellet, vingt-quatre ans, meurtrier de sa mère,* qu'il avait recherchée pendant vingt ans, a été condamné, jeudi 5 octobre, par la cours d'assises de l'Ain, à cinq années d'emprisonnement. Abandonné par ses parents, Olivier avait « *vécu très heureux* », dit-il, dans une famille nourricière jusqu'à l'âge de seize ans, avant d'apprendre que sa mère était une prostituée et son père un marin américain. Après être allé vivre plusieurs années en Amérique avec son père, il revenait en France pour retrouver une mère « *à demi-folle, violente, débauchée* ». Le 31 décembre 1976, au cours d'une dispute, il l'étrangla.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
190 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

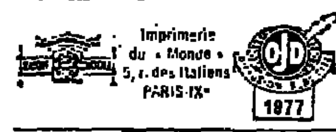
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

DÉFENSE

La commission des finances de l'Assemblée nationale dénonce le « gaspillage » des crédits prévus par le S.G.D.N. en 1979

Réunie jeudi 5 octobre, à Paris, la commission des finances de l'Assemblée nationale a sensiblement modifié le projet de budget pour 1979 du secrétariat général de la défense nationale (S.G.D.N.), qui relève du premier ministre. L'an dernier, lors de l'examen du budget de 1978, les députés membres de cette commission avaient refusé d'adopter les propositions gouvernementales concernant le S.G.D.N.

Sur les recommandations de leur rapporteur, M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, les membres de la commission des finances ont constaté que la forte augmentation des crédits prévus pour le S.G.D.N. en 1979 (soit 43,9 % par rapport à 1978) était due à la rénovation du matériel affecté aux liaisons gouvernementales, mais que les autorisations de programme, attribuées au programme civil de défense, marquaient une « *stagnation totale* ».

Le programme civil de défense du S.G.D.N. concerne, principalement, la sécurité des pouvoirs publics, des administrations et du territoire en cas de crise intérieure ou internationale, ainsi que la protection des moyens de défense et la sauvegarde de la population grâce aux abris anti-atomiques.

La plupart des députés ont voulu, en modifiant les crédits du S.G.D.N. « *attirer l'attention du gouvernement sur la vacuité de notre effort de défense non militaire* » et « *considérer que le très faible montant du programme civil de défense constitue du gaspillage et une négligence grave* ».

Auparavant, la commission des finances du Palais-Bourbon avait examiné les rapports de MM. Jacques Cressard et André Rossi, ancien ministre et député U.D.F. de l'Aisne, sur les crédits d'équipement et de fonctionnement des armées pour 1979.

M. Cressard a noté « *une certaine inadéquation entre les missions assignées à nos forces et les moyens qui leur sont affectés* ». « *Si la construction du sixième sous-marin nucléaire lance-missiles renforce considérablement notre dissuasion*, a estimé le rapporteur R.P.R., *il est impératif de poursuivre activement les recherches dans le domaine nucléaire. Notre marine de surface est la plus âgée de toutes les forces navales des grandes puissances. Nos forces aéroterrestres et d'abord notre armée de terre, qui reste une armée d'effectifs, restent dangereusement sous-équipées* ».

Certains programmes d'armement sont en retard : l'avion Mirage-2000, des matériels d'artillerie et du génie, ainsi que la construction du troisième sous-marin nucléaire d'attaque.

La commission a remarqué que les autorisations de programme allouées à la force nucléaire stratégique, n'augmentant que de 12,6 %, « *progressent deux fois moins vite que l'ensemble des autorisations de programme du ministère de la défense* ».

M. BOURGES : « l'Humanité » déforme systématiquement les faits.

A l'Assemblée nationale, jeudi 5 octobre, M. Roland Leroy, député communiste de la Seine-Maritime et directeur du quotidien *l'Humanité*, a demandé au ministre de la défense, qui a retiré leur accréditation à deux journalistes de *l'Humanité* et de *l'Avant-garde* (*le Monde* daté 25-26 juin, 21 et 28 septembre), « *quelles mesures il comptait prendre pour faire respecter la liberté de la presse et l'indépendance des organes de presse* ».

M. Yvon Bourges a notamment répondu : « *Je déplore que le journal* l'Humanité *se livre à une déformation systématique des faits.* (Applaudissements sur les bancs de la majorité.) *A cet égard, je viens de donner devant la commission de la défense des exemples précis de malhonnêteté intellectuelle.*

» *En ce qui concerne la procédure d'accréditation, il n'y a aucune discrimination visant* l'Humanité. *Comme tout autre journal,* l'Humanité *a présenté un journaliste à l'agrément du ministre. Un journaliste accrédité a accès librement aux services d'information du ministère. Je ne prétends pas dicter leur choix aux directeurs de journaux. Mais il faut reconnaître la même liberté au ministre : il peut ou non accorder l'accréditation au journaliste qui lui est présenté.* »

« *Bref*, a conclu le ministre de la défense, *cette décision visait non pas un journal, mais un journaliste. Il est parfaitement possible à* l'Humanité *d'avoir un journaliste accrédité auprès du ministère de la défense. Il lui suffit de m'en présenter un.* »

SCIENCES

Après les décisions du conseil des ministres

De nombreux périodiques scientifiques français risquent de disparaître

« *On compte en France mille huit cents périodiques scientifiques et techniques, au sens large, contre mille sept cent quatre-vingts aux Etats-Unis.* » Cette phrase du secrétaire d'Etat à la recherche, M. Pierre Aigrain, qui commentait, jeudi 5 octobre, les décisions prises au conseil des ministres de la veille, signe sans doute l'arrêt de mort de bon nombre de ces « *périodiques primaires* » où se publient les résultats de recherche (1).

Le gouvernement va, en effet, créer une commission qui définira à quelles normes doit satisfaire une publication primaire, notamment un comité de lecture sévère et un taux de diffusion important. Une instance administrative vérifiera que les normes sont satisfaites ; seules les quatre ou cinq cents revues jugées acceptables auront droit à des subventions publiques, lesquelles atteignent annuellement 80 à 100 millions de francs.

Il reste que les éditeurs de périodiques ont peu de temps pour réagir : tout ce dispositif sera en place à la fin de l'année. Cette décision est la conséquence de deux études engagées, il y a un an : la première, faite par une commission que présidait le recteur Boursin, étudiait les publications scientifiques françaises et mettait en évidence ce que tout le monde sait : le niveau scientifique est souvent faible, l'audience internationale est presque toujours inexistante.

L'autre étude est l'œuvre d'un groupe de travail que M. Aigrain présida avant d'entrer au gouvernement, et qui a étudié le problème de la documentation scientifique. Celle-ci passe de plus en plus par l'accès à de grands fichiers bibliographiques informatisés, lesquels se constituent aux Etats-Unis. Des mesures d'urgence ont été prises par accord avec Chemical Abstracts Service : le gigantesque fichier constitué par cet organisme, qui analyse, répertorie et indexe cinq cent mille articles chaque année, sera disponible en France (*le Monde* du 8 février). D'autre part, un ordinateur spécialisé sera installé à Valbonne (Alpes-Maritimes), et permettra, par le réseau Transpac, la consultation de plusieurs fichiers bibliographiques, à commencer par les Chemical Abstracts.
uhimuós

Encore faudra-t-il mettre à jour ces fichiers, en indexant les articles nouvellement publiés : ce qui coûte à peu près 1 500 F par article. D'où la nécessité de pratiquer une politique plus sélective en matière de publications. Seuls les périodiques qui satisferont aux normes seront indexés.

Le secrétaire d'Etat espère ainsi rattraper le retard pris par la France en matière de documentation scientifique et technique dans lequel il voit, avec quelque raison, une menace pour l'indépendance nationale. Il estime aussi qu'il ne faut pas prendre de retard dans le domaine voisin des banques de données techniques (catalogues industriels, brevets, données statistiques), où la position française n'est pas mauvaise. Une cellule administrative sera créée pour faciliter la création de ces banques de données et pour coordonner les initiatives. Le « *serveur central* » de Valbonne permettra d'accéder à plusieurs de ces banques de données. — M. A.

(1) Est dit « primaire » un périodique où les articles principaux ne présentent que des résultats inédits de recherches. Les journaux de vulgarisation scientifique ne sont pas concernés par les décisions gouvernementales.

Le Monde

culture

Musique

Pierre Boulez et l'Orchestre de Paris

Debussy, Bartok, Stravinski, une trilogie boulezienne. Même si Pierre Boulez n'aurait sans sans doute pas choisi personnellement pour le programme qu'il dirige à l'Orchestre de Paris les deux rhapsodies pour violon et orchestre, de Béla Bartok. Bien qu'appartenant à la « haute époque » du musicien (1928), ces grands divertissements de virtuose, sur des thèmes populaires d'ailleurs savoureux et flamboyants, paraissent un peu révolus alors que nous sommes aujourd'hui au contact, et beaucoup grâce à Bartok lui-même, du folklore brut de Hongrie et d'ailleurs. Mais l'on cède à la superbe virtuosité de Luben Yordanoff et à la noblesse de son style plein de fierté, à l'âme du violoniste d'origine bulgare qui retrouve ici quelque chose de l'environnement natal.

Boulez a surtout subjugué l'orchestre et le public dans deux « ballets russes » : Jeux *et* Petrouchka, *par cette énergie intense qui jaillit en permanence de chacun de ses gestes si sobres, énergie rythmique mais aussi bien précision absolue d'un détail, distinction des sonorités comme touchées par un scalpel, mais qui se recomposent immédiatement comme des miroitements de diamants au feu intérieur parcourant toutes les lignes musicales.*

Dans Jeux, *c'était le caractère impondérable de cet orchestre aux couleurs papillotantes, aux enchevêtrements de lumières sur une trame arachnéenne, dans un divertissement apollinien qui échappe à toute prise et floue l'auditeur sans cesse jeté sur de fausses pistes par un compositeur qui est toujours ailleurs et beaucoup plus loin qu'on ne le croit... Dans* Petrouchka, *la « fête grasse » est rutilante, gorgée de rythmes, d'harmonie et d'alliages instrumentaux éclatants, au travers desquels fulgurent des drames d'une radicale intensité pathétique. Un chef-d'œuvre dans sa grandeur plénière où l'orchestre tout entier se montra à la hauteur de son chef.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce programme sera redonné ce vendredi 6 octobre à 19 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées ; et l'Orchestre de Paris, également dirigé par Pierre Boulez, se produira à nouveau le lundi 9 octobre à 21 heures, au profit de la Fondation Claude-Pompidou pour les personnes âgées handicapées et le développement de l'aide volontaire. Au programme, des œuvres de Wagner, Beethoven et Stravinski. Avec la participation de Daniel Barenboïm. (Renseignements : 236-45-73 ou 508-07-49 et 728-27-08.)

Notes

Expositions

Réalismes à l'allemande

Le Centre culturel allemand présente des dessins de trente-sept réalistes allemands d'aujourd'hui, peintres et sculpteurs, de Berlin surtout. Le dessin peut être doux, mais le plus souvent il ne l'est pas ; l'expressivité fait poids, féroce dans sa décision. Il peut être rapide, immédiat et avoir une valeur d'esquisse ; mais aussi être fini et pensé comme substitut de la peinture. Le réalisme y est pluriel, recouvre diverses options et peut donner dans des subtilités analogues à ce qu'on trouve en France et ailleurs (les détritus finement « pastellisés » de Sartorius, par exemple, ou les grands et beaux autoportraits classiques de Jan Peter Tripp — voir son exposition au Goethe Institut, rue de Condé).

Ce qui domine pourtant c'est un travail générateur de ce climat de malaise qu'on est tenté de reconnaître comme une spécificité de la production allemande, sinon berlinoise, contemporaine, abreuvée d'exemples passés.

On déforme, on gonfle, on force sur les disproportions et les asymétries, on ficelle et on use aussi de vieux symboles (Jürgen Goertz dans ses grands panneaux sur bois, à l'ancienne). Et le sujet, même banal — un nu (Hermann Albert), un objet (les gants de Bettina von Arnim), — se charge de misère. Quand cela ne vient pas du graphisme, c'est la mise en page qui force les choses ou un jeu d'associations, avec relents de photomontages (Peter Sorge, Wolfgang Petrick). Tout ou presque véhicule un malaise, un mal d'être, une déchirure ; parle de violence, d'atteintes corporelles, de cauchemars, de l'enfer des villes et de la solitude. On rejoint parfois la caricature sociale.

L'exposition, préparée par une galerie berlinoise, vient à *Paris* justement à l'occasion de Paris-Berlin, à Beaubourg. Comme une suite. Un peu mince tout de même.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ *Goethe Institut*, 17, avenue d'Iéna, jusqu'au 24 octobre.

Lamy recomposé

Lamy est de ces artistes dont la surface a mangé le support, dont la peinture a dévoré la toile, dont l'œuvre se nourrit des matières qui la portent. Rectangles souples mais empesés, qui souscrivent avec une nonchalance de vieille tapisserie à la rigidité des murs.

Il y a apparemment dans ses œuvres trois opérations distinctes, suivant un ordre qui pourrait être celui-ci : le tracé de lignes, d'ondulations ou de flammèches de couleur, dans des tons de demi-saison, entre l'automne et le printemps, entre l'esquisse de compotier et le « pas propre » des feuilles mortes. A peu près parallèles, ces traces *sont* ensuite découpées, selon un biais variable, en bandes régulières. Dans un troisième temps, Lamy, décomposé, recoud ses lanières les unes aux autres dans un ordre différent et recompose ainsi Lamy.

Ce pourrait être un travail de cicatrices, de ruptures agressives, de partis pris intellectuels. C'est en fait une peinture de juxtapositions élaborées, d'associations de formes et de couleurs, qui, simultanément, récusent leurs déchirures, cherchent leur unité, sans tout à fait vouloir dissimuler leur genèse. Associations d'une variété sans limites, puisque le sont aussi les couleurs, les gestes qui les tracent, les angles de chaque faisceau de lignes.

Le système de Lamy, son « truc », risquait d'induire une peinture répétitive, une *de plus*. Loin de la répétition, du système, c'est une œuvre de peintre.

FREDERIC EDELMANN.

★ Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob, 75006, jusqu'au 7 octobre.

Rock

Les Stranglers au Bataclan

Formés en 1975, les Stranglers ont vécu les premiers balbutiements du phénomène punk en Angleterre et, puisque ce mouvement naissant réclamait à cors et à cris de nouveaux élus, les Stranglers, sans raison particulière, ont été de ceux-là. Il fallait faire vite et le temps n'était pas à la réflexion. D'ailleurs, pourquoi pas eux ? Leur premier 33 tours, « Rattus Norvegitus », était soigneusement conçu et présentait une ligne de conduite *réfléchie*. *Les Strangles se singula*risaient en contrôlant l'énergie de leur musique au sein de compositions élaborées. Les mélodies s'inscrivaient dans la tradition de certains groupes qui avaient marqué les années 60 comme les Doors.

Depuis « Rattus Norvegitus », les Stranglers ont enregistré avec le même bonheur deux autres 33 tours qui explorent des climats faits de malaise et de pourriture. Le rat n'est-il pas leur emblème ?

ALAIN WAIS.

★ Vendredi 6 octobre, à 19 h. 30.

Variétés

Le cirque Bonjour

Il y a déjà quelques années que Victoria Chaplin, Jean-Baptiste Thierree et le cirque Bonjour promènent leur chapiteau d'une ville à l'autre, d'un village à l'autre. *Pour la* i *remière fois, ils se pré*sentent à Paris, dans le quartier des Halles : il ne faut surtout pas manquer cette occasion d'assister à un spectacle de cirque sans domptage de lions ni exercice équestre ni saut de la mort, mais avec quelques numéros d'une originalité absolue, riches d'invention, de fantaisie, d'émotion.

Victoria Chaplin et Jean-Baptiste Thierree jouent *sur* l'imaginaire, le rêve, le merveilleux, dans une mise en scène réglée avec humour, avec un soin minutieux que ne font pas sentir le naturel et la légèreté d'un spectacle large et ouvert, plein de petits riens, de poésie et de tendresse, de jeux de masques et de foulards, d'exercices d'équilibre et de force, de la malice de Jean-Baptiste Thierree. Victoria Chaplin est magnifique de grâce, de souplesse et d'une extrême finesse, d'une sensibilité peu commune dans un numéro à transformation avec une gamme d'éventails, dans le personnage d'un automate-musicien qui laisse éclater ses états d'âme, dans une séquence d'équilibre sur fil complètement renouvelée.

Le spectacle court sur un rythme soutenu, dure à peine une heure et demie, et abandonne le spectateur qui commençait à s'installer dans l'imaginaire.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Jusqu'au 31 octobre, à 21 h.

Cinéma

AU FESTIVAL DE PARIS

Métamorphose d'un patriote

Première journée du Festival de Paris, avec, en ouverture, *Judith Therpauve*, de Patrice Chéreau. Jacques Sauvageot (*le Monde* du 5 octobre) a tout dit sur ce film dense et dramatique, où nous est racontée la mort (le « rapt » pour être plus exact) d'un quotidien régional, et le combat désespéré de la femme courageuse chargée de le sauver. La sûreté et la dignité de la mise en scène de Chéreau, la belle interprétation de Simone Signoret (et de ses partenaires), l'intérêt et l'actualité du sujet, tout concourt à la réussite de ce film qui, après *Dossier 51*, de Michel Deville, *l'Argent des autres*, de Christian de Chalonge, *la Tortue sur le dos*, de Luc Béraud, nous confirme dans notre sentiment qu'un souffle nouveau est en train de passer sur le cinéma français.

Des ennuis de douane ayant retardé l'arrivée de la copie de *Doramundo*, le film brésilien de Joao Batista de Andrade, nous nous sommes rabattus sur deux ouvrages des sections parallèles : *Aus Einem Deutschen Leben*, de l'Allemand Theodor Kotulla, et *Pantins sous les étoiles*, du Japonais Hojin Hashiura.

Adapté du roman de Robert Merle, *La mort est mon métier*, *Aus Einem Deutschen Leben* pose un problème familier à la conscience allemande : celui de la responsabilité de l'individu dans l'exécution des ordres qu'il *reçoit. Franz est né en 1900.* A quinze ans, il rêve de partir au front. A dix-sept ans, engagé volontaire, il se conduit en héros. A vingt ans, membre d'un corps franc *qui lutte contre les* « rouges », il n'hésite pas à abattre un ancien camarade de guerre. Condamné à une peine de prison, puis amnistié, il se retrouve chômeur, crevant de faim, au bord du suicide.

C'est alors qu'il entre au parti ouvrier national-socialiste. Pour lui, c'est comme une seconde naissance. Le parti le prend en charge, lui fournit du travail, une épouse, et, comme on apprécie en haut lieu son dévouement aveugle et ses capacités professionnelles, lui confie des tâches de plus en plus importantes. En 1941, devenu officier, Franz est chargé de diriger et de réorganiser le camp de concentration d'Auschwitz. Une fois de plus, son sens de la discipline lui vaut les compliments de ses chefs. Et quand Himmler, au nom du Führer, lui donne l'ordre d'accélérer l'extermination des Juifs, il obéit encore, persuadé (il le dit à sa femme, qui, elle, se révolte) d'accomplir son devoir de soldat et de citoyen.

Il y a quelque chose d'un peu schématique dans cette métamorphose d'un honnête patriote en ce *bureaucrate assassin*, ce *bourreau immonde* qui massacre des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans avoir l'impression de se salir les mains. La vérité n'a pas dû être *aussi simple, et, plus encore* que la lourdeur, le manque de rythme de la mise en scène, ce sont les ellipses, les invraisemblances du récit qui nous gênent. Si, cependant, le film retient l'attention, s'il arrive même qu'on soit fasciné par cette psychanalyse d'un criminel de guerre, c'est qu'en dépit de ses maladresses Theodor Kotulla réussit à nous faire percevoir la lente dégradation de son héros, ce mélange de fanatisme et de servilité qui le conduit à l'abjection, ce qu'on pourrait appeler l'empoisonnement d'une âme.

La misère morale d'un groupe de jeunes marginaux fournit à *Hojin Hashiura le thème de son* film, *Pantins sous les étoiles*. Un loubard bagarreur, une écervelée folle de son corps, un garçon qui a honte de son *homosexualité latente sont les* principaux personnages de l'histoire. Confrontés à un monde qui leur paraît incohérent, abandonnés à eux-mêmes, ils passent du cynisme au désespoir, et en viennent à considérer le suicide comme la seule forme d'évasion possible. Le film est violent, agressif, cruel, conforme en cela aux tendances du jeune cinéma japonais. Il a la forme d'un cri d'angoisse, mais ne nous apporte ni la révélation d'un tempérament, ni celle d'un style.

JEAN DE BARONCELLI.

« L'Homme de marbre »

(Suite de la première page.)

Il eut droit à une statue de marbre. Mais quand la jeune cinéaste Agnieszka veut consacrer son film de fin d'études à Birkut, elle ne trouve plus que des traces et des documents dérisoires. Et la statue a échoué dans les ténèbres d'un grenier cadenassé.

Alors, que va faire Agnieszka ? Chercher, bien sûr, s'entêter à retrouver l'existence de Birkut, à faire ce *film qui paraît, soudain, impossible. L'Homme de marbre*, c'est l'enquête d'une femme de vingt-quatre ans sur le passé des « *pères* » du *socialisme polonais*, sur les secrets qu'ils ont caché derrière des portes closes, dans des tiroirs, dans des bureaux, dans leur conscience, quand ils n'ont pas, d'ailleurs, détruit tout ce qui pouvait les gêner. Que le film soit intéressant, passionnant, cela tient d'abord, chez Wajda, à cette nouveauté de l'énergie féminine au service de la vérité.

On se rend compte qu'en Pologne *comme ailleurs il est difficile* pour une femme de réaliser un film. On se rend compte, avec l'exemple de cette Agnieszka, fille nerveuse, pressée, trimbalant tout ce qu'elle possède dans une grande sacoche accrochée à son épaule, que la jeunesse est exigeante, qu'elle veut *liquider des souvenirs encombrants* en les exorcisant, comprendre les raisons d'agir de l'autre génération, pour déblayer le terrain, vivre autrem..nt et mieux.

Cette flambée d'exigence, cette *volonté de tout connaître, pour en* finir avec les mythes, se manifeste, dans la mise en scène de Wajda, par son fameux style baroque en mouvement perpétuel, par exemple *lorsque Agnieszka marche à toute* allure dans les couloirs de la télévision, se déplace d'un lieu à un autre auprès des « témoins », qu'elle veut faire parler. Les récits, les *retours en arrière, sont filmés comme* une réalité objective captée par elle. Là, Agnieszka écoute, retient. C'est à elle, ensuite, de trier, d'organiser.

Film politique sans doute, *l'Homme de marbre* montre surtout les erreurs et les méfaits d'une bureaucratie, la *chape de plomb qui pesait sur la vie* d'une nation où l'homme n'était individualisé (de façon exemplaire) que pour mieux imposer un modèle aux masses. Quitte à être brisé, rendu à *l'anonymat, lorsque le modèle ne* pouvait plus servir. Wajda s'élève contre les absurdités d'une attitude officielle construisant un socialisme *inhumain. Mais il insiste sur la lutte entre le nouveau et l'ancien, qui* amène un changement salutaire pour l'avenir. C'est beau, émouvant, magistralement réalisé, c'est un hymne à la jeunesse et à la vérité qu'elle fait *surgir. Autrefois, le « réalisme socia*liste » en matière d'art était une imposture (séquence extraordinaire du tournage de la pose des briques en public, numéro de cirque édifiant, *fabrication du mythe du héros posi*tif). Aujourd'hui, ce n'est plus possible, ne serait-ce qu'à cause de l'existence même du film de Wadja.

Fondamentalement, les gens du *passé n'ont pas changé.* Le cinéaste officiel Burski est resté un fanfaron du truquage, l'espion du parti, devenu patron d'une boîte de striptease, a toujours la manie de la censure, la femme de Birkut est restée fidèle à son idé de la « réussite sociale ». Mais Birkut, lui, aura été celui qui a dit non. Et, en apprenant à le connaître, les jeunes comme Agnieszka font éclater l'imposture des fausses réalités taillées dans le marbre : la nouvelle génération n'accepte plus qu'on se taise. Wajda, qui a toujours été le cinéaste de la mémoire nationale polonaise, fait regarder en face, avec une lucidité hallucinante mais sans amertume, celle des années 50. C'est une grande leçon (d'autant que le film est magnifiquement interprété), c'est exaltant face au « mal de vivre », à l'immaturité et à la vieillesse morale des petits maîtres du cinéma français.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Les enfants de Birkut le maçon

« J'ai voulu faire ce film, dit André Wajda, à propos des enfants qui découvrent l'histoire de leurs parents. Car la jeune réalisatrice, Agniaszka, est bien la fille de Birkut le maçon, même si cette relation n'existe pas. Toute la jeunese polonaise veut connaître l'histoire de ses pères, pourquoi ils sont si nerveux, pourquoi ils mentent. Le film montre cette recherche, et s'il ne se passe pas directement pendant les années 50, c'est que je voulais donner aux jeunes un porte-parole dans la personne de cette jeune fille.

» Passé-présent, hier-aujourd'hui, l'ouvrier-la fille : je voulais montrer la différence, mais aussi établir une continuité. Dans les années 50, on voit le mur que l'on construit, le monde du travail. Aujourd'hui on voit les villes, les usines, les réalisations. Dans *toutes les accusations, on oublie* qu'en trente ans notre pays a changé ; d'agricole, est devenu industriel. Les nostalgies rétro des films américains que j'ai vus m'amusent, si elles ne sont pas intéressantes. Ce qui compte, c'est la communication du présent avec le passé. Pour nous, les années 50 sont avant tout une époque mystérieuse dont on ne sait rien.

∴

» Les Polonais ont été différemment engagés ; souvent, ils ont fait d'énormes erreurs. Birkut, *lui*, a cru *en lui-même*, *il a tou*jours agi en fonction de lui-même. La société qui se compose de gens qui ont des principes et un but, seule cette société a une valeur : le maçon avait des principes. La fille lui ressemble en ce sens, mais c'est plus facile pour elle. Si, aujourd'hui, elle peut être indépendante, c'est que cet homme a été de marbre.

» *Agniaszka a les mêmes diffi*cultés que moi, très souvent, et les arguments que l'on emploie contre mes films je les ai mis ici. Elle a seulement plus de chance, car elle sait ce qu'on trouve bien ou pas bien dans son travail.

» Si le héros est un homme, il est naturel que ce soit un femme qui le cherche. Et de plus en plus, les *femmes* accèdent à des postes d'hommes et ont quelque chose à dire. Un jour, je ferai un film uniquement sur une femme forte.

Cela m'amuse de montre ce qu'une femme perd en devenant un homme, on ne peut pas passer à côté de ce processus où les femmes se jettent en aveugles. Nous sommes entourés de femmes fantastiques, le drame, c'est qu'il n'y a pas d'hommes pour les égaler. Je vois très bien la suite de la vie d'Agniaszka : il n'y a pas d'homme pour elle.

» J'aime sa silhouette masculine. Elle va disparaître, et je voulais qu'elle soit fixée par ce film. Bien sûr, pour bien la mettre en valeur, il fallait l'exagérer un peu. Il fallait sa nervosité, aussi, pour être *le* pont entre *le* passé et le présent, pour tenir la curiosité du spectateur en éveil.

∴

» *Il me semble que l'Homme de marbre* est un film tranquille, calme, sans colère et sans méchanceté, sans accusations mesquines. L'élévation, la démystification personnelle et l'absence d'animosité, étaient les conditions pour faire un tel film. J'ai voulu regarder l'histoire comme ceux qui l'écrivent. La plupart de mes films ressemblent à des poèmes lyriques. Celui-là est épique, et prend de la distance.

» La fin était difficile à faire. Beaucoup de gens pensent que c'est une conséquence de la censure. En fait, elle est la conséquence de ce que je raconte. Si on veut créer un mythe, il faut que l'individu soit mort. Un homme vivant ne peut pas être mythe, il risque de le pourrir. Où trouve-t-on la mythologie de l'homme d'aujourd'hui ? Chez les enfants qui créent le mythe du père, c'est pourquoi la jeune réalisatrice et le fils se rencontrent. Ils vont combattre pour créer le mythe de l'homme honnête, propre, qui ne se résigne pas. C'est un mythe individuel, universel.

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

■ Le Festival de cinéma international de Salonique, où vingt-trois pays étaient représentés, a décerné le prix du meilleur documentaire à « Fugue de mort », d'Adolf Opel (Autriche) et Grzegorz Dubowski (Pologne). « Causa perduta », de Donio Doven (Bulgarie), a obtenu le prix du meilleur dessin animé, et « Bombo », de Martha Coolidge (Etats-Unis), le prix du meilleur court-métrage de fiction. Deux autres court-métrages, « Graffiti », de Ferenc Varsanyi (Hongrie), et « Hokouzai », de Tony White (Grande-Bretagne), ont reçu des prix honorifiques.



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 19 h. 30 : Cendrillon.
Salle Favart, 20 h. : le Médecin malgré lui.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : le Temps d'une vie.
Odéon, 20 h. 30 : Travesties.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Pavillon Balthazar.
Petit TEP, 20 h. 30 : Francis Lemarque.
Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné ; 22 h. : Roger Marino.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Nadia ; Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Centre d'art rive gauche, 20 h. 30 : Comme un sens inversé.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : Appel enregistré.
Cité internationale, 21 h. : la Clôture.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Epicerie-Théâtre, 21 h. : Français, encore un effort...
Essaïon, 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H. L. M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.

Vendredi 6 octobre

Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. : la Musica.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 21 h. : Alex Métayer.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 18 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi Céline.
Oblique, 21 h. : Bajazet.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, 20 h. 30 : le Rhinocéros. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 30 : Dieu.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : la Dernière Bande ; Fragment de théâtre 2 ; 22 h. 30 : Tecca et Ricardo.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Saint-Merri, terrasse, 20 h. : la Ville.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Au bénéfice du doute.
Studio Théâtre 14, 20 h. 30 : le Golem.
Théâtre de Bretagne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning
Théâtre de Ménilmontant, 21 h. : Becket.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre Saint-Jean, 20 h. 30 : Un goût de miel.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : Succès.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

EXPOSITION

Chapelle de la Sorbonne, de 12 h. à 18 h. : Sho, calligraphie contemporaine japonaise.

THEATRE

Théâtre Mogador, 20 h. 15 : Maître Puntila et son valet Matti.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Rodogune.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Mori El Merma.
Athénée, 20 h. 30 : Tartuffe.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Ame Tsuchi, exercices mythologiques japonais.
Nanterre, Maison de la culture, 20 h. 30 : la Mouette.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : la Table.

MUSIQUE

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mauricio Kagel.

La danse

Palais des arts, 18 h. 30 : Parçours cosmogonie.
Cité internationale, 21 h. : Théâtre de l'arche.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Etoile du Nord.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : F. Buffet (Liszt, Beethoven).
Salle Gaveau, 21 h. : E. Berchot, piano (Chopin, Debussy).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. L. Yordanoff (Bartok, Debussy, Stravinski).
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Les solistes de la Camerata (Haydn, Beethoven, Mozart).
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 20 h. 30 : G. de la Roca, kéna, M.-F. Boudet, orgue, et J. Diaz Penaloza, guitare.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxime Saury Fanfare.
Campagne-Première, 18 h. 30 : Factory ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Antoine Tome.
Chapelle des Lombards, 21 h. : Kahil El Zabar et The Ethnic Heritage Ensemble.
Caveau de la Montagne, 22 h. 30 : Marais-Mechali.
Bistrot d'Iza, 22 h. 30 : R. Urtreger, piano, et A. Cullaz, contrebasse.
Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Gabriel Yacoub.
Salle Pleyel, 19 h. et 22 h. : The Glenn Miller Orchestra.
Stadium, 21 h. : Gourley - P. Michelot.
Hippodrome de Paris, 20 h. : Transmusique.
Bataclan, 19 h. 30 : The Stranglers.
Lucernaire, 19 h. 30 : José di Toux.
Le 28 Rue Dunois, 18 h. 30 : Bobby Few ; 20 h. 30 : Intercommunal Free Dance Music Orchestra.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., 18 h. 30 et 22 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction (15 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni ; 18 h. 30 : La chose qui surgit des ténèbres, de N. Juran ; 22 h. 30 : Creature with Atom brain, de E.-H. Cahn) ; 20 h. 30 : Hommage à Gérard Blain : Un homme de trop, de Costa Gavras.

Beaubourg, 15 h. et 17 h. : Les grandes figures du western (15 h. : la Levée des tomahawks, de S.-G. Bennet ; 17 h. : Une balle signée X, de J. Arnold) ; 19 h. : Le jeune cinéma français au Festival de Trouville 78.

Les exclusivités

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (326-58-00).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Quintette, 4e (033-35-40) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Paramount-Elysées*, 8e (359-49-34) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Gramont, 2e (742-95-42) ; Elysées-*Point Show*, 8e (225-67-29).

UN CANDIDAT AU POIL (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

LE CONVOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Miramar, 14e (320-89-52).

CRI DE FEMMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

DAMIEN LA MALEDICTION 2 (A., v.f.) (*) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DESPAIR (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), jusqu'à J. ; Nation, 12e 343-04-67), jusqu'à J.

DOSSIER 51 (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; *U.G.C. Marbeuf*, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), jusqu'à J. ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; à partir de V. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

DRIVER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17.

EMBRAYE... BIDASSE, ÇA FUME (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; *Secrétan*, 19e (206-71-33).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36)

LES FAUX DURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

FEDORA (A., v.o.) : *U.G.C. Odéon*, 6e (325-71-08) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86.

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; *Paramount-Opéra*, 9e (073-34-37)

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; *Rex*, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GREASE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), jusqu'à J. ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 15e (322-19-23) ; *Cambronne*, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

(Lire la suite page 20.)

Les films nouveaux

LA CHANSON DE ROLAND, film français de Frank Cassenti : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; *Marignan*, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HOMME DE MARBRE, film polonais de Andrzej Wadja (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES OIES SAUVAGES, film américain de Andrew McLaglen (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME, film français de J.-F. Laguionie.

L'ARRET DU MILIEU, film français de J.-P. Sentier : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CINEMA PAS MORT, *MISTER GODARD*, *film* franco-américain de John Dehayes-Bee (v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

F.I.S.T., film américain de Norman Jewison (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

GIRL FRIENDS, film américain de Claudia Weill (v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (742-43-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

JUDITH THERPAUVE, film français de Patrice Chereau : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).





SPECTACLES

(Suite de la page 19.)

LE JEU DE LA MORT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), jusqu'à J. ; v.f. : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à J.

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex 2e (236-83-93) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-77) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Concorde, 8e (359-92-84).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) (*) : Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RETOUR (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

LES RINGARDS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

SOLEIL DE HYENES (Tun., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE SOURIRE AUX LARMES, (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à Jeudi.

LE TÉMOIN (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

TIRE PAS SUR MON COLLANT (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA TORTUE SUR LE DOS (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TROCADERO BLEU CITRON (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf Mar.) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) (jusqu'à Jeu. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

Les festivals

HOMMAGE A H. LANGLOIS et R. ROSSELLINI, Les Templiers, 3e (272-62-98) : le Rouge de Chine ; la Grâce ; etc.

LAUREL ET HARDY (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. 30 : les Joyeux Compères : les Bons Petits Diables ; 15 h. : Les montagnards sont là ; Au-dessus de zéro ; 16 h. 30 : les Chevaliers de la flemme ; Livreurs, sachez livrer ; 18 h. : les Deux Légionnaires ; 19 h. 30 : les Conscrits : Drôles de locataires ; 21 h. : la Bohémienne ; les Deux Vagabonds ; 22 h. 30 : les As d'Oxford ; La flotte est dans le lac.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Cabaret ; 15 h. : Frankenstein Jr. ; 16 h. 50 : Une étoile est née ; 19 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Salo ; vend., sam. : The Song Remains the Same. — II. 12 h. 45 : Easy Rider ; 14 h. 25 : Une nuit à Casablanca ; 16 h. : One, two, three ; 18 h. : Frankenstein Jr. ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 10 : Délivrance ; vend., sam., 0 h. 15 : Panique à Needle Park.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : Macbeth ; 16 h. : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 10 : Délivrance ; 20 h. : les Mille et Une Nuits ; 22 h. 50 : Chiens de paille.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. ; les Hauts de Hurlevent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. : le Droit du plus fort ; 20 h. (plus vend., sam., 24 h.) : Cabaret ; 22 h. 10 : l'Œuf du serpent. — II. 14 h. 10 : Tirez sur le pianiste ; 16 h. 10 : le Bal des vauriens ; 18 h. : Citizen Kane ; 20 h. 10 (plus vend., 24 h.) : Providence ; 22 h. (plus sam., 24 h.) : To be or not to be.

THRILLER STORY (v.o). Olympic, 14e (542-67-42) : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

H. BOGART (v.o.). Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Port de l'angoisse. — Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

CARY GRANT (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : Blonde Vénus.

LES CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : Hôtel du Nord.

J. TATI, Actua-Champo, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.

Les séances spéciales

BOB, CAROLE, TED ET ALICE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mar., 21 h.

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98). Mar., 21 h.

LES COMPLEXES (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

DEHORS, DEDANS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Balzac, 8e (359-52-70), perm.

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S.,D.) ; Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf D.).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

NATHALIE GRANGER (Fr.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e, 19 h. 30.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 6 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Opéra : Mireille, de Gounod, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ;

La mise en scène de J.-C. Auvray, cet été au Festival de Carpentras, renouvelle la tradition avec beaucoup d'invention et de tendresse.

22 h. 40, Magazine : Expressions ;

Le voyage de l'Orchestre de Paris en Israël, la papauté et l'art, l'architecture finlandaise, la tribu des Le Nain, les célébrations nationales sont les sujets ce mois-ci du magazine culturel de M. Bruzek.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : Médecins de nuit (3e épisode : Alpha) ;

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (L'amour, toujours l'amour) ;

Avec H. Bazin (Un feu dévore un autre feu), *D. Aury* (Lettres à Marthe, de J. Bousquet), *J. Lanzmann* (les Transsibériennes), *R. Desforges* (le Cahier volé), *C. Rihoit* (le Bal des débutantes), *F.-L. Rey* (le Reflux).

22 h. 40, Journal.

22 h. 50, Ciné-Club... FILM : LES FRAISES SAUVAGES, d'I. Bergman (1957), avec V. Sjostrom, I. Thulin, G. Bjornstrand, B. Andersson, B. Bjelvenstam, F. Sundqvist, N. Wifstrand (v.o. sous-titrée, N.).

Au cours d'un voyage en voiture, de Stockholm à Lund, un vieillard, assailli de rêves traumatisants et de souvenirs, fait son examen de conscience et le bilan de son existence.

Admirable plongée dans l'univers intérieur, la vie psychique d'un homme. Une grande œuvre d'introspection romanesque.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, *Le nouveau vendredi* : Vivre ailleurs.

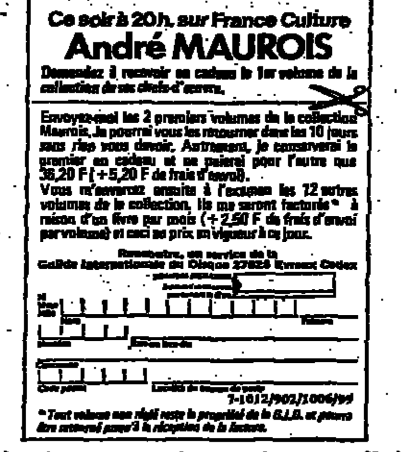
Une enquête de Pierre Dumayet et d'Antoine Gallien sur la décentralisation du secteur tertiaire.

21 h. 30, La France musicale : musique en Aquitaine.

Le premier numéro d'une nouvelle série nous montre « le Mai musical de Bordeaux » et les diverses formations musicales qui ont essaimé dans la région, du conservatoire bordelais à l'Ensemble vocal de Pau animé par Guy Maneveau.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE



20 h., Les silences d'André Maurois ; 21 h. 30, Musique de chambre : Schmitt, Roussel, Baudrier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Triptyque symphonique pour F. Schubert » (Berger) ; « Concerto en mi bémol majeur Jeune homme » (Mozart) ; « la Mer » (Debussy), par l'Orchestre de Baden-Baden, direction C. Ajmone-Marsan. Avec A. Brendel, piano ; 22 h. 15, Da capo : hommage à R. Kölish ; 0 h. 5, Nuits sans voix.

SAMEDI 7 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 57, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 5, Toujours le samedi ; 17 h., Documentaire : L'histoire de l'aviation ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro 1 : Claude François ; 21 h. 30, Série : Les hommes d'argent (3e épisode) ;

Sur fond d'escroqueries et de spéculations, la rivalité entre Alex Vandervoort (Kirk Douglas) et Rosco Heyward (Christopher Plummer) semble tourner à l'avantage du premier...

22 h. 45, Sport : Télé-foot 1.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 13 h. 35, *Magazine* : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le temps d'une République (Marthe, 19 ans en 18) ; de D. Goldenberg, réal. R. Kahane, avec N. Juvet, C. Evrard, O. Laure ;

Dans un petit village quelque part en France, puis dans le Paris de l'entre-deux-guerres, l'aventure d'une jeune femme qui prend lentement conscience d'elle-même.

22 h. 20, Sur la sellette, par P. Bouvard ; 23 h. 5, Terminus les étoiles.

23 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., *Les jeux* ; 20 h. 30, *Les grandes conjurations* (Le tumulte d'Amboise), de J.-F. Rolland et R. Scipion, réal. S. Friedman. Aec : A. Valli, J.-P. Kalfon, P. Clémenti, S. Rebbot, etc.

Tragédie à la Shakespeare : Catherine de Médicis, dans l'ombre, suit et manigance les conflits des candidats au pouvoir. Elle prendra sa revanche sur les Guise et sur Marie Stuart.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Cavalcade ; 22 h. 45, Championnat du monde d'échecs 1978 (aux Philippines).

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Il y a des jours... la Serbie ; 16 h. 20, Livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire... Les matinées du mois d'août : Flora Tristan à Londres (rediffusion) ;

20 h., « Le Prisonnier de la planète Mars », d'après G. Lerouge. Réalisation C. Roland-Manuel. Avec R. Murzeau, P. Constant, M. Cassan, Y. Clech, C. Cler, etc. (première partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée Debussy (de 9 h. 5 à 2 h.).

14 h. 3, « Pelléas et Mélisande » (J. Jansen, I. Joachim, H. Etcheverry, direction R. Desormières) et débat avec les invités ; 17 h. 30, Récital P. Rogé, piano ; F. Lodéon, violoncelle : « Prélude, Sonate pour piano et violoncelle » ; 18 h. 18, Debussy et le jazz (B. Beiderbecke, B. Evans, M. Davis) ; 19 h. 3, La critique et Debussy, par M. Roche ;

20 h. 5, Récital N. Denize, P. Rogé : « Ariettes oubliées » ; « Trois Chansons de Bilitis » ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre National de France, direction E. Leinsdorf : Stravinski « Symphonie en trois mouvements » ; Haydn « Concerto n° 1 en ut majeur pour violoncelle et orchestre » (sol. F. Lodéon) — Entracte : I. Albeniz-Debussy : « *Trois nocturnes* » ; *Berlioz* : « la Damnation de Faust » (extraits) ; 22 h. 33, Concert pour Claude Debussy : Wagner, Borodine, Lassus, Lalo, musique de Java, musique hongroise, Dufay, Rameau, Moussorgski, *Boulez* ; *0 h. 10, « La Chute de la maison* Usher » (Debussy), opéra d'après E. Poe.

DIMANCHE 8 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; *10 h.*, Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe ; 12 h., Séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Science-fiction : *Le voyage extraordinaire* ; 16 h. 15, Sport : Sports première.

18 h., FILM : *QUAND C'EST PARTI, C'EST PARTI*, de D. Héroux (1972), avec J. Lefebvre, D. Michel, F. Blanche, M. Demongeot, A. Laurence ;

Un employé de banque québécois, désireux d'obtenir un poste à Vancouver, traverse le Canada en caravane avec sa famille et connaît nombre de mésaventures.

Comédie poussive sur la difficulté d'être francophone au Canada. Des gags d'une pauvreté désolante.

19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LA POURSUITE IMPITOYABLE, d'A. Penn (1966), avec M. Brando, J. Fonda, R. Redford, E.G. Marshall, A. Dickinson, J. Rule ;

De nos jours, dans une bourgade du Texas, une foule haineuse pourchasse, toute une nuit, un prisonnier évadé dont le shérif s'efforce de sauver la vie.

Tableau inquiétant et tragique d'une Amérique moderne, en proie aux démons de la violence.

22 h. 40, Concert : « Concerto n° 4 pour piano *et orchestre* », de Beethoven.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-malice ; 12 h. 55, Top-club (et à 13 h. 40) ;

14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Série : Kojak (Kojak en prison), de G.R. Kearney, réal. E. Pintoff ;

21 h. 30, Document de création (Antonin *Artaud : le visage*), rediff.

Témoignages, extraits de films, documents sur l'un des précurseurs du théâtre moderne.

22 h. 17, Finale de la Coupe Davis (Suède-Etats-Unis) ;

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage en Tunisie.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Quand les hommes habitent leur demeure : chez L. et R. Cesbron *en Anjou* ; *18 h., L'invité de FR 3* : J.-M. Rivière, de J.-P. Alessandri et D. Reznikoff, réal. Y. Barbara.

L'animateur des folles nuits parisiennes du Café des Arts au Paradis latin.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte. Réal. F. Cazeneuve : *Stanislas, le bâtisseur.*

Au château de Lunéville, l'ex-roi de Pologne règne sur la Lorraine : l'aventure d'un guerrier devenu bâtisseur.

20 h. 30, *Les dossiers noirs* : Werner von Braun. L'espace à tout prix.

Du V2 allemand à l'Apollo XI américain, l'histoire d'un passionné des fusées qui réalisa ses rêves d'enfance.

21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Encyclopédie filmée : Méliès ou le *génie de la surprise* ; *22 h., Ciné-regards.*

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle stars féminines) : PANDORA, d'A. Lewin (1951), avec A. Gardner, J. Mason, N. Patrick, H. Warrender, M. Cabre, S. Sim, J. Laurie.

Une femme très belle, qui inspire une passion fatale à tous les hommes qui l'approchent, trouve l'amour absolu avec un être mystérieux, réincarnation du « Hollandais volant » du vaisseau fantôme.

Un film d'auteur « maudit », bâti sur une idée extraordinaire pour célébrer, avant la Comtesse aux pieds nus, *le mythe d'Ava Gardner dans toute sa splendeur.*

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Entretiens avec le bourreau », de K. Moczarski. Adaptation J.-Y. Erhel. Réalisation B. Horowicz. Avec M. Bouquet, P. Le Person, J. Topart, R. Lenoir ; 16 h. 5, Colloque international de l'animation musicale : concert à l'université de Pau ; 17 h. 30, Rencontre avec Pierre Klotz ; *18 h. 30, Ma non troppo* ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : P. Celan ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : l'Amérique, par J. Thibaudeau ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie, avec René Belletto.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., La tribune des critiques de disques : « Messe en si mineur » (Bach) ; 17 h., Concert-lecture, par l'Ensemble instrumental du nouvel orchestre philharmonique, direction J.-C. Pennetier (Webern) ; 18 h., Opéra-bouffon : « la Fille de Mme Angot » ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 38, Echanges internationaux : œuvres d'Hindemith, de Leuw, Lindholm, Bruckner, par les chœurs et instruments à vent de la radio hollandaise, direction E. Ericson ; 22 h., Ouvert la nuit ; à 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons.

NUITS MAGNÉTIQUES DU CINÉMA SUR FRANCE-CULTURE

Les « Nuits magnétiques » de France-Culture sont consacrées au Festival cinématographique international de Paris, du 9 au 13 octobre. A partir de 22 h. 30, seront abordés des sujets divers (le film expérimental, les relations vidéo-films, les cinéphiles). Nicole-Lise Bernheim s'entretiendra avec un cinéaste chaque nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 7 OCTOBRE

— Le professeur *Léon Schwartzenberg*, cancérologue, participe au magazine Samedi et demi, sur A 2, à 12 h. 30.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

VU

Coups d'encensoir

Les nouveaux magazines se suivent et ne se ressemblent pas, malheureusement. Mercredi, sur TF 1, on nous parlait d'économie, et c'était la joie ; Jeudi, sur Antenne 2, il s'agissait de cinéma, et c'était l'ennui. Le cinéma, pourtant, on connaît, on adore ça, on y va quand on peut, et il faut vraiment se lever de bonne heure pour arriver à nous en dégoûter. M. Lionel Chouchon — il présentait cette « Courte échelle pour grand écran » — semble particulièrement doué : au bout de vingt minutes d'émission, c'était fait.

Nous avions inscrit le Molière d'Ariane Mnouchkine sur nos tablettes ; plus question d'y mettre les pieds. Quand au Témoin, *de Jean-Pierre Mocky, nous l'avions vu, nous ne l'avions pas aimé, et ce ne sont pas les énormes compliments balancés par les invités de service qui nous feront changer d'avis.*

Quelle idée aussi, sous prétexte de réhabiliter un film malmené par la critique ou boudé par le public, de réunir en demi-cercle dans un studio de télévision trois ou quatre de ses partisans chargés de nous expliquer, entre deux courts extraits, pourquoi c'est un chef-d'œuvre et en quoi le réalisateur est un génie ! Rien n'est plus assommant que ces coups d'encensoir. Et, sans avoir l'esprit de contradiction, il est difficile de se laisser gagner à des causes plaidées d'une manière aussi peu subtile.

CLAUDE SARRAUTE.

LETTRES

Le prix Nobel de littérature à Isaac Bashevis Singer

Le prix Nobel de littérature a été décerné *le 5 octobre à Isaac Bashevis Singer, un écrivain* juif polonais qui vit aux Etats-Unis depuis 1935.

***L'Académie suédoise*, jury du prix Nobel, a ainsi voulu récompenser cet écrivain « pour son art narratif plein de passion qui, plongeant ses racines dans une tradition culturelle judéo-polonaise, incarne et personnifie la condition humaine universelle ».**

Deux Polonais ont déjà obtenu le prix Nobel de littérature dans le passé : Henryk Sienkiewicz, *en 1905, et Vladislav Reymont, en 1924.*

Le prix, dont le montant est de 725 000 couronnes (autant de francs), sera remis au lauréat le 10 décembre.

Dans la tradition du conte yiddish

Le public français connaît peu et mal Isaac Bashevis Singer. Pourtant, l'écrivain a des admirateurs partout : dans les pays scandinaves, en Allemagne, au Mexique et au Japon, en Israël, en Italie et même en Roumanie, *où la presse juive lui a* consacré dernièrement quelques lignes, sans parler des Etats-Unis, son pays *adoptif. Ce qui prouve,* une fois de plus, qu'à force d'être le miroir à peine déformant d'une réalité très particulière on atteint presque toujours à l'universel. N'est-ce pas là, au-delà des arrière-pensées politiques, la véritable vocation du prix Nobel de littérature ?

Pour l'académie suédoise, Singer, juif polonais vivant aux Etats-Unis, attentif aux errances de son peuple, à ses chutes, à sa rédemption, était un bon candidat. Surtout ici et maintenant, quand, enfin, un faible espoir de paix se dessine en cette partie du monde où les hommes, tous les hommes, ont inventé le Dieu unique, ont pris conscience d'avoir été inventés par ce Dieu. *Eugène Ionesco, académicien* français d'origine danubienne, confiait récemment à quelques amis : « *Il n'y a rien de plus drôle que le malheur.* » Peu d'écrits contemporains illustrent si bien cette réflexion que ceux, *magiques et incantatoires*, d'Isaac Bashevis Singer.

Il est né en Pologne, il est âgé de soixante-quatorze ans. Depuis 1935, il vit à New-York, où l'avait conduit le pressentiment de ce qu'allaient devenir son pays et l'Europe. Marié et végétarien, il aime les femmes, il aime les enfants. Ses derniers textes parus en français, *Une histoire de paradis et autres contes* (1), sont consacrés au public des « petits », qu'il considère « sévère, exigeant et précis ». Le spectacle de la rue, ses acteurs, les gens simples qui passent devant les vitrines, qui hantent les cafétérias de la métropole, l'enchantent. On est loin des succubes, des incubes de la forêt polonaise, mais leur magie *est là, tout comme celle des* rabbins, des hassidim, des veuves et des innocents du village. Car Singer les *fait revivre par la fonction sacrée* du langage, il écrit pour les passants anonymes, et, pour lui, ses histoires en *yiddish* enchantées, cocasses et amères, sur les juifs, tout comme Agnon (qui avait partagé avec Nelly Sachs le prix Nobel en 1966).

Le village-ghetto polonais

Les romans et les récits de ce maître de l'école juive de New-York traitent de l'existence dramatique du *shtetl*, le village-ghetto polonais, reflètent sa disparition totale dans la nuit et dans le brouillard *de notre siècle devenu fou, racontent* la vie drôle et grinçante des survivants échoués à New-York, à Tel-Aviv, *à Jérusalem. Ces proses* poignantes, tendues par un désespoir caché derrière la politesse de *l'humour, distance tragique et élégante* face au monde corrompu par le sang des pogroms, par la pestilence des *charniers*, s'inscrivent dans la grande tradition de la littérature yiddish depuis Shalom Alechem et Peretz, jusqu'à Mendel Mann et Babel.

Singer, qui s'est fait connaître en Amérique par Saül Bellow, son ami et son traducteur, participe lui-même aujourd'hui, assisté par son épouse Alma, à la traduction de ses œuvres en anglais. Il donne des cours, sur la littérature juive, dans *les universités* américaines et tente, parfois, de se définir : « *Je ne dirai pas que je suis le dernier auteur yiddish, mais je suis certainement l'un des derniers. C'est à la fois une tragédie et une responsabilité.* »

Contrairement à celui de Borgès, l'imaginaire de Singer procède d'une réalité vécue à la fois comme destin individuel et collectif. Qu'il s'agisse de la femme russe convertie au judaïsme (dans *l'Esclave*) ou de la jeune fille juive qui devient catholique, toujours par amour (dans *la Couronne de plumes*), qu'il soit question d'un libertin, d'un voleur qui finit par retrouver Dieu (dans *le Magicien de Lublin*) ou de l'apogée et de la chute d'une famille bourgeoise (dans *la Famille Moskat*), il y a toujours un diable, un dibbouk, qui habite le personnage de Singer. Ensorcelé, chétif et malingre, dominé par son démon mystérieux, ce personnage trouve en lui-même la force qui lui permet de se dépasser, ou sinon il disparaît seul, par tous rejeté.

Henry Miller et Rebecca West ont dit leur admiration pour cet écrivain. On a parlé de Gogol, on a parlé de *Tchékhov, on n'a pas encore fini de* parler de Singer.

Shosha, roman d'amour qui *paraîtra bientôt en traduction* française chez Stock, nous raconte la passion qui unit un écrivain débutant à une jeune innocente qui ne peut pas parler : c'est Tristan et Isolde, en 1939, avec, comme toile de fond, les derniers jours de la communauté juive de Varsovie.

Actuellement, Singer écrit ses Mémoires. Deux volumes, aux titres qui parlent d'eux-mêmes, sont déjà publiés aux Etats-Unis et paraîtront bientôt en français : *A little Boy in search of God (Un petit garçon à la recherche de Dieu)* et *A young Man in search of Love (Un jeune homme à la recherche de l'amour).* Un troisième volume se trouve en préparation : *A Man in search of himself (Un homme à la recherche de soi-même).* L'œuvre de Singer, impétueuse et chargée d'humanisme, est pratiquement inconnue dans son pays d'origine. Puisse la haute distinction qui vient de lui être accordée la rendre accessible aux Polonais, *ses compatriotes de jadis.*

EDGAR REICHMANN.

Né le 14 juillet 1904, à Radzymin, en Pologne, d'une famille de rabbins, Isaac Bashevis Singer passe ses premières années dans les ghettos de sa ville natale et de Varsovie. En 1935, il rejoint son frère aux Etats-Unis, où il vit depuis lors. Il choisit d'ailleurs d'habiter le ghetto juif allemand de l'Upper West Side new-yorkais. En 1943, il devient citoyen américain. Il avait travaillé avant la guerre pour des publications yiddish et hébraïques éditées en Pologne.

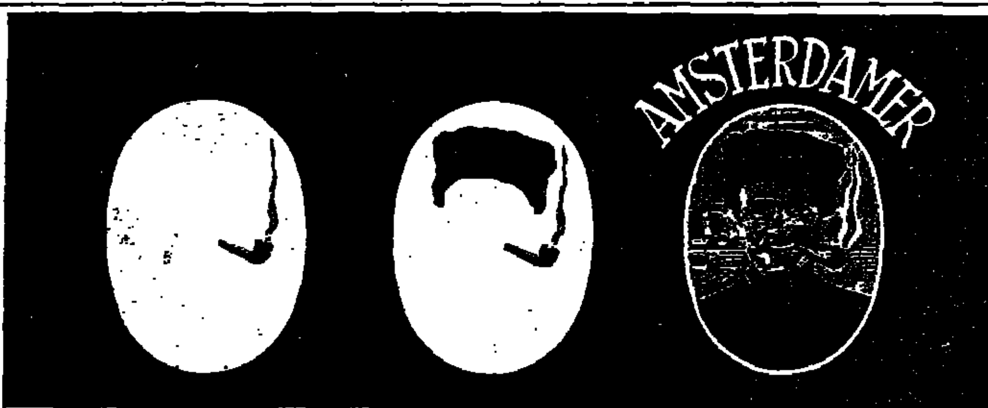
Il continue, aux Etats-Unis, de publier régulièrement des textes dans le quotidien yiddish de New-York Jewish Daily Forward. Aujourd'hui, chaque nouvelle de lui paraissant dans le New Yorker *est un événement. Son œuvre intégralement traduite du yiddish en langue anglaise est éditée, aux Etats-Unis, chez Farrar Strauss et Giroux. Elle lui a valu le* National Book Award, *la plus haute distinction littéraire américaine, en 1970. En France, il avait reçu le prix du meilleur livre étranger, en 1965, pour* le Magicien de Lublin.

PRINCIPALES TRADUCTIONS

La Corne du Bélier (1962) ; l'Esclave (1963) ; le Magicien de Lublin (1964) ; le Dernier Démon (1965) ; le Confessionnal (1967) ; *Histoire de Paradis et autres contes* (1967) ; le Manoir (1968) ; la Famille Moskat (1970) ; le Domaine (1971) ; le Blasphémateur (1973) ; Ennemies (1975) ; la Couronne de plumes (nouvelles, 1976).

Toutes ces traductions ont été publiées aux éditions Stock, la plupart dans la collection « Le cabinet cosmopolite », que dirige André Bay.

(1) Stock, septembre 1978.





AZARE PASQUIER
SUD - VICTOR-HUGO
RGENTEUIL - GAUMO

SPORTS

VOILE

Les solitaires ont le vent en poupe

Moyen de transport millénaire devenu un sport et une récréation, la voile a peut-être plus changé en vingt ans qu'en vingt siècles. Depuis quelques années, elle affiche une évolution qui touche à la fois le dessin des carènes et les formules de compétition. Conçues par de jeunes architectes navals, néo-zélandais en particulier, les coques légères à dérive affichent de telles possibilités que les règles de jauge sont retouchées en vue de freiner les initiatives des novateurs : faut-il accepter qu'un voilier mis à l'eau l'an dernier soit déjà condamné à la figuration ?

Dans le domaine du sport on a vu se développer très vite les épreuves en temps réel, depuis la création en 1965 par Jean Peytel de la One Ton Cup, qui a donné naissance à toute une gamme de championnats du monde allant de la Two Ton Cup (bateaux de 12,5 mètres environ) à la Mini Ton Cup (6,50 mètres environ). De son côté, la Micro Cup est ouverte aux voiliers habitables de 5,50 mètres conçus selon une formule à restrictions assez simple. Depuis peu apparaissent d'autre part des monotypes de haute mer construits en série de façon immuable, c'est-à-dire moins coûteux que les tonners et plus longtemps compétitifs, puisque conçus à l'écart des règles de jauge assez mouvantes et des modes qui ne le sont pas moins.

En dehors de ces grands courants techniques ou sportifs, la caractéristique la plus frappante de la période actuelle est l'intérêt croissant que suscite la navigation en solitaire. De Slocum à Alain Gerbault et à Chichester on avait vu, depuis longtemps, des marins tenaces accéder isolément à la notoriété en effectuant, seuls à bord, de longues traversées. Aujourd'hui, ce sont les grandes compétitions entre solitaires qui trouvent le plus large écho dans l'opinion. Les courses transatlantiques, la rivalité entre Éric Tabarly et Alain Colas, ont beaucoup contribué à mieux faire connaître la voile, du moins sous l'un de ses aspects les plus spectaculaires.

Parallèlement, les petits dériveurs à un seul équipier connaissentier. Qui aurait pu penser, il nées, que, des 2,34 m de l'Optimist et le Laser sont les séries les plus populaires dans le monde entier. Qui aurait pu penser il y a seulement une dizaine d'années que, des 2,34 m de l'Optimist aux 72 m du quatre-mâts d'Alain Colas, la voile pourrait offrir à un enfant ou à un homme, seul à bord, un champ d'activités aussi large et aussi divers.

Bref, les courses réservées aux solitaires se multiplient. Tandis que la prochaine Transatlantique (1980) ne sera ouverte qu'aux voiliers de moins de 17,50 m de long, la nouvelle Route du rhum n'impose pas de limites aux dimensions des bateaux engagés. Le départ en sera donné le 5 novembre de Saint-Malo à destination de la Guadeloupe. Une soixantaine de concurrents, souvent très en vue, prendront part à cette épreuve de 4 000 milles à bord de monocoques ou de multicoques qui dépassent parfois 20 mètres.

C'est peut-être à mi-chemin entre les voiliers géants et les petits dériveurs légers que la compétition en solitaire se développe sous sa forme la plus intéressante. Aux yeux de beaucoup de plaisanciers, 8 à 9 mètres représentent une taille idéale pour un voilier habitable. Cette dimension semble également bien convenir à des confrontations à équipage minimal sur des unités comparables, voire identiques. La course de *l'Aurore* est ouverte aux half tonners de 9 mètres de long environ. La Coupe des solitaires vient de réunir pour la première fois, à La Rochelle, dix spécialistes à bord du Dufour 2800 de 8,25 mètres de long. Cette rencontre de haut milieu, organisée en fin de saison, paraît appelée à un bel avenir. Elle pourrait être disputée l'an prochain sur des Dufour 1800 de 7,60 mètres, modèle encore inédit qui sera lancé au mois de janvier prochain au Salon nautique de Paris.

YVES ANDRÉ.

ATHLÉTISME

PÉKIN EST RÉADMIS AU SEIN DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

La Fédération internationale d'athlétisme (I.A.A.F.), qui réunissait son vingt et unième congrès à Porto-Ricco, a accepté, le 5 octobre, par 200 voix contre 153, *« la réadmission de la République populaire de Chine comme seul représentant de la Chine au sein de l'I.A.A.F. »*. Cette décision ouvre la porte du mouvement olympique aux athlètes de Pékin, qui en étaient coupés depuis 1956.

Au cours de la même session, le congrès a accepté l'affiliation du Mozambique, de Sainte-Lucie, des Seychelles, des Emirats arabes unis et d'Anguilla (Caraïbes), ainsi que de Gaza dont la demande d'admission avait été formulée par la Fédération d'athlétisme amateur de Palestine (TAAF), établie depuis 1967 au Koweït.

HALTEROPHILIE. — *Au cours de la deuxième journée des championnats du monde d'haltérophilie qui se sont ouverts à Gettysburg (Pennsylvanie) le 5 octobre, l'instituteur soviétique Nikolaï Kolesnikov a conservé son titre dans la catégorie plume (60 kg). Il a totalisé 270 kg (117,5 et 152,5) précédant de 2,5 kg le Japonais Takashi Saito (110 et 157,5). Le Soviétique doit sa victoire à sa plus grande régularité, car il a fait moins bien à l'arraché que le Hongrois Istvan Lenard (122,5 kg) et à l'épaulé jeté que le Japonais Saito (157,5).*

Dans la catégorie des légers (67,5 kg), le junior bulgare Yanko Rusev a triomphé avec un total de 310 kg. A l'arraché, il a pris la deuxième place derrière le Cubain Mario Riccardo, tous les deux soulevant 135 kg, tandis qu'à l'épaulé jeté le jeune Bulgare a pris la première place avec 175 kg, portant même, hors concours, un nouveau record du monde du mouvement à 180 kg.

BASKET-BALL. — *Le Brésil et l'Italie sont les deux derniers pays qualifiés pour disputer, du 6 au 14 octobre, la phase finale du championnat du monde de basket-ball, qui se déroule à Manille (Philippines). Ils rencontreront dans une poule, dont les deux premiers disputeront la finale, l'U.R.S.S., qualifiée d'office comme tenante du titre, les Philippines, qualifiées comme pays organisateur, ainsi que la Yougoslavie, le Canada, les Etats-Unis et l'Australie.*

FOOTBALL

Une société d'économie mixte pour gérer le football parisien

M. Jean-Luc Lagardère, vice-président délégué et directeur général d'Europe 1, a annoncé, jeudi 5 octobre, la création d'une société d'économie mixte par la Ville de Paris, Europe 1, le Paris Football-Club et le Racing-Club de France, afin de gérer une équipe professionnelle de football l'an prochain, qui s'appellera « Paris 1 ».

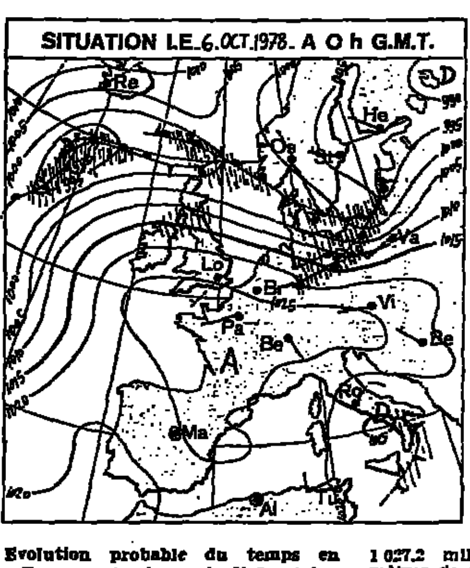
La Ville de Paris a accordé, pour cette saison encore, deux subventions d'un montant égal (2,5 millions de francs) aux deux clubs parisiens en exercice, le Paris-Saint-Germain et le Paris F.-C. Toutefois l'objectif du maire de Paris, M. Jacques Chirac, est d'aboutir à une grande équipe unique pour représenter la capitale. Aussi, au cours d'une récente délibération, le conseil municipal a-t-il autorisé le maire à constituer une société d'économie mixte avec le club qui sera le plus engagé dans les négociations. Le Paris S.-G. estimant pouvoir conserver son indépendance, c'est avec le Paris F.-C. que l'opération s'est faite.

La société d'économie mixte aura un capital de 1 million de francs, répartis de la façon suivante : 40 % pour la Ville de Paris, 20 % pour le R.-C.F. et le Paris F.-C., le reste étant diffusé auprès de souscripteurs sous le contrôle d'Europe 1. « Paris 1 » comprendra une équipe professionnelle, sept autres équipes issues du Paris F.-C. et du Racing et un centre de formation.

La création d'une société d'économie mixte pour la gestion d'une équipe de football a été rendue possible par la loi Mazeaud d'octobre 1975. Lille et Tours ont pensé utiliser cette solution pour régler les difficultés financières de leurs équipes, mais c'est Paris qui en donne la première application. Cette formule, qui a la faveur de la Fédération française et du groupement des joueurs professionnels, permet aux municipalités de mieux contrôler l'usage de leurs subventions. Toutefois, les clubs associés risquent d'y perdre leur indépendance et leur substance, le problème fondamental étant cependant, dans le cas de « Paris 1 », le maintien de Paris F.-C. en première division.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 octobre à 0 heure et le samedi 7 octobre à 24 heures :

Samedi, des formations brumeuses se développeront à nouveau en fin de nuit et au lever du jour en de nombreuses régions, ce qui n'exclura pas la persistance d'éclaircies locales.

Ces formations brumeuses, surtout du type brume ou brouillard, se dissiperont le plus souvent vers la fin de la matinée et feront place ensuite à un temps bien ensoleillé avec des nuages isolés. Dans l'ensemble, les vents seront faibles. Le début de matinée sera frais, surtout dans les régions où des éclaircies persisteront (gelées blanches), mais les températures de l'après-midi seront agréables.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la ver était, à Paris, le 6 octobre, à 8 heures, de 1 027,2 millibars, soit 770,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 20 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 19 et 4 ; Brest, 17 et 6 ; Caen, 17 et 5 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 14 et 1 ; Dijon, 15 et 4 ; Grenoble, 16 et 4 ; Lille, 16 et 12 ; Lyon, 14 et 3 ; Marseille, 18 et 7 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 16 et 5 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 16 et 11 ; Pau, 19 et 5 ; Perpignan, 21 et 7 ; Rennes, 17 et 3 ; Strasbourg, 16 et 9 ; Tours, 16 et 4 ; Toulouse, 18 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, min. 11 degrés ; Amsterdam, 16 et 13 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 13 et 10 ; Bonn, 14 et 12 ; Bruxelles, 15 et 12 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 13 et 12 ; Genève, 14 et 2 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 12 et 5 ; New-York, 19 et 15 ; Palma-de-Majorque, 24 et 8 ; Rome, 18 et 11 ; Stockholm, 12 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 octobre 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant, en application de directives du conseil des Communautés européennes, certaines dispositions du livre V du code de la santé publique (deuxième partie) relatives aux spécialités pharmaceutiques.

● Fixant les conditions d'application des décotes aux contribuables placés par option sous le régime simplifié de liquidation des taxes sur le chiffre d'affaires.

● Pris pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les véhicules automobiles.

Visites et conférences

SAMEDI 7 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée avenue de Paris, Mme Allaz : « Le château de Vincennes ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Legregeois : « L'Institut de France ».

15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Meyniel : « Le musée Marmottan » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 121, boulevard de Ménilmontant : « Charmants coins de Ménilmontant » (Mme Barbier).

15 h. 45, métro Hôtel-de-Ville : « Autour de Beaubourg » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

CONFERENCES. — 10 h., 12 h. 30, 14 h. 30, 18 h., 29, boulevard de la Tour-Maubourg : « Universalité des religions ».

10 h. 30, 21, rue Cassette : « L'époque de Giotto » (Arcus).

14 h. 45, 64, rue du Rocher, M. Jean d'Ormesson : « Journalisme et littérature », M. T. Saussez : « Après les élections partielles, quel est le rapport de force entre la majorité et l'opposition ? » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « L'exploitation du gaz sous la mer ».

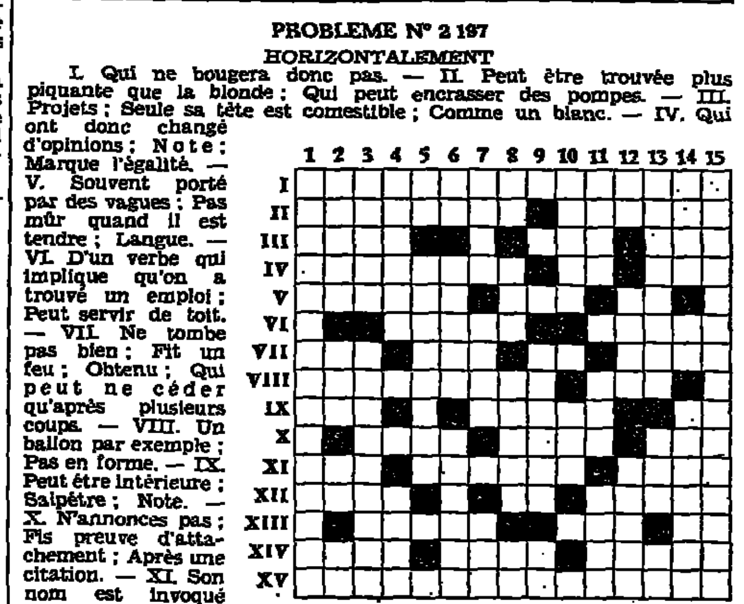
15 h., 147, avenue de Malakoff, M. P. Schwarz : « Symbolisme germanique, sources de l'œuvre de Wagner » (Nouvelle Acropole).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 197

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne bougera donc pas. — II. Peut être trouvée plus piquante que la blonde ; Qui peut encrasser des pompes. — III. Projets ; Seule sa tête est comestible ; Comme un blanc. — IV. Qui ont donc changé d'opinions ; Note ; Marque l'égalité. — V. Souvent porté par des vagues ; Pas mûr quand il est tendre ; Langue. — VI. D'un verbe qui implique qu'on a trouvé un emploi ; Peut servir de toit. — VII. Ne tombe pas bien ; Fit un feu ; Obtenu ; Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. — VIII. Un ballon par exemple ; Pas en forme. — IX. Peut être intérieure ; Salpêtre ; Note. — X. N'annonces pas ; Fis preuve d'attachement ; Après une citation. — XI. Son nom est invoqué pour ouvrir les portes ; Adjectif au poil ; Eclatera. — XII. Pilier ; Fin de verbe ; Le dessus des cartes. — XIII. Adjectif qui peut s'appliquer au bon temps ; Grande cuvette ; Adverbe. — XIV. Abrite la rade du même nom ; Se dressent sur la tête ; Cri de celui qui risque tout. — XV. Mise au courant.



VERTICALEMENT

1. Très difficile à avaler. — 2. Très malins ; Coule en Angleterre ; Ne permet pas une identification ; Pronom. — 3. Finissent souvent par faire quelque chose quand ils sont petits ; S'oppose au balancement. — 4. Utile quand on a la rame ; Tête de rocher. — 5. Possessif ; Qui se rapporte à un sens. — 6. Ne justifie pas qu'on fasse le pont ; Utile pour couper ; Faire trop siffler. — 7. Fait autorité ; Ce n'est pas un moyen ; Mèche. — 8. Pronom ; Utile quand on veut passer ; Dans une auberge espagnole ; Reste vert. — 9. Pas écrémé ; Note. — 10. Agent de l'étranger ; Ne fait pas de cadeau. — 11. Est plus plate qu'une vieille ; Article ; Cuivre. — 12. Vaut de l'or ; Montagne de Grèce ; Le jabot par exemple. 13. Verres anciens ; Au nom du pair ; Conjonction. — 14. Déchiffrées ; Note ; C'est du vent ! — 15. Peut être redoutée quand il y a une bulle.

Solution du problème n° 2 196

Horizontalement

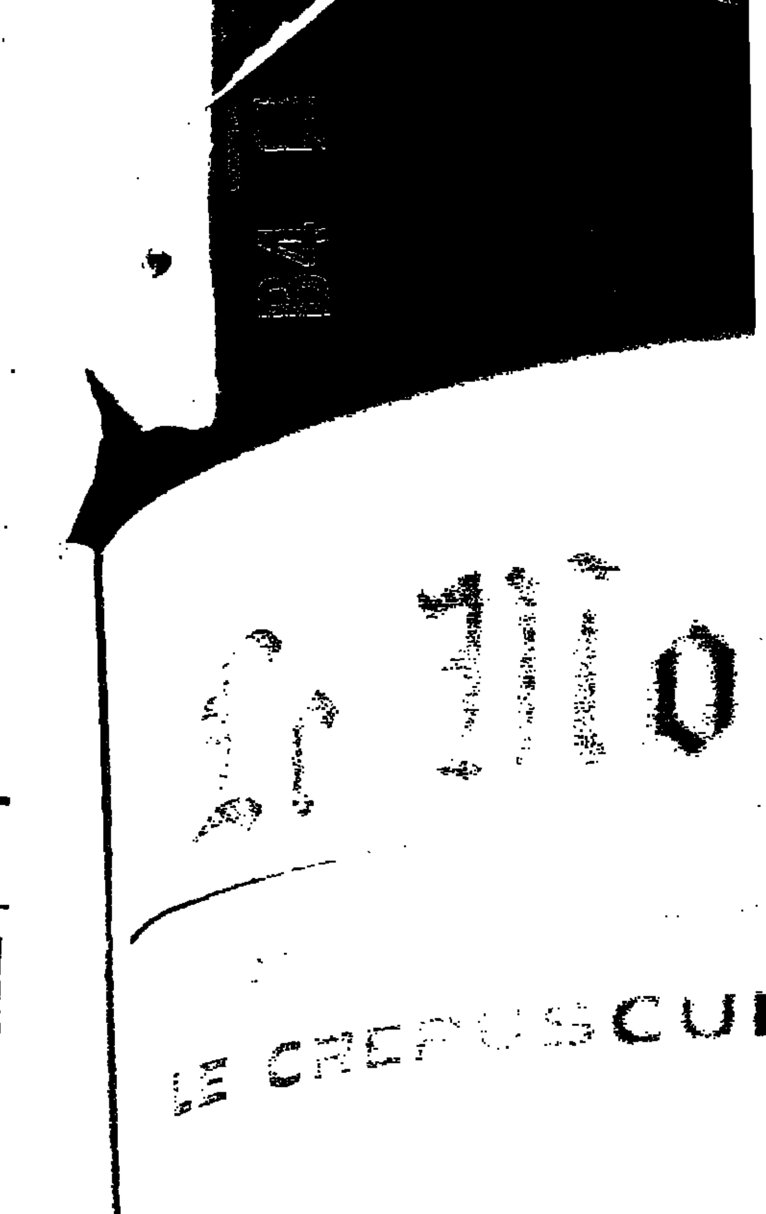
I. Maussades. — II. Estampes. — III. Isatis. — IV. Cal ; Fée. — V. Uni ; Tain. — VI. Rase ; Mets. — VII. Apparie. — VIII. Arbres ; Eu. — IX. Lia ; Ill. — X. Esus ; Le. — XI. Sise ; Anes.

Verticalement

1. Mercuriales. — 2. As ; Ana. — 3. Utilisables. — 4. Sas ; Eprise. — 5. Smart ; Peau. — 6. Apt ; Amas ; Sa. — 7. Déifier. — 8. Essentielle. — 9. Seules.

GUY BROUTY.







Le Monde des loisirs et du tourisme

Splendeurs et misères de l'hôtellerie française

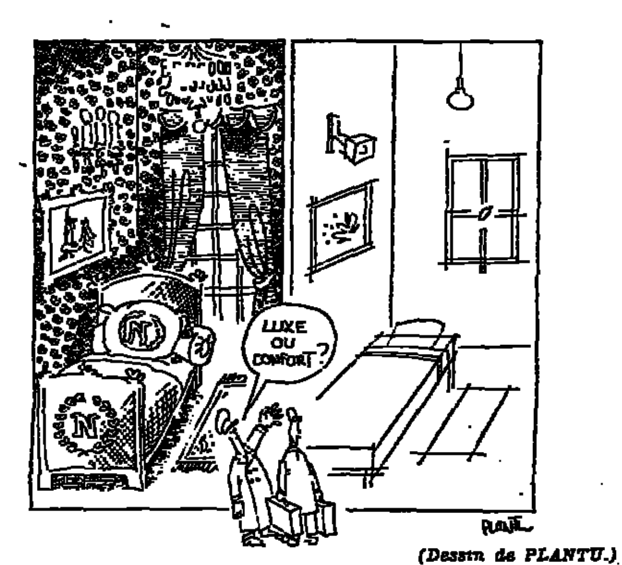
LE CRÉPUSCULE DES PALACES

ASSISTONS-NOUS à la *mort des palaces* ? Et cela serait-il une catastrophe ? En tout cas, un à un, les luxueux hôtels parisiens *passent en des mains étrangères*. Avant les vacances, la presse annonçait la vente du *Ritz*, le plus palace des palaces, à des actionnaires arabes. Cela a été démenti mais, de reste, le *Ritz* n'est pas français et ses actionnaires sont, outre Mme Ritz et Niarchos, M. Forte, avec, on le dit, une participation récente de Harrod's, les célèbres magasins londoniens. M. Forte, animateur d'un célèbre groupe hôtelier britannique, est déjà, avec celui-ci, propriétaire de deux palaces parisiens : *le George-V* et le *Plaza-Athénée*.

Les hôtels *Prince de Galles* et *Meurice*, qui peuvent eux aussi être considérés comme des palaces, ayant été vendus il y a quelques années à un groupe italien, celui-ci, en déconfiture, a dû faire appel à des capitaux arabes. Le *Grand Hôtel*, qui ne saurait prétendre au titre de palace, fait partie du groupe. La première initiative des nouveaux maîtres de ce caravansérail de mi-luxe a été de supprimer le salon de coiffure pour dames.

Et voici que le *Bristol*, dernier bastion de l'hôtellerie française familiale, est passé aux mains d'un groupe allemand. Celui-ci, qui anime déjà en France le *Grand Hôtel* du cap d'Antibes, *entend poursuivre* les travaux ébauchés par la famille Jammet et restés en suspens. Très *conscient* de la nécessité de conserver à la capitale un de ses derniers palaces, très respectueux du *style* maison, il a *confié* à M. Roche (qui vient de la direction générale des *Sofitel*) le soin de suppléer à la défaillance de Pierre Jammet, qui a donné, en début de ce mois, sa démission. M. Roche entrera en fonctions dans trois mois.

Mais, disons-le, la vie des palaces en France n'est pas facile. On a calculé qu'au début du siècle les bénéfices de la maison de César Ritz tournaient autour de 33 % du chiffre d'affaires et que 10 % d'occupation des chambres suffisaient à rémunérer le personnel. Aujourd'hui, il y faut au moins 65 % d'occupation. Et lorsqu'un palace rapporte, en *bénéfice*, 2 % du chiffre d'affaires, on est bien content. C'est pourquoi trop souvent les palaces de Paris et de province (plus encore en province, je crois) font l'effet de dinosaures poussiéreux faute de pouvoir se moderniser par autofinancement. En province, il y faut des subventions municipales (comme le *Palais* à Biarritz) ou l'apport des Compagnies fermières (*les Ambassadeurs* à Vichy). Certes, le luxe y est encore. Le confort... enfin, une illusion de confort quelquefois. Car il faut dire que la conception du confort à évolué : les robinets de bronze doré sur un lavabo de marbre, c'est du luxe ; des robinets mélangeurs qui fonctionnent bien sur un lavabo pratique, c'est du confort.



(Dessin de PLANTU.)

Le mot « palace » impliquait un service, des prestations qui ne peuvent plus être. Qu'on le regrette où l'approuve est autre chose. Mais il ne faut pas s'étonner de voir les usagers chercher ailleurs. Pourtant, comparativement, les prix des palaces ne sont pas excessifs ! Une chambre coûte de 300 à 400 francs au *Hilton*, de 350 à 450 francs au *Ritz* ! C'est ce qui devrait faire le succès du palace et, paradoxalement, ce qui fait le succès des chaînes internationales soucieuses de modeler le consommateur à l'image qu'elles ont décidé qu'il ait.

Mais le fonctionnel, à l'usage, n'est-il pas de l'anti-confort ? Fonctionnel ! Voilà le grand mot lâché. Il peut être la meilleure et la pire des choses (la meilleure, par exemple, au *Brussels Hilton*) car, en fait, un hôtel de chaîne n'est pas le reflet de la chaîne mais de son directeur. Ou, du moins, devrait l'être ! Mais il faudrait, en France, ne pas oublier *que le* propre de l'hôtellerie, qu'il s'agisse de dix-huit ou de deux cent cinquante *chambres, est d'être artisanale*. C'est ce qui fit la gloire de nos hôtels de province, de ces bons *et loyaux hôtels de famille*, bourgeois, en face de la gare ou de la préfecture.

Malheureusement, outre l'augmentation considérable de la main-d'œuvre, son manque d'ins*truction et* d'expérience (on n'apprend plus « sur le tas »), une législation absurde et suici*daire applique* à *cet* artisanat des normes industrielles. De sorte que patrons ou directeurs *doivent être avant tout des gestionnaires*. Cela donne des hôtels sans âme.

D'un côté, le luxe se paye plus cher que le confort, alors que ce devrait être le contraire. De l'autre, le confort est « fonctionnalisé », banalisé et dévoyé jusqu'à *devenir un anticonfort*.

Le directeur d'un de ces établissements m'expliquait récemment, comme je lui faisais remarquer qu'il était inutile de faire faire au client son petit devoir du soir en cochant d'une croix ses désirs de petit déjeuner pour lui envoyer le lendemain sur son plateau toujours autre chose : croissant lorsqu'on a demandé du pain, thé lorsqu'on a *demandé du café*, miel lorsqu'on a demandé de la confiture..., m'a répondu : *« C'est, hélas ! normal. Les gens que nous employons pour préparer les plateaux sont des manœuvres illettrés. Vous comprenez, on ne peut pas payer du personnel qualifié pour cela, il nous reviendrait trop cher ! »*

Dans ce genre d'hôtellerie, *l'avez-vous remarqué*, vous trouvez en arrivant un petit savon réclame, un bain moussant, voire du dentifrice en mini-tube. Mais, le lendemain, rien ! Est-ce que vous n'avez plus à vous laver, à vous brosser les dents ? Un directeur de chaîne m'a expliqué : *« Non ! C'est ce qu'on appelle l'accueil ! On estime que vous pouvez arriver sans avoir de savon dans vos bagages. Ensuite, si vous restez, on pense que vous avez eu le temps d'en acheter. »*

Combien j'aime mieux alors un hôtel plus simple, sans répondant-reflet à Tananarive, Carpentras et Amsterdam, aux chambres sans gadgets, où la salle de bains a une fenêtre (ce qui est impensable dans les hôtels modernes dits de confort, *comme si la lumière du soleil* n'était pas le premier des conforts) et où j'apporte mon savon et *mes sels* de bain !

Oui, l'hôtellerie de papa, l'hôtellerie bon enfant avait du bon. Sans *doute* n'est-elle plus à l'échelle du monde voyageur. Sans doute les chaînes sont indispensables (et certaines font des efforts, notamment, sur le plan de la cuisine, comme *Frantel* et *Sogetel*). Sans doute les palaces ne sont abordables que pour quelques-uns. Sans doute va-t-on en 1979 libérer les prix des nuitées, ce qui n'arrangera rien... que les hôteliers, peut-être...

Mais tout cela est à inscrire au chapitre « splendeurs et misères de l'hôtellerie française ».

ROBERT J.-COURTINE.

BRÉSIL A BAHIA

LES habitants de Salvador — alias Bahia — auront apprécié que Mme Giscard d'Estaing ait faussé compagnie quelques heures durant au cortège officiel pour venir les saluer ; et regretté que le président de la République n'ait pas cru bon, lui, de faire halte dans leur cité. Une cité qui, deux siècles durant, fut la capitale du Brésil naissant.

Pour les Baianos, il n'y a pas deux Brésil, l'un qui se nourrit de souvenirs, l'autre qui vit d'espérances, un Brésil au repos et un autre au travail. Les gens de Salvador sont aussi fiers des églises baroques du Pelourinho que du complexe pétrochimique de Camaçari. L'apparence des choses laisserait à penser qu'ici on se donne le temps de vivre dans une débauche de sons et de couleurs. « La ville de Bahia, noire et pieuse, est presque aussi mystérieuse que la mer verte », *a écrit le romancier brésilien Jorge Amado. Faut-il donc renoncer à comprendre, confondre exubérance et insouciance ?*

Capitale de l'Etat de Bahia, Salvador compte aujourd'hui quelque un million deux cent mille habitants. L'étonnante vitalité brésilienne, ici comme ailleurs, s'inscrit dans le paysage. Pour le meilleur et pour le pire.

Bahia, c'est l'anti-Brasilia ; elle n'a pas la beauté solennelle et un peu froide de la nouvelle capitale du Brésil. C'est une « ville-fouillis », vivante et chaleureuse, mal peignée et parfois triste lorsque, sous l'effet de l'humidité, le béton gris des immeubles modernes se met à broyer du noir. Belvédère au-dessus de l'Océan, le centre historique de Salvador paraît noyé au milieu d'un tissu urbain lâche et sans caractère. « Nos ancêtres savaient occuper le terrain avec intelligence, *reconnaissent des Balanos.* Nous gâchons notre espace peut-être parce que nous en possédons trop. »

Les autorités locales s'en sont inquiétés, qui ont élaboré un plan d'urbanisme. L'objectif est maintenant d'orienter la croissance de Bahia vers l'intérieur des terres, de protéger le littoral de Monte-Serrat à Itapoa, d'éviter que la ville ne s'étire démesurément en bordure de mer. Les tours-hôtels du Méridien et de l'Othon Palace seront-elles les dernières à avoir les pieds dans l'eau ?

Le prix de l'amitié

La restauration du vieux Bahia sera-t-elle conduite avec autant de célérité que la construction du nouveau Bahia ? Il y a une dizaine d'années, des experts avaient estimé le coût de la remise en valeur du quartier du Pelourinho à environ 15 millions de dollars. Sollicitée de participer au sauvetage de ce patrimoine, la Banque interaméricaine de développement y avait finalement renoncé.

Malgré tout, les maisons à balustrades de la haute ville reprennent peu à peu leurs couleurs d'origine : rose, jaune-ocre, bleu pâle. Les angelots en bois doré de l'église Saint-François suivent un traitement au pentachlorophénol...

90 % des touristes qui visitent Bahia sont Brésiliens. Pour ceux-là qui font ici un pèlerinage aux sources, la sauvegarde du patrimoine n'est pas sans importance.

Mais les autorités de Salvador ont également l'ambition de s'ouvrir sur l'étranger et le souci de mieux étaler la saison hors carnaval. Au début de l'été prochain, le Club Méditerranée inaugurera un « village » dans la baie de Tous-les-Saints, sur l'île d'Itaparica, jadis sans routes et sans voitures, mais reliée aujourd'hui au continent par un ferry-boat et un pont. Et, déjà, certains souhaitent voir des charters sillonner le ciel de Bahia. Comme un heureux présage.

Y a-t-il un risque que Salvador supporte mal l'avenir que d'aucuns lui préparent ? Nul doute que l'ancienne capitale du Brésil saura éviter les pièges d'un tourisme voyeur. Ses habitants ont trop de savoir-vivre pour s'offrir en spectacle. C'est le prix de l'amitié. La vraie. « Si seulement le Brésil pouvait devenir un grand Bahia », *soupire un Carioca.*

« Rien de plus authentique que le carnaval de Bahia », *disent les connaisseurs. Ici, pas de tribunes, pas de défilés, ni plumes ni strass — ou le moins possible. A la différence de Rio, tout le monde est acteur, et descend dans la rue. Aujourd'hui, la ville paraît presque sage, semble retenir son souffle. Mais dès le dernier jeudi du mois de novembre, pour la Saint-Nicodème, patron des dockers, maracas et tambours vont aller crescendo.*

JACQUES DE BARRIN.

★ La compagnie brésilienne Varig assure, tous les mardis soir, en Boeing 707, un vol direct Paris-Lisbonne-Salvador (départ : 22 h. 30 ; arrivée : 5 h. 10), et tous les autres jours des vols avec correspondance.
Varig, 27, avenue des Champs-Elysées et 12, rue Auber, Paris. Réservations : 073-71-65.

LES CHIFFRES DE L'O.M.T.

Récession, connais pas...

UNE fois n'est pas coutume, le conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), réuni à Genève au début de l'été, a procédé à l'examen d'un rapport réconfortant. *Alors que les participants* des cinquante-quatre pays membres de l'ECOSOC ne cessent de passer en revue les *conséquences* désastreuses de l'inflation, de l'instabilité monétaire, du ralentissement des exportations des pays du tiers-monde et d'autres situations catastrophiques, l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.) affirme dans un rapport présenté au conseil que, en dépit de la récession, l'industrie du tourisme continue à enregistrer des progrès.

L'O.M.T., qui représente les organisations de tourisme de plus de cent pays, précise que, selon *« certains économistes de* renommée mondiale », le tourisme pourrait constituer d'ici à l'an 2000 le *principal secteur* de l'économie dans le monde. « Agent d'exécution » du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), cet organisme, dont le siège est à Madrid, a inscrit à son programme l'assistance technique aux pays en voie de développement, notamment dans le domaine de la planification du tourisme, ainsi que la mise en place du *service* d'accueil. Cependant, l'O.M.T. estime que le problème essentiel n'est pas tant l'expansion du tourisme dans le tiers-monde, activité qui serait de toute façon appelée à prospérer, mais l'aide aux pays intéressés en vue d'une politique propre à assurer l'équilibre de cette croissance et à en éliminer les effets négatifs.

Eviter des erreurs coûteuses

Ainsi devrait-il être possible, *grâce à des mesures administratives* cohérentes, de contrebalancer les désagréments causés aussi *bien par le mauvais goût* et l'irresponsabilité de certains promoteurs que par les détritus *abandonnés par les touristes. On* pourrait également aider ces pays à éviter des erreurs coûteuses *que symbolisent notamment* les grands hôtels désertés hors saison. D'autre part, le tou*riste en provenance d'un pays* industrialisé est le plus souvent un consommateur difficile dont les *exigences ne peuvent être* satisfaites que grâce à des services et des denrées qui font défaut à la population locale et qui, par conséquent, doivent être importés. Les touristes recherchent le soleil, mais les pays les plus ensoleillés sont le plus souvent les plus pauvres.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 24.)

NOUVELLE AGENCE

LES VOYAGES DE M. DU SNOB

La vitrine de cette boutique de la rue Bois-le-Vent, dans le seizième arrondissement, laisse admirer une armée de bouddhas, en bronze ou en albâtre, thaïs ou afghans. Aux murs, des peintures sur toile et sous verre content à l'acheteur éventuel des scènes de chasse ou de sérénité. Hier, c'étaient des habits chargés de passements qui parlaient du Gange et une tapisserie qui devait embaumer le santal. Une boutique de nippes ? Un magasin d'antiquaire ? Ni l'un ni l'autre, mais une agence baptisée Voyages, inattendue, sans catalogues et sans mappemonde.

Lorsqu'elle a ouvert, en février 1977, cette agence, Michèle Lamaignière se désespérait. Elle avait suffisamment roulé sa bosse à travers le monde du tourisme pour savoir ce qu'elle voulait réaliser et ce qu'elle ne supportait plus. Justement, n'entraient dans sa boutique que « *des gens odieux* » avec lesquels elle ne parvenait pas à s'exprimer. « *Ce sont les expositions qui m'ont sauvée, parce que les bijoux turkmènes accrochés aux murs ont fait fuir les croqueuses de Cartier* », raconte-t-elle.

Elle a passé un accord avec un ami antiquaire, en lui proposant d'utiliser son agence pour exposer des « épouvantails » de prix et de goût : bijoux, vêtements de maharadjahs, tapisseries ou statuettes. Autour de ces expositions, elle a choisi d'organiser des soirées avec projections de films et de diapositives sur les pays concernés. Histoire de donner envie aux visiteurs d'y aller voir eux-mêmes et « *de se faire plaisir en préparant des voyages qu'on aurait envie de faire à la place du client* ».

Michèle Lamaignière entend sélectionner à tout va. Pas de billetterie S.N.C.F. « *On perd de l'argent, et ce n'est pas amusant.* » Pas de ventes traditionnelles. « *Ça rapporterait neuf mauvais clients pour un bon.* » Pas de catalogues. « *Si j'obligeais Hélène, ma collaboratrice, à ne vendre que des voyages sur brochure, elle me remettrait sa démission dans les quinze jours.* »

Du « sur mesure », toujours du « sur mesure ». « *Ça demande beaucoup plus de travail, car il faut obtenir des modifications du programme par téléphone de la part des tours operators qui préfèrent vendre une « camelote » standardisée, ce qui est stupide. Dans le tourisme, on ne peut pas gagner sa vie en vendant la même chose que le voisin.* »

Il convient de voyager différent. D'ailleurs, son en-tête de lettre est ainsi libellé : « *Voyages du monde masqué* ». Que signifie la formule ? « *Un exemple : j'ai mis un temps fou à dénicher au centre de Bahia, au Brésil, un hôtel aménagé dans un couvent fortifié du seizième siècle bâti en pleine ville. J'en suis tombée amoureuse. Descendre dans cet hôtel, c'est voyager autrement. Pourtant, lorsque je me suis trouvée avec des confrères dans ce Posada do Carmo, j'ai constaté qu'ils n'aimaient ni les mosaïques des salles de bains, ni le plancher de bois, ni le plafond haut de 7 mètres. Ils auraient préféré de la moquette partout et de l'intimité standardisée...* »

Les clients de l'agence Voyages font partie du beau monde, « *parce que ce sont eux qui ont des sous* ». On peut aller un peu plus loin dans le portrait-robot. « *Mon type de client ? L'homme d'affaires un peu snob que ses fantasmes amènent ici pour choisir son voyage. Il est snob, bien sûr, et veut découvrir paysages et impressions insolites... mais sans s'épuiser.* »

Le voyage « cousu main » a la réputation d'être hors de prix, mais Mme Lamaignière refuse cet axiome parce qu'elle aime aussi dénicher le charter le moins cher pour sa clientèle « Quartier Latin » et qu'elle n'a pas intérêt à jouer la facilité. « *Admettons que je vende un billet ordinaire Paris-New-Delhi de 8 000 francs, je vais être commissionnée 100 francs*, dit-elle. *En revanche, si je délivre le même vol en charter (4 000 F), je percevrai une marge de 10 %, soit 400 F.* » (C.Q.F.D.)

ALAIN FAUJAS.

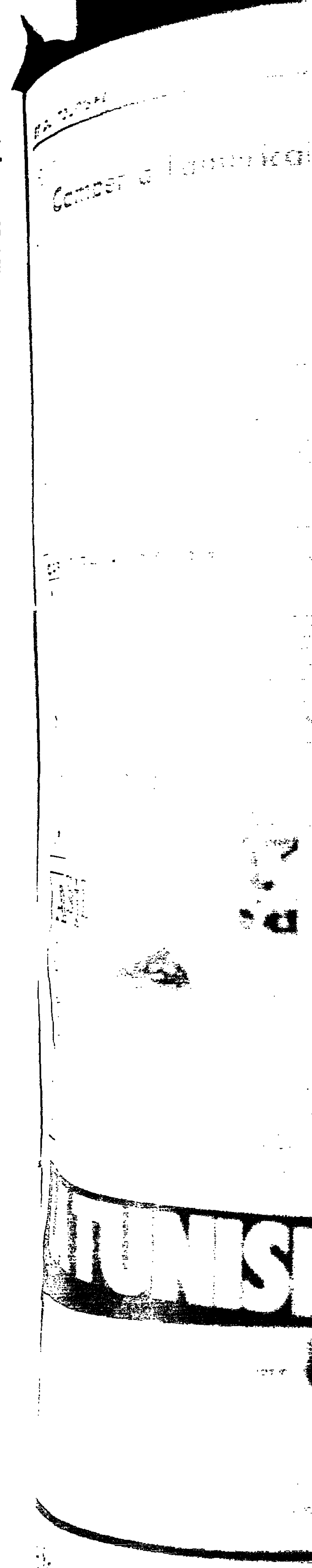
LES CHIFFRES DE L'O. M. T.

(Suite de la page 23.)

Une étude détaillée sur le rôle des sociétés transnationales dans l'industrie du tourisme ainsi que l'insertion de ce problème dans le cadre du dialogue Nord-Sud n'échappent pas aux préoccupations de l'O.M.T. Celle-ci insiste cependant surtout sur les avantages économiques que peut procurer le tourisme en créant de nombreux emplois au sein de classes désavantagées. Son rapport précise encore que « *le tourisme est de plus un besoin fondamental, une nécessité sociale, un droit de l'homme* ». Sur la base de ces considérations, l'O.M.T. a décidé d'élaborer — en toute logique — une « déclaration des droits du touriste », ainsi qu'un code de conduite précisant les obligations de ce dernier. Et de conclure que l'expansion du tourisme convenablement contrôlée, analysée et orientée, contribuera « à créer un climat de bonne volonté et de paix internationale, à améliorer la qualité de la vie et à instaurer un monde plus équitable ».

La croissance constante du tourisme étant irréversible, comment ne pas se montrer pour une fois optimiste, même au cours d'une réunion des Nations unies ?

ISABELLE VICHNIAC.



POINT DE VUE

Camper à l'américaine

LES campings surpeuplés du bord de l'eau sont des modèles de ce qu'il ne faut pas faire. *Bien sûr, les vacanciers semblent aimer cela.* La vérité, cest qu'ils préfèrent ces très mauvaises conditions de camping que l'hôtel ou la location d'un logement de vacances. Ils trouvent le premier trop cher, mal adapté à la vie en famille ; ils n'aiment pas être prisonniers d'une location, longtemps à l'avance, astreints à y rester même s'ils s'y ennuient. Le camping, même dans de détestables *conditions*, c'est la liberté.

Mais les clients des campings hyperencombrés type Los Alfaques adopteraient bien vite et en grand nombre le système de campement que j'ai vu aux Etats-Unis et que j'ai longuement pratiqué avec ma famille. Encore faudrait-il le leur proposer. Or, ni le gouvernement français, ni les municipalités, ni l'opinion de notre pays ne semblent comprendre la distinction essentielle que les Anglo-Saxons établissent entre les deux espaces nécessaires aux campeurs :

— *Les espaces préservés* au bord de la mer, d'un lac, d'un site remarquable. On s'y promène, on s'y repose, on profite *de la vue, de la beauté du lieu.* C'est la « salle de séjour » de la vie au grand air ;

— Les espaces « ménagers », c'est-à-dire la « chambre à coucher et la cuisine » de cette même vie au grand air.

Il faut renoncer à confondre les deux espaces, ou même à vouloir les grouper au même endroit. Certains d'entre nous gardent, il est vrai, le souvenir ému et lointain de quelque camping sauvage au bord d'une crique de rêve. Ce temps-là est définitivement révolu. Seule une *distinction* claire entre les deux types d'espace de camping permet de faire face aux problèmes de l'avenir. Dans les premiers, on doit pouvoir pique-niquer, parquer sa voiture, trouver des toilettes. Ce sont là les seules servitudes admissibles. La recherche de la beauté du lieu doit être le souci essentiel (et des facilités pour en jouir, bien sûr, c'est-à-dire s'y promener et faire *courir les enfants*).

En revanche, au camping, « chambre à coucher-cuisine » tout doit être pensé pour rendre *la vie à la fois* confortable et économique. Pour cela, il ne faut pas hésiter à l'installer relative*ment loin du site privilégié qu'il* dessert : 5 kilomètres, 10 kilomètres, plus peut-être. Ce n'est, le plus souvent, qu'en acceptant cette contrainte que l'on pourra trouver l'espace assez vaste et assez bon marché (bois, landes, garrigue) pour aménager un camping où l'on soit très au large. *La* liaison entre les deux espaces *se fera* en voiture (le pourcentage des campeurs motorisés va croissant rapidement), *en stop ou en transports collectifs. Il y a là pour les* municipalités matière à exercer leur imagination.

L'un des avantages sociaux de ce camping à l'américaine est qu'il *permet aux familles* d'amener de jeunes enfants. Ceux-ci, en effet, ne peuvent supporter longtemps la chaleur et le bruit d'un camping où l'on est entassé. Il faut pouvoir leur procurer ombre et silence. Il faut aussi leur proposer des espaces où s'ébattre. De grands campings où les tentes sont isolées dans la végétation le permettent. Pour trouver la place indispensable au confort des campeurs avec en*fants il faut donc renoncer* aux campings les pieds dans l'eau.

Cette politique fut largement développée aux U.S.A. au moment du « baby boom » et de ses conséquences, afin de donner de *vraies facilités aux familles. Il* est sage de prévoir des mesures équivalentes chez nous au sein *du faisceau d'actions en faveur* de l'enfance.

GEORGES GRIMAL,

général d'aviation du cadre de réserve.

CARNET DE VOYAGES

● *Le premier dictionnaire des termes et abréviations du tourisme* vient de paraître. Intitulé Lexitour, il rassemble les termes anglo-saxons ou sigles utilisés par les professionnels et les transporteurs. L'ouvrage contient plus de mille définitions *ou traductions de termes* techniques, sigles et abréviations.

★ Editions touristiques internationales : 35, rue du Colisée 75008 Paris ; tél. : 225-77-50. Un vol. prix : 25 F.

● *Kuoni : bénéfices en hausse.* — L'exercice 1977 de voyages Kuoni S.B. se clôt sur une note « réjouissante » puisque l'assem*blée générale* ordinaire des actionnaires, réunie le 27 juin, a pu constater des hausses de 15 % du chiffre d'affaires (701 millions de francs suisses, soit 1,7 milliard de francs français) et de 27 % du bénéfice net de leur organisation (*3,121 millions* de FS, soit 7,6 millions de FF).

● *Africatours en Tanzanie.* — Le conflit opposant le Kenya et la Tanzanie a provoqué, en février 1977, *la fermeture de la* frontière entre les deux Etats. Les organisateurs de voyage ont été contraints de modifier leurs programmes de découverte du Kilimandjaro et de la plus belle faune du continent noir. Ainsi *voit-on apparaître dans le programme* de l'agence Africatours pour l'hiver 1978-1979 un « safari Tanzanie » qui, en dix jours, emmènera le voyageur dans le cratère du N'Gorongoro ainsi que dans les parcs de Tarangire et du Serengeti.

★ A partir de 5 960 F. Toutes agences de voyages.

LE 26 OCTOBRE DANS LES ANCIENS MAGASINS DU LOUVRE

Lever de rideau pour le Centre international d'antiquités

IL y a un an, nous annoncions la création prochaine, à Paris, d'un Centre international d'antiquités dans les anciens magasins du Louvre (*le Monde* du 8 octobre 1977). Cet article devait susciter de vives réactions parmi certains professionnels (*le Monde* des 29 octobre et 4-5 décembre 1977). Ceux-ci seront sans doute vivement déçus lorsque, le 26 octo*bre, les portes du Louvre des* Antiquaires (2, place du Palais-Royal) seront ouvertes au public. *Ce centre, sans doute* le plus important en Europe, regroupera deux cent quarante magasins (de 9 à 180 mètres carrés), répartis sur trois niveaux, totalisant 10 000 mètres carrés.

Outre une politique très stricte quant à la qualité et à l'authenticité de la marchandise, les responsables de ce « complexe » proposent quantité de services permanents, les uns destinés au public, les autres aux professionnels. *Ces derniers disposeront,* en effet, d'une chambre d'experts, d'un atelier d'ébénisterie pour les *réparations de première urgence*, de manutentionnaires, transporteurs, transitaires, d'experts comptables, d'interprètes et d'un service télex. Un club, « Le Cercle des Antiquaires », réservé aux deux cent quarante exploitants et aux personnalités de la profession, disposera d'un service de documentation spécialisée, d'un studio de photographie et d'une salle de projection permettant de présenter des pièces encombrantes ou rares, d'un tableau de petites annonces, d'une salle de réunion et d'un bar privé.

Le Louvre des Antiquaires sera ouvert toute l'année au public (entrée gratuite), du mardi au samedi, de 11 à 19 heures, le lundi étant réservé aux professionnels, et mettra à la disposition des clients un centre d'informations sur les métiers d'art, un bureau d'expertises, un service de transports et des bars. Des restaurants y seront ouverts un peu plus tard.

Une vaste salle de 500 mètres carrés accueillera chaque mois une exposition thématique. Sont déjà prévus, en novembre, « Les trésors perdus » ; en décembre, *« Les jouets anciens ». Pour 1979*, on annonce notamment : art contemporain, bijoux, photographie, *occultisme, patchwork*, étains, machines à sous, art forain. Ces expositions, dont l'entrée sera également gratuite, seront complétées de conférences et signatures de livres.

Les atouts de la réussite

Afin de bien répartir l'animation du centre, les exposants ne sont pas réunis par spécialités. Seul un marché du bijou ancien et de l'argenterie devrait regrouper vingt-deux boutiques, situées *au sous-sol, qui bénéficieraient* de mesures de protection électronique. Parmi les autres spécialités qui seront représentées, citons notamment la belle marqueterie du dix-huitième siècle, les arts graphiques, les poupées, la numismatique, les arts orientaux, les cartes postales, les faïences, les tapis et tapisseries, les meubles anglais. On compte une dizaine de professionnels étrangers, venus de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et des Etats-Unis, dont un qui se consacre aux objets 1900 qui ont fait deux fois la traversée de l'Atlantique...

La réalisation du centre d'affaires, qui occupe d'autres parties de l'immeuble construit en *1852* par les architectes Percier et Fontaine, aura coûté 650 millions *de francs* (hors taxes), un *quart* de cette somme représentait la part consacrée au Louvre des Antiquaires. Une première tranche de 9 000 mètres carrés de bureaux a été livrée en mars 1978, une autre de *18 000* mètres carrés le sera en novembre prochain. L'immeuble étant situé dans un périmètre protégé, *sa façade* a été conservée et restaurée. Une certain nombre de prouesses techniques ont dû être réalisées pour l'aménagement intérieur et la construction d'un parc de stationnement de 236 places aux troisième et quatrième sous-sols. En ce qui concerne la décoration, c'est un modernisme élégant et de qualité qui a été souhaité, tant dans l'aménagement des volumes que dans le choix des matériaux.

Proche du Marais

Très central, très bien desservi par les transports en commun, le Louvre des Antiquaires est proche du Marais, des Halles (dont la vocation artistique et culturelle va croissant), de Drouot Rive-Gauche, que professionnels et amateurs fréquentent régulièrement, et du quartier traditionnel des grands marchands. *Il semble donc disposer a priori* des atouts de la réussite. Reste à voir la qualité de la marchandise qui sera exposée ; *toutes* assurances semblent données pour qu'elle soit d'un haut niveau. C'est un point essentiel pour un centre international de prestige, qui manquait à Paris depuis longtemps. Les antiquaires ne s'y installeront qu'une dizaine de jours avant l'ouverture. Il faudra attendre quelques semaines — et le renouvellement de la marchandise — pour porter un jugement valable. Quelques jours après *la fermeture* des portes de trois manifestations épisodiques bien différentes — la Biennale, *et les foires de Chatou et de La* Villette — l'inauguration du Louvre des Antiquaires, centre permanent, est attendue comme un évènement majeur.

ELVIRE VALOIS.

Philatélie

N° 1555

FRANCE : timbres de « service » du Conseil de l'Europe.

Egalement, l'augmentation des tarifs postaux a entraîné l'émission *de deux nouvelles* valeurs afin d'actualiser l'affranchissement du courrier de « service » du Conseil de l'Europe. Même type « Nouveau bâtiment », de la série qui débuta le 22 janvier 1977 (1), avec l'adjonction (en haut et à gauche) du sigle des Droits de l'homme (66e et 67e/78).

1,20 F bleu-noir, lilas et vert foncé ;



1,70 F, bleu-vert, bleu roi et vert *clair*.

Format 36 × 22 mm. Gravure d'Eugène Lacacque, d'après l'architecte H. Bernard. Impression taille-douce. Atelier du Timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 14 et 15 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais de l'Europe à Strasbourg. — Oblitération « P.J. ».

— Le 14 octobre, de 8 h. à 12 h., aux guichets philatéliques de la recette principale et de l'AGERIP de Strasbourg. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● Retrait : les deux anciennes valeurs de 0,80 et 1,40 F, du même type, le 20 octobre.

(1) Voir *le Monde* du 15 janvier 1977.

FRANCE : championnat du monde de gymnastique.



Les 19es championnats du monde *de gymnastique* qui se déroulent à Strasbourg seront soulignés par l'émission d'un timbre commémoratif. Vente générale le 23 octobre 1978 (68e/78). — Retrait probable le 4 mai 1979.

1,00 F, bistre rouge, ocre jaune et sépia.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 7 millions d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du Timbre de France.

Mise en vente anticipée :

— Les 21 et 22 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Parc des Expositions Walsen à Strasbourg. — Oblitération « P.J. ».

— Le 21 octobre, de 8 h. à 12 h., aux *guichets philatéliques* de la Recette principale et de l'AGERIP de Strasbourg. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

FRANCE : Emission reportée.

L'émission du timbre prévu sur le programme 1978 dans la série « artistique », représentant une miniature *médiévale sur la musique*, est reportée à l'année prochaine.

ANDORRE : Signature des Paréages.

Initialement, la série de trois valeurs prévue au programme pour le VIIe centenaire de la signature des Paréages se trouve réduite à deux figurines.

Bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles), du 5 au 16 octobre. — Salon international de l'au*tomobile et du motocycle.* (Cachet petit format.)

⊙ 74300 Cluses (hôtel de ville), les 7 et 8 octobre. — Jumelage de la ville *avec le club de* Trossingen (R.F.A.)

⊙ 94600 Choisy-le-Roi (salle Gérard-Philipe, Centre commercial du Parc), *les 7 et 8 octobre.* — Exposition « les Insectes ».

⊙ 86000 Poitiers (9, rue Sainte-Catherine), les 12 et 13 octobre. — *Première exposition « Histoire de la* poste ».

⊙ 84100 Orange, du 12 au 24 octobre. — Foire-exposition (cachet petit format).

⊙ 62 (?) Aubigny-aux-Kaisnes (salle du foyer des jeunes), le 14 octobre. — Deuxième exposition philatélique.

⊙ 31590 Verfeil (mairie), les 14 et 15 octobre. — Neuvième Congrès philatélique régional Midi-Pyrénées.

⊙ 73400 Ugine (salle des fêtes), les 14 et 15 octobre. — Sixième Congrès régional du *Groupement philatélique* savoisien.

⊙ 56000 Vannes (quartier Délestraint), le 15 octobre. — Centenaire *du quartier.*

● Au Musée postal, les 7 et 8 octobre, se tiendra une exposition à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Académie de philatélie.

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

Les huîtres flambent

EH ! bien, les mois en « R » ont un petit air inflationniste, une fois de plus ! Les huitres ont augmenté de 15 % pour la rentrée (et ce n'est qu'un début, disent les ostréiculteurs !). Par huitres, j'entends les plates (*ostrea edulis*) et singulièrement les belons (les marennes semblent avoir complètement disparu). Les creuses (*gryphea angulata*) ne sont pas, scientifiquement parlant, des huitres.

A quoi cette augmentation tient-elle ? Certes, l'écologie à l'envers influe-t-elle sur le destin de ces huitres plates, victimes des pollutions et d'épizooties imprévues. Mais aussi leur élevage se révèle moins rentable que celui des creuses. Et, à présent, les creuses, elles-mêmes victimes de la pollution, ont été relayées par d'autres gryphées venues du Japon, plus robustes. Mais moins savoureuses, incontestablement. Du moins à mon goût. En tout cas, les plates ont augmenté et augmenteront encore, ce qui doit inciter le gourmet à choisir les restaurants où elles sont présentées au mieux.

On saluera d'abord ceux où l'huître est élevée et gardée en eau non seulement de mer, mais encore tenue, régulièrement, riche en plancton et à la température « naturelle ». C'est Jacques Manière qui, le premier, fit installer de tels viviers, et j'écrivis alors que le temps viendrait où nul restaurateur ne pourra s'honorer de servir des huitres sans ce coûteux appareillage. Pour l'instant, Manière est — à Paris — le seul à présenter un plateau de fruits de mer dont chaque élément sort, à l'instant, de viviers à la température de la mer (*Dodin-Bouffant*, 24, rue Frédéric-Sauton Paris-5e. Tél. : 325-25-14) avec aussi, mais en banlieue, *la Vieille Fontaine* de Maisons-Laffitte (8, avenue Grétry. Tél. : 962-01-78).

Au rayon des bonnes maisons « marines », il faut mettre à part *le Duc* (son plateau de fruits de mer « sauvages » est aussi très amusant), 243, boulevard Raspail (14e). Tél. : 322-59-59. Et puis noter : *le Chalut* (94, boulevard des Batignolles (17e). Tél. : 387-26-84), au classicisme certain, mais dont la pérennité incontestable vaut, comme dirait Michelin, « *le détour* » (avec la raie vinaigrette si supérieure à celle au beurre noir ou noisette, et le fameux soufflé au citron) ; *Pétrus* (12, place du Maréchal-Juin (17e). Tél. : 754-53-52), qui s'affirme comme le grand restaurant de poisson et de fruits de mer du quartier ; *Paillard* (38, bd des Italiens (9e). Tél. : 824-49-61), ou la marée sur le boulevard ; *Prunier* (9, rue Duphot (1er). Tél. : 260-36-04), qui, depuis qu'il a changé de direction, s'est dépoussiéré (il en avait besoin !) et reste l'ambassade de tout ce qui vient de la mer ; *les Princes* (restaurant du George-V, 31, avenue George-V (8e). Tél. : 723-54-00), maison luxueuse dont le banc de fruits de mer est particulièrement soigné ; *la Closerie des Lilas* (171, boulevard du Montparnasse (14e). Tél. : 033-21-68), où l'on fêtera prochainement les vingt-cinq ans de direction de Jacqueline Milan.

Les Parisiens savent depuis longtemps que le banc de fruits de mer d'*Edgard* (4, rue Marbeuf (8e). Tél. 359-85-92) est l'un des plus séduisants de Paris (et, avec celui du *Dodin-Bouffant*, du meilleur rapport qualité-prix). Les huitres creuses viennent, ici, de Saint-Vaast-la-Hougue et sont régulièrement livrées, fraiches et savoureuses (mais il y a pas mal de japonaises dans le tas, hélas !), et les plates ont suivi l'augmentation, au grand dam de *l'écailler*, Pierre-le-Gaulois-moustachu : 45 F les six belons double zéro, c'est un prix ! L'an dernier, elles valaient 36 F, je crois. Dira-t-on, à leur propos, ce que Jean-Louis Vaudoyer disait des mangeurs de truffes : « *Il en existe deux races, ceux qui savent qu'elles sont chères parce qu'elles sont rares et ceux qui croient qu'elles sont bonnes parce qu'elles sont chères* » ?

LA REYNIÈRE.

TROIS DINERS A GENÈVE

Les Rencontres gastronomiques internationales 78 se tiendront les 18, 19 et 20 octobre à Genève (hôtel du Rhône). Trois dîners de gala seront cette fois consacrés aux vins de France.

Un dîner champenois préparé par Gérard Boyer (de la « Chaumière » à Reims), arrosé par la cuvée La Reynière (Perrier-Jouët), le Bouzy de Jean Vesselle et la Grande Cuvée de Krug.

Un dîner bordelais réalisé par Francis Garcia (« La Réserve », à Pessac), avec, notamment, une bisque de pigeons au Rayne-Vigneau, de grands Médoc et, pour conclure, les armagnacs de Francis Darroze.

Un dîner bourguignon, enfin, présenté par Bernard Loiseau « La Côte-d'Or », de Saulieu), avec, en apothéose, les grands vins de Bourgogne sur les trois « grands » fromages du pays : Epoisses, Citteaux et Chaource.

★ Tous renseignements : Hôtel du Rhône, quai Turrettini, tél. 31-98-31.

● *Dans le haut de Montsoreau* les propriétaires ont remis en état un vieux moulin. Pour s'amuser, ils ont moulu quelques kilos de froment puis ont demandé au boulanger du village de leur faire du pain. Pain remarquable et « comme autrefois ». Las ! c'était compter sans la répression des fraudes qui est venue dresser double procès-verbal. Comme me l'écrit Robert Goffard, l'œnologue belge qui a goûté ce pain : « *On aimerait que vos pouvoirs publics soient plus diligents dans des domaines où la fraude est réelle et connue.* » La chaptalisation, par exemple.

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

ALÉSIA
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant. 539-74-91. Douze spécialit. poissons.

AVRON
RIBATEJO, 6, r. Planchat, 370-41-03 F. mardi Spéc. portug. P.M.R. 60 F

BAC - RASPAIL
AUX BELLES GOURMANDES, 5, r. Paul-Louis-Courrier. 548-47-08. Des mets délicatement cuisinés.

BLANCHE
PIZZERIA CAMPO VERDE, place Blanche, 606-07-97, jr et nuit. Spéc.

CHAMPS-ELYSÉES
Avenue des Champs-Elysées
N° 142 COPENHAGUE, 1er étage. FLORA DANICA, sur son agréable jardin. ELY. 20-41.
Rue du Colisée
N° 5 ELYSEES MANDARIN, 225-49-73. Entrée cinéma Paramount. 1er étage, tous les jours.
MAIS. QUEBECOISE, 20, r. Q.-Bauchart. 720-30-14. F/dim. Sp. canad.

CHERCHE-MIDI
TAVERNE BASQUE, 45, r. Cherche-Midi, 222-51-07. Spéc. Sud-Ouest. Civet, confit, toro + menu spéc.

CLICHY - BLANCHE
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart. 874-48-88. Déj., din., soup. jusq. 4 h.

DENFERT - GAITE
TELEMAQUE, 15, rue Roger, 14e Cuis. tradition grecque. 320-66-38

ÉTOILE
LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21. F/dim soir Menu 30 F T.C.

GARE DE L'EST
ARMES DE COLMAR, 13, r. 8-Mai-1945, 208-94-50 Spécial. alsaciennes

GARE DE LYON
L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r. Traversière, 343-14-96. Spéc. F/dim.

GARE DU NORD
A LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. Dunkerque. 878-02-47 Jus. 1 h.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque, 824-48-72. Sp. alsaciennes.

GARIGLIANO
LE CORSAIRE, 1, bd Exelmans, 525-53-25. Le restaurant spécial du XVIe. Menu 50 F (s.c.) et carte. Une formule qui vous enchantera.

GRANDS BOULEVARDS
FLO, 63, fg Saint-Denis. 770-13-59. F/dim. Jusqu'à 2 heures matin. Foie gras frais 25 F.

INVALIDES
NUIT DE ST-JEAN, 29, r. Surcouf, 551-61-49 P/D Cassoul., coq au vin.

ILE SAINT-LOUIS
LES PASTOUREAUX, 30, r. Saint-Louis-en-l'Isle. 633-07-87. Midi et soir. Fermé mercredi

LES HALLES
ILE DE LA REUNION, 119, rue St-Honoré, 233-30-95. F/lundi. Spéc. de Carry.
CAVEAU F.-VILLON, 64, rue Arbre-Sec, 236-10-92 On sert jusq. 0 h 30.
Rue Etienne-Marcel
N° 18 CHEZ PIERROT (ex-Monteil) même cuis. 508-17-64
Rue Coq-Héron
N° 5 GERARD BESSON, 233-14-74. F/dim., sam. au déj. Réservation jusqu'à 22 h. 30.
Rue Coquillière
N° 13, ALSACE AUX HALLES, CEN. 74-24 Jour et nuit. Spéc. rég.

MADELEINE
LA MENARA, 8, bd de la Madeleine, 742-06-92. F/dim. Spéc. marocaines.

MABILLON
LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. dim., 325-77-66 Alex aux fourneaux.

MONTPARNASSE
SHINTOKYO, 22, r. Delambre, 326-45-00 Barbecue coréen, spéc. japon.
CHEZ HANSI, 8, place du 18-Juin, 548-96-42. Gde brasserie alsacienne.

ODÉON
LA MENANDIERE, 13, rue Eperon, 033-44-30 Sa carte été. Din. chand.

PALAIS-ROYAL
CHEZ KATY, 17, r. J.-J.-Rousseau, 1er, tél. 508-40-10. Spéc. marocaines

PLACE CLICHY
WEPLER, 14, pl. Clichy, 522-53-29. Son banc d'huîtres, ses poissons.

PLACE PEREIRE
N° 9, DESSIRIER, maître écailler. Jusqu'à 1 h du matin. 754-74-14. T.l jrs Poissons, grillades, ses spéc.

PORTE DORÉE
ETCHOLA, 271, av. Daumesnil, 343-94-41 F/mardi. Spéc. basques (confit canard)

RÉPUBLIQUE
RESTAURANT 44, Super menu 28 F t.c. 44, bd Voltaire, 700-90-79.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
KATOU, 79, r. La Boétie, 359-07-83 F/dim. Spéc. africaines et franç.

SAINT-LAZARE
TOKYO, 9, r. Isly, 387-19-04 Spéc. japonaises, barbecue coréen T.l.jrs

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
GUY, 6, rue Mabillon, ODE. 87-61. Brésilien de 20 h. à 2 h. du matin.
LE PETIT ZINC, 25, r. de Buci, 6e, ODE. 77-34. Huit. Poiss. Vin pays.
ECHAUDE, 21, rue de l'Echaudé, 033-79-02 19 h. à 3 h. mat. sf dim. Foie frais
PETITE CHAISE, 36, rue de Grenelle, BAB. 13-25. Menu 35 F.

SAINT-GEORGES
Rue Saint-Georges
N° 35 TY COZ, 878-42-95. Tous les poissons. Fermé le dimanche.

SAINT-AUGUSTIN
LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62 Cassoul. 38 F Conf. 38 F.

TUILERIES
LA BOULANGERIE, 260-60-57, 199, rue St-Honoré Déj. aff. Din. spect. Fermé lundi

VAUGIRARD
LA TAVERNE ALSACIENNE, 286, r. de Vaugirard, 828-80-60 Une des meilleures choucroutes de Paris

VICTOR-HUGO
BRASSERIE CROMWELL, 727-97-75 T.l.j. 131, av. V.-Hugo. Foie gras fr.

VILLIERS
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. F/mardi soir, mercredi. Jusqu'à 100 couv. Paella, zarzuela.

Environs de Paris

NEUILLY (Métro Sablons)
MOMMATON J. STORNE, 79, av. C.-de-Gaulle, 747-43-64. Poiss. Crustac.

HALLES DE RUNGIS
GRAND PAVILLON, 686-98-84 Poiss., crust., fruits mer. Ouv. lun. F/dim.

Jeux

échecs N° 782

IL SUFFIT D'ATTENDRE

(vingt-septième partie du match, 28 septembre 1978)
Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : A. KARPOV
Partie anglaise.

	Blancs	Noirs
1.	ç4	Cf6
2.	Cç3	é5
3.	Cf3 (a)	Cç6 (b)
4.	g3 (c)	Fb4 (d)
5.	Cd5 (é)	C×d5 (f)
6.	ç×d5	Cd4
7.	C×d4 (g)	é×d4
8.	Dç2 (h)	Dé7
9.	Fg2	Fç5
10.	0-0	0-0
11.	é3	Fb6 (i)
12.	a4	d×é3 (j)
13.	d×é3	a5
14.	Fd2	Fç5 (k)
15.	Fç3	d6
16.	Dd2 (l)	b6
17.	Tf—é1	Fd7
18.	é4	Tf—é8
19.	Rh1 (m)	ç6! (n)
20.	é5 (o)	ç×d5
21.	F×d5 (p)	Ta—d8!
22.	Df4	Df8!
23.	Df3 (q)	d×é5
24.	F×é5	Fg4!
25.	D×g4 (r)	T×d5
26.	Fç3 (s)	Té—d8 (t)
27.	Rg2	Fd4!
28.	Ta—ç1	g6
29.	Dé2	Dd5! (u)
30.	F×d4	T×d4
31.	Db5 (v)	Tb4
32.	Té8+	Rg7!
33.	T×d8	D×d8
34.	Dé2 (w)	Dd5+
35.	f3 (x)	T×a4
36.	Tç2	Td4
37.	Dé3	b5
38.	h4	h5
39.	Dé2	a4
40.	Dé3	b4
41.	Tf2	Td3
42.	Abandon (y).	

NOTES

a) Dans la vingt-cinquième partie qui se termina par la nulle au bout de quatre-vingts coups, la suite fut 3. g3, Fb4 ; 4. Db3, Cç6 ; 5. Cd5, Fç5 ; 6. é3, 0-0 ; 7. Fg2, C×d5 ; 8. ç×d5, Cé7 ; 9. Cé2, d6 ; 10. 0-0, ç6 ; 11. d4.

b) Le « système des quatre C » qui rappelle la structure de la « défense sicilienne ». A noter l'expérience 3..., é4 ; 4. Cg5, b5 ; 5. ç×b5, d5 ou 5. C×b5, ç6 ; 6. Cç3, d5.

c) Outre le coup du texte, sont jouables 4. d4 ; 4. d3 ; 4. é3 ; 4. é4.

d) Ou 4..., d5 ; 5. ç×d5, C×d5 ; 6. Fg2 ou 4..., Fé7 ; 5. Fg2, d6 ; 6. 0-0, Cd4. A écarter est 4..., Fç5 à cause de la réplique 5. C×é5!, F×f2+ ; 6. R×f2, C×é5 ; 7. é4!.

é) Le challenger renonce à la suite 5. Fg2 qu'il joua en 1974 contre Karpov : 5..., 0-0 ; 6. 0-0, é4 ; 7. Cé1, F×ç3 ; 8. d×ç3, h6! ; 9. Cç2, b6 ; 10. Cé3, Fb7 ; 11. Cd5. Selon Botwinnik, un meilleur plan consiste en 11. b3 ; 12. a4 ; 13. Ta2 et 14. f4. Se doutant que son adversaire a certainement analysé les nombreuses parties dans lesquelles il a poursuivi par 5. Fg2 (notamment contre Mecking en 1974), Kortchnoï place une idée peu connue qu'il expérimenta l'an dernier contre Petrossian lui-même.

f) Petrossian refusa d'entrer dans les complications issues de la réponse théorique 5..., é4 et se contenta, après 5..., Fç5 ; 6. d3, h6 ; 7. Fg2, d6 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. é3, a5, d'un jeu égal. Sur 5..., é4 peut arriver soit 6. C×b4, C×b4 ; 7. Cd4, 0-0 ; 8. Cç2, C×ç2 ; 9. D×ç2, d5!, soit 6. Ch4, Fç5! (et non 6..., 0-0 ; 7. Fg2, Té8 ; 8. 0-0, Ff8 ; 9. d3!) ; 7. Fg2, d6 ; 8. 0-0, Fé6 (si 8..., g5 ; 9. d4!, C×d5 ; 10. ç×d5, C×d4 ; 11. é3, Cf5 ; 12. C×f5, F×f5 ; 13. Fé4!, F×é4 ; 14. Da4+) ; 9. Cç3, F×ç4 ; 10. Cé4, C×é4 ; 11. F×é4, Fé6 ; 12. Fg2, d5 ; 13. Dç2, Fé7 ; 14. Cf3, d4! (Ghitescu-Browne, 1974), ou 6. Ch4, Fç5 ; 7. Fg2, 0-0 ; 8. 0-0, Té8 ; 9. d3, é×d3 ; 10. D×d3, Cé5 ; 11. Dç2, ç6 ; 12. Fé3 (Gheorghiu-Smetan, 1976).

g) Et non 7. C×é5, Dé7 ; 8. f4, f6! (sur 8..., Dç5 suit vaillamment 9. Rf2!) ; 9. Cd3, Dé4! et les Noirs gagnent.

h) Ou 8. Fg2, Fé7 ; 9. 0-0, ç5! comme dans la partie Suba-Georgadze, 1974. A considérer est aussi 8. Da4.

i) Sans craindre 12. é×d4, d6! et le pion triplé des Blancs sur la colonne d serait bien encombrant.

j) La prise du pion é est probablement forcée, les Blancs menaçant de poursuivre si 12..., a5, par 13. b3 et 14. Fb2 ou Fa3.

k) La manœuvre Fb4, Fç5, Fb6, Fç5 paraît bien longue, mais le champion du monde n'entend pas voir se dérouler, sur le coup attendu 14..., d6 ; le plan 15. b4, a×b4 ; 16. F×b4 suivi de 17. a5 et de 18. Tf—ç1.

l) Comme souvent dans ce match, Kortchnoï joue avec une grande précision l'ouverture. La menace 17. F×a5 force l'affaiblissement de la case ç6 et renforce, par conséquent, le rôle du Fg2.

m) Le retrait du R en h1 prépare l'avance du pion f. Cependant, on peut se demander si ce coup est vraiment nécessaire. En effet, après 19. é5, Df8 ; 20. é6, les difficultés des Noirs sont évidentes.

n) Cette contre-attaque intervient opportunément et rééquilibre la position.

o) Après une très longue réflexion de quarante-cinq minutes, Kortchnoï tente de maintenir sa prépondérance au centre.

p) Si 21. é×d6, D×d6 ; 22. F×d5, Fç6 et si 21. é6, F×é6 ; 22. F×d5, F×f5+ ; 23. D×d5, Df8.

q) Le solide regroupement des forces noires assure une défense sans faille et réduit à néant les perspectives d'attaque des Blancs. Ceux-ci cherchent longuement à mettre en valeur leur position au prix d'un lourd retard à la pendule. Si 23. é×d6, F×d6 ; 24. F×f7+, D×f7 ; 25. D×d6, Fg4!.

r) Les Blancs, en grand zeitnot, n'avaient pas prévu cette sortie du F—D : si 25. Dg2, F×f2 et si 25. F×f7+, D×f7 ; 26. D×g4, Dd5+ ; 27. Dé4, T×é5.

s) Si 26. F×g7, T×é1+ ; 27. T×é1, D×g7 ; 28. Té8+, Pf8.

t) Contrôlant tranquillement la colonne d pendant que son adversaire se débat avec la pendule qui ne lui laisse que six minutes pour atteindre le quarantième coup ! Bien sûr, si 26..., T×é1+ ; 27. T×é1, F×f2? ; 28. Té8!.

u) Les Noirs ont repris l'avantage.

v) Si 31. b3, Dd5+ et 32..., D×b3.

w) Si 34. Dç6, T×b2 ; 35. Dç3+, Df6.

x) Seulement deux minutes pour les cinq derniers coups et une position perdue.

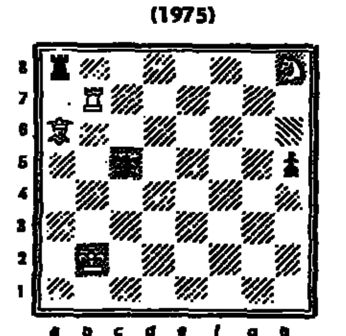
y) Kortchnoï ne reprit pas la partie. Si 42. Dé4, D×é4 ; 43. f×é4, Té3 et si 42. Da7, Td2 ; 43. D×a4 T×f2+ ; 44. R×f2 Dd2+ et 45..., D×b2. Une fois de plus, Kortchnoï a laissé passé sa chance. Une fois de plus, il a souffert du manque de temps. Quant au champion du monde, il lui suffit d'attendre : étant hors de forme et fatigué, il n'a qu'à se cantonner dans une solide défensive.

SOLUTION DU PROBLEME N° 781
A. TROITZKY, 1924

Blancs : Rh2, Fa7, Cb5 et g7, Pd3 et b3. Noirs : Rh4, Dh8, Pd5, f7 et f4.)

1. Fd4, Dd8! ; 2. Ff2+, Rg5 ; 3. Fh4+!, R×h4 ; 4. Cd4!, Rg5 ; 5. Cé6+ et les Blancs gagnent.

A. KUZNETZOV (1975)



BLANCS (4) : Rb2, Tb7, Fa6, Ch8.
NOIRS (3) : Rç5, Ta8, Ph5.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 779

RECULER POUR MIEUX SAUTER

Quand des enchères trop optimistes vous ont fait atterrir à un contrat trop élevé, il ne faut pas désespérer, mais rechercher s'il n'y a pas un moyen de gagner le contrat, comme dans la donne suivante jouée en partie libre.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 7 6 4 ♥ A R D V 7 ♦ V 6 3 ♣ A 4	
♠ — ♥ 10 8 ♦ R 9 8 7 5 2 ♣ D V 10 8 2	N / O E / S	♠ D 10 5 3 2 ♥ 9 5 4 3 ♦ A ♣ 9 6 5
	♠ A R V 9 8 ♥ 6 2 ♦ D 10 4 ♣ R 7 3	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	2 ♥	passe
2 SA	passe	4 SA	passe
5 ♦	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé la dame de trèfle, le déclarant a pris avec l'as de trèfle du mort, puis il a *tiré l'as de pique sur lequel Ouest* a défaussé un carreau. *Comment de Witte, en Sud, a-t-il réussi ce PETIT CHELEM A PIQUE* contre toute défense ?

Réponse :

Quand Ouest n'a pas fourni à pique, le déclarant, après avoir bien réfléchi, s'est rendu compte qu'il n'y avait guère qu'*une* distribution qui lui permettait de gagner.

Est avait certainement cinq piques et un gros honneur à carreau (sinon Ouest aurait entamé carreau). Il fallait donc supposer que les sept cartes restantes étaient trois trèfles (pour pouvoir couper un trèfle avec le mort sans être surcoupé) et *quatre* cœurs.

Voici le déroulement du coup : as de trèfle, as de pique, valet de cœur, impasse à pique, roi de trèfle, trèfle coupé et les cœurs :

♥ 7 ♦ V 6 3	
	♠ D 10 5 ♦ A
♠ R V 9 ♦ D	

Le 7 de cœur est coupé et surcoupé par le 9 de pique de Sud qui joue carreau... afin de faire les deux dernières levées avec roi et valet de pique.

Coup bien joué qui nécessite quelques remarques :

1° — *Il est normal de tirer l'as de pique* immédiatement (coup de sonde) *au cas où la dame de pique* serait sèche en Ouest ;

2° — Le déclarant aurait pu gagner également si Est avait eu cinq cœurs et chicane à carreau mais, bien entendu, s'il avait eu as roi de carreau, Ouest aurait entamé cette couleur.

LE GRAND ÉCART D'AUHAGEN

Composé par le champion allemand Ulrich Auhagen, ce problème est *considéré comme* un des meilleurs de ces dernières années. Quand il avait été publié en *Angleterre, il n'y avait pas eu* plus de cent réponses exactes.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ D 10 7 2 ♥ 10 6 5 ♦ 9 4 3 2 ♣ A D	
♠ R 8 6 5 4 3 ♥ D V ♦ 10 ♣ R V 10 8	N / O E / S	♠ V 9 ♥ R 9 8 7 ♦ 7 5 ♣ 9 7 6 5 4
	♠ A ♥ A 4 3 2 ♦ A R D V 8 6 ♣ 3 2	

Ouest entame la dame de cœur et Sud gagne le *PETIT CHELEM A CARREAU* contre toute défense.

Note sur les enchères :

Les annonces rationnelles aboutiraient à « 3 SA » et non pas au chelem à carreau.

Sud	Nord
2 ♦	2 ♠
3 ♥	3 SA

Sur la redemande de « 3 ♥ », Nord a un délicat problème car *il n'est pas exclu qu'un chelem* à carreau soit possible. Toutefois, la sagesse est de dire « 3 SA » (*plutôt que « 4 ♦ ») pour assurer* la manche et se protéger contre l'entame à trèfle.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 43

PLUS « COOL » QUE « RÉAC »

Plus « cool » que « réac », c'est ainsi que nous apparaît l'édition 1979 du « Petit Larousse illustré » : cinq ans seulement après sa création, la Fédération française de SCRABBLE voit la fée Larousse parrainer son enfant chéri ; il aura fallu quinze lustres pour que la fédération de RAMI, à supposer qu'elle existe, éprouve la même joie. Par ailleurs, d'autres suggestions de la F.F.Sc. ont été retenues : ARNAQUER (v.t.), D'I V O R C E (E), DYARCHIE, DYNAMISER (v.t.), GAMBERGER (v.i. et v.t.) ; SEXY est devenu invariable (dommage que COOL, le petit nouveau, ne le soit pas également) ; l'apparition de GIRAFON et de GIRAFEAU consolera les nostalgiques du chamelon et du chamelet. Le franglais connaît une croissance modérée : C L A M, mollusque ; C O M P U T E R (n.m.), calculatrice ; COOL, style de jazz (n.m.) ou décontracté (adj.) ; CRIB, enceinte servant à stocker le maïs ; DECIDU (E) (anglais deciduous), *dont les feuilles sont caduques ; FRUSTRANT (E) (anglais* frustrating) ; *KICK ; P I L C H A R D, sardine ; VOUCHER (n.m.), bon ou ticket. Mots russes : GOULAG, DATCHA, SAMIZDAT, tract clandestin et son équivalent chinois, DAZIBAO, affichette. Mots italiens : PARTITA, terme musical, et C O P P A, charcuterie. Autres mots alimentaires : EDAM, fromage de Hollande, et GRIBICHE. Les concessions à la langue argotique ou familière sont moindres que l'an passé : COUCHERIE, FANTASMER (v.t.), REAC. Mots scientifiques ou techniques : ANATEXIE, fusion partielle de la croûte continentale ; COFFREUR, ouvrier ; ECTOPIE, anomalie de la position d'un organe ; SILICOSER (v.t.) ; PAYSAGER (E). Des incursions enfin dans le domaine de la délinquance : ANTIGANG (inv.) ; PERPETE, qui remplace PERPETTE, et VIOLEUR, qui, pour l'instant, n'a pas de féminin. La F.F.Sc. n'a pas encore décidé quand cette nouvelle édition entrera en vigueur.*

Le dictionnaire de référence est le « PLI » (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédant a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

CHAMPIONNAT DE PARIS 1978
(quatrième série)
(première manche, 19 mars 1978
VILLENEUVE-LE-ROI *

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	L A S A G E ?			
2	— C J E S E A U	EGALAS	H	18
3	L R I U E F V	EJACULES (a)	6 C	75
4	N B E M I U R	REVULSIF (b)	J 1	66
5	N G E S T A O	REMBRUNI	1 F	86
6	T E N F O N E	SONGEAT (c)	N 1	82
7	E N + I S ? T Z	FONTE	2 B	24
8	T I A E D D N	SENTI(E)Z	O 5	129
9	L E R I B U M	DECIDANT	F 4	64
10	I O E N E R U	IMBRULE	K 8	75
11	I + Q A E E O T	ENOUER	15 J	32
12	I O A + Y W L A	QUETEZ	12 J	44
13	I O A + S L I ?	YAWL	14 D	44
14	H K C I R A X	E(T)IOLAIS (d)	C 6	66
15	C I R X + O P T	HAIK (e)	8 A	78
16	X O + O H S M V	CREPIT (f)	N 10	43
17	O H S M + E P U	VOIX	12 A	40
18	O P A R D	HUMES (g)	L 4	27
19	D O décomposé.	PARQUETEZ	12 G	28
20		POLE	G 12	7
21		DU	J 14	14
22			TOTAL	1 042

(*) Tournoi tous les mercredis, à 21 heures. Tél. 597-49-11.

NOTES

a) En cas de défaillance, on JASE à la lisière des SEGALAS (2 F, 35 ; terrain planté de seigle) ; b) Solo de M. L. Bernard ; c) Sur le C de EJACULES : COGNATES ou CONTAGES, 62 ; sur le E : ETAGEONS : 62 ; sur le N de REMBRUNI : NEGATONS, 70 ; d) coup améliorable deux fois : (P)OLITISA, M 8, 73 ; NOLI(S)AIS, L 1, 73 ; sur le T de DECIDANT : LI(G)OTAIS ou (P)ILOTAIS ou (H)ALIOTIS, 64 ; e) IXIA, 8 A, 42 ; f) XI, 1 A : 38 ; g) HOQUETEZ fait 4 points de plus.

Résultats : 1. Mme Soussan, 916 ; 2. Adad, 863 ; 3. Mlle Bernard, 836. Résultats finals : 1. Adad ; 2. Mme Soussan ; 3. Labbé ; 4. Mlle Bernard ; 5. Servent.

PENTASCRABBLE N° 43 de M. DUROCHER (Chevreuse)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.
A E I O U ? ? - A E I O U J R - A I C F N R S - A E I O U N R - E E E C D S T

Solution proposée : plus de 500 points. Exceptionnellement, ce pentascrabble sera primé par deux « PLI » 1979 : les réponses doivent parvenir à la F.F.Sc. au plus tard samedi matin 14 octobre (1). Tirage au sort en cas d'ex aequo.

Solution du problème n° 42
BRASERA, H 2, 70 - ENVERGUE, 3 D, 65 - DESENVERGUERIEZ, 3 A, 166 - AULIQUE (conseil aulique : anc. tribunal germanique), 1 H, 146 - S(Y)ZYGIE (conjonction ou opposition de la Lune et du Soleil), O 1, 419 — Total : 866 points.

● Les VII[es] championnats du monde francophone auront lieu à Bruxelles du 1[er] au 4 novembre. L'open et le double sont ouverts à tous. F.B.S. : tél 19 32 2 538 68 72.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(1) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Hippisme

LA LOI DES PRINCES ET DE LA PELOUSE

LA *chose hippique est pleine* de paradoxes. Nous tenons, avec *Alleged*, un des plus grands champions de l'histoire de l'Arc-de-Triomphe. Il a gagné cette course, dimanche, pour la seconde fois, doublé qu'avaient seulement réussi, avant lui, cinq vainqueurs : *Ksar, Motrico, Corrida, Tantième* et *Ribot*. Sa seconde victoire a été écrasante, comme l'avait été la première. Dans toute sa carrière, il n'a connu qu'*une défaite* : dans le Saint-Léger de 1977. Bref, il s'agit d'un cheval prodigieux.

Pourtant, nombre de spectateurs — dont nous sommes — *ne garderont de lui qu'un souvenir vite dilué*. L'explication tient probablement à la qualité même qu'il a *démontrée. Seuls, l'éclair* et le drame sont indélébiles. Or, avec *Alleged*, pas d'éclair : il est *suffisamment supérieur* aux autres pour leur fausser compagnie à 300 mètres du poteau, sans coup d'éclat apparent, dans un grand mouvement tranquille. Pas de drame, non plus : il ne peut y en avoir quand la supériorité dispose d'une telle marge pour *s'exprimer*.

Voici donc le paradoxe : neuf ans après, on se souvient de l'éblouissante fin de course de *Park Top*, se lançant à la poursuite de *Levmoss* dix secondes trop tard ; on revit les malheurs de *Pistol Packer*, l'attaque de *Rheingold* ; *mais combien de* temps l'œil gardera-t-il l'image éloquente et pourtant sans éclat *d'Alleged*, se détachant tranquillement de *Dom Alaric* et *Frère Basile*, pendant que, derrière ceux-ci, *Trillion* devait galoper en diagonale pour trouver un passage ?

Ladite *Trillion* a eu une course malheureuse. Entendons-nous : même avec un parcours en or, *elle aurait eu peu de chance* d'inquiéter *Alleged*. Mais elle n'en avait plus aucune dès lors que le jockey américain Willy Shoemaker (*sept mille victoires, pourtant...*) la montait de la façon que l'on vit. *Trillion* avait bénéficié, au tirage au sort, de la place numéro un à la corde. *Elle se retrouvait donc en tête du peloton* au bout de 200 mètres.

Au lieu de l'y laisser, tout en *tempérant le rythme de la course* et en mesurant ses efforts — ce qu'avait si bien su faire Piggott lors de la précédente sortie de la jument, le 10 septembre — Shoemaker *n'avait de cesse que deux* autres chevaux lui ouvrissent *la* voie. Mais alors, les deux autres *devenaient trois, puis quatre ; il* craignait de se trouver enfermé, se rapprochait. Trop : la jument était à nouveau en tête. Il la reprenait une seconde fois, se trouvait définitivement englué dans le peloton et ne parvenait à s'en échapper que lorsque *Alleged avait déjà pris le large*. Une course exécrable. Les jockeys américains, rompus à une seule tactique : laisser leurs chevaux courir le plus vite possible du départ à l'arrivée, sont perdus sur les pistes européennes, dont le profil — notamment, à *Longchamp*, la *fameuse côte* — impose d'en imaginer d'autres. On l'avait déjà constaté à plusieurs reprises. Cette fois, ce fut criant.

Le *grand* vaincu a été *Acamas*. Une excuse : le tirage au sort lui avait attribué la plus mauvaise place à la corde, la dix-huitième, *celle de l'extrême extérieur. Il se* trouva ainsi à accomplir une course solitaire, en flanc garde du peloton, isolé contre celui-ci. *Mais, même* dans ces conditions, *l'Acamas* de juin n'aurait pas abdiqué dès le début de la ligne droite, comme l'a fait celui d'octobre. *Entre juin et octobre, il* y a eu, à Ascot, la terrible course des King George où le poulain, portant pour la dernière fois les couleurs de Marcel Boussac, a soutenu un duel sans merci contre les meilleurs chevaux d'âge anglais. Les King George sont devenues, *dans le calendrier européen*, la course à la mort, ce qu'était le Grand Prix de Paris, avec ses 3 000 mètres, avant que les grands chevaux ne s'en tinssent systématiquement à l'écart. En 1976 — pour ne pas remonter davantage dans le temps, — *Grundy*, champion *incontesté de* l'année, et son aîné *Bustino* s'y livraient un combat d'une telle âpreté que les journaux anglais l'élevaient au rang de « course du siècle », titre repris par un livre consacré à *l'événement* et qui obtenait un succès de vente. *Ni Grundy ni Bustino ne reparaissaient* jamais sur un hippodrome. Leur successeur, au palmarès de la course, était, l'an passé, *The Minstrel*, déjà vainqueur du Derby d'Epsom. Lui aussi devait arrêter là sa carrière. Les héros de 1978 n'ont pas, après la course, été plus heureux. Le vainqueur, *Ile de Bourbon*, a, depuis, été inexistant dans le Saint-Léger. *Acamas* l'a été, *dimanche*, dans l'Arc. Hypothèse technique : les King George opposent pour la première fois — et sur le terrain souvent très sec de juillet — les meilleurs « *trois* ans » européens à leurs aînés, alors que les premiers portent encore, dans leurs jambes, les fatigues des derbies et des poules de produits. L'épreuve est probablement trop dure d'être trop proche.

Essayer de « se refaire »

Dans l'immédiat, ce sont les *comptes en banque* de l'Aga Khan et du captain Rodgers, un éleveur commercial irlandais, qui vont en *faire les frais. Après que, au* mois de juillet, l'Aga Khan eut acheté l'ensemble de l'écurie Boussac — dans laquelle *Acamas* était estimé, à lui seul, à 20 millions de francs — les deux hommes s'étaient associés à part égale dans la propriété du cheval, *toujours sur la même estimation*. Gagnant de l'Arc contre *Allegen, Acamas* aurait valu le double sur le marché américain. Perdant sans éclat, il ne peut plus intéresser l'Amérique et, même sur le marché européen, se trouve décollé du petit groupe des valeurs de tête. *Si, dimanche, vous avez perdu* quelques dizaines de francs au tiercé, consolez-vous : les deux propriétaires d'*Acamas* ont perdu une dizaine de millions. Dans un tel cas, la loi du turf est la même pour le propriétaire princier que pour le joueur de la pelouse : *il faut essayer de « se refaire »*. *Acamas*, qui, gagnant ou simplement placé, aurait pris le chemin du haras, reprendra donc probablement celui des pistes, l'an prochain.

Au rang de ceux qui ont également besoin de « se refaire » : *Gay Mécène, Monseigneur, Julio Mariner, Exdirectory,* tous quatre très effacés.

A l'inverse, l'affaire a été bonne *pour Dancing Maid, excellente* troisième, *Frère Basile* (quatrième), à qui le terrain, soudainement et provisoirement alourdi, a bien convenu, et *Guadanini* (cinquième). Sur l'ensemble de ses performances, celui-ci est un des tout premiers chevaux de l'année. *Dommage, pour sa carrière d'étalon*, qu'il ait d'extravagants jarrets en accents circonflexes. Il est vrai que son grand-père maternel, *Prudent*, avait les mêmes.

Pardon, au rang des heureux, aussi, le P.M.U. Il a encaissé, dimanche, 137 156 680 F d'enjeux. C'est 5 millions de francs au-dessus du précédent record, qui datait du dernier en date des prix d'Amérique, le 29 janvier.

LOUIS DÉNIEL.

CARNET

Fiançailles

— M. André MIQUEL et Mme, née Janine Ravenel,
M. François de FONTETTE et Mme, née Micheline Lefaure,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Claude et Pierre.

Décès

— Jacques et Michèle Arbeit,
Philippe, Nathalie, Odile et Marion,
Mme Pierre Arbeit,
Le docteur et Mme Pierre Petit,
Les familles Arbeit, Tabary, Petit,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Sylvie ARBEIT,
à l'âge de vingt et un ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.
« Clos Sailbert »,
3, Les Charmes,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

— Mme Lassaad Ben Becher et ses enfants Sélima, Karim et Leïth,
Les docteurs Hamza et Saayda Essaddam,
M. Ahmed Djellouli,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès de leur très cher regretté
LASSAAD BEN BECHER,
agriculteur,
officier du Mérite agricole,
président
de la Coopérative centrale de blé
et de la
Coopérative des semences,
membre
du Conseil économique et social
de Tunisie,
membre du conseil d'administration
de la Banque centrale de Tunisie,
administrateur
de la Banque de Tunisie,
survenu le 3 octobre 1978, à Tunis.
53, rue Abou El Kacem Chebbi,
Monfleury.

— Le mercredi 4 octobre,
Dieu a rappelé à Lui, dans sa cinquante et unième année,
M. Claude BELLAVOINE,
au terme d'une longue maladie.
Mme Claude Bellavoine, son épouse,
Pierre-Jean, Catherine, Dominique, Véronique, Marie-Agnès, ses enfants,
Mme Paul Bellavoine, sa mère,
Mme Lefèbvre-Carnot, sa belle-mère,
M. et Mme Bernard Bellavoine et leurs fils, Remy et Paul,
M. et Mme Alain Lefèbvre,
M. et Mme Henri Tariel,
Philippe et Brigitte Lefèbvre,
invitent ses amis à s'unir à la célébration eucharistique qui aura lieu le lundi 9 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
2, rue Guynemer, Paris-6e.
47, rue de Richelieu, Paris-1er.



— La direction et l'ensemble des collaborateurs de l'INSEP,
s'associent aux membres de la famille de
Claude BELLAVOINE,
leur fondateur,
pour inviter ses amis à la célébration eucharistique qui aura lieu le lundi 9 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice.
4, avenue de l'Opéra,
Paris-1er.

— M. et Mme Michel Hovikian,
ainsi que ses neveux et nièces de Marseille, de Turquie et du Canada,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Haig BERBERIAN,
homme de lettres et historien,
survenu le 3 octobre 1978, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
Les obsèques seront célébrées le lundi 9 octobre, à 10 h. 30, en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.
Les personnes qui souhaitent honorer sa mémoire peuvent déposer des fleurs à l'église ou faire un don aux œuvres arméniennes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La « Revue des Etudes arméniennes »,
a le regret de faire part du décès de
Monsieur H. BERBERIAN,
savant historien de l'Arménie,
secrétaire de la rédaction depuis le premier numéro.

— Nous apprenons la mort, à Villefranche-sur-Mer, de
marchand de tableaux,
Armand DROUANT,

[Armand Drouant avait créé en 1923 la galerie de tableaux qui porte son nom. Né en 1898 à Lisieux (Calvados), industriel fabricant de couleurs pour les artistes, il était également peintre à ses heures, selon la tradition impressionniste, qu'il défendait dans sa galerie de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.]

— M. et Mme Jean Labat,
M. et Mme Patrick Labat,
M. et Mme Guy Riou et leurs enfants,
M. Marcel Hutin et ses enfants,
Le docteur Michel Yovanovitch,
Mme Dolorès Prieto,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges HUTIN,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur.
Il a fait don de son corps à la médecine.
Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à avoir une pensée pour lui en écoutant l'ouverture de Tannhaüser.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Vineuse, Paris (16e).

— La Société des amis de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm a la profonde tristesse de faire part du décès de
Roger JOXE,
qui a été pendant de longues années le dévoué secrétaire général de la société et le rédacteur de son bulletin.
Un service religieux sera célébré le lundi 9 octobre, à 8 h. 45, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

— Mme Jean Le Men, son épouse,
Jean-François, Pascal, Vincent, Jean-Louis et Isabelle, ses enfants,
M. et Mme Maurice Olivier,
ses beaux-parents,
Mme Roger Le Men, sa belle-sœur,
Mme Maurice Olivier,
M. et Mme Marc Olivier,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Mlle Madeleine Olivier, sa tante,
M. et Mme François Bee,
M. et Mme Thierry Perrin,
ses neveux,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LE MEN,
survenu le 4 octobre 1978, à Reims.
Priez pour Lui.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-André, avenue Jean-Jaurès, à Reims, le lundi 9 octobre 1978, à 14 h. 15.
L'inhumation aura lieu à l'issue de cette cérémonie au cimetière du Sud à Reims.

— Mme le professeur L. Le Men, son épouse,
Les enseignants, le personnel et les étudiants de la faculté de pharmacie de Reims,
ont la grande tristesse de faire part du décès survenu le 4 octobre du
professeur Jean LE MEN,
qui fut doyen de la faculté de pharmacie de Reims,
chevalier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
chevalier
dans l'ordre du Mérite agricole,
croix du combattant,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-André de Reims, le lundi 9 octobre 1978, à 14 h. 15.
Les universitaires pourront honorer leur collègue disparu en portant l'habit universitaire.

— Mme André E. Lombard, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Smadja,
sa fille et son gendre,
Carole, Thierry, David,
ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Hillel,
ses cousin et cousine,
Le personnel des établissements Alombard, des Magasins généraux d'électricité, de l'usine de céramique d'Ambazac,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André E. LOMBARD,
survenu subitement le 4 octobre 1978, en son domicile, dans sa soixante-septième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 octobre 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.
110, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Philippe Trolier,
Isabelle, Pierre et Sophie,
M. et Mme François Castais,
Brigitte et Florence,
Mme Claude Louis et ses enfants,
M. et Mme Jean Louis et leurs enfants,
Mme Raoul Soudet et ses enfants,
ont la grande peine d'annoncer le décès de
Mme Denise LOUIS-CASTEX,
le 3 octobre 1978.
58, rue d'Assas, 75006 Paris ;
Grande-Sente-des-Roux,
78510 Triel.

— Eugénie Ollivier, son épouse,
Pierre et Philippe Ollivier, ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
Michel OLLIVIER,
fonctionnaire
à l'Union de l'Europe
occidentale,
décédé à Londres le 29 septembre 1978.
Les obsèques ont eu lieu au Royaume-Uni dans l'intimité familiale.

— M. Jacques Grumbach et Mme, née Simone Segal,
Marie-Louise, Catherine, Nathalie Grumbach,
Mme Pierre Segal,
Frédéric, André-Jean Segal et leurs enfants,
Les familles Richard, Segal et leurs alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Joseph SEGAL,
née Marie Richard,
survenu dans sa quatre-vingt-septième année, le 28 septembre 1978, à Verrières-le-Buisson.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 3 octobre 1978, à L'Arcouest (Côtes-du-Nord).
23, avenue Carnot,
91370 Verrières-le-Buisson ;
130, quai Blériot, 75016 Paris.

— Marseille - Guebwiller - Paris
Mme Georges Weil-Bonis,
M. et Mme André Weil,
M. et Mme Paul Veltet,
Mme Denise Brun,
M. et Mme Gérard Brun et leurs enfants, François, Corine et Nicolas,
M. et Mme Michel Veltet,
Parents, alliés et amis,
ont le regret de faire part du décès de
M. Georges WEIL-BONIS,
le 29 septembre, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Claude BEAUFUME,
une pieuse pensée est demandée à ceux restés fidèles à son souvenir, en union avec les messes célébrées à son intention.

— Il y a un an, le 8 octobre, dans un accident de la route provoqué par un chauffeur en état d'ivresse,
Pierre
nous quittait brutalement à l'âge de vingt ans.
Sa famille associe à cet anniversaire le souvenir de son père
Gilbert CHEVALIER,
disparu le 4 octobre 1962.
Ceux qui les ont aimés se souviennent.
« Je crois parce que c'est absurde
Je crois pour comprendre. »
Saint Augustin.







Avis de messe

— Eglise catholique universelle pèlerinage de Saint-Michel. Dimanche 8 octobre 1978, à 15 h. 30, grand-messe célébrée en latin, par M. l'abbé Dominique Philippe, en l'église du 65, quai d'Orsay, à Paris. Sous la présidence de Sa Béatitude Boris Ier, patriarche.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, lundi 9 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Jean-René Aymes : « Les Espagnols en France (1808-1814) ».

— Université de Paris-V, lundi 9 octobre, à 15 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Louis-Jean Calvet : « Linguistique et colonialisme ».

— Université de Paris-IV, mardi 10 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Lombard : « Courtilz de Sandras ou l'aventure littéraire sous le règne de Louis XIV ».

— Université de Paris-IV, mardi 10 octobre, à 14 h. 30, amphithéâtre Descartes, M. Jean-Michel Vaccaro : « La musique de luth en France au XVIe siècle ».

— Université de Lille-II, mercredi 11 octobre, à 14 h. 30, salle des Actes, Mme Monique Lagaise : « L'expérience des prisons ouvertes en France, en Belgique et en Suisse ».

— Université de Paris-IV, mercredi 11 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Blanca Molho : « Le roman bien-pensant dans l'Espagne de la Restauration : le Père Louis Coloma (contribution à une étude de mentalités) ».

— Université de Paris-IV, vendredi 13 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, B. Bernard Grosperrin : « La représentation de l'histoire de France dans l'historiographie des Lumières ».

Communications diverses

— La grande cérémonie commémorative de « Hazkara » (à la mémoire des millions de victimes juives de la barbarie nazie, morts sans sépulture) aura lieu le dimanche 8 octobre, à 10 h. 30, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris-4e (métro Saint-Paul ou Pont-Marie), avec la participation de M. le rabbin Alain Goldmann.

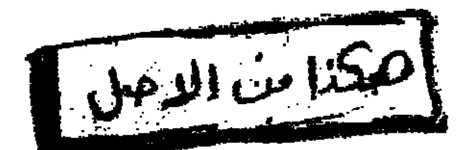
— Le Secours catholique réunit ses adhérents versaillais le lundi 9 octobre 1978, à 20 h. 45, au « Centre 8 », 8, rue de la Porte-de-Buc, Versailles. A l'ordre du jour : compte rendu ; inventaire des besoins sur Versailles ; objectifs et résolutions pratiques.
Parking assuré. Retour par voiture assuré.

PRESSE

UNE QUESTION ÉCRITE SUR LES AFFICHETTES DE « DÉTECTIVE »

Mme Gisèle Moreau, député (P.C.) de Paris (13e), attire, dans une question écrite, l'attention de Mme le ministre de la condition féminine sur le problème posé par la publicité de *Détective*, hebdomadaire dirigé par M. André Beyler : « *Chaque semaine*, écrit-elle, *devant chaque kiosque ou marchand de journaux, des exemples de viols individuels ou collectifs sont popularisés au moyen d'affichettes qui*, écrit Mme Jeanne Moreau, *offrent une image dégradante de la femme, le plus souvent considérée comme simple objet sexuel, offert, échangé, brutalisé, voire mutilé.* »

Le député de Paris « *s'interroge sur le rôle d'incitation au viol que peut constituer, dans le climat actuel, la mise en évidence de viols ou d'agressions sexuelles* ». Elle « *lui demande quelle mesure elle compte prendre pour faire cesser cet affichage qui constitue une atteinte intolérable à la dignité de la femme, comme d'ailleurs à la dignité de l'homme, que les faits évoqués rabaissent tout autant* ».



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS CHIMIQUES DE GRANDE CONSOMMATION

recherche :

dans le cadre de sa nouvelle politique commerciale

DEUX DIRECTEURS RÉGIONAUX DES VENTES

— Le premier sur les régions I et III Nord Nielsen,
— le deuxième sur les régions IV Centre, IV Est, V Est Nielsen.

Ils seront chargés d'animer et de gérer une équipe de vendeurs déjà bien introduits dans les circuits modernes de distribution.
Les candidats devront prouver une expérience réussie de Direction d'une équipe de vente.

UN RESPONSABLE NÉGOCIATION

auprès des CENTRALES D'ACHATS

ayant déjà une bonne expérience des contacts avec les Centrales d'achats.

Env. CV et prét. à n° 81.953 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

DIEBOLD FRANCE S.A.

recherche pour faire face à son expansion

3 INGÉNIEURS CONSEILS INFORMATICIENS

désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité pour effectuer des interventions très diverses, mais toujours de haut niveau.

NOTRE CHOIX SE PORTERA SUR :
des candidats pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise, soit dans une entreprise industrielle, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans un cabinet de conseils.

POUR CE POSTE, IL FAUT :
être diplômé d'une grande école, bilingue français/anglais (l'espagnol serait également apprécié) et avoir de solides connaissances en informatique et plus particulièrement en télé-informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : DIEBOLD FRANCE, 63, rue La Boétie - 75008 PARIS.

GROUPE DE PRESSE recherche pour son IMPRIMERIE à Paris (30 personnes)

DIRECTEUR TECHNIQUE CONFIRMÉ

ayant une bonne expérience de la photocomposition et de la rotative offset.
Apte au commandement et au travail en équipe, il sera chargé de l'animation et du développement de l'imprimerie.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions. *Ecrire n° 8.169 « le Monde » Publicité,* 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

RECHERCHONS **2 ENSEIGNANTS** DE PROGRAMMATION **1 ENSEIGNANT** PUPITRE
Libres de suite - Plein temps Salaires 60.000 F/AN
B.A.P. 22, rue de Douai (9e) Tél. : 285-23-78

URGENT cherche J.F. ou J.H. pour enfants les jours scolaires de 16 h. à 18 h. *le mercredi de 14 h. à 18 h.* TÉL. : 337-40-63.

Ecole priv., enseignement multidisciplinaire à dist. av. stages, située porte Paris S.E., habilitée F.P.C. Ch cadre de direction diplôme sup., préf. électron. et (ou) gest., expér pédag. plus. ann. Vite disp. à temps partiel, perspective- pl. tps. Env. C.V. manuscrit, photo et prétentions à ARMA Conseil, 47, rue de Liège 75008 PARIS.

ORGANISME AGRICOLE recherche **JEUNE COLLABORATEUR**
Niveau minim. : maîtrise droit. Spécialisations fiscale et comptable exigées.
Adr. C.V. et prétentions à n° 767.386, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Clinique Mutualiste Eugène-André, 107, rue Trarieux, 69003 LYON, demande : **INGÉNIEUR HOSPITALIER** expérimenté ayant connaissance *chaufferie,* climatisation. Envoyer C.V.

METREUR Hautement qualifié pour prendre responsabilité service *Métré,* si capable. Le candidat devra être apte à faire quelques démarches commerciales. *Ecrire avec référence pour r.-vs* à S.A. PEINTECO, 72 bis, rue Philippe-de-Girard, PARIS (18e).

ORGANISME DE TOURISME recrute et forme

QUINZE CONSEILLERS (ÈRES) DE SÉJOUR

Profil : 25 ans minim., niveau de fin d'études secondaires. Bonnes connaissances anglais et, si possible, espagnol. *Nécessité bonne culture générale,* dynamisme, qualités d'initiative et d'organisation. Expérience appréciée dans encadrement vacances et voyages.

Postes France et Etranger.

Renseignements : INFAC, Service Psychorec, 51, rue *Jacques Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne.* Tél. : 873-61-50.

IMPORTANTE SOCIETE *PRODUITS CHIMIQUES* ET PETROLIERS recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

ou assimilé, pour vente en clientèle produits bactéricides et fongicides. Expérience de la vente et du développement de ce genre de produits exigée. *Envoyer C.V., photo et prétent. à n° 767.158 M,* Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

secrétaires

SECRETAIRE *de DIRECTION* COMMERCIALE technico-juridique, langue maternelle anglaise. - 266-41-42.

Rech. secrét. sténodact., expér., connaiss. juridiq., emploi stable. Ecr. n° 135, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

TISSAGE A LA MAIN
Fabrication artisanale hte qualité recherche pour région parisienne, Nord, Est et Sud-Est V.R.P. introduit
1° *Magasin* de nouveauté, prêt-à-porter féminin ;
2° *Magasin* ameublement et décoration.
Ecr. J.-L. PERRIER, route des Trois-Lucs, 13190 ALLAUCH.

capitaux ou proposit. com.

STE CIVILE IMMOBILIERE et STE HOTELIERE, situat. exceptionnelle rég. paris., AFFAIRE RARE 1er ORDRE, 30 ans existence, accept. particip. p. tranches *minim.* 100.000 F. *Certitude* forte rentabil. COGAC, 419-00-01.

demandes d'emploi

J.H. 30 a., *Maîtrise* sciences éco option gestion FI, 5 a. d'expér., étudierait toute proposition banques ou établissem. financiers. Ecr. n° 6.923 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

H. 35 a., *niv. doct. marketg,* ICG ICI, disp. et mobile. Et. tte pr. Ecr. n° 131 « le *Monde* » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. dipl. C.A.P. Dactylo-Correspondancière avec langue anglaise. B.E.P., ch. empl. stable. Ecr. n° 6921, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 38 ans, secrét. gest., très bonne présent., conn. commerce, ch. sér. appointée, banl. Est de prét., gde habit. contact. client. Téléph. : 303-67-83

cours et leçons

Etudiant 3e cycle donne leçons maths et physique, ts niveaux. Tél. : 322-20-28 ou 955-32-87.

perdu-trouvé

Perdu passeport égyptien dans le métro. Prière le ramener à *M. Yousri Mohamdy,* 219, rue du Fg-St-Antoine, 75011 Paris.

emplois régionaux

ASSOCIATION BUT SOCIAL ET PROMOTION DES PERSONNES

recherche

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT (35 ans min.)

pour centre de vacances (500 lits) accueillant groupes et publics divers. Bord de mer, ouvert toute l'année. Sera responsable animation, gestion, et personnel, et partie prenante dans Association (structures et objectifs).

Rémunérat. en fonction expér. Logement assuré.

Ecr. avec C.V. et photo à Régie-Presse n° 08.615 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE D'ANNECY

recherche

INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME
(fabrication et construction mécanique)

pour occuper un emploi d'enseignant nouvellem. créé au département génie mécaniq. Diplôme recommandé : Ingén. A.M. ou equiv. Date limite de dépôt des candidat. : 12 oct. 1978. S'adr. à I.U.T., B.P. 900, 74019 ANNECY *CEDEX, Téléph. (50) 23-29-93.*

Rech. pr la Corse, résid. Bastia, programmeur début. I.U.T., lib. imm. Adr. C.V. à Publix, 19, c. Napoléon, 20000 Ajaccio, qui tr.

INTERNAT.

Départem. « Exportation » d'une importante sté cinématographiq. rech. jeune collaborateur cclal pouv. voyager ds les territoires francophones. Pour rendez-vous : 292-00-29, *de 9 hres à 12 hres.*

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

2e 5e étage, duplex, caractère, cuisine équipée, bains, wc, 310.000 F. - 326-23-91.

4e arrdt.

RAMBUTEAU, 2 pces, caract., 50 m², conft, calme, 250.000 F. Vendredi, samedi, 12 h.-17 h., *9, rue GEOFFROY-L'ANGEVIN.*

5e arrdt.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE 5, RUE FREDERIC-SAUTON **2 PCES ET 4-5 PCES** Visite les jeudis et vendredis *de 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.*

PRES MOUFFETARD Duplex 3 p., 76m², parkg, gd cft, 660.000 F. Téléph. : 252-25-57.

6e arrdt.

52, rue MONSIEUR-LE-PRINCE SAMEDI de 10 à 18 h. Appt de caractère, cheminée, poutres, dernier ét. URGENT. Prix intéressant Exclusivité Sidav **734-10-17**

Mo ODEON BON IMMEUBLE **STUDIO** poutres, cuisine, salle de bains, w.-c., tél. PRIX INTERESSANT. Calme. 12, RUE DE VAUGIRARD Sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

DUROC Immeuble récent, tt confort, tél. 21, bd du Montparnasse. Libre. 3 pièces, impeccable. 490.000 F. Vendredi, samedi, 15 à 18 h.

8e arrdt.

MADELEINE Appartement de caractère de 112 m2, à rénover. Me voir : jeudi, vendredi, 14 à 17 heures, 11 BIS, RUE DE SURENE.

10e arrdt.

Mo BONNE-NOUVELLE *Bel imm., sur rue, soleil* **5 P.** entrée, cuisine, bains, w.-c., chauff. cent., tél. A rénover, + chbre de service. **3.400 F LE M²** 51, rue d'HAUTEVILLE - 4e ét. Samedi-dim.-lundi, 15 à 18 h.

11e arrdt.

Mo PARMENTIER A vdre 2 P., 57 m2, imm. anc., entrée, cuis., w.-c., s. bns, tél., chff. centr., 6e étg., asc., calme. Tél. 700-80-77 de 10 à 18 h. 30.

12e arrdt.

NATION - Récent, beau 4 p., entrée, cuisine, tout confort, balcon, 425.000 F - 344-71-97.

13e arrdt.

PATAY - TOLBIAC Bel imm. briques, ravalé, 2 P., entrée, cuis., wc, salle d'eau, placards, chff. central. Prix : 150.000 F avec 50.000 comptant. Téléphone : 585-54-00.

13e - PLACE D'ITALIE Part. vd pour étudiant appt 2 P. (22 m2), très calme, au 5e étg., plein soleil (ss asc.). Chauffage gaz individuel. Cave + téléph. *Prix : 63.000 F. Tél. : 580-94-30.*

13e. Part. à P., 5e étg., asc., imm. stdg, 2-3 p. 60 m², entrée, cuis., s. bs, w.-c., tél., gd balc., tr. clair, 330.000. L. ste. 542-41-94.

14e arrdt.

Mo ALESIA 4e étage Asc. BEL *IMM.* PIERRE de TAILLE **4 P.** tout confort + service. 575.000 F - 589-49-34.

EXCEPTIONNEL 14e. Dans petit imm. gd stdg, P. de T., 1968, très bel appt 3 pièces, cuis., s. de bains, w.-c., 5e étage, ascens, 62m² + 2 balcons, avec 110.000 F - TÉL. : 757-44-14.

PARC MONTSOURIS (près) 3 p., calme, charme, standg. Jamais habitée. Cuisine équip. S/pl. : sam., dim. 14-19 h., entrée 102, boulev. Kellermann.

Près PARC MONTSOURIS 84, rue AMIRAL-MOUCHEZ, ravissant 3 pièces en duplex, parfait état, 2e étage, charme, 295.000 F - Samedi, 15-18 heures.

15e arrdt.

204, RUE LECOURBE. Imm. neuf, jamais habité, magnifique 5 pièces, 120 m², bains, terrasse 92 m², cheminée de séjour. Sur place samedi : 10 h. 30-12 h. 30, 14 h. 30-19 h.

XVe - TRES BEAUX APPTS STUDIOS, 2, 3 et 4 PIECES, 6.500 F le m² - Sur place 7, rue de la Smala, vendredi, samedi, dimanche, 11-19 h. LOYER S.A. - 277-97-26.

16e arrdt.

AUTEUIL Hameau Boileau Charmant 3-4 pièces - 90 m2 ouvrant sur jardinet au milieu des arbres et fleurs. Tt conft. Place park. Soleil et calme. - Vis. sur place samedi 7 octobre de 11 h. à 15 h. 30, 38, r. Boileau, dans le Hameau 1 bis, rue MOLIERE, et sur rendez-vous FRANK ARTHUR (fermé le samedi). - 766-01-69.

Près FOCH Rue CALME SOLEIL DIPLOMATE vd direct. très *bel APPT ANC. 210 m2, 4e étg.,* asc., quadruple récept., 3 chbr., 3 bns, cuis. équipée + office. Tél. Porte blindée ancienne impénétrable + studio neuf, tout conft. Vis. s/RV 580-45-31 (ag. s'abst.).

Mo CHARDON-LAGACHE IMM. PIERRE DE TAILLE **STUDIO** Entrée, cuisine, w.-c., s. bains, chff. centr. PRIX INTERESSANT - Tél. 1, rue LANCRET - Samedi, dimanche, lundi, 15 h. à 18 h.

17e arrdt.

INVESTISSEUR Restent à vendre 3 APPTS dans petite résidence pierre de taille, couverture ardoise : **2 P.** 40 et 44 m2 à moins de 6.400 F le M2. S/place samedi 14 à 18 h 30 : 106, RUE DES MOINES - 17e.

PEREIRE. Partic. vend 2-3 pièces, 65 m², 3e étage, tout confort, calme, téléphone, 350.000 F - Téléph. 460-70-41.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT *54, AVENUE SECRETAN* Imm. P. de T., salon, S. à M., 2 chbres, cuis. et S. de B. équ., balcon, LUXUEUX. Px 600.000 F. Voir s/place dimanche, 14-18 h.

BUTTES-CAUMONT S/parc, luxueux 2 P., 50 m2, tt cft, 280.000 F. 82, r. Botzaris, 8e étage, samedi, de 13 à 17 h.

20e arrdt.

SAINT-FARGEAU, avec jardinet privatif, ravissante maison, parfait état, entrée, 5 p., cuis., 2 w.-c., s. de bains, ch., 450.000 F - 346-63-85.

37, av. Gambetta - Très bel immeuble pierre de taille, 2 pces, *refait neuf, 8e étage, asc., vue dégagée,* 175.000 F - 873-85-81.

60 - Oise

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 min Paris-Nord Investissement SUR et SOLIDE *Petit immeuble à la Mansart* Construction haute qualité Appartement de 1 à 6 pièces Quelques duplex - 4.200 F le m2 Piscine prévue et tennis sur le domaine. - PARC DES AIGLES Tél. : (4) 457-32-62

78 - Yvelines

LES ESSARTS-LE-ROI (35 minutes gare Montparnasse) Très bel appt **102 m²** petite résid. bord. bois 350.000 F. Vis. Les Amazones, B. 6, 1er ét. droite, sam. après-midi et s/rendez-vous : 483-70-70.

L'ÉTANG-LA-VILLE Calme, verdure, dans hôtel part. *Magnifique* APPT, parfait état. 160 m2, gde récept. 3 ch. 3 bns, cuis. éq., tt cft. Affaire except. AGENCE de la TERRASSE *LE VESINET* - 976-85-90

78-LE PECQ, RER, Part. vend appt 84 m², 3e étg., asc., tél., cave, parkg, cuis. et s. de bs entièr. équip., dressing et pend. install., moquette, excell. état, proche C.E.S. et commerces, 310.000 F + 11.000 F C.F. Tél. 233-61-51, poste 259, H. BUR., ou 090-64-13 après 19 h. 30.

VERSAILLES R.D. *(NOTRE-DAME)* APPT 98 m2 Dernier ét. Asc. 5 P. Ctt. Libre à la vente. Px 108.000 F. Agce Mercier : 950-16-43 et 45-85.

LE PECQ-VESINET Près R.E.R., appt récent, lib., 3 pièces, bus, parkg facile, vue dégagée, verdure. Me Parent, notaire. 966-34-85, *Le Vésinet.*

CHATOU PAR R.E.R. Immeuble neuf pr investisseur. Gd studio 35m² + terr. 134.000 F. S/pl. ts les jours, 10-12 h. et 14-19 h. Dim., 14-19 h. Fermé mardi. 36, avenue Guy-de-Maupassant (par r. de Vlaminck). 976-92-68.

91 - Essonne

MONTGERON Résid. - Près lycée - Calme Très bon standing. Appt 112 m2 6 PCES. Cuis., s. bains, cave. Parking - Parfait état 350.000 F. - Tél. : 921-40-72

VILLEBON-SUR-YVETTE Ds pet. résidence, 50 m. écoles, tr. bel apt 4 p. ppales, entrée, cuis., s. bns, plein sud, s/parc. Gar. 2 v. 315.000 ou 285.000 ss gar. Ag. Le Maréchal 014-14-40.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SOUS-BOIS 43, Commandant-CHARCOT **8.000 F** le m2 5 pièces, confort, garage, 210 m2. Samedi 12 h à 16 h. 588-75-61 (le soir).

ST-CLOUD Particulier vend 110 m2 + terrasse PLEIN SUD, VUE UNIQ. Tél., cave, gar. 720.000 F + studio possible. - 771-48-78 (matin)

NEUILLY SAINT-JAMES 4 PIECES - Balcon 114 m2 Liv. exceptionnel 2 chambres avec s. de bains Cuisine avec office De 14 à 19 h. 30 - Sur place *18-20, rue de la Ferme* ou R.-VS 747-93-03

ASNIÈRES - Très résidentiel, 400 m. gare, pierre de T., 1910, standing, calme : F 2, 50 m², 130.000 F F 4, 80 m², 276.000 F peintures et chauffage à prévoir. Tél. : 793-29-26.

COURBEVOIE, 30 m. parc Bécon, studio, kitch., s. bs, surf. tot. 23 m². T. 788-83-91 soir.

MAURICE-BARRES Immeuble luxe, dernier étage, duplex 250 m² + 150 m², terrasse, réception + 3 chambres service, parking. MONTESFORT - 544-13-34.

Boulogne, rue Gallieni, s/jard., 2×2 pièces ou 4 pces à rénover, poss. tt cft. Px excepl. 878-41-65.

A VENDRE RUEIL - MONT-VALERIEN Appart. 4 pces, cuis. équipée, loggia, balcon (Sud), parking, cave, résid. 1974, ascenseur. Téléph. après 19 h. : 977-36-78.

93 Seine-St-Denis

A VENDRE Appt F 4, parking privé, cave tt cft, tte commodité, écoles comm., etc. 7' métro, quartier calme. Libre été 79. Tél. : H. B. 838-91-90, M. Piveteau, 73 bis, rue de Strasbourg, 93200 Saint-Denis.

94 Val-de-Marne

La Varenne, centre, Part. vend appt 4 p., 105 m², gd standg, cave, garage, 600.000 F à déb. Téléphone : 883-10-52.

95 - Val-d'Oise

CERGY. Appt 4 p., 83 m² + gar. + cave, prox. centre, gare, envir. tr. agréable, lib. 2e trim. 79. Tél. 030-31-89 après 18 h. 30.

Province

SKI à CHATEL (Haute-Savoie), *studios 4 personnes, 2-3 pces,* avec 31.000 comptant + crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

appartem. achat

Part. cherche 3 P., cuis., S. de B., 55 m2 min., chff. immeub., soleil, quart. central, 280.000 F maxi. Téléphone : 271-64-03, de 10 à 18 heures, ou laisser message à : 566-56-56.

Sté recherche apparts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-V., Gieri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet - 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. compt. chez notaire. T. 873-23-55.

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près Facultés. *Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche,* 94120 Fontenay-ss-Bois.

constructions neuves

294, rue de BELLEVILLE Du STUDIO au 4-5 PIECES Imm. de qualité de 30 APPTS Livrables octobre 1978 PRIX MOYENS 4.800 F le M2 *Renseignements s/place samedi,* dimanche et lundi après-midi, *ou Sté DAURY, 24, r. Laffitte* (9e) - Tél. 523-15-52 ou 15-72.

locations non meublées Offre

Paris

2e. Halles. Immeuble classé. Studio duplex 50 m². Calme, cuisine indépendante. Salle d'eau, w.-c., 1.500 F charges comprises. Possibilité parking. 278-12-42.

13e - PEUPLIERS. Imm. neuf, 3 P., 1.950 F + ch. Visite sur place, 17, passage Foubert. Vendredi, 14 h. 30-18 h. 359-95-01.

TERNES - Splendide. Triple réception + terrasse. Chambre, TEL. Parkg. 1re occupation, 3.800 F - 754-39-17.

Av. FELIX-FAURE. Sé). dble, *chbre, tt cft, balcon, téléph.,* parkg, 2.450 F net - 533-96-65.

Région parisienne

COLOMBES. Gare La Garenne, pavillon 5 p., fonctionnaire exclusiv., moins de 8.000 F s'abst. 2.200 F mensuel - 781-87-36.

NEUILLY Immeuble neuf standing 2 pièces, 2.200 F + ch. 3 pièces, 3.150 F + ch 5 pièces, 4.400 F + ch., parking. Tél. Visites samedi, lundi, 15 à 18 h : 124, BD BINEAU

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS *Pour cadres mutés Paris rech.* du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-08.

Urgent. Rech. pour 1 mois *Studio ou Duplex tt cft, téléph.* Dans 7e, 5e, 6e, 16e, Boulogne, côté 16e ou Neuilly. Px raison. Ecr. à 6.916, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Etudiant en architect. rech. studio, préfér. *rive gauche.* Ecr. à 6.918, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

Recherche à louer à Paris ou *région parisienne 3 à 4 pièces.* Ecr. à 6.924, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiants cherchent logements. APLI, 33, place Maubert. - 326-77-51.

immeubles

Europa, 54, rue Amsterdam (8e), achète, urgence, imm. occupé, loi 1948 avec 1 appart. libre, Paris ou Banlieue. — 224-02-86.

locaux commerciaux

SAINT-DENIS (93) PRES AUTOROUTE DU NORD Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilités 4.500 m2. *ACCES GROS PORTEUR.* Ecr. n° 6.105, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

NEUILLY-DEFENSE, proximité, sur berges de la Seine, immeuble récent, 2e étage, 800 m2 *bureaux agréables, convenant à* Siège Social, Location ou Vente. SANYO FRANCE 788-50-20.

Domicil. artist. et commerc. *Siège S.A.R.L. - Rédaction* d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F p. mois. PARIS 10e, 11e, 15e, 17e. *Tél. :* 355-70-80 - 229-18-04.

Domiciliations commerciales Sièges sociaux S.A.R.L. Bureaux tous quartiers. Téléphone : 238-11-40.

fonds de commerce

A vendre Bar-Restaurant près gare de Villeparisis. Prix à débattre. Téléphone 427-01-74.

Emplacement 1er ordre, plein centre de NANCY : immeuble commercial, vitrines, 7 mètres façade, 100 m2 au sol, 4 niveaux, pas-de-porte, à vendre, tous commerces. Ecrire HAVAS NANCY (54000), sous le n° 3 N.

pavillons

COLOMBES PAVILLON *5 min.* gare Ss-sol total., r.-de-ch., entrée, séjour, salon, cuis. 1er étage, 2-3 chbres, s. de bns, chauffage central gaz. - Jardin. *Px 475.000 F. S/pl. sam., dim.,* 14-19 h., 23, bd MARCEAU.

MASSY. Vend petit pavillon : 3 chambres, séjour, cuisine, S. de B., cft, chauff. cl. Prix intér. *Téléphone :* 930-12-80.

LESIGNY (77) vds pav. mitoyen 4 P., 80 m2, pr. ts comm., école, lycée, liais. fréq. R.E.R. Boissy, 235.000 F à débat. T. 585-54-75.

PALAISEAU 5 mn RER, vd gd pavillon traditionnel, 123 m2 habitables + sous-sol complet, tt cft, 595.000. Tél. : 010-15-88, après 19 heures.

RAMBOUILLET à vendre une maison d'habitat., 1 séjour, 1 cuisine, 1 cellier, 4 ch., 1 S. de B., 2 wc, 1 entr., 1 salle de jeux, 1 chaufferie; 1 buanderie, 2 caves, s/terrain 1.200 m2. Prix 630.000 F. Tél., bur. : 483-37-39, dom. : 483-91-41.

LE VESINET. Pav. perf. état, 5 pces, standg, 700 m2 terrain. Px 590.000 F. Visite samedi 7, de 14 h. à 18 h. : 18, rue des Charmes (Le Village)

maisons de campagne

15 km TREPORT, quart. tranq. Villa plain-pied, cft. Grd sél., chemin., 2 ch., garage. Combles aménageables. Terr. 1.400 m2. *360.000 F à déb. T. (22) 26-10-54*

MORBIHAN « LE CADRAN » Belle résidence, centre plage. Tr. beau Duplex. Grd confort. Très bon rapport qualité-prix. DAMGAN *(56)* KER-HABERT Tél. : (97) 53-11-47

villas

ST-GERMAIN-EN-LAYE Calme Contre forêt, jolie maison Mansart 1978 Séj., 3 chbres, cuisine, bains. *Construction qualité. Beau jard.* Agence de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

JOINVILLE. Splendide villa : *7 P., gd jard. avec port direct. sur Marne. Etat irréprochable.* 1.250.000 F. Téléphone 322-61-35.

CHATENAY-MALABRY R.E.R. SUPERBE VILLA **267 M² HABITABLES** 3 s. bns, gar. 2 v., poss. 2 fam. SOTI - 665-74-68.

PARC DE SCEAUX ET ENVIRONS Les plus belles villas. Tél. : 702-34-86.

MAREIL-SUR-MAULDRE A VENDRE 5 Pièces, 168 m2, sur 1.170 m2 de terrain. Prix : 565.000 francs. Téléphone : 090-81-22, 14 à 19 h.

CHATOU 3' RER. Villa s/950m² 6 p. + 5 mansardes av. fenêtr. Cave. Garage. Px : 500.000 F. Agence s'abstenir. 966-00-84

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE OU PRINCIPALE : *maison à la française, architecture élégante, choix de modèles,* grands terrains de 500.000 F à 700.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. Téléph. (4) 457-32-62.

fermettes

LOT Construction en PIERRE 2 gdes chemin., vieilles poutres, 3 gdes pces, 2 caves, grenier aménageable. - Terrain 2.000 m2. 150.000. T. (65) 38-71-30

Fermette en Périgord - Séjour, 2 chbres, cuisine, dépendances, grange, terrain 1 ha, eau, él., tél. Px 180.000 F. Ag. du Vignal, *Mme Juillard, 24510 Ste-Alvère* Téléph. : (54) 61-70-04

80 km. Ouest ANET. Proximité rivière, forêt. Secteur protégé. **FERMETTE** anc. *Cuis., s. à manger, salon,* s. de bns, ch. + gren. et grange aménageables. Prix 270.000 F. IMMOBILIAE, téléph. (37) 64-08-39 et 64-07-36.

domaines

SOLOGNE Très belle *propriété* Rapport et chasse. 207 ha bois, terres, étang, magnifique demeure style anglo-normand. Maison garde. Ferme moderne. LIBRE DE SUITE CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92

terrains

TROUVILLE - Calme, proximité MER, BEAU TERRAIN A BATIR viabilisé. 1.107 M2. Téléphone : 225-02-04

UNIQUE. Vallée de Chevreuse Clairière boisée 7.500 m2, 3 km RER. Eau, él., tél. Perm. const. 160 m2. - Tél. 033-61-40, 359-89-15

A vendre terrain à bâtir Gif-sur-Yvette 1.000 m2, 270.000 F Créteil, 500 m2 : 220.000 F. Téléph. : 584-00-03/00-24

viagers

LA RENTE VIAGÈRE VEND VITE ET BIEN. G. BOUE N.D.I., 9, r. Lagrange, PARIS (5e). — Téléph. 633-71-47.

automobiles automobiles

- de 5 C.V.

Part. vd R 4 TL 1re main, parfait état, modèle 1977, 32.000 km. Téléph. 982-41-27.

5 à 7 C.V.

Partic. vend PEUGEOT 304 S, 1975, prix Argus. Téléph. 805-16-83.

PART. VEND GS 77 PALLAS, toutes options, bon état, 50.000 km., sous Argus. Téléph. 585-03-20.

8 à 11 C.V.

Part. vd B.M.W. 2002, ann. 1972, 96.000 km., excell. état, 9.500 F. Téléph. 973-33-85.

Part. vd ALFA-ROMEO Nuova Super 1600, blanche, 1977, 55.000 kilomètres, état impeccable. — Téléph. après 19 h. : 281-06-97.

A vendre R 16 TX, année 1976, 56.000 km., vitres teint., essuie-glaces AR, parfait état, 20.000 F. Tél. 031-42-86 et 997-24-72 le soir, *Mme WEGGEN.*

Personnel Renault vend R 16 TL, modèle 1978. Téléph. 926-83-65.

12 à 16 C.V.

Part. vend MERCEDES 250 SE, gris métal., toit noir, boîte automatique, direct. assistée, radio M.F., antenne élec., pneus neufs, impeccable, ann. 1967, 16.000 F. M. Carcenac, h. bur. : 764-50-63; après 19 heures : 651-23-03.

PART. A PART. VEND R 30, modèle 1976, 38 000 km., impeccable tous rapports : sièges cuir, radio-cassettes, peinture métallisée, glaces teintées Visible le soir. Tél. : 820-25-12 heures bureau ou 790-10-56 (soir).

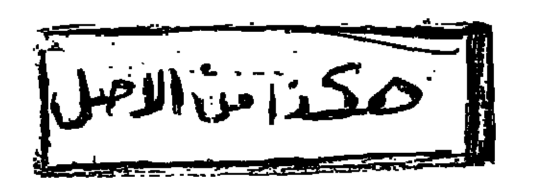
+ de 16 C.V.

ROLLS ROYCE 1976 ETAT NEUF. — 340-08-71.

Coupé JAGUAR, type EV 12, blanche, état exceptionnel, collection. Prix 45.000 F. Téléph. 16 (35) 60-56-69.

divers

104 - 304 - 504 - 604 1978, peu roulé, garanties AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris (15e).



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

L'AVENIR DE LA S.N.C.F.

Les cheminots à l'échéance

Salaires, durée, organisation du travail... Les grèves de cheminots ont des motifs particuliers mais s'inscrivent sur une toile de fond : la situation difficile de la S.N.C.F., qui traverse une période d'austérité et de perplexité bien propre à encourager les mouvements de mauvaise humeur auxquels on assiste.

Austérité d'abord, c'est l'aspect le plus sensible en ces temps de chômage, pour ce qui est des effectifs. Le nombreuse armée du rail ne cesse depuis des années de voir s'amenuiser ses troupes : 300 000 cheminots environ en 1970, 260 000 en 1979, 5 000 à 6 000 en moins depuis le début de cette année. La grande saignée qui accompagna la suppression des locomotives à vapeur s'est atténuée sans s'interrompre. Elle ne cessera pas au cours des années prochaines même si son rythme se ralentit. Elle s'est accompagnée, modernisation et amélioration du trafic aidant, d'une augmentation sensible (près de 70 % en dix ans) de la productivité de chaque agent, alors même que celui-ci travaillait en moyenne moins longtemps. Peut-être, mais le constat reste évident : la S.N.C.F. offre, offrira moins d'emplois.

Guère plus encourageants sont les résultats d'exploitation de la société nationale. Celle-ci a un motif de satisfaction : la progression, régulière depuis dix ans, de son trafic voyageurs. Démentant les prophètes de malheur, elle a gagné sur la route, son vieux concurrent, et continue de le faire. Au 21 septembre ses recettes sur les grandes lignes et à tarif constant avaient, en 1978, augmenté de 4,27 % par rapport à l'année précédente. Mais dans le domaine qui lui est traditionnellement réservé et qui fait le plus gros de son fonds de commerce, celui des transports de marchandises, le rail ne parvient pas à remonter le courant. Les produits sidérurgiques, miniers et chimiques, les matériaux de construction, sont plus rares, plus souvent traités sur place ou acheminés par d'autres voies ; on les voit moins souvent sur les wagons de la S.N.C.F. Celle-ci a enregistré depuis le début de l'année et par rapport à 1978 une augmentation très faible (0,93 %) de son trafic marchandises bien que, dit-elle, elle ait commencé à sentir une légère reprise avant les grèves.

Les conséquences de cette situation s'inscrivent dans les bilans, sur lesquels on reviendra, et surtout les comptes d'exploitation : le déficit commercial de la S.N.C.F. sera cette année encore de l'ordre de 900 millions.

Service public et rentabilité

Non pas qu'aucun effort pour redresser la barre ait été tenté. Initiative commerciale, par exemple, dans les marchandises pour rechercher auprès des moyennes entreprises un nouveau créneau ; modernisation de l'exploitation avec, à l'intention des voyageurs, une future priorité sur l'aménagement des gares ; définition de nouveaux investissements : 650 millions en 1978, plus de 1 milliard en 1979, seront consacrés à la construction du futur train à grande vitesse Paris-Lyon et au-delà. Au cours des deux années à venir, les lignes de la banlieue parisienne bénéficieront de 1 200 puis 1 100 millions de travaux neufs, le réseau normal de deux fois 3 700 millions. Reste que ces investissements importants en valeur absolue restent, pour le réseau normal surtout, relativement insuffisants.

Dans le climat d'austérité ambiant, la société nationale trouve difficilement de nouvelles voies d'expansion. Elle en est d'autant plus empêchée que sa situation vis-à-vis de ses concurrents et de son tuteur tout-puissant, l'Etat, a rarement été aussi incertaine.

En 1982, c'est bientôt, la S.N.C.F., au moins dans sa forme actuelle, aura vécu. La convention qui la lie avec l'Etat devra être renouvelée. Sans attendre cette échéance, mais sans l'ignorer, sa direction négocie actuellement avec les pouvoirs publics un contrat d'entreprise devant entrer en application dès l'an prochain. L'objectif est ambitieux : mettre fin à cette position d'« assistés » dans laquelle vivent les cheminots depuis plusieurs dizaines d'années.

Dossier connu, plaidé, discuté à chaque occasion, il va l'être les jours prochains au Parlement après l'avoir été dans le dernier rapport de la Cour des comptes. Il s'inscrit dans quelques chiffres. Cette année, et en oubliant les décimales, l'Etat versera à la S.N.C.F. plus de 15 milliards de francs. Somme considérable, qu'on est tenté d'apprécier en bloc en commettant de ce fait une injustice flagrante vis-à-vis des responsables de nos chemins de fer.

Sur ces 15 milliards, 7 correspondent à des services demandés par l'Etat à la S.N.C.F. (le transport des militaires ou des journaux à tarifs réduits, par exemple) ou à des frais très normalement « ristournés » au rail : une partie de l'entretien des voies pris à sa charge par le budget comme l'est l'entretien des routes ; 5 milliards sont, d'autre part, consacrés à la couverture des charges de retraite (415 000 pensionnés) ; 3 milliards, enfin, représentent la compensation que les pouvoirs publics se sont engagés à verser à la S.N.C.F. lorsqu'ils l'ont empêchée d'augmenter ses tarifs comme elle le demandait et comme il eût été normal qu'elle puisse le faire. La difficulté est ici, essentiellement.

Va-t-on laisser à la société nationale la liberté d'aménager son exploitation, de relever ses tarifs de façon à non seulement liquider son déficit d'exploitation de 900 millions, mais encore éponger la plus grande partie de cette « dette compensatoire » de 3 milliards ? Un débat classique s'engage aussitôt. La S.N.C.F., dont on voulait faire une entreprise commerciale comme les autres, ne doit-elle pas rester un service public. Le niveau de ses tarifs représente un élément important dans l'équilibre économique national ; l'étendue de son réseau, son organisation, intéressent sous plusieurs aspects la vie nationale. A preuve les tollés justifiés que souleva le schéma absurde tracé un moment dans les cabinets ministériels et qui voulait confiner la S.N.C.F. dans l'exploitation de quelques lignes et services rentables.

De proche en proche, on s'aperçoit très vite qu'il est impossible de raisonner sur les seules données tarifaires ou même financières, mais qu'il faut replacer les chemins de fer dans l'ensemble du marché des transports, leur définir un objectif, normaliser leur situation vis-à-vis de leurs concurrents ou « compléments ». Second sujet de controverse, aussi débattu : comment harmoniser les rapports du rail et de la route ?

L'inquiétude des cheminots — leurs syndicats viennent de le rappeler — tient à la perplexité où ils sont du sort qui, à ce propos, va leur être réservé. Un rapport établi à la demande du gouvernement et rédigé par M. Pierre Guillaumat, publié au début de l'année, trace des « orientations pour les transports terrestres ». Le nouveau ministre, M. Joël Le Theule, l'a fait étudier et devrait, dit-on, dans quelques jours, au cours du congrès de la Fédération nationale du transport routier, dire comment il compte s'en inspirer.

La balance de M. Guillaumat

Les propositions présentées par M. Guillaumat rejoignent, dans l'esprit, celles qu'avait formulées naguère M. Nora. Elles visent à réintégrer, d'une certaine façon, les transports terrestres dans le jeu libéral en harmonisant les conditions de la concurrence, notamment entre le rail et la route. Elles ont déjà soulevé les plus vives réserves chez les cheminots, non sur leur principe, mais sur la façon dont elles pourraient être mises en œuvre.

Le rapport, disent-ils, équitable dans son objectif, suggère des mesures défavorables au rail, donc favorables à la route, et des mesures favorables à la S.N.C.F., donc défavorables aux routiers. Notre crainte est que les dispositions qui nous défavoriseraient ne soient bien plus faciles à appliquer que celles qui nous favoriseraient. Ainsi prévoit-on de supprimer le contingentement et la tarification obligatoire imposés aux routiers. Mesure immédiatement applicable et qui nous gênera. Le rapport Guillaumat envisage, en contrepartie, un contrôle strict des conditions de travail des camionneurs. Cela entraînerait une augmentation de leur coût et, indirectement, nous avantagerait. Mais voudra-t-on et pourra-t-on, dans la pratique, argumentent toujours les cheminots, exercer un tel contrôle ?

Procès d'intention ? Peut-être. Reste que des échéances ont été fixées et que, en attendant les nouvelles orientations qui leur seront données, les cheminots sont fondés à s'inquiéter du sort qui leur sera réservé. Leur grève, au-delà des prétextes et des arrière-pensées, exprime aussi cette inquiétude.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

LA GRÈVE DU 9 AU 12 OCTOBRE EST ANNULÉE

Les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C. (autonomes) ont décidé, jeudi 5 octobre, de retirer le préavis de grève qu'ils avaient déposé pour la période allant du lundi 9 au jeudi 12 octobre. Par ce mouvement, ils entendaient protester contre la mise en circulation d'autorails postaux appartenant à l'administration des P.T.T. et où un postier aurait fait office, au lieu d'un cheminot, d'agent d'accompagnement. Mais, dans une lettre qu'il leur a adressé jeudi, le directeur général de la S.N.C.F. affirme aux syndicats qu'en accord avec les P.T.T. « aucune circulation d'autorail postal n'aura lieu dans les prochaines semaines ». La C.G.T., la C.F.D.T. et la F.G.A.A.C. ont donc suspendu leurs consignes de grève.

Des perturbations sont, d'autre part, encore enregistrées, ce vendredi 6 octobre, en raison de la grève des agents d'exploitation de la S.N.C.F., déclenchée sur l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour réclamer une revalorisation des salaires.

A Paris-Nord, Paris-Montparnasse, Paris-Lyon et Paris-Austerlitz, le trafic est assuré, sur le réseau des grandes lignes, à 70 % de la normale. A Paris-Est et Paris-Saint-Lazare, le service est normal.

Sur le réseau de la banlieue parisienne, deux trains sur trois circulent à Paris-Nord, un train sur deux à Paris-Montparnasse, Paris-Invalides et Paris-Lyon, et un train sur trois à Paris-Austerlitz. A Paris-est et Paris-Saint-Lazare, le service est normal.

LA C.F.D.T. DÉNONCE LES MÉFAITS DU LIBÉRALISME DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS

La Fédération des transports et de l'équipement C.F.D.T. estime que le rapport Guillaumat sur les orientations de la politique des transports *« repose sur des bases vermoulues : l'économie de marché et la concurrence »*. *« Ce rapport*, a précisé devant la presse M. Gilbert Billon, responsable de la fédération, *« préconise une intensification du libéralisme et engendre une privatisation accrue du secteur transport et équipement. »* Témoin, selon M. Billon, cette phrase tirée du rapport : *« Le fonctionnement de l'appareil des transports selon les règles du marché est possible. »*

La C.F.D.T. redoute à ce sujet *« une réduction massive des emplois tenus par des travailleurs dotés d'un statut, les cheminots par exemple, par un transfert de ces emplois vers des secteurs où les conditions sociales sont plus mauvaises, comme les routiers »*. M. Billon a rappelé, sur ce point, qu'en un an les effectifs des cheminots avaient diminué de six mille cinq cents salariés.

Enfin, toujours selon la C.F.D.T., le rapport Guillaumat *« conduit à un aménagement du territoire privilégiant les axes lourds, favorisant les concentrations industrielles et humaines »*.

D'autre part, les cédétistes ont fait état de *« contradiction et incohérence du rapport »*. Exemple : *« L'accent est mis sur la nécessité de réduire notre dépendance énergétique, mais les propositions conduisent à un développement de la technique de transport qui consomme le plus de produits pétroliers. »*

Le Monde

économie

AGRICULTURE

La fin du congrès de la F.N.C.A.

Le Crédit agricole pourrait voir ses compétences élargies en contrepartie d'une imposition de ses bénéfices

De notre envoyé spécial

Tours. — L'assujettissement du Crédit agricole au régime de *droit commun sur la taxation* des bénéfices bancaires n'est pas exclu ; le Crédit agricole conservera le monopole de distribution des prêts bonifiés à l'agriculture ; l'élargissement des compétences de la « banque verte », pourquoi pas ? Ce sont, en substance, *les trois réponses principales* qu'a apportées, jeudi 5 octobre à Tours, M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, au discours plutôt ferme du président de la Fédération nationale du Crédit agricole, M. Piquet. Celui-ci avait notamment demandé que soit étudié un plan de dix ans qui donnerait par étapes au Crédit agricole un statut mutualiste et coopératif de droit commun.

En clôturant le congrès de la F.N.C.A., le ministre a ajouté que le procès fait par les banques au Crédit agricole masquait les causes réelles du succès de l'institution paysanne : dynamisme de sa gestion, décentralisation de *son réseau, alliance des techniciens et des élus*. La fiscalisation, que le ministre n'exclut donc pas, ne portera pas atteinte à ce dynamisme. Sur *l'élargissement des compétences du Crédit agricole*, le ministre a cependant rappelé que les besoins de financement de l'agriculture, comme des entreprises de transformation et de commercialisation des produits agricoles, demeuraient considérables. Aussi l'« enveloppe » des prêts bonifiés du Crédit agricole devra-t-elle s'accroître, tout en parvenant à une meilleure utilisation de la bonification, par des crédits plus sélectifs. Mais pour toutes ces tâches, comme pour le financement des équipements des collectivités locales que le Crédit agricole doit continuer d'assurer, il lui faudra se *contenter des normes de l'encadrement en vigueur*. *« car il n'est pas possible de faire progresser la masse monétaire plus rapidement que la croissance de la production intérieure brute »*.

S'ils sont à moitié rassurés sur *la promesse faite* que l'amputation des bénéfices du Crédit agricole ne sera pas décidée à la sauvette, sans discussions préalables, les *dirigeants de la Fédération* semblent prêts, en matière d'encadrement, à forcer les limites fixées par l'Etat. Tout comme *ils ont affirmé leur volonté* de renégocier le partage des pouvoirs et la répartition des rôles entre les caisses régionales et la caisse nationale du Crédit agricole.

Les présidents et les directeurs des caisses régionales pensent que les *pouvoirs publics, et singulièrement* la Rue de Rivoli, ont décidé de freiner la progression du Crédit agricole. Cela se traduirait en *1978 non seulement par une diminution* du volume des crédits mais aussi, pour la première fois, par un recul dans la part de l'épargne collectée. *Contre cette* politique de freinage, la caisse nationale ne se serait pas assez engagée. D'où la grogne de ce congrès et les propos plutôt vifs qu'échangèrent M. Costabel, secrétaire général de la F.N.C.A., en quelque sorte porte-parole des congressistes, et M. Lallement, directeur général de la caisse nationale, en séance privée. L'adresse du directeur général aux congressistes, faisant appel à la prudence tant en matière de gestion des caisses régionales que sur l'ampleur à donner au redéploiement du crédit, restait en arrière de la main par rapport au ton plutôt combatif adopté *par les dirigeants de la Fédération*.

Aujourd'hui, le risque pour la « banque verte » serait que, en échange d'une promesse de négociations sur l'élargissement de ses compétences elle soit assujettie à l'*impôt* sur les bénéfices sans qu'un quelconque assouplissement de l'encadrement du crédit lui permette d'exercer ses nouveaux *pouvoirs*. — *J. G.*

LE DEMI-TOUR DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — *On peut être vétérinaire et ne pas toujours apprécier le contact du monde paysan. M. Jacques Fouchier, vétérinaire de son état et secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture, en a fait la démonstration jeudi à Saint-Brieuc, où il devait participer au congrès national de l'ANDAFAR (Association nationale pour le développement de l'aménagement foncier agricole et rural).*

La F.D.S.E.A. et le Centre des jeunes agriculteurs qui participaient au congrès de l'ANDAFAR avaient projeté, au moment où le secrétaire d'Etat quitterait la réunion, de l'emmener vérifier sur le terrain les difficultés des producteurs de porcs bretons, ou tout au moins de lui remettre un dossier. M. Fouchier en a été avisé au moment où il touchait le sol breton. Arrivé à 9 h. 10, il est reparti à 9 h. 30, « rappelé d'urgence à Paris ».

● *La commission des finances de l'Assemblée nationale* a repoussé, le 4 octobre, sur rapport de M. Pierre Joxe (P.S.), les dépenses en capital du budget de l'agriculture. Le rapporteur a estimé que le projet de budget entraînerait *« une réduction considérable »* du volume des investissements agricoles et ruraux en 1979, ce qui ralentirait la modernisation de notre agriculture.

CONJONCTURE

Les radicaux de gauche souhaitent que le gouvernement contraigne les banques à prendre des risques

Le Mouvement des radicaux de gauche a présenté, jeudi 5 octobre, à l'occasion d'une conférence de presse, ses propositions en matière économique et sociale. M. François Doubin, membre du secrétariat, a préconisé *« une réorganisation complète de la recherche tant au niveau de la coordination que des fonds qui lui seront affectés, une définition nette et durable des créneaux que la France entend occuper et une politique de la consommation visant par le biais de T.V.A. à taux faible à privilégier les produits réellement utiles économisant l'énergie et non préjudiciables à l'environnement »*. Il a souhaité la création d'une banque nationale de l'innovation qui détiendrait brevets et licences et qui, dans un premier temps, rechercherait à l'étranger les licences dont l'industrie française a besoin.

« Législation anti-trust »

M. Doubin a également réclamé l'instauration *« d'une véritable législation anti-trust, proche de la réglementation américaine, en liaison avec les autorités de la C.E.E. »*. Il a précisé : *« L'application de cette législation, et notamment les dérogations qui pourraient être consenties dans l'intérêt national, sera le fait d'une commission parlementaire. »*

Le M.R.G. préconise enfin la création d'une société nationale de l'agro-alimentaire.

En ce qui concerne la politique sociale, M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat, a réclamé une redéfinition du droit au travail ; l'instauration d'un *« temps libéré pour tous »* ; le retour au plein emploi, qui est, a-t-il expliqué, une *« règle dont la collectivité est responsable »* ; la création d'une magistrature économique et sociale.

M. Michel Crépeau, président du M.R.G., a reproché au gouvernement de *« soigner la crise du système libéral par un libéralisme plus grand encore »*. Estimant que *« les malheurs des entreprises font le bonheur des banquiers »*, il a invité le gouvernement *« à contraindre le système ba..caire français à prendre des risques »*. Il suggère d'affecter 10 % des liquidités des banques à la création d'entreprises nouvelles. En réponse à des questions le maire de La Rochelle a précisé que *« Michel Rocard a raison de dire que la gauche doit tenir plus compte des réalités économiques »*.

M. MONORY : les structures de notre commerce extérieur ne sont pas pleinement satisfaisantes.

M. René Monory, ministre de l'économie, entendu jeudi 5 octobre par la commission des finances du Sénat, a souligné qu'une augmentation du taux de croissance (3,2 % en 1978) compromettrait le rétablissement encore fragile de notre balance des paiements. *« En effet*, a-t-il dit, *si le solde de nos échanges est désormais favorable, les structures de notre commerce extérieur ne sont pas encore pleinement satisfaisantes. »*

« Pour 1979, a déclaré le ministre, *la priorité demeure la lutte contre l'inflation, indispensable pour notre commerce extérieur (un écart de 5 points dans la couverture de nos échanges se traduit par une augmentation de 17 milliards de nos importations dont le montant est déjà de 330 milliards), ce qui suppose la lutte contre les privilèges et les rentes de situations. La hausse des prix doit être, d'autre part, ramenée au-dessous de 8 %. »*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les ingénieurs des ponts et chaussées se plaignent d'être « envahis » par les tâches administratives

A l'occasion de son assemblée générle, le jeudi 5 octobre à Paris, l'Association des ingénieurs des ponts et chaussées (A.I.P.C.) s'est inquiétée de *« l'envahissement des tâches administratives et de gestion qui incombent de plus en plus aux ingénieurs »*. Ceux-ci veulent réagir contre ce phénomène, car, *« pour nous*, disent-ils, *ingénieurs de haut niveau scientifique, notre formation de base et notre expérience technique nous commandent de participer à l'aventure technologique de la fin du siècle »*.

Ils réclament donc une meilleure *« formation scolaire et permanente »* afin d'améliorer leur compétence, et font à ce sujet trois propositions :

— Obtenir que, dès la sortie de l'école ou quelques années après, le jeune I.P.C. puisse être mis en détachement au sein d'entreprises privées travaillant pour l'exportation ;

— Mettre au point un système de « passerelles » permettant à des ingénieurs ayant « pantouflé » de revenir dans le corps des ponts ;

— Elargir et ouvrir le corps à des ingénieurs civils ayant fait leur preuve dans le secteur privé.

A propos des rapports avec les *collectivités locales, l'A.I.P.C.* se déclare prête à établir un *« dialogue clair et équilibré entre les fonctionnaires de l'Etat et les communes »*.

« Nous ne souhaitons nullement apparaître comme les grands prêtres de la décision, mais au contraire comme des conseillers loyaux des élus. »

Répondant aux membres de l'A.I.P.C., dont le nouveau président est M. Jacques Leclercq (1), M. Jean Chapon, vice-président du conseil général des ponts et chaussées, a déclaré au nom de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie : *« Notre ministère se doit d'être l'un des instruments les plus efficaces de la décentralisation ; ses compétences sont d'ailleurs au centre de la revendication des responsabilités des élus locaux. Vous êtes trop nécessaires au pays pour que l'évolution se fasse contre vous, ou même sans vous (...). Cette mutation devra conduire à redéfinir le régime des concours techniques apportés aux collectivités locales dans le sens d'une simplification et d'un assainissement des rapports avec elles, et d'une concurrence plus réelle avec l'ingénierie privée. »*

(1) Né en 1942, M. Jacques Leclercq est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. Il commence sa carrière en 1968 au ministère de la santé publique et de la sécurité sociale, puis fait partie de plusieurs cabinets ministériels, auprès de MM. Robert Boulin, Edgar Faure et Yves Guéna. Depuis quatre ans, il est détaché auprès d'E. D. F. et il est chargé de contrôler les travaux de la centrale nucléaire de Gravelines (Nord).

ÉTRANGER

ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'indice du coût de la vie* ouest-allemand a finalement enregistré une baisse de 0,3 % en septembre par rapport à août, s'établissant à 150 (base 100 en 1970). En un an, par rapport à septembre 1977, cet indice n'a augmenté que de 2,2 %, soit le taux le plus faible depuis la fin de 1969 (2,1 %). La diminution de 0,2 % publiée dans *le Monde* daté 1er-2 octobre correspondait à des statistiques provisoires.

ÉTATS-UNIS

● *Les prix de gros américains* ont augmenté de 0,9 % en septembre, ce qui représente la plus forte hausse depuis avril (1,3 %). En août, les prix avaient baissé de 0,1 %. Les seuls prix de gros alimentaires ont augmenté de 1,7 % en septembre, après avoir diminué pendant deux mois. En un an, par rapport à septembre 1977, les prix de gros dans leur ensemble ont enregistré une hausse de 8,2 % (10,2 % pour l'alimentation). Leur dernière augmentation va se répercuter sur les prix de détail.

JAPON

● *Les réserves de devises du Japon* atteignent 29,24 milliards de dollars en septembre contre 17,8 milliards de dollars il y a un an (+ 64 %). ...

La France est-elle libérale ?

(Suite de la première page.)

Tout se passe comme si l'Etat, ne voyant pas bien comment sortir le pays de ses ornières économiques dans un monde aussi chahuté, demandait aux individus et aux entreprises de se « défoncer », comme disent les jeunes, pour la plus grande gloire de la France. On l'a dit et redit, l'exemple de la République fédérale hypnotise les dirigeants français, et cette façon qu'ont les Allemands de retrousser leurs manches dans leur « économie sociale de marché » donne des complexes à nos dirigeants. « *J'espère que les Français ne sont pas avachis* », disait M. Raymond Barre, dans son intervention télévisée du 20 septembre.

Que la notion de marché ait retrouvé un lustre qu'elle n'avait pas connu depuis longtemps, c'est certain. Le pouvoir a voulu démontrer aux électeurs, qu'en tournant, fût-ce à une faible majorité, le dos aux portes du programme commun, ils avaient donné une chance de ramener le pays dans les eaux de la prospérité. La preuve n'est pas encore donnée, si cela ne fait aucun doute pour M. Barre.

Il serait pourtant aventuré de penser que le premier ministre entend par son action démontrer les vertus exclusives du pur libéralisme économique. Il s'en est expliqué franchement dans une interview à *l'Expansion* (1) : « *Il y a aujourd'hui dans le monde deux types d'économies : d'une part, des économies socialistes planifiées et centralisées, d'autre part, des économies décentralisées qui sont collectives et mixtes : collectives en ce sens qu'elles comportent des activités privées, semi-publiques et publiques ; mixtes en ce sens que leur fonctionnement repose sur le concours des décisions des agents économiques, parmi lesquels l'Etat est un partenaire massif et actif, et que le mécanisme des marchés et des prix s'inscrit dans une régulation globale à court et à moyen terme exercée par l'Etat. L'évolution des structures économiques fait que le débat entre libéralisme et interventionnisme, ou économie de marché et planification, qui se justifiait très bien dans les années 30, n'a plus aujourd'hui grand sens.* »

Pragmatisme à tous vents

La politique économique, telle qu'elle est menée aujourd'hui par la France, illustre assez bien ce propos. En fait nous nageons dans le pragmatisme comme nous pouvons. C'est-à-dire, dans un style qui n'a pas une valeur esthétique affirmée, et qui donne peu de satisfactions intellectuelles.

Bien sûr, il y a la libération des prix industriels. Mais elle a été menée avec prudence. On a commencé (le 1er juin) par les produits qui subissent une forte concurrence internationale ou que l'état du marché rendait moins sensible à des hausses de prix. On a exclu certains secteurs comme la pharmacie.

Pour le commerce et les services, des promesses de liberté ont été faites, mais le gouvernement entend bien aller avec une sage lenteur et ne veut pas prendre d'initiatives avant l'an prochain. M. Monory a d'ailleurs précisé que le desserrement des contrôles devrait être accompagné de trois conditions : 1) Le secteur ne doit pas connaître d'entraves notables à la concurrence ; 2) L'information du consommateur devra être correctement assurée ; 3) Il faudra regarder de près les perspectives d'emplois de la branche. Dans ce secteur, une autre entorse — et de taille — au libéralisme a existé depuis cinq ans, depuis la « loi Royer » qui permet un contrôle sérieux de l'extension des « grandes surfaces ». Selon M. Charles Wadman, responsable du « département marketing » de l'ESSEC, soixante-cinq hypermarchés de plus auraient été construits de 1973 à 1978 si les dispositions restrictives de cette loi n'avaient pas existé (2).

Pour les tarifs publics, on est loin encore, on le sait, de la « vérité des prix », puisque les entreprises nationalisées coûteront encore quelque 30 milliards à l'Etat en 1978, c'est-à-dire autant qu'en 1977.

On ne peut dire non plus que la prise de contrôle de la sidérurgie par l'Etat soit une manifestation particulièrement éloquente de la doctrine libérale du gouvernement. Dans les bons manuels d'économie politique, il faudra ajouter maintenant le cas de la faillite d'un ensemble important d'industries à la liste des situations où le marché se dérobe.

Le « retour au marché » ne peut donc s'inscrire, malgré les applaudissements des néo-libéraux, que dans des limites relativement étroites. Il y a belle lurette que l'on connaît des situations où le marché n'intervient pas, qu'il s'agisse de l'autoconsommation des paysans, du don aux pays du tiers-monde, des services collectifs, des produits vendus par des entreprises bénéficiant d'un monopole, etc. Et que dire « *des biens dont la demande s'accroît à mesure qu'elle est satisfaite* (3) » comme la santé et l'instruction ?

Si le « retour au marché » signifie le retour à une plus vive concurrence, de grands progrès doivent encore être accomplis. Pour le reste, il ne s'agira que de petits pas. Et il est bien probable que les petits pas des interventions de l'Etat seront encore plus nombreux, qu'il s'agisse des décisions à prendre pour le long terme, de plus en plus importantes (ce n'est pas par effet gratuit que M. Giscard d'Estaing nous convie à penser à l'an 2000) ou de décisions qui comportent de très gros risques pour l'industrie de l'utilisation des technologies nouvelles, etc.

Seule, la décentralisation...

A moins que les poussées du « pays profond » en faveur de la centralisation ne redonnent des possibilités nouvelles à des « marchés » où ne jouerait pas la loi du plus fort ou à des « mécanismes rappelant le marché ». La formule est de Charles Schultze (4). « *Précisément*, écrivait-il, *parce que les occasions régulières d'intervention continueront à s'étendre à mesure que la société devient plus complexe, plus resserrée, et possède une technologie plus raffinée, nous devrions considérer cette composante de l'interventionnisme qu'est la coercition collective comme une ressource rare...* » Et l'auteur demandait que, en intervenant, on fasse le plus grand appel possible à des techniques de stimulation du secteur privé, plutôt qu'à celles des bureaucraties centralisées, c'est-à-dire à des méthodes de commandement et de contrôle.

Andrew Shonfield, qui citait Schultze, poursuivait : « *L'image de l'avenir ainsi suggérée est celle d'une économie de marché plus surveillée qu'aujourd'hui, mais aussi couvrant un domaine plus étendu, puisqu'elle embrassera, probablement sous quelque forme nouvelle, des pans considérables du service public.* » Il donnait comme exemple les marchés monétaires de l'Europe occidentale, étroitement surveillés, où les initiatives peuvent se donner libre cours, mais en obéissant à des règles strictes. Il ajoutait que cette situation n'a jamais découragé personne d'embrasser la profession de banquier.

La France évoluera-t-elle vers cette forme d'économie ? Tout dépend de la capacité de ses gouvernants à accorder leurs promesses aux réalités, de donner ou non plus de pouvoirs réels aux collectivités locales, de relâcher une tutelle trop pressante sur les entreprises nationalisées, tout en empêchant qu'elles deviennent des féodalités.

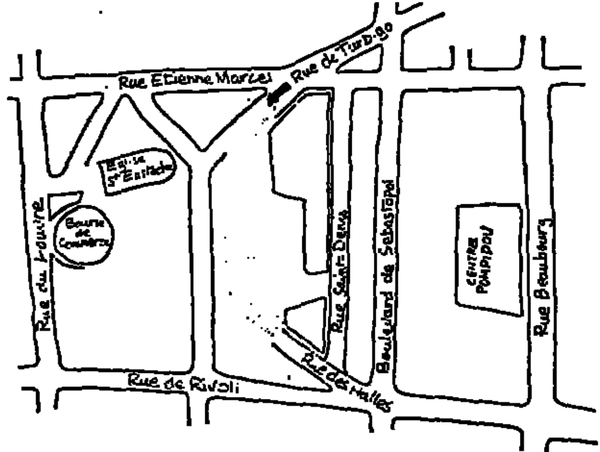
Aujourd'hui, la réponse est indécise. Il y a du Pangloss chez M. Barre, mais il ne croit pas à la « main invisible » qui, selon Adam Smith, saurait mieux que tout dirigeant accorder les intérêts privés et l'intérêt public. S'il n'emploie pas autant que M. Giscard d'Estaing le verbe « conduire » dans ses déclarations sur l'économie, il n'en pense pas moins. Et sa main, très visible, est même rude dans le remodelage de l'industrie française : il faut décrasser l'outil si l'on veut qu'il gagne sur les marchés étrangers. Sur le front extérieur, la France ne mollit pas. Elle ne veut plus de « ligne Maginot ». Elle est libérale. Mais ses... libéralités se transforment de plus en plus en indemnités de chômage. Jusqu'à quand ?

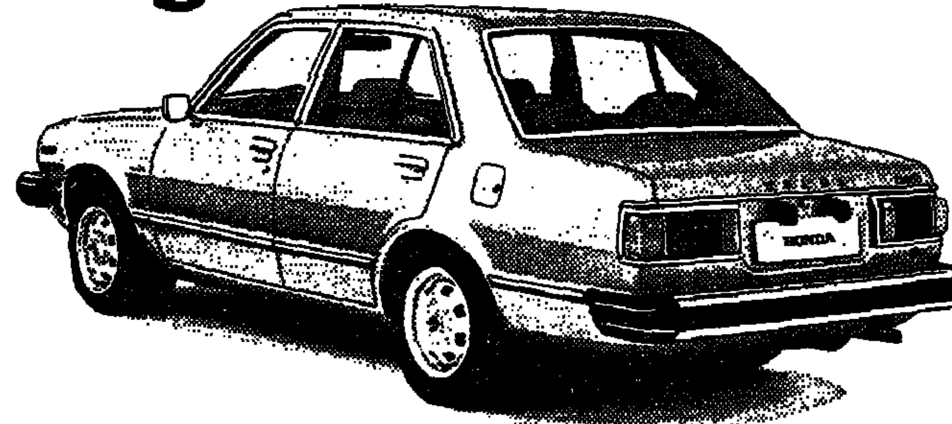
Il n'y a peut-être pas d'autre moyen que cette voie étroite — et douloureuse à l'égard des sans-emploi — pour redonner une nouvelle vigueur à l'économie française. Mais si l'on veut vraiment rajeunir les structures de la France, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout et mener avec autant d'énergie une politique sociale de lutte contre les inégalités ?

L'*Economist* (5) avait jugé ainsi la politique économique de la France : « *Liberté, mais pas trop d'égalité, S.V.P.* ». Ce ne sont pas ceux qui regardent d'un peu loin qui ont la plus mauvaise vue.

PIERRE DROUIN.

(1) Numéro de septembre 1978.
(2) Cité par *la Vie française* du 18 septembre 1978.
(3) Emile James, revue *Banque*, septembre 1978.
(4) Cité par Andrew Shonfield dans un article de la revue *Futuribles* de l'automne 1977.
(5) Numéro du 9 septembre 1978. Cité par *la Presse économique* du 15 septembre.





SOCIAL

Débat sans précédent à la C.G.T. pour préparer le congrès national

Fin septembre, au siège de la centrale, rue Lafayette, on dressait déjà un bilan totalisant deux cent seize débats ou réunions, auxquels avaient participé cinq cent cinquante-trois personnes. Dans les jours qui viennent, quatre cent soixante-douze réunions sont prévues.

Le service de presse, offre tout à fait inhabituelle, propose aux journalistes d'assister à ces assemblées, au risque de bousculer traditions et susceptibilités. Ces innovations heurtent parfois certains militants, qui trouvent aux initiatives confédérales des allures publicitaires et craignent qu'on en use à tort et à travers. D'autres disent qu'il ne suffit pas d'avoir la parole : encore faut-il la garder.

Pendant la période qui s'est étendue de septembre 1977 à mars 1978, la direction de la C.G.T. a tantôt affirmé l'unanimité de toute la centrale, tantôt souligné la minceur des remous qui remontaient à la surface de la masse de la confédération. Longtemps les dirigeants ont voulu fermer les yeux sur la désaffection qu'exprimaient les résultats des élections professionnelles et fermer les lèvres sur la moindre autocritique.

Pourtant, l'heure allait venir de soulever la pesante chappe. Ce fut manifeste lorsque, au début de juillet, la C.G.T. présenta les méthodes de préparation de son quarantième congrès. M. Séguy allait donner le vrai coup d'envol avec son discours du 5 septembre en déclarant : « *Nul parmi nos militants et nos syndiqués ne saurait* se considérer a priori *dispensé de penser avec sa propre tête et n'a de raison d'hésiter à dire ce qu'il pense. Le projet de document d'orientation élaboré par les instances dirigeantes de la confédération doit être considéré comme une incitation à ce débat et non comme la réponse la plus autorisée et définitive à toutes les questions que les travailleurs se posent.* »

C'est une tradition que *le Peuple* (1), organe mensuel de la centrale, ouvre une tribune de discussion avant chaque congrès. Mais, dans un style quelque peu académique, les thèmes restaient généralement doctrinaux et il n'était pas question d'attaquer de plein fouet la direction confédérale.

Rien de commun avec ce qui vient d'être imprimé, par exemple sous la plume de M. Thouroude (syndicat des employés de la Sécurité sociale d'Ile-et-Vilaine) : « *Plusieurs exemples permettent de démontrer* [l']*alignement de la C.G.T. sur les thèses du P.C.*, écrit-il dans *le Peuple. Outre la question des filiales déjà évoquée, le bilan de la rencontre C.G.T.-partis de gauche, et l'agressivité à l'égard du P.S., le discours de Georges Séguy à Angoulême, qui était un mélange de faux procès et de demi-vérités, je retiens l'intervention de G. Séguy à Gentilly et l'accord du 13 mars.* »

M. Thouroude prend soin de spécifier qu'il « *ne s'agit pas de défendre le P.S., dont* [il n'est] *ni militant, ni sympathisant (...) et encore moins de dire que la C.G.T. devrait être neutre* ».

L'« événement » est sans doute plus spectaculaire encore dans *la Vie ouvrière*, l'hebdomadaire confédéral qui, auparavant, n'avait jamais ouvert ses colonnes à de telles « *tribunes* » pour le congrès. Or son impact est beaucoup plus populaire que celui du *Peuple* et son tirage (250 000 exemplaires, selon la direction) lui est près de dix fois supérieur.

Depuis le 11 septembre, de semaine en semaine, dans les deux douzaines de textes publiés (2) c'est, parmi les contestataires, à qui rivalisera à appeler un chat un chat, pour parler de la « *subordination totale de la C.G.T. au P.C.F.* » — selon le mot de M. Palacin (U.G.I.C.T.).

La responsabilité dans la rupture de la gauche

« *A partir du 23 septembre 1972*, écrit M. Pradel (INSEE), *la direction confédérale a multiplié les prises de position antiunitaires, le sommet étant atteint à Gentilly, où le secrétaire général, parlant, il est vrai, en tant que représentant du P.C.F., a de fait engagé la confédération sur les mots d'ordre de celui-ci.*

» *La prise de position de la direction de la C.G.T. n'a fait que renforcer la division* [de la gauche], enchaîne la section du lycée d'enseignement professionnel de Savigny-sur-Orge. *En fait, notre direction confédérale s'est contentée d'épouser les positions du parti communiste, sans chercher une solution permettant de renouer l'unité.* »

M. Laradji, autre militant, va plus loin : « *En adoptant, par une verticalité qui s'apparente au « centralisme démocratique », la même lecture du programme commun que celle avancée par l'un des partis de gauche, on est en droit de se demander si la C.G.T. ne porte pas sa part de responsabilité dans la rupture des négociations et dans le maintien de la droite au pouvoir.* » Cette responsabilité est mise en cause par plusieurs autres correspondants.

Corollaire de cette levée de bouclier contre l'emprise du P.C.F., d'autres militants prennent fait et cause pour MM. Germon et Carassus (les deux membres de la commission exécutive, socialistes, en désaccord avec la direction confédérale) signataires, avec sept autres cégétistes, d'une lettre de protestation publiée par la *V.O.* du 15-20 juin 1978. Et l'affaire est liée à l'expression des « tendances », la direction de la C.G.T. acceptant les critiques mais prévenant aussitôt que certaines de ces critiques sont l'amorce d'une tendance, formule condamnée par la centrale. « *Le fond de cet article publié dans notre journal coïncide pour une grande part avec nos propres interrogations. Nous tenons à vous faire savoir que nous ne sommes affiliés à aucun parti* », écrivent, par exemple, deux postiers de Tours, MM. Caye et Grenouilloux.

Vous atteignez « *le record de l'hypocrisie* », s'exclame M. Pierre Palacin, déjà cité, à l'adresse des dirigeants cégétistes. « *Vous condamnez le droit aux tendances parce que vous voulez que ne règne à la C.G.T. que la seule tendance communiste. La tendance communiste organisée, se réunissant avant la réunion syndicale, dirige, décide, pourvoit les postes le responsabilité dans les syndicats, les unions locales et départementales, les fédérations, le bureau confédéral. Dans ces organismes, la majorité communiste ou sympathisante fait la loi. Au plus haut niveau, Georges Séguy et Henri Krasucki, membres du bureau politique du P.C.F., déterminent l'orientation de la C.G.T. avec leurs camarades du bureau politique.*

» *Par quels mécanismes les principaux responsables des unions locales, des unions départementales, des syndicats, les secrétaires confédéraux, appartiennent-ils tous à un même courant politique ?* » avait, de son côté, demandé (*le Peuple* du 15 août) Mme Janine Parent (UGICT). « *Pour rendre crédible l'idée que nous sommes une confédération où s'expriment des diversités d'appartenance* [il faut], ajoutait-elle, *ou interdire le cumul des mandats politiques et syndicaux à haut niveau, ou nommer à ces postes des responsables des divers courants politiques.* »

Les socialistes en accusation

Naturellement, les ripostes ne sont pas moins vigoureuses de la part de ceux qui approuvent la direction confédérale. La « bande des neuf » est prise à partie et le P.S. mis en accusation. Leur « *texte n'exprime l'opinion que d'une infime minorité d'adhérents de la C.G.T., et même une infime minorité de socialistes ou sympathisants socialistes au sein de notre centrale*, affirme M. Bertrand (P.T.T., Paris). *Les signataires me paraissent être téléguidés par la direction du parti socialiste pour pratiquer au sein de la C.G.T. une nouvelle scission, comme ils le firent en 1947* ».

Pour le syndicat P.T.T. du Var, « *le passé a prouvé amplement, avec la tendance F.O., le mal fait à la classe ouvrière par l'organisation de fractions en son sein et la scission syndicale qui a suivi* ». Il regrette « *les déclarations malveillantes que contient cette lettre contre la C.G.T. et plus particulièrement* contre son *bureau confédéral quant aux prises de position et aux actions engagées pour que vive le programme commun* ».

« *L'organisation des tendances permettrait par contre les règlements de comptes politiques, et ce serait néfaste à la C.G.T. et aux travailleurs*, considère un cheminot de Toul, M. Sillaire. *C'est aussi un moyen subtil, mais pas courageux, pour infléchir le syndicalisme de classe et de masse que pratique la C.G.T., c'est le refus de la plus élémentaire règle de la démocratie qui consiste à s'incliner devant une majorité.* »

Le Syndicat national des bureaux d'études estime de son côté qu' « *il faut absolument éviter de transformer la C.G.T. en champ de bataille entre tendances politiques* », mais le rejet d'une critique « *sous prétexte qu'elle émanerait de membres du P.S.* [lui] *semble malheureusement encourager ce type d'affrontement stérile et destructeur* ».

A diverses reprises, les socialistes sont cloués au pilori. M. André Wiart (Pas-de-Calais) accuse certains de leurs dirigeants d'avoir incité quelques-uns de leurs militants, adhérents à la C.G.T., à quitter la centrale à la suite du discours de M. Séguy pendant la campagne électorale en tant que dirigeant communiste.

M. Latapi (d'Angers) trouve déplacée l'attitude de « *certains qui ont demandé à être relevés de leurs fonctions syndicales pour faire la campagne électorale de leur parti et qui, maintenant, se retournent contre la C.G.T. pour l'accuser d'avoir une part de responsabilité dans l'échec de la gauche* ».

Parfois, dans la panoplie déployée contre l'état-major cégétiste, les armes employées sont moins massives. Par exemple, M. Joseph Salle (Pays de la Loire) demande : « *Est-ce que le rôle de la C.G.T. n'aurait pas dû être de réclamer des précisions sur le contenu et les moyens d'application du programme* [commun] *avant de décider de le soutenir ? Est-il possible à une organisation syndicale comme la C.G.T. de soutenir sans limite un programme commun des partis de gauche ?* »

La modération de ton n'empêche pas M. Claude Cézard (technicien à T.D.F.) d'affirmer, à propos de la querelle sur les nationalisations, que « *dans ses derniers congrès, la C.G.T. n'avait jamais pris position sur ce problème des filiales. Il est donc regrettable et condamnable*, ajoute-t-il, *que la direction confédérale ait affirmé que la C.G.T. s'était toujours prononcée pour la nationalisation de toutes les filiales où la société mère détenait plus de 50 % du capital* ».

Pour sa part, M. Carassus essaie de montrer que la C.G.T. a été parfois trop sensible à l'argumentation communiste (au risque, dit-il, d'être immédiatement accusé de rejoindre le camp des adversaires de la centrale), mais, en même temps, il essaie de trouver un terrain d'entente. Il rappelle donc que l'autogestion n'était que « *chimère quand il s'agissait de la proposition de la C.F.D.T. et du P.S., mais* [devient] *acceptable pour la C.G.T. lorsque le P.C. se prononce pour* ». Il cite d'autres faits selon lesquels tout s'est passé « *comme si la direction de la C.G.T. voulait accréditer l'idée qu'il est impossible pour un travailleur d'être à la fois d'accord avec la C.G.T. et avec le P.S.* ».

Hostile aux « tendances », M. Carassus réclame l'« expression démocratique » dans la presse confédérale et un autre état d'esprit, excluant qu'un désaccord soit, « *dans un réflexe quelque peu paternaliste* », baptisé « *d'incompréhension à la base* ».

L'indépendance de la centrale et son comportement durant la campagne ne sont d'ailleurs pas, tant s'en faut, les seules cibles des mécontents. Nombre d'entre eux critiquent les méthodes de travail. Parfois, il s'agit d'un objectif particulier, telle que l'action en faveur des chômeurs (M. Christian Beauvais, Seine-Saint-Denis). Mais c'est un malaise plus profond qui apparaît.

Certains évoquent le centralisme démocratique, d'autres les méthodes de discussion. « *Est-il nécessaire, toujours, de présenter un rapport qui, dès le départ, donne les conclusions de la discussion à venir*, demande M. Michel Bouteille (Loire). « *Souvent, « on » propose de « débattre » lorsque presque tout a été dit.* » « *La C.G.T. est assez forte aujourd'hui*, estime M. André Jaeglé (membre de la commission exécutive), *pour laisser se diversifier les formes de son expression au gré des militants.* » Ce qui amène M. Jaeglé à indiquer : « *Au nom des positions de la C.G.T. antérieurement définies, on arrive à justifier bien des choses qui mériteraient pour le moins discussion.* »

Election ou cooptation

On s'en prend aussi à la façon dont les militants peuvent donner leur avis : « *Les syndiqués pourront-ils se prononcer sur l'activité menée par la direction confédérale lors de la dernière campagne électorale ?* », demande M. Claude Cézard, qui réclame « *une consultation des syndiqués sur le rapport d'activité* ». Tandis que MM. Laradji et Gauer (chômeur) souhaitent qu'il y ait des candidatures libres, M. Pradel ironise. « *Pour la plupart des militants*, dit-il, *l'élection se confond avec la cooptation de secrétaires de section. Tous les autres organismes leur échappent totalement. Jamais (...) les militants de base n'ont été amenés à élire directement les responsables confédéraux; la méthode employée (cooptation et approbation quasi unanime des textes préétablis) a des qualités et des défauts; mais, de grâce, ne nous leurrons pas.* »

L'insuffisance de la circulation de l'information est un grief qui vient sous plusieurs plumes. Il n'est pas pensable que ceux qui sont en désaccord avec la confédération, écrit Mme Parent, « *doivent faire des pressions pour que paraisse leur opinion, et que, lorsque la direction admet cette parution, elle l'assortisse de commentaires qui visent à discréditer ces camarades* ».

Jusqu'à présent, aucun mentor n'est venu redresser les affirmations les plus péremptoires, les questions les plus impertinentes. Cela devrait être l'affaire du 40e congrès. Gageons que les « *traditionalistes* » s'y feront largement entendre, à n'en prendre pour exemple que ces militants de Levallois qui expriment leurs réserves à propos de l'attitude confédérale vis-à-vis de la Fédération syndicale mondiale : M. Séguy y est à peu près accusé d'antisoviétisme...

JOANINE ROY.

(1) La presse de la C.G.T. comprend les publications suivantes : *le Peuple*, *la Vie ouvrière*, *Option*, *la Vie des collectivités ouvrières*, *Antoinette*, etc.

(2) Il y a eu à ce jour environ deux douzaines de textes dans *la Vie ouvrière* et six dans *le Peuple*.

Satisfaction mêlée d'inquiétude chez les socialistes C.G.T.

Une satisfaction mêlée d'inquiétude règne dans les milieux socialistes de la C.G.T. Les neuf qui avec MM. Germon et Carassus se sont permis d'écrire à la direction de la centrale pour critiquer ses prises de position, notamment lors de la campagne électorale des *législatives, constatent aujourd'hui qu'ils sont pour beaucoup dans le vaste débat qui règne au sein de la C.G.T.* « Notre initiative, *déclare l'un des neuf*, était improvisée. Je vous assure que si tendance il y avait, si nous étions organisés, il y aurait eu bien plus de neuf signataires. »

Mais depuis l'envoi de la lettre ? N'y a-t-il pas une tendance en voie d'organisation ? Absolument pas rétorque-t-on. « Notre problème, *déclare M. G. Desseigne*, n'est pas de créer une tendance, mais de favoriser l'évolution démocratique de la C.G.T. Les vrais problèmes sont de savoir comment on peut faire élire dans les organismes dirigeants des personnes représentatives et comment la liberté d'expression sera maintenue voire renforcée après le quarantième congrès. » *S'il n'y a pas, à proprement parler de tendance c'est-à-dire de regroupement organisé d'un courant de pensée — formule expressément condamnée à la C.G.T. — tout au moins peut-on observer qu'il y a une éclosion de prises de position à tendance socialiste.*

Et c'est là un des autres sujets de satisfaction des neuf : parmi les adhérents C.G.T., qui votent socialiste — mais combien sont-ils ? — un certain nombre ose désormais prendre la parole ou la plume. Mais la contestation ne va guère plus loin. Les dirigeants C.G.T., quel- pires difficultés à trouver des que soit leur bord, ont eu les candidats à la commission exécutive, signe inquiétant qui démontre la faible implantation militante du P.S. dans le milieu ouvrier.

L'inquiétude la plus grande des socialistes cégétistes porte sur le déroulement du congrès de la C.G.T. Combien de socialistes seront élus à la commission exécutive ? Les ténors de la contestation ne seront-ils pas écartés à partir d'une « opération contre-feu » ? Quel socialiste remplacera M. Germon, qui doit quitter la rédaction en chef du Peuple ? *Autant de questions qui amènent tel responsable à déclarer :* « Pour le déroulement du congrès, je suis pessimiste. Sans nier l'ouverture de la C.G.T. au débat préparatoire, j'ai l'impression que cette ouverture cache une fermeture tempérée au niveau des instances. » *Mais d'autres signataires de la lettre des neuf ne sont pas désespérés :* « La discussion est lancée et des dirigeants C.G.T. d'obédience communiste ont déjà démontré qu'ils n'entendaient pas laminer ceux qui ont osé sortir des tranchées. » *Et d'ajouter que la personnalité d'un M. Germon — même si celui-ci doit s'effacer — ne doit pas masquer celle d'autres cégétistes socialistes, dont l'ascendant ne fera que s'affirmer.*

Une affirmation quelque peu élitiste, car l'insuccès de M. Germon ou de tout autre contestataire — même transformé en compromis acceptable — ne pourra pas éviter les interprétations politiques. On ne monte pas sans risque sur les devants de la scène.

J.-P. D.

M. JOXE (P.S.) : une manipulation sans précédent de la C.G.T. par le P.C.F.

M. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire, déclare dans une interview publiée dans le numéro de septembre de la revue *Faire* :

« *Beaucoup de socialistes cégétistes ont ressenti en même temps la division de la gauche et la manipulation sans précédent de leur centrale syndicale par des dirigeants communistes.*

Or, un des éléments les plus importants dans la vie syndicale française depuis plusieurs années, c'est que pour la première fois, à l'intérieur de la C.G.T., le problème a été ouvertement posé, malheureusement à chaud, de savoir quelles étaient les relations entre la C.G.T. et le parti communiste sur le plan strictement politique. Si ce débat tournait court, si cette interrogation, qui a conduit beaucoup de cégétistes socialistes à ne pas reprendre leur carte, ou malheureusement, parfois, à renoncer ou à ne pas prendre des responsabilités syndicales, même au niveau local, alors on verrait se se réaliser la cristallisation d'un grand mouvement syndical communisant qui serait la C.G.T., et puis d'un grand mouvement syndical socialisant autour de la C.F.D.T. et de la FEN... Pour que la gauche gagne, il faudrait que ces problèmes-là soient éclaircis, au moins autant que les problèmes propres aux partis politiques. »

MONNAIES

LÉGER RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR

Grâce à l'appui massif que les banques centrales ont prodigué au dollar depuis le début de la semaine, la monnaie américaine s'est légèrement raffermie à la veille du week end. A Francfort, son cours est remonté de 1,8750 à 1,90 DM ; à Zurich, il est passé de 1,5850 FS à 1,5930 FS, et, à Paris, de 4,2850 F à 4,30 F, le tout dans des marchés dont le calme contraste avec la nervosité des jours précédents.

L'annonce d'une forte hausse des prix de gros américains en août a peu influencé les opérateurs, tout au moins dans l'immédiat. Sur les marchés de l'or, tant à New-York qu'à Londres et à Zurich, le cours de l'once continue à s'établir entre 223 et 224 dollars, pratiquement à son plus haut niveau.

AFFAIRES

Le P.-D.G. français gagne plus que son homologue allemand

Son salaire varie entre 21 300 F et 35 500 F par mois

Que gagnent ces hommes qui, en France, « gouvernent » l'entreprise, des cadres supérieurs au P.-D.G. ? Sont-ils plus ou moins payés qu'à l'étranger ? Notre confrère *l'Express* a demandé à Management Centre Europe (M.C.E.) une étude sur les salaires des cadres moyens et supérieurs à partir des données recensées chaque année par cette organisation internationale de perfectionnement des cadres.

Ce que gagnent les P.-D.G.

Les P.-D.G. gagnent de 256 330 F en moyenne par an dans les entreprises réalisant moins de 50 millions de chiffre d'affaires (soit 21 361 F par mois *en tenant compte du treizième mois et des diverses primes*) à 426 580 F dans les entreprises réalisant plus de 500 millions de francs par an (35 548 F). Les salaires *moyens* intermédiaires sont de 288 403 F par an (24 034 F par mois) dans les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 et 100 millions de francs et de 365 006 F (30 417 F par mois) pour celles dont le chiffre d'affaires annuel varie entre 100 et 500 millions de francs.

L'enquête publiée par *l'Express* montre que c'est principalement dans les banques et les assurances, et d'une façon générale dans le tertiaire (services) que les salaires sont les plus élevés. Mais, dans les firmes réalisant plus de 500 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, la palme revient à la chimie et à la pharmacie. La sidérurgie, malgré ses bilans catastrophiques, paie très bien ses P.-D.G...

Ce que gagnent les autres directeurs

● *Un directeur général* gagne en moyenne, selon l'enquête de M.C.E., 220 191 F par an (pour treize mois et y compris diverses primes), soit 18 349 F par mois si son entreprise réalise moins de 50 millions de F de chiffre d'affaires annuel. Le salaire moyen s'élève en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise : 251 189 F (soit 20 933 F par mois) entre 50 et 100 millions de F de chiffre d'affaires ; 326 814 F (27 234 F par mois) entre 100 et 500 millions de F de chiffre d'affaires ; 389 045 F (32 420 F par mois) au-delà de 500 millions de F. C'est dans les services, les banques, les assurances, puis dans la chimie et la pharmacie, que les salaires sont les plus élevés.

● *Un directeur commercial* gagne, lui — toujours pour les mêmes tranches de chiffre d'affaires — 164 381 F par an (13 697 F par mois), 186 209 F (15 517 F par mois), 238 946 F (19 912 F par mois), 281 838 F (23 486 F par mois). C'est encore dans les services, les banques et les assurances que l'on trouve les salaires les plus élevés, puis dans l'alimentation et le textile, ensuite dans la métallurgie, l'automobile et l'électricité.

● *Un directeur financier* gagne entre 156 964 F et 269 153 F par an, soit entre 13 330 F et 22 430 F par mois. C'est là encore dans les services, les banques et les assurances, puis dans l'alimentation et le textile, que les salaires sont les plus élevés.

● *Un directeur technique* gagne entre 149 900 F et 257 040 F par an, soit entre 12 492 F et 21 420 F par mois, les secteurs les mieux payés étant la chimie, la pharmacie, puis l'alimentation et le textile.

Notre confrère *l'Express* ajoute une liste des vingt principaux avantages en nature (voiture, chauffeur, aide au logement, indemnité de téléphone ou indemnité pour les réceptions à domicile, etc...) qui peuvent majorer le revenu réel de près de 50 %.

L'enquête montre enfin qu'avant comme après le paiement de l'impôt, les managers français ont un revenu supérieur à ceux des managers étrangers, notamment des Allemands. Seuls les Américains gagnent plus d'argent et ont un revenu disponible, après le paiement de l'impôt, supérieur.

Les cadres français ne sont pas à plaindre, conclut *l'Express* au vu de cette enquête.

AL. V.

RHONE-POULENC TEXTILE PASSE UNE IMPORTANTE COMMANDE AUX A.R.C.T.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Rhône-Poulenc-Textile (R.P.T.) va commander vingt et une machines de texturation nylon (quatorze cette année et sept en 1979) aux Ateliers roannais de construction textile (A.R.C.T.), principale filiale, avec quelque mille deux cents salariés, du groupe ASA. Celui-ci, employant deux mille salariés, principalement dans la région Rhône-Alpes, est le seul fabricant français de matériel de texturation industrielle. Le marché porte sur 39 millions de francs et il devrait permettre de remettre à flot les A.R.C.T.

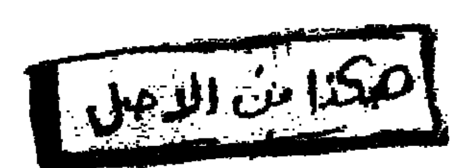
La direction de Rhône-Poulenc-Textile, poursuivant la mise en œuvre de son plan textile, avait, le printemps dernier, conclu non pas avec les A.R.C.T., mais avec son concurrent britannique Scragg, un premier marché de 31 millions de francs portant sur seize machines d'étirage texturation pour le fil polyester.

Ce choix avait suscité de vives inquiétudes à Roanne, car il risquait de provoquer la suppression à plus ou moins brève échéance de six cents emplois dans tout le groupe ASA. La direction de R.P.T. s'était à l'époque justifiée en faisant valoir qu'elle n'avait retenu pour seul critère que la compétitivité technologique.

PAUL CHAPPEL.

ERRATUM. — Dans notre article sur l' « encadrement du crédit » paru dans nos éditions de la veille (datées du 6 octobre), il fallait lire page 39, première colonne, sous l'intertitre « un effet automatique : l'inflation » : « *Le taux du marché monétaire, qui est en réalité celui des interventions de la Banque centrale, se situe constamment et par construction (c'est là que réside le vice) au-dessous du taux auquel les banques consentent leurs prêts aux entreprises.* » Dans la première édition le mot « construction » ne figurait pas, dans la seconde il a été remplacé par erreur par le mot « définction ».

A l fin du même paragraphe, le mot exceptionnellement (« ce n'est qu'exceptionnellement que l'Institut d'émission pourvoierait... ») a été dans la seconde édition effacé.



SOCIAL

Les salariés de la réparation navale marseillaise se remettent en grève pour une durée illimitée

De notre correspondant régional

Marseille. — *Sur l'initiative de la C.G.T. et au terme d'un vote à bulletin secret, les salariés des deux entreprises de réparation navale extérieures au groupe Terrin, la Compagnie marseillaise de réparations (C.M.R.) et la société Paoli, ainsi que ceux de la peinture navale et des sociétés issues du groupe Terrin, Sud-Marine, Mécanique-Etang et Oliva, ont décidé de se mettre en grève illimitée jeudi 5 octobre. Ils veulent obtenir* « l'ouverture immédiate de négociations avec les pouvoirs publics pour une reprise de l'activité dans l'ensemble des entreprises de réparations navales et de peinture navale ». *Cette décision a suscité de vives réactions de la part de l'Union patronale interprofessionnelle de Marseille (UPIM) et des directions de la C.M.R. et de Paoli, qui accusent la C.G.T. de pratiquer la* « politique du pire ». *La fédération C.G.T. de la métallurgie des Bouches-du-Rhône a appelé, de son côté, les travailleurs de cette branche à faire grève, le lundi 9 octobre, pour soutenir l'action des salariés de la réparation navale marseillaise et ceux des chantiers navals de La Ciotat.*

Ces derniers ont débrayé jeudi, dans l'après-midi, à la suite de la distribution des cinq cents premières lettres de licenciement sur les mille deux cent douze qui doivent toucher, d'ici à la fin de la semaine, toutes les catégories de personnels.

L'initiative prise par la C.G.T. de déclencher une grève illimitée dans la réparation navale marseillaise fait suite à l'entrevue sans résultat qu'a eue, mardi 3 octobre, une délégation du syndicat C.G.T. de la réparation navale au ministère des transports. Il s'agit, à l'évidence, pour la C.G.T., qui craint que le « *tapage publicitaire* » fait autour du « plan Defferre » ne donne le sentiment que les problèmes sont réglés, d'exercer une pression sur les pouvoirs publics en paralysant totalement les activités de la réparation navale marseillaise, puis, dans un deuxième temps, si nécessaire, celles du port de Marseille.

En l'absence de M. Defferre, qui devait préciser sa position au cours de la réunion du conseil municipal de ce vendredi soir, le journal *le Provençal* écrit, ce vendredi matin, qu' *« il est à craindre que la grève déclenchée par la C.G.T. ne fasse fuir ceux qui étaient prêts à s'intéresser à ce secteur de l'industrie et n'ait pour résultat d'écarter à nouveau du port de Marseille les bateaux qui auraient pu venir s'y faire réparer. »*

De son côté, dans une déclaration faite jeudi, M. Jacques Jouet-Pastre, président de l'UPIM, a soupçonné la C.G.T. de jouer la politique du pire et a fait état d'*« actions de commandos »* (qui auraient eu lieu fin septembre), organisées par des militants cégétistes pour empêcher les salariés de plusieurs entreprises de sous-traitance de travailler à bord des bateaux. Selon M. Jouet-Pastre, dont les accusations ont été confirmées par le dépôt de plusieurs plaintes émanant des chefs d'entreprise concernés, des véhicules et des outils auraient été jetés à la mer et des travailleurs auraient été menacés. Les directions des entreprises C.M.R. et Paoli ont également publié un communiqué dans lequel elles déclarent notamment que, *« quelle que puisse être la durée de cette grève, il est certain qu'elle ne fera que détruire le reste de confiance que les armateurs pouvaient encore avoir dans la réparation navale marseillaise »*.

Une action-surprise pourrait, d'autre part, être lancée lundi 9 octobre par le syndicat C.G.T. des chantiers navals de La Ciotat. Un porte-parole de l'intersyndicale C.G.T., F.O., C.F.D.T., C.G.C. et C.F.T.C. a indiqué que, au cas où les forces de police interviendraient dans l'enceinte des chantiers, la sirène de la mairie de La Ciotat retentirait pour inviter la population à faire mouvement vers le port.

GUY PORTE.

LES SOCIALISTES DEMANDENT LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE CONTROLE PARLEMENTAIRE.

Les membres du groupe socialiste et apparentés de l'Assemblée nationale viennent de déposer une proposition de résolution réclamant la création d'une commission de contrôle parlementaire sur l'utilisation des fonds publics alloués aux secteurs de la réparation et de la construction navales.

« *Tandis que la crise de ces industries s'amplifie, le gouvernement laisse faire : une telle attitude est intolérable* », estime le P.S. Selon lui, les aides des pouvoirs publics ont représenté ces dernières années 30 à 50 % du prix contractuel des navires.

» *Cette situation profite aux groupes financiers actionnaires (Paribas, Suez, Schneider...) qui, avec un apport minimum en capital, tirent sans risque un profit important de la masse énorme de capitaux exigés pour le financement du cycle de production particulièrement long des navires. Ces groupes ont la possibilité d'utiliser ces aides de l'Etat pour des opérations essentiellement financières et de redéploiement sur des secteurs plus rentables, bien plus que pour les opérations de modernisation industrielle qu'ils sont censés effectuer* », précise le P.S.

La commission de contrôle, composée de trente membres, devra être chargée de dresser le bilan de l'ensemble des concours financiers publics alloués au secteur naval depuis 1970.

SELON LA DIRECTION

La grève du personnel de l'Agence nationale pour l'emploi a été suivie à moins de 20 %

Seulement mille quatre cent soixante-dix-neuf employés de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), sur sept mille neuf cent soixante et un — soit 18,6 % — ont suivi, jeudi 5 octobre, les consignes de grève lancées par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'Agence, pour protester contre la réforme de cet organisme, telle qu'elle est envisagée par le ministère du travail et de la participation (*le Monde* du 6 octobre).

La direction générale de l'A.N.P.E., qui donne ces chiffres — les syndicats se bornant à affirmer que leur action a été *« très suivie »*, — indique que ce mouvement de grève a été diversement observé selon les régions : les plus touchées ont été la Corse, 35 % (mais l'A.N.P.E. n'emploie dans l'île de Beauté que trente-quatre personnes, dont douze ont cessé le travail jeudi), Paris, 29,75 % ; l'Auvergne, 27,43 %, et la Lorraine, 24,16 %. En revanche, l'arrêt de travail a été très peu suivi en Champagne-Ardenne, 2,24 % ; en Alsace, 3,4 %, et en Picardie, 6,9 %. A la direction générale de l'A.N.P.E., 9,60 % des agents ont fait grève.

Dans un communiqué, la C.G.T. s'élève contre le projet de réforme de l'Agence, qui, selon elle, *« s'inscrit dans le cadre des réformes en cours de l'appareil d'Etat, qui visent à adapter le service public aux besoins du C.N.P.F. et à remettre en cause la quantité et la qualité du service rendu à l'ensemble de la population »*.

Ce syndicat souligne *« qu'après avoir renoncé au monopole d'offres d'emplois et aux dispositions du code du travail en matière de connaissance des emplois vacants, l'Etat se prépare à abandonner le monopole des demandes, ce qui revient à laisser le placement au secteur privé ; ce qui revient également à renoncer à toute statistique basée sur la connaissance réelle des demandeurs d'emploi »*.

Enfin, note la C.G.T., *« pour donner l'illusion de décentralisation et d'ouverture en direction des partenaires sociaux, il est proposé de démanteler l'établissement national en établissements régionaux administrés par un comité de gestion placé sous l'autorité du préfet et composé de membres choisis parmi les technocrates et les représentants du C.N.P.F. »*

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont prévu d'appeler à de nouvelles grèves, pour quarante-huit heures, les 11 et 12 octobre et pour soixante-douze heures, les 17, 18 et 19 octobre.

LES V.R.P. MANIFESTERONT LE 9 OCTOBRE A PARIS

Les V.R.P. manifesteront leurs opposition aux projets fiscaux qui réduisent leurs abattements pour frais professionnels en défilant à Paris, lundi 9 octobre, à 15 heures, de la République jusqu'au ministère des finances, place du Palais-Royal. Toutes les organisations de voyageurs et représentants de commerce : C.G.C., C.G.T., F.O., C.F.T.C., U.C.T. et autonomes (la C.F.D.T. s'associe aussi à la protestation) veulent ainsi faire rejeter un projet qui *« s'attaque à leurs frais professionnels, alors que leur profession les oblige d'abord et toujours à payer pour pouvoir travailler »*, a déclaré, devant la presse, M. de Santis, président des V.R.P.-C.G.C. *« Les V.R.P. n'admettront jamais d'être assimilés aux fraudeurs et aux privilégiés fiscaux, qui ne sont pas chez eux ni chez les autres salariés. »*

Les organisations C.G.C. des cadres de l'assurance, de la chimie, de la fonction publique, de l'Aéroport de Paris, des journalistes, etc., participeront également à la manifestation.

● *Un accident du travail aux usines Renault*, à Billancourt, a, jeudi 5 octobre, coûté la vie à M. Antoine Herrera Lorenzo. Cet ouvrier, d'origine espagnole, âgé de trente-neuf ans, exécutait un travail de pulvérisation lorsqu'à la suite d'une fausse manœuvre, sa tête s'est trouvée coincée entre une paroi et une chaîne d'assemblage.

ÉNERGIE

● *Les réserves de pétrole des pays de l'OPEP* seront épuisées dans quarante-trois ans si la production se poursuit au rythme actuel, dans vingt-huit ans si elle augmente de 3 % par an, a affirmé M. Attiga, secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, à Oslo. La plupart des pays de l'OPEP pourraient être bientôt débiteurs, à moins d'augmenter les prix du pétrole ou de diminuer leurs dépenses nationales. Ces pays sont passés d'un excédent de leur balance des paiements de 41 milliards de dollars en 1977 à un déficit de 1,7 milliard de dollars pour les trois premiers mois de 1978.

LA RÉVISION DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Nous n'avons pas l'intention de pratiquer la moindre discrimination

affirme M. Lionel Stoléru

Le gouvernement s'apprête-t-il à modifier, c'est-à-dire à durcir sa politique à l'égard des étrangers ? La déclaration de M. Barre annonçant que les pouvoirs publics allaient « *reconsidérer la politique d'immigration* » a avivé l'inquiétude des syndicats et de certains partis à quelques mois du renouvellement ou non des quatre cent mille cartes de séjour détenues par les Algériens.

Dans un communiqué, le groupe communiste de l'Assemblée nationale indique qu'il craint « *qu'un nouveau degré soit franchi dans la mise en place du dispositif visant au départ massif et autoritaire de la main-d'œuvre immigrée.* » Les communistes « *considèrent qu'une véritable politique de retour répondant aux aspirations des travailleurs immigrés, élabodée dans un esprit de coopération internationale, nécessite des accords avec les pays intéressés.* »

Or c'est bien ce qu'on affirme vouloir réaliser au secrétariat d'Etat de M. Lionel Stoléru. En parlant de « *nouvelle politique* », nous a-t-on déclaré, l'objectif du gouvernement est justement de négocier des accords pour certains pays, notamment l'Algérie et la Tunisie, qui souhaitent accueillir ou retrouver leurs ressortissants les plus qualifiés. « *Le renforcement de la coopération,* dit-on chez M. Stoléru, *permettra d'accélérer les départs volontaires en maintenant l'aide au retour et en développant des stages de formation ou d'adaptation répondant aux préoccupations des gouvernements algérien ou tunisien.* »

Avant de quitter Alger où il se trouvait le 4 octobre, le secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés a fait remarquer que les économies occidentales étaient entrées sans aucun doute dans une longue phase de stagnation, et qu'il fallait en tirer les conséquences. « *Mais,* a-t-il précisé, *le reflux doit se faire progressivement et de façon concertée. Nous n'avons nullement l'intention d'agir brutalement comme l'ont fait certains de nos voisins. Nous n'avons pas l'intention non plus de pratiquer la moindre discrimination. Cependant la situation de chacun de nos partenaires est différente et il faut, en commun, élaborer les mesures les mieux adaptées.* » Et M. Stoléru a fait observer qu'il n'était pas possible d'adopter des solutions similaires pour le Portugal (qui a 10 % de sa population en France) et pour l'Algérie, « *qui entend mettre en œuvre elle-même une politique de réinsertion* ».

A Paris, la C.F.D.T. s'inquiète des mesures qui pourraient être prises et rendraient impossible le séjour des immigrés en France.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2790	2,2910	— 105	— 75	— 165	— 125	— 420	— 360
$ can. ...	3,6300	3,6410	— 80	— 45	— 140	— 100	— 300	— 235
Yen (100).	2,2760	2,2850	+ 70	+ 100	+ 160	+ 200	+ 500	+ 560
DM	2,2515	2,2600	+ 60	+ 80	+ 140	+ 170	+ 470	+ 510
Florin ...	2,0760	2,0830	— 210	— 165	— 240	— 190	— 240	— 180
F. B. (100)	14,2830	14,3240	—1130	— 890	—1330	—1060	—1990	—1460
F. S.	2,6880	2,6990	+ 140	+ 170	+ 310	+ 340	+ 980	+1050
L. (1 000).	5,2250	5,2410	— 410	— 285	— 710	— 550	—1770	—1330
£	8,4755	8,4990	— 420	— 350	— 790	— 700	—2220	—2080

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 1/2	3 7/8
$ E.-U. .	2 3/8	2 3/4	9 7/16	9 13/16	9 3/16	9 9/16	9 11/16	10 11/16
Florin ...	24 7/8	28 1/8	15 1/2	16 5/8	12 5/8	13 3/8	9 3/8	9 7/8
F. B. (100)	20 3/4	25 1/4	7 1/4	7 7/8	7 1/4	7 1/8	8 7/8	8 1/2
F. S.	—2	—20	—7 16	+ 1/16	0	1/2	1/4	5/8
L. (1 000).	7 3/4	11 1/4	12 3/4	15 1/4	12 3/4	15 1/4	13	15
£	8 1/4	9	12 1/8	13	12 1/4	13 1/8	12 7/8	13 7/8
Fr. franç..	7	7 1/4	8 1/2	9	8 3/4	9 1/4	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE (JOUETS)

La société Majorette confirme que la progression attendue du chiffre d'affaires pour 1978 sera d'environ 22 %, bien que le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 1978 n'ait progressé que de 5 % par rapport au chiffre d'affaires de 1977.

Le chiffre réalisé au 30 septembre 1978 de 70 984 000 F contre 58 467 000 F au 30 septembre 1977 prouve l'exactitude de la prévision concernant cette progression.

Le bénéfice du premier semestre est de 3 100 000 F contre 3 400 000 F en 1977. Il sera, à la fin de l'exercice, par rapport à 1977, en progression plus forte que l'augmentation prévue du chiffre d'affaires.

La majorité des investissements programmés pour 1978 a été réalisée au cours du premier semestre.

L'équilibre financier de la société s'est amélioré : le fonds de roulement est de 2 100 000 F contre 1 200 000 F au 30 juin 1977.

Le rapport endettement sur capitaux permanents est de 30,8 % contre 38,5 % au 30 juin 1977.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le résultat avant amortissements, provisions et impôts du premier semestre 1978, s'élève, en ce qui concerne les opérations courantes, à 115,5 millions de francs, auxquels s'ajoutent des plus-values à long terme d'un montant de 16,5 millions de francs.

Le résultat avant amortissements, provisions et impôts du premier semestre 1977 était de 133,2 millions de francs, non compris des plus-values à long terme s'élevant à 11,5 millions de francs.

La diminution apparente du résultat du premier semestre d'une année à l'autre est due à des décalages dans les dates d'encaissement de certains dividendes.

Ces décalages n'auront pas d'incidence sur les revenus du portefeuille de l'ensemble de l'exercice, qui sont estimés à 151 millions de francs, en progression de 11 % par rapport au montant de 135,9 millions de francs atteint en 1977.

legrand

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Les résultats de Legrand S.A. pour le premier semestre 1978 sont les suivants :

En millions de francs :	Premier sem. 1978	Premier sem. 1977	%
Chiffre d'affaires hors taxe	474,3	466,5	— 1,6 %
Bénéfice d'exploitation	62,4	60,05	— 3,8 %
Bénéfice après impôt	24,0	24,5	+ 2,1 %
Amortissements	19,5	22,0	+ 12,8 %
Provisions à caractère de réserve	7,9	8,0	+ 1,3 %
Marge brute d'autofinancement	49,7	52,2	+ 5,0 %

Quant aux résultats consolidés, ils évoluent comme suit :

En millions de francs :	Premier sem. 1977	Premier sem. 1978	%
Chiffre d'affaires hors taxe (1)	560,1	609,3	+ 8,8 %
Pourcentage réalisé sur les marchés étrangers			
Bénéfice d'exploitation	22 %	30 %	
Bénéfice après impôt (2)	88,2	87,9	— 0,3 %
Marge brute d'autofinancement	32,0	34,1	+ 6,6 %
	61,6	72,8	+ 18,2 %

(1) Non compris les ventes de la filiale iranienne, contrôlée à 40 % et mise en équivalence, soit 32,3 millions de francs pour le premier semestre 1978.

(2) Hors intérêts minoritaires

Le périmètre de consolidation a été étendu en 1978 à trois nouvelles filiales : WEG (Allemagne), PIAL (Brésil) et SARLAM (France). A structure comparable, le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre est identique à celui de 1977.

Pour les neuf premiers mois de 1978, les ventes de Legrand S.A. ont progressé de 5 % par rapport à la période correspondante de 1977, avec une augmentation de 15,4 % au troisième trimestre.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
5 OCTOBRE

Un repli bien désiré

Enfin ! s'est écrié un familier de la corbeille en voyant la baisse des cours s'accélérer au cours de la séance de jeudi : — 0,28 % à l'ouverture, — 1,5 % en clôture.

Ce n'est pas un paradoxe : rarement une baisse aura été autant souhaitée sous les colonnes du palais Brongniart, aussi bien par les pouvoirs publics que par les professionnels et les gérants de portefeuilles. Une hausse de plus de 70 % depuis le début de l'année, et de près de 9 % en une semaine tout récemment, est considérée comme beaucoup trop rapide.

C'est pourquoi le repli n'est pas considéré avec crainte mais plutôt avec ravissement. L'effort des organismes de placement collectif, notamment la Caisse des dépôts, pour peser sur les cours en revendant du « papier », s'est trouvé amplifié par les ventes bénéficiaires de nombreux opérateurs.

Très logiquement, les baisses les plus importantes ont touché les titres les plus recherchés précédemment : Poclain, Cie du Nord (dont les cotations ont été retardées en raison de l'afflux des ventes), Beghin-Say, Thomson Brandt, CSF (qui lance une augmentation de capital), Presses de la Cité, Moulinex, Lyonnaise des Eaux, Europe N° 1, L'Oréal.

Une panne inopinée — et regrettable — des ordinateurs de la Compagnie des Agents de change, qui nous fournissent quotidiennement la liste des cours de Bourse, ne nous a pas permis de publier les dernières cotations du marché à terme pour la séance du 5 octobre.

Pour des raisons techniques, les dernières cotations ont été remplacées, au pied levé, par celles de la veille, ce dont nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

LONDRES

Or (ouverture) (dollars) 223 20 contre 222 70

VALEURS	CLOTURE 5/10	COURS 6/10
Beecham	718 ...	706 ...
British Petroleum	906 ..	906 ...
Courtaulds	122 ...	122 ...
De Beers	421 ...	412 ...
Imperial Chemical	397 ...	396 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	250 ...	250 ...
Shell	578 ...	578 ...
Vickers	188 ...	198 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 3/4
*West Driefontein	34 ...	34
*Western Holding	29 11/16	29 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FERODO. — La société va faire appel à ses actionnaires. Une augmentation de capital en numéraire *a été décidée pour financer, notamment*, la prise de contrôle de Ducellier. Les résultats de l'exercice en cours seront satisfaisants. Ils permettront d'assurer le maintien du dividende sur le capital augmenté.

SAINRAPT ET BRICE. — Avant *l'introduction du titre sur le marché* officiel de Paris, la direction a fait savoir qu'elle envisageait une majoration de 50 % de son dividende pour 1978 (9 F global pour 1977).

Résultats nets du premier semestre 1978

THOMSON-C.S.F. — 65,3 millions de francs contre 125 millions un an plus tôt. La société envisage d'augmenter son capital (1 pour 8 à 350 F) avant la fin de l'année.

LEGRAND. — Consolidé, hors intérêts minoritaires : 34,1 millions de francs contre 32 millions un an plus tôt.

C. T. BOWRING. — 19,07 millions de livres sterling contre 14,95 millions un an plus tôt.

MAJORETTE. — 3,1 *millions* de francs contre 3,4 millions un an plus tôt.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	4 oct.	5 oct.
Valeurs françaises	169,2	166
Valeurs étrangères	108	108,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	93	92,6

NEW-YORK

Nouvelle et légère hausse

Le redressement technique réamorcé mercredi s'est poursuivi jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 2,51 points avant de s'établir à 876,47. Le volume des transactions a continué de s'accroître, 28 millions d'actions ayant changé de mains contre 25,14 millions la veille.

Sur 1 896 valeurs traitées, 871 ont progressé, 594 ont reculé et 431 sont restées inchangées.

L'annonce d'une hausse de 0,9 % des prix de gros en septembre a relancé les craintes concernant un nouvel envol de l'inflation et provoqué un léger flottement des initiatives autour du Big Board.

Mais, par la suite, la meilleure tenue du dollar sur les marchés des changes a permis d'améliorer un peu le climat, et les ordres d'achat sont redevenus plus nombreux. Immédiatement après la clôture, les opérateurs ont appris que la masse monétaire avait *encore* augmenté *de* 0,7 milliard de dollars en une semaine. Les taux d'intérêt n'ont peut-être pas encore atteint leur point culminant...

VALEURS	COURS 4/10	COURS 5/10
Alcoa	47 3/4	49 ...
A.T.T.	62 3/4	62 3/4
Boeing	64 ..	63 7/8
Chase Manhattan Bank	35 1/8	35 1/4
Du Pont de Nemours	*131 1/2*	*131 3/4*
Eastman Kodak	63 1/2	63 ...
Exxon	52 1/8	52 1/8
Ford	44 7/8	45 ...
General Electric	53	52 1/2
General Foods	33 3/8	34 ..
General Motors	63 3/8	63 3/4
Goodyear	17 1/2	17 1/2
I.B.M.	281 ...	279 ...
I.T.T.	31 5/8	31 1/2
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	71 3/4	72 ...
Pfizer	36 3/8	36 1/4
Schlumberger	88 3/8	90 1/8
Texaco	24 7/8	25 1/4
U. A. L. Inc.	*41 7/8*	*41 1/4*
Union Carbide	40	39 3/4
U.S. Steel	27 1/8	27 1/8
Westinghouse	21 7/8	22 3/8
Xerox	56 1/8	55 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5/10	6/10
1 dollar (en yens)	186 70	187 30

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ...%

BOURSE DE PARIS - 5 OCTOBRE - COMPTANT

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	Gen. Motors	271 ..	273 80	273 80	271 10
16	Goldfields	15 80	15 55	15 55	15 65
24	Harmony	24 ..	23 50	23 50	23 55
5 20	Hitachi	5 20	5 05	5 10	5 05
305	Hoechst Akti	320	316	316 ..	316 40
35	Imp. Chem.	34 80	34 10	34 10	33 90
71	Inco Limited	75 40	76 50	76 80	75 25
1250	I.B.M.	1187	1218	1210	1203
141	I.T.T.	135 80	137	136 90	135 10
270	Merck	255	257 80	258	257 80
280	Minnesota M	252 80	254 50	253 90	250
305	Mobil Corp.	308 50	309 90	309 90	304 50
9240	Nestlé	8960 ..	8850	8710	8820 ..
210	Norsk Hydro	194 80	194 50	191 60	192 ..
510	Petrofina	508 ..	502	497	498
307	Philip Morris	314 ..	315 90	315 50	316 90
51	Philips	56 50	56 90	56 60	56 80
62	Prés. Brand.	61	60 10	60 10	59 55
285	Quilmès	283	283	283	282 ..
235	Randfontein	228 50	220 50	221 50	223 ..
270	Royal Dutch	277 ..	277 10	276 90	276 70
21	Rio Tinto Zin	21 40	20 80	20 85	20 76
50	St-Helena Co	55 60	54 80	54 80	55
340	Schlumberg.	388	391 50	390 30	387 20
50	Shell Tr (S).	49 20	49	49 ..	48 70
665	Siemens A.G.	686	688	682	689
35	Sony	34 20	34 20	34 25	34 50
255	Unilever	260	260	260 ..	258 80
19	Union Corp.	19 90	19 90	19 80	19 65
121	U. Min. 1/10	112	112	112 ..	112
155	West Deep.	53 40	52 55	52 55	51 50
54	West Driet.	148 ..	147 ..	147 ..	144 10
182	West Hold.	128 30	128	126 50	125 50
240	Xerox Corp.	238 10	242 70	242 70	239
0 92	Zambia Corp	0 90	0 91	0 91	0 90

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 273	4 281	4 32
Allemagne (100 DM)	225 430	226 020	222
Belgique (100 F)	14 294	14 365	13 875
Pays-Bas (100 fl.)	207 940	208 370	203 50
Danemark (100 krd)	81 190	81 550	80
Suède (100 krs)	98 400	98 280	98 25
Norvège (100 k)	84 910	85 350	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 490	8 511	8 50
Italie (1 000 lires)	5 230	5 240	5 25
Suisse (100 fr.)	274 150	271 100	270 50
Autriche (100 sch.)	31 835	31 130	30 45
Espagne (100 pes.)	6 013	6 036	5 90
Portugal (100 esc.)	9 580	9 478	9 25
Canada ($ can 1)	3 590	3 612	3 615
Japon (100 yens)	2 281	2 285	2 23

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	30500	30550 ..
Or fin (en lingot)	30530	30585
Pièce française (20 fr.)	261 80	268 .
Pièce française (10 fr.)	224	222 ..
Pièce suisse (20 fr.)	262 50	260
Union latine (20 fr.)	238 50	235 20
Souverain	262 90	260 ..
Pièce de 20 dollars	1240	1212
Pièce de 10 dollars	681 20	678 20
Pièce de 5 dollars	450	437 50
Pièce de 50 pesos	1179 50	1179 50
Pièce de 10 florins	239 30	236 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'affaire du Palais de la Méditerranée

Le P.-D.G. du Ruhl est entendu par la police

De notre correspondant régional

Nice. — M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino niçois du Ruhl, qui avait été mis en cause par un avocat niçois, Me Jean-Maurice Agnelet, dans l'affaire du Palais de la Méditerranée et dans le cadre de l'enquête sur la disparition de Mme Agnès Le Roux, fille de l'ancienne P.-D.G. du casino (*le Monde* du 4 octobre), a été entendu à son domicile à Nice par la police judiciaire, jeudi 5 octobre, sur commission rogatoire délivrée par M. Richard Bouazis, juge d'instruction.

Me Agnelet avait déclaré, au cours d'une audition par M. Bouazis, que M. Fratoni s'était « assuré » le vote d'Agnès Le Roux (qui détenait, en sa qualité d'administrateur de la société du Palais de la Méditerranée, dix actions de garantie) pour faire basculer la majorité en faveur des adversaires du groupe familial dirigé par sa mère, en lui offrant une somme de 2 400 000 francs. Me Agnelet a cependant donné, depuis, une nouvelle version des faits en affirmant que M. Fratoni avait versé cette somme à la suite d'une promesse de vente des actions d'Agnès Le Roux.

L'avocat niçois, qui était le conseil d'Agnès Le Roux, et qui a effectué diverses opérations financières pour le compte de sa cliente en Suisse, n'aurait joué, selon ses plus récentes déclarations, qu'un rôle de séquestre. Il est probable que le P.-D.G. du Ruhl aura fourni aux policiers les mêmes explications sur ses propres relations d'affaires avec Agnès Le Roux. M. Fratoni détiendrait, d'ailleurs, la promesse de vente dûment signée par cette dernière.

Les rétractations de Me Agnelet demeurent sujettes à caution. L'avocat niçois, qui se plaint d'avoir été l'objet de pressions de la part de la police lors d'une première audition prolongée du 18 au 20 septembre, a demandé en effet lui-même expressément à être entendu par M. Bouazis. Et c'est devant ce magistrat, très librement, qu'il a reconnu, d'une part, avoir donné des informations erronées à la police, et qu'il a mis en cause, d'autre part, M. Fratoni. Mme Renée Le Roux considère de son côté que la seconde version de Me Agnelet comporte plusieurs invraisemblances. Elle souligne notamment que sa fille pouvait librement disposer des fonds déposés dans un compte bancaire suisse à numéro, qu'elle avait ouvert conjointement avec son avocat, en mai 1977. Il existait enfin une convention de blocage, valable jusqu'en 1982, qui interdisait aux actionnaires du palais de vendre leurs actions sans avoir au préalable fait une offre de cession aux autres groupes d'associés.

GUY PORTE.

DES INDUSTRIELS « PARALYSÉS » PAR UNE GRÈVE DES P.T.T. MANIFESTENT DANS LES RUES DE PONTOISE

La distribution du courrier a été pratiquement interrompue dans le département du Val-d'Oise par suite de la grève des postiers du centre de tri de Pontoise, en grève depuis le 27 septembre et qui ont repris le travail pendant la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 octobre.

Ce mouvement entraîne de vigoureuses protestations de la part des usagers, en particulier des responsables des entreprises, nombreuses dans ce département. Fait nouveau et révélateur, ces derniers sont descendus dans la rue, vendredi matin 6 octobre, et ont organisé une manifestation en direction du centre de tri. Ils avaient auparavant tenu à Pontoise une conférence de presse pour dire « leur colère ».

« La vie de nos entreprises est en jeu et nous, nous servons d'otages », a déclaré en leur nom M. Michel Mélé, directeur général du groupement d'intérêt économique de la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône. *« Nous ne pouvons plus faire face à nos échéances. »* M. Harry Feigenbaum, directeur de la société Chimie Plastique, explique que *« 200 000 F de règlements le concernant sont bloqués au tri postal »* et que son téléphone a été coupé, pendant quarante-huit heures, pour non-paiement de sa redevance, alors que le chèque de règlement se trouve dans un des dix mille sacs entreposés dans les locaux du centre de tri de Pontoise.

« Nous allons vers la privatisation des P.T.T. », a encore déclaré M. Feigenbaum.

Dans une lettre adressée à M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, les chefs d'entreprise du G.I.E., qui représentent quelque sept mille emplois, déclarent : « *Cette situation est inadmissible, surtout lorsqu'on connaît les efforts faits notamment par les P.M.E. pour maintenir des emplois malgré les difficultés de toutes sortes qu'elles doivent affronter chaque jour.* Le courrier est pour *nous quelque chose de vital et nous ne saurions admettre qu'une poignée d'hommes mettent en péril la vie même de nos sociétés. Nous ne voulons pas prendre parti dans ce conflit mais nous exigeons en tant qu'usagers que toutes les mesures soient prises afin que cesse cette grève.* »

Le numéro du « Monde » daté 6 octobre 1978 a été tiré à 560 127 exemplaires.

La tuerie de Marseille

TROIS TÉMOINS SONT IDENTIFIÉS

(De notre correspondant.)

Marseille. — La brigade anti-gang de la sûreté urbaine de Marseille entend, depuis le jeudi 5 octobre, un consommateur rescapé de la tuerie survenue mardi 3 octobre dans le Bar du Téléphone, dans le quartier du Canet, au cours de laquelle neuf personnes ont été tuées et une grièvement blessée par trois inconnus masqués (« le Monde » du 5 octobre). Ce témoin, vraisemblablement membre de la bande visée par les meurtriers, et dont faisaient également partie quatre des victimes, avait réussi à s'enfuir dès le début de la fusillade.

Placé depuis sous la protection de la police, ce rescapé — dont l'identité n'a pas été révélée — a expliqué aux enquêteurs que deux autres consommateurs étaient aussi parvenus à s'enfuir. Selon certaines sources, la police connaîtrait l'identité de ces deux hommes et, peut-être même, celle des meurtriers. M. Pierre Chatelain, commissaire chargé de l'enquête, a déclaré, ce vendredi 6 octobre, en fin de matinée, que les deux autres témoins de la fusillade n'avaient pas pu être encore entendus.

A Ajaccio

LE PRINCE VICTOR-EMMANUEL EST REMIS EN LIBERTÉ

M. Hubert Breton, juge d'instruction à Ajaccio, a fait droit, jeudi 5 octobre, à la seconde requête de mise en liberté déposée par les avocats du prince Victor-Emmanuel de Savoie, inculpé de coups et blessures volontaires et de détention d'arme de première catégorie, après qu'il eut blessé, au cours de la nuit du 17 au 18 août dernier, dans l'île de Cavalo (Corse), un étudiant allemand, âgé de dix-sept ans, M. Dirk Hamer (*le Monde* du 22 août). Le parquet d'Ajaccio ayant décidé de ne pas faire appel de la nouvelle ordonnance du magistrat instructeur, le prince Victor-Emmanuel a quitté, ce vendredi, en fin de matinée, la prison d'Ajaccio.

A Othis, en Seine-et-Marne

LE MATÉRIEL D'UNE RADIO LIBRE EST SAISI PAR LA POLICE

Depuis plusieurs soirs, en Seine-et-Marne, une radio-pirate, « Othis libre », réalisait, à partir de la mairie — douze socialistes, dix communistes au conseil municipal, — des émissions d'une heure environ, entre 19 h. 15 et 20 heures. Ces émissions avaient lieu en public, à la mairie, et étaient consacrées à diverses questions locales (problèmes scolaire, financier, environnement, préparation du référendum local du 15 octobre, etc.).

Dans l'après-midi du jeudi 5 octobre, des inspecteurs de la police judiciaire de Versailles sont venus saisir, à la mairie, une partie du matériel d'émission. Plusieurs dizaines de personnes du pays ont cherché à s'opposer, en vain, à l'action des forces de l'ordre.

Des communiqués de protestation ont été publiés, notamment par les autorités municipales, qui estiment que les « formes légales n'ont pas été respectées », et appellent la population à une assemblée générale ce vendredi 6 octobre. Les responsables annoncent, d'autre part, que les émissions reprendront dès ce vendredi, d'un lieu, cette fois, tenu secret.

Les paysans du Larzac préparent des actions « dures »

Les paysans du Larzac et leur comité de défense ont réaffirmé jeudi 5 octobre, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, leur « *détermination de s'opposer à toute extension du camp militaire sur le plateau* ».

« *Nous y sommes, nous y resterons. Pas un agriculteur ne sera chassé de ses terres* », a déclaré l'un des porte-parole. « *Depuis sept ans, nous avons joué le jeu de la concertation et nous en avons assez que l'on se moque de nous* », a-t-il ajouté, en commentant l'arrêté de cessibilité pris le 29 septembre par le préfet de l'Aveyron.

Deux communes, La Roque-Sainte-Marguerite et La Cavalerie sont visées par cet acte de procédure, seconde étape de la phase administrative après la déclaration d'utilité publique. « *Nous entrons désormais dans la phase d'expropriation* », commentent les représentants des paysans.

Selon le comité de défense une « *forte mobilisation* » a été organisée sur le plateau après l'arrêté. Quatorze personnes ont jeûné pendant cinq jours dans la cathédrale de Rodez. Le 8 octobre aura lieu une opération de labour des terres situées sur les communes menacées. Le 28 octobre, une journée nationale d'action sera organisée sur l'initiative des « comités Larzac ». Des actions « *plus dures* » sont également envisagées par les agriculteurs et notamment une « *grève de la faim massive* ».

D'autre part, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a reçu le 5 octobre une délégation des paysans du Larzac. A l'issue de la rencontre, les socialistes ont demandé, dans un communiqué, que « *soient enfin reconnues les aspirations légitimes des paysans et de la population de l'ensemble de la région du Larzac, menacés dans leurs conditions de vie et de travail* ».

DÉCÈS DE M. GEORGES HUTIN

Nous apprenons le décès de M. Georges Hutin, préfet honoraire, ancien président de l'établissement public pour l'aménagement du quartier de la Défense.

[Né le 8 mars 1899 à Paris, M. Georges Hutin fut le collaborateur du maréchal Lyautey et des résidents généraux de France au Maroc, de 1926 à 1940. Chef départemental des Forces françaises de l'intérieur dans le Loir-et-Cher pendant la guerre, il a été l'un des fondateurs de l'ORA (Organisation de résistance dans l'armée).

A la libération, il fait carrière dans l'administration préfectorale, occupant notamment les fonctions de secrétaire général de la Seine et de préfet des Alpes-Maritimes. De 1951 à 1954, il est secrétaire général à la résidence générale de France au Maroc.

Devenu préfet igame (inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire), il est conseiller technique au cabinet de M. Mitterrand, ministre de l'intérieur, en 1954-1955 ; directeur du cabinet de Jean Médecin, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, en 1955-1956 ; membre du cabinet d'André Le Troquer, président de l'Assemblée nationale, de 1956 à 1958.

En 1959, il avait été nommé président de l'établissement public pour l'aménagement du quartier de la Défense, poste qu'il a abandonné en avril 1969 pour prendre sa retraite.]

UNE JEUNE SOVIÉTIQUE (de dix-sept ans) REMPORTE LE CHAMPIONNAT DU MONDE FÉMININ D'ÉCHECS

Si les échecs sont moins pratiqués par les femmes, les joueuses de classe internationale sont nombreuses, surtout en Union soviétique.

Nona Gaprindachvili, âgée aujourd'hui de trente-sept ans, domine depuis seize ans les échecs féminins et a été fort honorablement classée dans des compétitions auxquelles elle a participé auprès de grands maîtres masculins.

Aujourd'hui, c'est une autre Soviétique, de dix-sept ans, Maïa Tchibourdanidze, qui vient de remporter le titre, dans une rencontre en quinze parties, après en avoir remporté quatre, perdu deux et concédé neuf nulles.

Cette rencontre a débuté le 18 septembre en U.R.S.S. La jeune Maïa a constamment dominé sa rivale

● *Le camion spatial automatique Progress-4*, qui avait été lancé le mercredi 4 octobre (*le Monde* du 5 octobre), s'est amarré ce vendredi 6 octobre à 2 heures du matin (heure de Paris) à la station orbitale Saliout-6, indique l'agence Tass. Les deux cosmonautes soviétiques, Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, vont maintenant entreprendre le déchargement du matériel et des vivres qu'il apporte.

Le « plan acier » du gouvernement

LA COMMISSION DES FINANCES VEUT TRANSFORMER DES PRÊTS DU F.D.E.S. EN ACTIONS POUR LE PERSONNEL

La commission des finances de l'Assemblée nationale, examinant les projets de loi relatifs au redressement de l'industrie sidérurgique, a adopté un amendement présenté au nom du R.P.R. par M. Jacques Cressard, député d'Ille-et-Vilaine, dont l'objet est de transformer en actions 300 millions de francs de prêts consentis par le Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) à plusieurs entreprises sidérurgiques.

Ces actions seraient, pour partie, distribuées aux salariés de ces entreprises, compte tenu de leur ancienneté et de leurs responsabilités. M. Cressard a souligné, devant la commission, que cette initiative se situait dans la ligne des lois relatives à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel dans les sociétés où une partie du capital est détenu par l'Etat. L'opposition n'a pas pris part au vote.